

Université Lille 3 – Charles de Gaulle

Ecole doctorale SHS 473 – LILLE

LABORATOIRE CECILLE EA 4074

LES RELATIONS GERMANO-ISRAÉLIENNES
DE 1965 À 2006 :
DE LA NORMALISATION À LA NORMALITÉ ?
ELISABETH WISBAUER
15 décembre 2017

Sous la direction de Jérôme VAILLANT

Professeur émérite à l'Université de Lille SHS.

Rapporteurs

Dominique Bourel, Directeur de recherche au CNRS, Paris Sorbonne

Sylvie Toscer-Angot, Maître de conférences HDR, Université Paris Est Créteil Val de Marne

Dominique Trimbur, Docteur en Etudes Germaniques,

Fondation pour la mémoire de la Shoah

Membres du jury :

Dominique Herbet, Professeur des Universités, Université de Lille SHS

Jérôme Vaillant, Professeur Emérite à l'Université de Lille SHS

Jean-Louis Georget, Professeur des Universités, Université de la Sorbonne Nouvelle

Sylvie Toscer-Angot, Maître de Conférences HDR, Université Paris Est Créteil Val de Marne

Olivier Baisez, Maître de Conférences, Université Paris 8

Dominique Trimbur, Docteur en Etudes Germaniques, Fondation pour la mémoire de la Shoah

TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	6
Précisions terminologiques : normalisation –normalité.	8
Le cadre temporel.	15
Les sources étudiées.	27
L'état de la recherche.....	30
La problématique centrale : la politique allemande au Proche-Orient entre soutien à Israël et exigences de la situation internationale.....	35
Chapitre 1 : République Fédérale et Israël – De l'établissement des relations diplomatiques à leur institutionnalisation : 1965-1973	40
I - L'établissement des relations diplomatiques –	41
1. Les tensions en liaison avec la construction des fusées égyptiennes.	41
2. La question des livraisons secrètes d'armes à Israël : origine, faits et conséquences.	43
3. Vers les relations diplomatiques	63
II – L'institutionnalisation des relations germano- israéliennes –	67
1. La création de la Deutsch-Israelische Gesellschaft.....	67
2. L'accord d'aide économique à Israël et le soutien allemand auprès des instances européennes.....	69
III – Entre passé et présent : à la recherche d'un équilibre.....	74
1.La guerre des Six Jours 5-10 juin 1967.....	74
2. Le débat sur la normalisation des relations 1969 -1970.	80
Chapitre 2 : La question du Proche-Orient, pierre d'achoppement.....	85
I- La coopération politique européenne et ses répercussions sur les relations germano-israéliennes –	86
1.La conférence des Six et l'initiative française du 19 novembre 1970.....	86
2. La visite officielle de Scheel en Israël le 7 juillet 1971.....	89
II – Les premières tensions dans les relations germano-israéliennes : le terrorisme palestinien.....	91
1. Le mouvement de résistance palestinien	91
2. La portée politique et symbolique de l'attentat de Munich	93
III – L'année 1973 : une année charnière –	96
1. La visite officielle de Willy Brandt du 6 au 8 juin 1973.....	97
2. La guerre du Yom Kippour du 6 au 24 octobre 1973 et ses conséquences.	101
Chapitre 3 : La question de Palestine et les relations germano-israéliennes : la politique au Proche-Orient du gouvernement Schmidt – H.D Genscher 1974 – 1982.	112

I – Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.....	112
1. L'internationalisation de l'OLP	112
2. Le vote allemand sur les résolutions 3236 et 3237 de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 novembre 1974.	114
II – L'isolement d'Israël et sa stratégie de rapprochement avec l'Europe –.....	121
1. Le ministre israélien des Affaires étrangères en République fédérale du 26 au 28 février 1975.	121
2. La visite du premier ministre israélien Yitzhak Rabin en RFA 8-12 juillet 1975 et l'intensification des relations bilatérales.....	127
3. Hans Dietrich H.D Genscher et la question du Proche-Orient.	135
Chapitre 4 : Les divergences croissantes entre Bonn et Tel Aviv 1977- 1982	140
I –Le premier ministre Menahem Begin -	140
1. Les élections du 17 mai 1977 et ses conséquences sur la politique étrangère allemande au Proche-Orient.....	140
2. L'évolution des relations bilatérales 1977-1980 entre confiance et distanciation.....	148
II – Les tensions entre les deux Etats –	158
1. La déclaration de Venise du 13 juin 1980	158
2. La controverse Begin -Schmidt : le voyage du chancelier en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes unis du 27 au 30 avril 1981	164
III – Une critique de la politique israélienne en Allemagne est-elle possible ?.....	174
1. L'opération « Paix pour la Galilée » 4-6 juin 1982	174
2. L'émergence d'une critique dans les milieux politiques allemands.....	177
Chapitre 5 : La politique d'Helmut Kohl au Proche-Orient 1982-1989.	181
I- La politique Proche-Orientale de Helmut kohl –	181
1. La visite d'H. Kohl au Proche-Orient du 9 au 11 octobre 1983 : la délicate question de la livraison des chars d'assaut Léopard II.....	181
2. Le chancelier Helmut Kohl en Israël du 24 janvier au 29 janvier 1984 et la normalisation des relations germano -israéliennes.....	187
3. La coopération en matière d'armement.....	192
III – Le débat sur la normalisation du passé national-socialiste 1985-1986 -	193
1. Le discours politique allemand : mémoire et identité.....	193
2. La « querelle des historiens » 1986	201
III – Les relations germano-israéliennes entre association d'intérêt et ambivalence-	204
1. Peres à Bonn du 26 janvier au 29 janvier 1986.	204

2. La première Intifada et la réaction allemande 1987- 1989	211
Chapitre 6 : L'unification allemande – Renforcer la confiance dans la stabilité de la démocratie allemande 1990- 1998.....	223
I- L'unification allemande entre enjeu du renouveau et continuité –	223
1. Les réparations est-allemandes envers Israël : 1990.....	223
2. Le débat sur les missions de la Bundeswehr hors de la zone OTAN : 1990-1992.....	227
3. Les répercussions de la crise irakienne sur les relations germano-israéliennes.....	231
III – Vers une politique de double rapprochement : les accords d'Oslo du 13 septembre 1993 et les relations germano-israélo-palestiniennes de 1994 à 1998.	237
1. Les accords d'Oslo - 13 septembre 1993	237
2. Les relations germano-israélo-palestiniennes 1994-1998.	239
Chapitre 7 : - La politique extérieure de la coalition rouge-Verts : la consolidation des relations germano-israéliennes – 1998-2005	248
I – L'accord de coalition du 20 octobre 1998 : l'obligation particulière envers Israël.....	249
1. La politique de réparations et d'indemnisations du gouvernement Schröder.....	249
2. La controverse de Martin Walser et l'exemple du mémorial de l'Holocauste dans la politique de commémoration du passé.	252
1. Le rôle de l'Allemagne dans le cadre de la politique européenne commune : la deuxième Intifada du 28 septembre 2000.	256
2. Le plan en 7 points de Joschka Fischer et le discours au Bundestag du 25 avril 2002.	262
Chapitre 8 – La politique du gouvernement Merkel I envers Israël 2005- 2009 entre soutien de l'Etat israélien et solution à deux Etats	269
I- La deuxième guerre du Liban 12 juillet 2006 – 14 août 2006	269
1. Le contexte géopolitique de la guerre du Liban et la résolution 1701 de l'ONU.....	269
2. Le débat parlementaire sur l'engagement de contingent de la Bundeswehr 19 et 20 septembre 2006.	272
II – La relance du quartet du Proche-Orient -	277
1. La présidence allemande au Conseil de l'Europe du 1er janvier au 30 juin 2007.	277
2. L'intensification des relations avec Israël : l'établissement de consultations bilatérales de gouvernement mars 2008.....	279
Conclusion	281
Bibliographie.....	283
Sources primaires	283

Archives du Ministère des Affaires Etrangère Berlin	284
Bundesarchiv	286
Bundestagsprotokolle	286
Bulletin der Bundesregierung	288
Archives européennes COREPER.....	289
Friedrich Ebert Stiftung Fonds archives Helmut Schmidt et Willy Brandt	290
Textes et déclarations	291
Knesset debates	292
Sources secondaires	292
Ouvrages de référence	292
Ouvrages spécialisés sur la politique étrangère de l'Allemagne.....	293
Ouvrages spécialisés sur les relations germano-israéliennes	293
Ouvrage sur la politique allemande au Proche-Orient.....	296
Ouvrages sur l'Etat d'Israël	296
Ouvrages sur les relations germano-arabes	297
Ouvrages généraux.....	297
Thèses	299
Articles de journaux	299
Frankfurter Rundschau	299
Frankfurter Allgemeine Zeitung.....	300
General Anzeiger	300
Spiegel	300
Spiegel online	301
Die Zeit	302
Süddeutsche Zeitung	302
Welt am Sonntag.....	302
Le Monde	303
New York Times.....	303
Jüdische allgemeine :.....	303
Revues	303
Sources internet	304

Remerciements

Je dédie ce travail à mes filles pour qui le projet allait de soi et ne pouvait qu'aboutir. J'exprime ma profonde gratitude à Jérôme Vaillant qui a cru en mes capacités, je le remercie pour sa patience et ses encouragements dans les moments de doute et d'angoisse et pour ses conseils avisés.

J'adresse également tous mes remerciements à chaque interlocuteur qui a accueilli mes demandes avec une curiosité bienveillante pour le sujet que j'ai traité et pour leur disponibilité : Sven Haarmann de la Fondation Ebert Stiftung à Bonn, Jocelyne Collonval des Archives historiques européennes à Bruxelles, le personnel du service des archives du ministère allemand des Affaires étrangères à Berlin.

INTRODUCTION GENERALE

L'étude des relations germano-israéliennes qui va suivre, consiste en une analyse de la nature des liens existant entre l'Allemagne et Israël et en une analyse des mécanismes mis en place par les différents gouvernements allemands dans la mise en œuvre de la politique extérieure à l'égard d'Israël, avec les répercussions que cela implique dans le cadre de la politique envers les Etats du Proche-Orient. Nous étudierons les stratégies développées par le ministère des Affaires étrangères allemand pour parvenir à un équilibre entre les exigences de la situation internationale et la responsabilité héritée du passé d'une part, et entre des intérêts contradictoires, celui d'assurer envers et contre tout, la sécurité de l'Etat hébreu et ses propres intérêts nationaux dans la région du Proche-Orient d'autre part.

Les controverses régulières au sujet d'Israël, les relations particulières qu'entretient l'Etat hébreu avec les Etats européens et les Etats-Unis d'Amérique, les prises de position internationale à l'égard de la politique d'occupation et de colonisation des territoires occupés montrent à quel point le thème est délicat et si l'attention se focalise sur les relations qu'entretient l'Allemagne avec Israël, la problématique se révèle alors dans son étendue.

La complexité même du thème, sa sensibilité politique a motivé le choix de cette étude, il s'avère cependant nécessaire de se garder de toute partialité et de toute analyse superficielle.

L'imbrication des différents facteurs psychologiques, idéologiques, géopolitiques font la richesse du thème et leur difficulté.

Le thème est vaste, il se décline lui-même en sous-thèmes, qui pris séparément sont complexes : l'histoire allemande et la persécution des Juifs, l'histoire du Proche-Orient, l'histoire de l'Etat d'Israël, le conflit israélo-palestinien.

Le 12 mai 2015 a marqué le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République fédérale d'Allemagne et Israël, ce qui a donné lieu à diverses manifestations au niveau politique. Le président israélien Reuven Rivlin s'est

rendu à Berlin où il a été reçu avec les honneurs militaires par le président allemand Joachim Gauck qui a salué des relations plus étroites que jamais.

Les relations entre les deux Etats reposent sur une base solide grâce à une politique pragmatique qui s'appuie sur trois piliers : une histoire commune, celle de l'Holocauste, des valeurs partagées (démocratie, économie libérale) et des intérêts géopolitiques bilatéraux.

Aujourd'hui l'Allemagne est une partenaire fidèle et fiable d'Israël. Les relations bilatérales touchent des domaines variés. Des accords économiques, commerciaux, culturels, scientifiques ont vu le jour de même qu'une étroite coopération militaire.

Au niveau économique l'Allemagne est le troisième partenaire le plus important derrière la Chine et les Etats-Unis.¹L'échange de biens et de marchandises a pratiquement doublé depuis l'unification, les produits d'équipement allemands ont bonne réputation et de nombreuses entreprises allemandes investissent en Israël dans les secteurs de l'information et de la communication, de la biotechnologie, des techniques médicales : Daimler-Benz Israël, Schenker Logistics, Henkel, Lufthansa.

Au niveau culturel les échanges ont permis de jeter un pont entre les citoyens des deux pays, elles ont connu une évolution étonnante dans les années 80 et 90 tant qualitativement que quantitativement, cependant un ralentissement dans les échanges est à constater depuis la 2ème Intifada en raison de la situation sécuritaire. Le Goethe Institut, le DAAD, la fondation Alexander von Humboldt, les fondations politiques ont permis de véhiculer l'image positive d'une Allemagne ouverte. En Israël, l'apprentissage de la langue allemande a connu un certain succès, ce qui était impensable dans les années 50.

Que ce soit dans le domaine du théâtre, de la musique, de la danse ou de la littérature les échanges sont denses et ont contribué à une meilleure compréhension de l'autre.

¹In www.bmwi.de Wirtschaftsfrage in Israel 2015

Les échanges de jeunes ont été l'une des expériences les plus réussies de l'histoire des relations germano-israéliennes. Aujourd'hui, lors des différentes rencontres, il existe une certaine normalité entre les jeunes Allemands et les jeunes Israéliens.

Sur le plan politique, le dialogue est étroit. La mise en place de consultations intergouvernementales en 2008 à l'initiative de la chancelière Angela Merkel et du premier ministre israélien Ehud Olmert a ouvert un nouveau chapitre des relations bilatérales et la tenue des premières consultations sur le sol allemand en 2010 a constitué une étape supplémentaire dans la politique de réconciliation entre les deux Etats.

Le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques est l'occasion pour l'Allemagne de réfléchir à ce qu'induit sa responsabilité historique. Quelles sont les obligations spécifiques ? Quels avantages l'Allemagne peut-elle en retirer pour sa société, sa politique intérieure et extérieure ? Qu'implique-t-elle aujourd'hui pour sa politique envers Israël ?

Précisions terminologiques : normalisation –normalité.

Ces deux termes méritent d'être expliqués, ils concernent deux domaines : la politique extérieure allemande et la relation de la République fédérale avec la communauté juive et l'Holocauste.

La définition première de la normalisation désigne « *l'action de rendre normale, de rétablir dans une situation conforme aux règles habituelles* »². La politique étrangère vise à promouvoir les intérêts nationaux d'un Etat, à les définir, à en formuler les priorités (relations commerciales, diplomatiques, accords militaires), la prise de décision faisant l'objet d'un débat public.

Les relations internationales qu'entretient la République fédérale ont été déterminées par les limitations à sa souveraineté qui ont pesé sur elle jusqu'à l'unification de 1990. Plus qu'aucun autre Etat, la République fédérale a dû apporter des preuves

² In www.larousse.fr

supplémentaires de sa volonté de se libérer du passé et de se conformer aux nouvelles règles de démocratie imposées par les Alliés après sa capitulation et enfin, de sa volonté de renoncer à être une puissance militaire. La République fédérale s'est fixée comme priorité l'intégration au sein de la communauté internationale, par le biais d'adhésion à des alliances comme l'OTAN ou l'ONU et a prôné une politique de responsabilité interdisant toute guerre d'agression³. Elle s'est donnée pour principe de ne pas exporter d'armement à destination des territoires sous tension⁴. Dans ce dernier cas la pratique prouvera la singularité de l'Etat israélien destinataire d'armements depuis le début des relations entre la République fédérale et l'Etat israélien dans les années 50 en vertu du principe moral de participer à la sécurité de l'Etat d'Israël.

En 1955, à la différence des autres puissances occidentales l'usage des forces armées ne peut avoir lieu que dans le cadre de la défense du territoire allemand. La prépondérance accordée aux actions multilatérales est un principe constitutionnel, l'orientation donnée par la Loi fondamentale reflète les leçons tirées du passé national-socialiste. L'Allemagne ne s'éloigne jamais des valeurs fondamentales de la communauté des Etats et renonce à toute velléité de puissance qui a conduit à la catastrophe hitlérienne, elle est prête même à transférer une part de souveraineté si besoin est. L'article 26 § 2 prévoit que « *pour sauvegarder la paix, la Fédération peut adhérer à un système de sécurité mutuelle collective, elle consentira à cet effet aux limitations de ses droits de souveraineté qui établissent et garantissent un ordre spécifique durable en Europe et entre les peuples du monde.* »

Avec le traité 2+4 du 12 septembre 1990 un débat s'est ouvert sur le rôle international que pourrait jouer l'Allemagne unifiée sur la scène internationale et sur la normalisation de sa politique étrangère. Sa situation économique, son potentiel géostratégique font d'elle une puissance centrale en Europe et son retour sur la scène mondiale va de pair

³ - article 26 § 1 de la loi fondamentale : « *les actes susceptibles de troubler la coexistence pacifique des peuples et accomplis dans cette intention, notamment en vue de préparer une guerre d'agression sont inconstitutionnels. Ils doivent être réprimés pénalement* ».

⁴ - in www.bmwi.de : selon la loi sur l'armement « *les autorisations ne peuvent être accordées que s'il n'existe aucun danger que les armes de guerre soient utilisées pour des actions déstabilisant la paix* »

avec une prise de responsabilité accrue sur les plans extérieur et sécuritaire, les principes de base, c'est-à-dire processus d'intégration européenne, partenariat au sein de l'Alliance Atlantique, demeurent inchangés.

Dans le cas précis de l'Allemagne la normalisation désigne un processus d'ajustement aux démocraties occidentales : défense des intérêts nationaux, exercice de la souveraineté nationale, participation aux conflits militaires, donc un retour à une situation de normalité. Le traité 2+4 qui a instauré une normalité juridique a permis de dénouer les blocages qui s'opposaient à la normalisation de l'exercice politique. En l'occurrence, les nouvelles responsabilités qui incombent à l'Allemagne unifiée devraient lui permettre de passer d'une politique étrangère de retenue à une politique de nation puissante.

La normalisation a aussi concerné l'aspect militaire. La Bundeswehr a vu évoluer son statut d'armée de défense vers une armée d'intervention à la suite de la décision du tribunal fédéral constitutionnel. Le traité de Maastricht en 1992 a permis la mise en place d'une politique européenne étrangère et de sécurité commune, la politique européenne de défense et de sécurité commune en est une composante. Elle se conçoit comme un ensemble de missions de sécurité et de gestion des conflits telles que missions humanitaires, missions de maintien de la paix, missions des forces de combat pour la gestion des crises extérieures à l'Union européenne. L'Allemagne s'est alors trouvée confrontée à une double problématique en raison de son passé et des limites qui en découlent : celle de l'inconstitutionnalité des missions de la Bundeswehr hors zone de l'OTAN. En 1994, la cour constitutionnelle de Karlsruhe a confirmé la possibilité d'envoyer des troupes de la Bundeswehr dans le cadre de systèmes de sécurité collectifs tels que l'OTAN ou l'ONU dans la mesure où « *elles s'engagent à respecter strictement le maintien de la paix et où elles sont validées par le Bundestag* ». ⁵

⁵ -in www.servat.unibe.ch/dfr/bv090286.html 12.07.1994 BVerGe 90,286 Out of area Einsätze

La multiplication des missions de la Bundeswehr hors zone de l'OTAN et sa participation dans la lutte contre le terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001 confirment un certain degré de normalisation de la politique extérieure allemande.

Un autre aspect de la normalisation concerne la problématique de la relation au passé national-socialiste et de l'Holocauste. Celle-ci s'est posée en termes de retour à la normalité et s'est caractérisée par une dimension discursive et morale que l'on peut qualifier de mémoire officielle.

Après le massacre systématique des Juifs d'Europe aucune relation entre la République fédérale et le nouvel Etat hébreu ne semblait envisageable. Le gouvernement ouest-allemand avait souhaité éviter tout débat public sur la responsabilité du peuple allemand et la question des crimes perpétrés contre la population juive restait un tabou. Cependant, l'idée d'une réconciliation entre Allemands et Juifs avaient fait l'objet de discussions. Le président ouest-allemand Theodor Heuss avait exprimé l'idée d'une « honte collective » et non d'une faute collective : « *la chose la plus grave que Hitler nous a faite et il en a fait beaucoup- a pourtant été ce qui nous oblige à éprouver de la honte à porter avec lui et ses comparses, le nom d'Allemands* ». ⁶ Il considérait que le fondement même de la démocratie devait inclure un travail de mémoire, il s'agissait selon lui d'un devoir du peuple allemand d'affronter le passé nazi. Un souvenir sincère était la base d'une position morale et politique de l'Allemagne dans le monde.

A partir des années 60 et jusque dans les années 70 ont eu lieu des débats socio-politiques justifiés par un besoin de confrontation critique au passé chez les jeunes générations dans le contexte du mouvement protestataire étudiant, des débats sur la prescription des crimes nazis, ce qui a abouti à une thématisation du passé national-socialiste dans les médias et la sphère publique. Au niveau officiel également s'est esquissé une modification à l'occasion du 8 mai, les déclarations publiques des représentants politiques allemands se sont multipliées.

⁶ - in Sonderdruck der Rede des Bundespräsidenten Theodor Heuss anlässlich der Feierstunde der Gesellschaft für christlich-jüdische Zusammenarbeit in Wiesbaden, der Mut zur Liebe am 7. Dezember 1949.

Le 8 mai 1975, le chancelier Helmut Schmidt déclare lors d'un conseil des ministres que « *les Allemands n'ont pas à revêtir éternellement le cilice parce qu'ils sont Allemands* » et que « *parce que la majorité des Allemands vivant en Allemagne sont nés peu après 1933 ils ne doivent pas de ce fait continuer à porter le poids de la faute* ». ⁷

Au début des années 80, une nouvelle phase d'intérêt pour tout ce qui touche le Troisième Reich s'exprime dans les médias et les débats organisés aux niveaux politique et scientifique. Sur le plan politique il existe une tentative de donner une nouvelle orientation à l'identité allemande ainsi qu'un souhait de normalisation par rapport au passé national-socialiste afin de fonder une nouvelle identité positive de la République fédérale. La formulation du chancelier Kohl « *la bénédiction de la naissance tardive* » exprimée lors de sa visite en Israël devant la Knesset en janvier 1984 a provoqué un premier débat sur le changement de génération au niveau politique.

Le discours du président de la République fédérale Richard von Weizsäcker le 8 mai 1985 se traduit en termes de réflexion sur les notions de faute et de responsabilité : « *aucun être raisonnable n'attend d'eux qu'ils portent le cilice uniquement parce qu'ils sont Allemands, mais les générations précédentes leur ont laissé un lourd héritage...* » « *Nous tous, coupables ou non, vieux ou jeunes, devons accepter le passé. Nous sommes tous concernés par ses conséquences et en sommes responsables* ». ⁸ Ce discours est accueilli favorablement en Israël ce qui a permis de resserrer les liens entre les deux Etats.

La responsabilité morale et politique à l'égard du passé fait partie intégrante de la culture politique allemande. Les polémiques sur l'attitude à adopter face à l'histoire et face aux excès du national-socialisme posent la question de la définition de l'identité par rapport à ce lourd passé.

⁷ -in Bundespresse- und Informationsamt der Bundesregierung, Bulletin no 59 (1975) p.554-555. *Erklärung zum Gedenken des 8. Mai 1945*. Ansprache des Bundeskanzlers vor dem Kabinett

⁸ www.bundespraesident.de Rede des Bundespräsidenten Richard von Weizsäcker 8 Mai 1985

Entre 1986 et 1998 le thème de l'identité nationale est placé au cœur du débat, demandant à faire un choix entre un sentiment de culpabilité devant l'histoire et le besoin d'une relation normalisée à la nation allemande. Trois controverses alimentent le cadre des réflexions.

Lors de la première controverse, appelée « la querelle des historiens », la réflexion menée par l'un des protagonistes, Ernst Nolte, ouvre la voie de la relativisation et même d'une certaine réhabilitation de l'Allemagne trop marquée par « le poids du passé qui ne veut pas passer ». La discussion s'articule autour de deux axes : selon Nolte, le crime nazi envers les Juifs n'a pas été singulier, il existe un lien entre les crimes perpétrés contre les Juifs et les crimes bolcheviques perpétrés contre les adversaires du régime bolchevique.⁹ Nolte souligne le fait qu'en dépit de la comparaison les actes de destruction biologique du national-socialisme se différenciaient qualitativement de la destruction sociale organisée par le bolchevisme.¹⁰

La question de la responsabilité est donc au cœur de la mémoire allemande. Dès lors, « *comment assumer les crimes nazis si ce n'est que par une mémoire solidaire de l'irréparable* » et une attitude critique vis-à-vis du passé ?¹¹

Comment faire une analyse du passé sans pour autant le normaliser ? La problématique de la normalisation entretient un tiraillement constant entre le sentiment de culpabilité qui se dégage de la responsabilité devant l'histoire et une aspiration à la normalité qui est sujette à polémiques.

Dans les années qui suivent l'unification allemande, plusieurs débats montrent que l'Allemagne a conservé un rapport difficile avec le passé. Avec l'unification, l'Allemagne a été contrainte à une gestion d'un double passé : celui de la République fédérale avec le national-socialisme et celui de la République démocratique allemande avec son

⁹ In Rudolf Augstein, Karl Dietrich Bracher, Martin Broszat, *Historiker Streit: eine Dokumentation der Kontroverse um die Einzigartigkeit der Nazi Judenvernichtung*. 1987 München (Piper Verlag) p 39-47

¹⁰ Idem p 46

¹¹ In Jürgen Habermas *De l'usage public de l'histoire – La vision que la République fédérale a d'elle-même est en train d'éclater*. Ecrits politiques p 247-260. Paris (Flammarion) 1990

passé totalitaire. En tant qu'Etats successeurs du Troisième Reich la RFA et la RDA ont tiré des conséquences idéologiques et politiques différentes. A la différence de l'Ouest, la RDA a adopté une stratégie d'attente et de silence face à la demande de réparations israéliennes et ne s'était pas considérée comme héritière juridique du Troisième Reich, elle niait toute responsabilité historique dans les actes de cruauté perpétrés sous le régime national-socialiste.

La période qui suit l'unification connaît une réactivation du débat sur l'Holocauste. Premièrement, le débat sur le mémorial dédié aux Juifs assassinés d'Europe pose le problème suivant : comment en tant qu'Allemands doit-on traiter la question de l'Holocauste face à une jeune génération qui n'a pas été impliquée dans les événements nazis ? Comment éviter le danger d'une ritualisation et d'une représentation permanente d'une honte, dont les nouvelles générations ne sont pas responsables ? Le projet de mémorial vivement contesté fera l'objet de nombreux débats au niveau politique. Deuxièmement, la thèse de Daniel Goldhagen pose le postulat selon lequel l'antisémitisme avait été un mobile si puissant que des citoyens ordinaires en étaient arrivés à penser que les Juifs devaient être éradiqués et avaient participé à un processus qu'ils considéraient comme normal et justifié. L'Holocauste n'avait pu se produire qu'en Allemagne dans la mesure où elle disposait de la puissance militaire qui lui permettait de conquérir l'Europe. Sur le plan de la culture politique, ce débat a eu pour conséquence de replacer les Allemands au cœur de leur malédiction alors qu'ils estimaient avoir atteint la normalité au sein de la communauté internationale sur une base de valeurs communes.

Troisièmement, une nouvelle querelle éclate à l'occasion du discours prononcé par l'écrivain Martin Walser lorsqu'il reçoit le prix de la Paix des libraires allemands le 11 octobre 1998. Dans son discours Martin Walser dénonce « *la représentation permanente* » du passé national-socialiste et de l'Holocauste ainsi « *qu'une instrumentalisation d'Auschwitz à des fins autres que celle de la commémoration* ». ¹²

¹² —In Frank Schirrmacher (hrsg), *die Walser- Bubis Debatte: eine Dokumentation*. Frankfurt (Suhrkamp Verlag) 1999. Martin Walser Rede « *Erfahrungen beim Verfassen einer Sonntagsrede* »

Ces trois débats montrent que la confrontation au passé est un défi permanent pour l'Allemagne et met en évidence l'impossibilité de tirer un trait sur le passé comme le souligne le chancelier Gerhard Schröder : « *le souvenir de l'époque du national-socialisme, de la guerre, du génocide et des crimes font partie de notre identité nationale. De cela découle une obligation morale et politique* »¹³, discours réitéré par le président Joachim Gauck le 27 janvier 2015 ¹⁴.

Le cadre temporel.

Deux dates charnières délimitent le cadre de l'étude : 1965-2006.

Le 12 mai 1965 officialise les relations jusqu'alors informelles entre la République fédérale et Israël dans le contexte d'un antagonisme Est-Ouest, les Etats-Unis garantissant la sécurité de la République fédérale contre une éventuelle agression soviétique. Le Moyen-Orient est un point stratégique et névralgique pour l'Europe, les réserves de pétrole de cette région étant d'une importance vitale pour le monde industrialisé occidental. Pour l'Union soviétique, cette région est un levier idéal pour faire progresser sa stratégie politique en Europe dans la mesure où la question des relations germano-israéliennes, le conflit israélo-arabo-palestinien et la dépendance économique et militaire croissante des Etats arabes à l'égard de l'Union soviétique pourraient être exploités pour cimenter la division de l'Allemagne.

La décision d'établir des relations diplomatiques avec Israël confronte le gouvernement ouest-allemand à un dilemme et représente un enjeu d'importance sur le plan de la politique intérieure et extérieure. Les élections doivent avoir lieu fin 1965 et les sondages d'opinion montrent une baisse de popularité du chancelier Ludwig Erhard tant en République fédérale qu'aux Etats-Unis. Sur le plan extérieur sa décision s'apparente à un coup de poker et représente un risque politique. Nous verrons quels

¹³ - www.bundesregierung.de Rede vom Bundeskanzler Gerhard Schröder zum 60. Jahrestag der Befreiung der Nazi Lager am 10 April 2005 in Weimar

¹⁴ - www.bundespräsident.de : Rede von Joachim Gauck Tag des Gedenkens an die Opfer des Nationalsozialismus im Deutschen Bundestag am 27 Januar 2015

motifs ont orienté la décision du chancelier et les différents dilemmes auxquels a été confrontée la politique ouest-allemande au Proche-Orient au cours de cette période.

Les années qui suivent l'établissement des relations diplomatiques sont marquées par la volonté du gouvernement ouest-allemand d'être perçu comme un acteur neutre au Moyen-Orient, fournissant un soutien équilibré à l'Etat d'Israël. Partagée entre son engagement historique envers Israël d'assurer son existence et sa sécurité, ses propres intérêts vitaux et la cohésion d'une politique européenne commune, la politique extérieure allemande au Proche-Orient est confrontée à un dilemme permanent qu'elle s'efforce de résoudre par une politique de compensation envers l'Etat hébreu.

Les relations privilégiées avec Israël, le multilatéralisme, les intérêts sécuritaires et énergétiques demeurent les bases de la politique extérieure allemande au Proche-Orient qui s'inscrit dans la logique politique européenne dans cette région. Si l'Allemagne a une responsabilité morale vis-à-vis de la sécurité et de l'existence de l'Etat israélien, elle reconnaît également le droit des Palestiniens à créer leur propre Etat.

En 2006, sous le gouvernement Merkel l'intervention de soldats au Moyen-Orient sous couvert de l'OTAN ou de l'ONU semble conférer aux relations bilatérales un caractère de normalité. Sur la base de la résolution 1701 du 11 août 2006 la chancelière autorise l'envoi d'unités de marine le long des côtes du Liban à l'occasion de l'embargo sur les armes imposé au Hezbollah après que l'Allemagne ait été sollicitée à la fois et par Israël et par le Liban. Cependant la mise en œuvre de ce mandat s'avère délicate en raison des relations particulières avec Israël. Au centre du débat, la responsabilité particulière de l'Allemagne pour l'existence d'Israël héritée du passé : « *la responsabilité historique de l'Allemagne envers Israël exige que l'on prenne fait et cause pour qu'Israël puisse exister durablement dans des frontières sûres* ». ¹⁵

Le débat provoqué autour de l'utilité d'envoyer des troupes allemandes au Proche-Orient témoigne de la difficulté pour l'Allemagne de trouver un équilibre entre sa

¹⁵ - in Deutscher Bundestag Drucksache 16/2572 .13 septembre 2006 « *Anfrage der Bundesregierung Beteiligung deutscher Streitkräfte an der UNIFIL in Lebanon* »

responsabilité morale la contraignant à s'impliquer d'une part, et une normalité qui l'obligerait à se distancer du passé d'autre part, ce que ne souhaitent en aucun cas les responsables israéliens qui fondent l'identité de leur Etat sur l'Holocauste.

Jusqu'à présent la classe politique allemande s'est refusée à traiter l'Etat d'Israël comme un Etat national normal, ce qui est historiquement compréhensible mais limite son champ d'action sur le plan de la politique extérieure non seulement envers Israël mais aussi dans la région.

La genèse des relations germano-israéliennes.

La spécificité des relations germano-israéliennes réside dans le fait qu'il existe un lien entre l'Etat d'Israël et la communauté juive. L'Etat d'Israël proclamé le 14 mai 1948 à la suite de l'expiration du mandat britannique sur la Palestine, n'avait pu refuser le flot de centaines de milliers de survivants qui attendaient dans les camps de « personnes déplacées » et avait dû également faire face à une immigration venue des pays arabes à la suite de la dégradation des relations entre les populations et les gouvernements locaux provoquée par le premier conflit israélo-arabe. Le partage de la Palestine avait fait l'objet d'une résolution de l'ONU et prévoyait la création de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, ce qu'a refusé la Ligue arabe. Les actes de violence se multipliant au début de l'année 1948, ont incité les Britanniques à mettre un terme à leur mandat. Pour l'Etat hébreu se posait alors le problème de l'intégration de ces réfugiés auxquels il fallait prouver qu'en tant qu'Etat juif il était en mesure de les rassembler. La loi de 1950 sur le retour¹⁶ qui attribuait de manière automatique à tout Juif arrivant en Israël la nationalité israélienne a concrétisé le lien entre Juifs et Israël. La relation bilatérale s'est bâtie sur des modalités particulières, entre l'Etat qui s'estimait juridiquement l'héritier du Troisième Reich et l'Etat qui se donnait pour mission de servir de refuge aux victimes de l'Holocauste, et par extension à tous les Juifs qui le souhaitaient.

Dans le domaine de la politique extérieure en particulier envers Israël, la République fédérale s'est fixé trois missions essentielles : le soutien de la République fédérale en

¹⁶ - Claude Klein, « *Etat et religion en Israël* » Revue Pouvoirs 72.1995

faveur de l'existence et de la sécurité de l'Etat israélien, l'intensification des relations bilatérales, l'engagement pour la paix au Proche-Orient qui résulte en partie de la relation particulière qu'elle entretient avec Israël. Au centre de cette relation : la notion de faute, de responsabilité et d'obligation.

Par suite de la lourde faute historique de l'Allemagne envers la population juive d'Europe la République fédérale se sent moralement obligée de prendre parti pour l'existence d'Israël. La question qui se pose est de savoir plus de soixante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale quelle responsabilité l'Allemagne d'aujourd'hui doit encore assumer envers l'Etat hébreu.

Après le massacre des Juifs européens par l'Allemagne hitlérienne le rétablissement d'un dialogue était plus qu'improbable, le gouffre était insurmontable. Au début des années cinquante en Israël la catastrophe de l'Holocauste est si violente qu'elle a laissé des traces indélébiles dans les esprits des survivants. Un vide et un silence ont suivi, son souvenir imprègne les mentalités, une partie des survivants se murant dans le silence, une autre partie exprimant des sentiments de haine ou de vengeance à l'égard du peuple allemand dans son ensemble. Boycott économique, bannissement de la langue allemande associée aux bourreaux nazis, passeport valable pour tous les pays sauf pour l'Allemagne caractérisent le rapport de la société israélienne à l'Allemagne dans les années cinquante. En Allemagne au contraire, domine un déni du passé, un désaveu et une volonté de s'en accommoder. Une grande partie des Allemands se voient comme des victimes ou ont le sentiment de l'avoir été. Leurs villes ont été détruites, l'économie réduite à néant, certains ont dû fuir devant l'avancée des troupes soviétiques.

C'est dans ce contexte où l'Allemagne de l'Ouest est confrontée à son passé que vont s'inscrire les relations germano-israéliennes et elles appartiennent sans doute aux chapitres les plus difficiles de la politique extérieure allemande.

Dès 1944, le problème des réparations a été abordé par les organisations juives américaines lorsque le régime hitlérien vacille et que les espoirs de victoire sur le Troisième Reich sont visibles. Le Congrès juif mondial composé de représentants de la communauté juive de quarante pays évoque la question des préjudices subis par les

membres de la communauté sous le régime national-socialiste. Une résolution adoptée le 30 novembre 1944 exige la restitution des biens spoliés et des réparations affirmant la reconnaissance du « *principe selon lequel le peuple juif ouvre droit à une réparation collective, à savoir pour les pertes morales et matérielles subies par le peuple juif* ». ¹⁷

En octobre 1945, un comité regroupant l'Agence juive, le Congrès juif mondial et la Claims Conference remet au secrétaire d'Etat, Dean Acheson, une lettre rédigée par Chaïm Weizmann¹⁸, qui est destinée aux quatre puissances alliées et dans laquelle il expose les revendications se rapportant aux réparations. Cette demande s'inscrit dans le cadre des négociations sur les réparations qui vont se dérouler à Paris du 9 novembre 1945 au 21 décembre 1945. L'Agence Interalliée de réparations dont le siège est à Bruxelles, est chargée de répartir les biens allemands disponibles pour les réparations. Le cadre juridique des procédés de restitution va être fixé dès novembre 1947, la question des biens spoliés étant l'un des piliers de la politique de réparation et d'indemnisation des victimes du régime nazi. Le 10 novembre 1947, le gouvernement militaire américain fixe en collaboration avec les représentants allemands le cadre juridique des procédés de restitution pour sa zone qui connaît un flot important de rescapés juifs accueillis dans les camps de « personnes déplacées » sous administration autonome juive. ¹⁹

S'il est plus qu'indispensable pour l'Allemagne de reconstruire son économie, il apparaît tout aussi essentiel qu'un rapprochement ait lieu entre Juifs et Allemands. Celui-ci

¹⁷ - In War Emergency conference of the World Jewish Congress in Atlantic City, November 1944. Stephen Wise, Nahum Goldmann, Aryehd Kubovy, London World Jewish Congress, British section. N°14. Année 1945 -Discours de Nahum Goldmann « *what is more justifiable than to demand that at least the Jewish people as a whole should be regarded as the heirs of its children who have been murdered ?* » p.11

¹⁸ - in Documents relating to the agreement between the government of Israel and the government of the Federal Republic of Germany, document 1 Letter of 20 September 1945 from Dr Chaim Weizmann to the governments of the United Kingdom, United States, USSR and France concerning restitution, indemnification and reparation. Government printer Jerusalem p.9

¹⁹ - in www.ena.lu: Final act of the Paris conference on reparations with annex

passer par la reconnaissance des préjudices subis par la communauté juive et par la réparation de ces injustices.

Dans une interview accordée à Karl Marx, rédacteur en chef de l'hebdomadaire juïque *die Allgemeine*, le chancelier Adenauer reconnaît le devoir de l'Etat allemand de « compenser » ou plutôt de réparer les injustices infligées à une communauté par l'Allemagne.²⁰ Il ajoute plus loin que « *le gouvernement allemand est fermement décidé à prendre toutes les mesures adéquates* ». ²¹ Cette déclaration d'intention peut être considérée comme un premier pas en direction de la communauté juive.

De son côté l'Etat d'Israël connaît des difficultés de tous ordres, sociaux, économiques et sécuritaires. De nouveaux flots d'immigrants issus des pays arabes arrivent en Israël. Le nouvel Etat est confronté à une double problématique : assurer sa sécurité et absorber un nombre croissant de réfugiés. Dans ces conditions comment faire face financièrement avec une balance des comptes déséquilibrée ? Les principales sources de financement proviennent en majeure partie de l'Agence juive américaine, les dirigeants d'Israël considèrent que tout Juif a le devoir de contribuer financièrement à la construction de l'Etat israélien. Il est indispensable de construire le pays, la demande de logements est importante, l'agriculture doit être mécanisée, le réseau routier développé tout comme il est essentiel que le niveau de vie de la population juive déjà installée soit maintenu. Le nouvel Etat isolé face à l'hostilité arabe, va devoir trouver des financements auprès de plusieurs Etats extérieurs. Devant leur défection et en raison de l'essor économique tout récent de l'Allemagne de l'Ouest, en dépit de l'hostilité de l'opinion publique à tout rapprochement avec l'Etat allemand, les représentants israéliens prennent la décision de se tourner vers le gouvernement ouest-allemand. La République fédérale est devenue une alliée fiable des Etats-Unis et

²⁰ - in www.konrad.adenauer.de : Interview mit dem Chef Redakteur und Herausgeber der Allgemeinen Wochenzeitung der Juden in Deutschland. Ausgabe 25 novembre 1949 « *cette réparation nous la considérons comme un devoir* ».

²¹ - ebenda

de la France²², incontournable, elle ne peut plus être ignorée mais il est encore impensable de négocier directement avec elle à cause du passé trop proche et trop lourd et parce qu'elle n'est pas encore souveraine en matière de politique étrangère.

Le vice-président du groupe européen du Congrès juif mondial, le Dr Noah Barrou va jouer un rôle non négligeable en tant qu'intermédiaire dans les discussions qui vont s'ouvrir avec les représentants allemands. Au cours de l'année 1950, l'accent est mis sur la nécessité pour la République fédérale d'adopter une législation appropriée sur la punition des actes incitatifs à la haine raciale. L'engagement de la République fédérale à réparer les exactions commises contre la communauté juive pourrait lui être d'un grand bénéfice sur le plan moral et international comme le rapporte Herbert Blankenhorn après un entretien avec le collaborateur du Dr Barrou²³. Le ministre allemand des Finances ne néglige pas non plus l'impact des réparations : « *dans les relations politiques, des exportations vers Israël destinées aux réparations laisseraient une impression favorable dans l'opinion publique, un accord qui viendrait s'y greffer assainirait nos relations avec l'Etat d'Israël et finalement les normaliserait* », ni leur importance morale sur le plan moral : « *il faudrait considérer qu'à côté de l'amélioration des rapports entre l'Allemagne et Israël, le crédit moral et politique de la République fédérale sera considérablement accru* ». ²⁴Dans une note du 12 mars 1951 adressée aux puissances alliées et à l'URSS le gouvernement israélien souligne le caractère unique de l'Holocauste et l'illusion de compenser matériellement de telles souffrances , mais devant les difficultés de l'Etat israélien qui a dû engager des frais pour l'accueil et l'installation des personnes déplacées et des réfugiés d'Europe centrale, il est habilité à agir au nom de tous les Juifs et à demander des réparations

²² - le 24 octobre 1950 les gouvernements américain, britannique et français annoncent à l'Etat israélien leur intention de prendre des mesures législatives pour mettre fin à l'état de guerre avec l'Allemagne.

²³ - in AAPD 1950 Aufzeichnung von Machtaler vom 31. März 1950 : « *les deux mesures citées pourraient selon l'avis de M. Lewy renforcer considérablement la position de la République fédérale dans le monde moralement et psychologiquement* »

²⁴ PA/AA Abt III réf 206/035. Documents de cabinet R1307 à 1550 du ministère des Finances VI/1950 et Vermerk betrefflich Wiedergutmachungsanspruch von Bürgern des Staates Israel du 20 juin 1950

à l'Allemagne. Le montant des préjudices subis s'élève à 1.5 Mrd de dollars, 1 Mrd pour la République fédérale, 500 Mi pour la zone soviétique. En réponse à cette note, la France précise que l'Allemagne se doit de réparer « *dans toute la mesure du possible les pertes matérielles subies par les victimes du Troisième Reich* »²⁵ mais qu'étant donné l'évolution des relations avec la République fédérale à laquelle des compétences ont été transférées, la France ne peut donner suite à cette note. Les Etats-Unis quant à eux, souhaitent qu'Israël négocie directement avec la République fédérale en raison même de l'élargissement des compétences et de leur transfert à la RFA. Le 19 avril 1951, David Horowitz remet au chancelier Adenauer les doléances du gouvernement israélien : une reconnaissance publique de la responsabilité allemande dans les crimes nazis et leur poursuite pénale, une obligation de dédommager collectivement le peuple juif.

Une reconnaissance publique de la responsabilité allemande dans les crimes nazis pose la question de la culpabilité collective du peuple allemand et l'opinion publique n'y est pas prête. La rédaction de la déclaration fait l'objet de débats et se révèle délicate, le choix des termes primordial, car il fallait différencier les crimes de l'Etat nazi de l'attitude de la population allemande sous le régime hitlérien.

Dans sa déclaration du 27 septembre 1951 devant le Bundestag Adenauer s'engage à ce que tout acte discriminatoire soit sévèrement réprimé par la loi. Cet engagement n'est pas le fruit d'une décision mais une conséquence inévitable du passé. Le chancelier parle certes de « crimes indicibles », mais ne fait aucune mention de faute collective ni de responsabilité collective du peuple allemand. Il existe cependant bel et bien une obligation morale de réparation.²⁶ Le chancelier poursuit en indiquant que le

²⁵ -in Documents relating to the agreement between the government of Israel and the government of Federal Republic of Germany. Government printer Jerusalem.Document 12, Note from France of July 5 1951 in reply to the Israel Note p.39

²⁶ - in www.konrad-adenauer.de Regierungserklärung des Bundeskanzlers in der 165.Sitzung des Deutschen Bundestages zur Haltung der BRD gegenüber den Juden.27 septembre.1951

gouvernement ouest-allemand est prêt à des négociations sur la question des réparations, et considère « *qu'il s'agit du premier devoir du peuple allemand.* »²⁷

En prenant ces précautions oratoires il ne brusquait pas son électorat conservateur, amadouait une importante population allemande hostile à toute idée de réparation et qu'il dédouanait en toute apparence de sa responsabilité dans les événements du passé. Il obtient le soutien sans réserve du parti social-démocrate allemand et du Deutsche Partei dans sa démarche de réconciliation avec Israël et la communauté juive. Le 6 décembre 1951 le chancelier rencontre Nahum Goldmann à Londres, accepte le montant exigé par le gouvernement israélien comme point de départ des négociations au traité de réparations avec Israël. Les réparations devaient consister en livraisons de marchandises à destination de cet Etat. L'aspect moral des réparations est mis en évidence par le chancelier.²⁸

Lorsque les négociations sur les réparations sont annoncées au parlement israélien une vague d'émotions s'exprime et la question de recevoir « l'argent du sang » suscite de vives oppositions. En dépit de débats houleux, la Knesset prend la décision d'accepter des négociations directes avec la République fédérale. Il s'agit de confronter l'Allemagne avec les réclamations et de l'amener à contribuer à la survie de l'Etat hébreu ce qui signifie une contrainte permanente de coopération contre laquelle s'insurge Menahem Begin. Il rejette catégoriquement tout versement allemand : « *nous monterons plutôt sur les barricades plutôt que de négocier avec l'Allemagne* »²⁹ Celles-ci débutent le 20 mars 1952 près de la Haye à Wassenaar, se déroulent parallèlement au traité sur les dettes allemandes à Londres. Quatre groupes de demandes de réparations sont établies : la demande israélienne de règlement de 1.5 Mrd de dollars, la demande de l'Organisation juive mondiale pour les crimes commis contre la communauté juive hors du territoire allemand, la demande de

²⁷ -ebenda

²⁸ - in Adenauers Briefe 1951-1953. Berlin (Siedler Verlag) 1987. p.150 : « *le gouvernement allemand voit dans le problème des réparations une obligation morale et le considère comme un devoir d'honneur du peuple allemand de faire tout ce qu'il est possible pour réparer l'injustice faite au peuple juif* ».

²⁹ - in der Spiegel 35/1983 « mit einem Auschwitz-Komplex belastet » 29 août 1983

réparations sur le territoire allemand pour les biens en déshérence et la demande de réparations individuelles. Les négociations se déroulent sur deux niveaux : entre le gouvernement de Bonn et le gouvernement de Tel Aviv, entre le gouvernement de Bonn et le comité de revendications juif.

La capacité financière de la République fédérale étant réduite, le manque de liquidités constitue un obstacle. C'est ainsi qu'il est proposé un programme de livraisons de marchandises (matériaux de construction, installations industrielles, matériels agricoles, machines), ce qui s'avérerait également bénéfique pour la production industrielle allemande car Israël représentait un marché supplémentaire. Les négociations se révèlent difficiles, mettent en évidence les tensions existantes entre les représentants allemands et israéliens ainsi qu'une opposition au sein du propre camp d'Adenauer. Pour le chancelier les réparations envers Israël ne représentent pas une dette ordinaire, il s'agit d'un geste de réconciliation envers Israël et sa communauté. Pour le gouvernement israélien, il est impossible de déroger à cette obligation morale, elles doivent avoir la priorité sur les autres dettes allemandes. La situation que connaît l'Etat hébreu est une résultante de l'Holocauste et de la persécution nazie.

Pour les représentants des partis politiques allemands comme le parti social-démocrate, il est indispensable que les négociations aboutissent car les oppositions rencontrées compromettent la réhabilitation morale et politique de l'Allemagne.³⁰

Le 17 juin 1952 l'Allemagne émet l'offre de régler la somme de 3 Mrds de dollars à Israël sur une durée de 12 ans : 200 Mi de DM les deux premières années, 250 Mi de DM, les dix années suivantes en livraisons de marchandises afin d'éviter les transferts monétaires. Cette offre est jugée acceptable par les Israéliens.

Le traité est signé le 10 septembre 1952 dans une atmosphère glaciale en présence du chancelier Adenauer et du ministre israélien des Finances Moshe Sharett. Sur le plan symbolique la signification est forte, la République fédérale rachète les fautes passées et se crée une responsabilité historique. Le ministre israélien Moshe Sharett

³⁰ - in AAPD 1952 Dok 131 SPD Vorsitzende Kurt Schumacher an Adenauer 10 mai 1952

s'accorde à reconnaître le traité « *comme un évènement d'importance morale et économique dans les annales des relations internationales* ». Il met également en évidence le fait que « *la République fédérale avait pris la décision de réparation de sa propre volonté et était disposée à prendre en charge la responsabilité morale* ». ³¹

Le préambule du traité de 1952 pose le problème de la responsabilité de la République fédérale à l'égard de l'Etat d'Israël, établissant ainsi le principe d'indemnisation compensatrice : « *considérant que par une déclaration faite devant le Bundestag le 27 septembre 1951 , le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a manifesté sa volonté de réparer, dans la limite de ses moyens le dommage matériel causé par ses actes et considérant que l'Etat d'Israël a assuré la lourde charge de réinstaller un nombre très considérable de réfugiés juifs déracinés et privés de ressources , originaires d'Allemagne et des pays antérieurement placés sous contrôle allemand et qu'il a de ce chef présenté à la République fédérale d'Allemagne une demande d'indemnisation globale en compensation des frais entraînés pour l'accueil des dits réfugiés...* » ³²

La naissance du traité du Luxembourg s'est avérée compliquée. Non seulement le chancelier a dû combattre les réticences et les résistances au sein de son équipe, mais il a aussi affronté les réactions des pays arabes qui se sont opposés à la signature du traité. En acceptant de contribuer à la construction de l'Etat d'Israël la République fédérale participait au bouleversement de l'équilibre régional au Moyen-Orient. Les Etats arabes s'appuyaient sur l'argument suivant : l'Etat israélien n'existant pas pendant la Seconde Guerre mondiale les réfugiés juifs auraient dû être indemnisés à titre individuel et l'Etat juif n'aurait pas dû bénéficier de réparations.

Pour la République fédérale les réparations s'avéraient une nécessité politique. Pour les détracteurs du traité les relations satisfaisantes qu'entretenait la République

³¹ - in die Zeit 38/1952 « die Ereignisse in Luxemburg » 18 septembre 1952

³² - Documents of the reparations between the government of Israel and the government of the Federal German Republic, Agreement between the state of Israel and the Federal Republic of Germany. Government Printer Jerusalem p.125

fédérale avec les Etats arabes ne devaient pas être mises en jeu. L'argument avancé était celui de la non-existence de l'Etat israélien avant 1948.

Après une seconde lecture au Bundesrat le traité du Luxembourg est entériné. La démarche du chancelier a été courageuse dans une Allemagne en butte à ses propres difficultés encore prisonnière d'un passé refoulé en raison de la honte qu'il induisait.

En l'absence de relations diplomatiques est créée une mission d'achats relevant exclusivement du droit privé allemand. Toutefois, l'obligation morale de l'Etat ouest-allemand d'assurer l'existence du nouvel Etat israélien qui avait à se défendre contre l'inimitié des Etats arabes avoisinants ne pouvait que légitimer les aides militaires informelles de l'Etat allemand à Israël en l'absence de relations diplomatiques dans la mesure où en acceptant de contribuer à la construction économique de l'Etat hébreu, l'Allemagne participait au bouleversement de l'équilibre au Moyen-Orient.

Aujourd'hui, le débat sur la nature des relations entre les deux Etats met en lumière une certaine réalité : les relations bilatérales sont différentes des autres liens que la République fédérale entretient avec d'autres Etats. La particularité est devenue la norme.³³ Côté israélien, persiste la volonté de préserver l'aspect particulier des liens comme l'ont exprimé certaines personnalités comme Niels Hansen, Asher Ben Natan ou Shimon Stein, ambassadeurs en poste à Bonn et à Berlin, excepté leur homologue Avi Primor qui souligne le caractère normal des relations.

Dans le cadre de cette étude nous nous placerons essentiellement du point de vue du discours politique allemand dans la mesure où pour Israël un soutien sans faille de l'Allemagne va de soi, celle-ci ayant une obligation morale et un devoir de relations particulières, ce qui signifie bien souvent la priorité des intérêts israéliens. Il ne saurait y avoir de pardon, ni d'oubli en ce qui concerne l'Holocauste. L'enseignement tiré de l'évènement tragique est de ne pas se faire dicter son devoir par l'extérieur.

La question du Proche-Orient est la pierre d'achoppement entre les deux Etats, aussi la trame chronologique de la thèse est-elle construite en grande partie autour de cette

³³ - Andreas Kaiser, Tobias Kriener, *Normal ist das Besondere. Streiflichter aus 30 Jahren deutsch-israelischen Beziehungen*, Bd 26, Schwalbach (Wochenschau Verlag) 1996.

thématique, dégageant deux aspects essentiels des relations bilatérales : la responsabilité historique et le soutien pour l'existence d'Israël et de sa sécurité. Quels en sont les devoirs et les limites ? Si le soutien allemand dans l'esprit du Traité du Luxembourg de 1952 a signifié l'aide à la construction matérielle en compensation des injustices commises sous le régime nazi, il est devenu très rapidement un soutien militaire. Aujourd'hui que signifie l'engagement allemand pour le droit à l'existence d'Israël ?

En ce qui concerne les relations entre l'ex-RDA et Israël, il est possible de parler de non relation. Lorsque l'Etat hébreu adresse le 12 mars 1951 la note qui reprend les mêmes termes que celles adressées aux puissances alliées, le Kremlin ne répond pas. L'ex-RDA adopte une stratégie d'attente et de silence, l'argument avancé par le Parti socialiste unifié s'appuie sur la doctrine communiste : les propriétés juives ont été nationalisées, l'Allemagne de l'Est ne dispose pas de moyens financiers suffisants. Il s'agit d'une conspiration capitaliste et la demande de réparations ne peut venir que d'une initiative américaine.

Les sources étudiées.

Le caractère sensible du sujet n'a pas facilité l'accès aux sources nécessaires à notre étude, nous reviendrons sur ces difficultés.

Pour une majeure partie, les sources portant sur les relations germano-israéliennes se trouvent dans les archives diplomatiques du ministère allemand des Affaires étrangères. Lors de ma première visite au ministère fin 2013, j'ai pu constater lors de la consultation des fichiers qu'un tiers des documents listés sur le thème d'Israël étaient inaccessibles à la consultation pour cause de stricte confidentialité, ce qui est beaucoup plus en comparaison d'autres Etats. Pour les sources ayant moins de trente ans, donc soumises à autorisation spéciale, il m'a fallu attendre plus d'un an pour obtenir l'autorisation nécessaire. Sur les vingt volumes demandés et que j'ai jugés importants de consulter, un quart n'a pu être mis à ma disposition. Les volumes 283868 et 283869 concernant les exportations d'armement ont été retirés parce qu'ils touchaient aux intérêts de la République fédérale, c'est ainsi qu'a été libellée la réponse

du ministère des Affaires étrangères. Des volumes 149590, 149599 et 149605 ont été soustraits une partie des écrits, parce qu'ils affectent des Etats tiers, ce qui a réduit le nombre de documents, néanmoins la recherche a porté ses fruits.

La consultation des débats parlementaires au Bundestag a été bien plus simple même pour les plus récents (sous forme de vidéos). Ils confirment la constance du discours politique à l'égard d'Israël en matière de politique extérieure et par recoupement infirment les principes édictés par le ministère des Affaires étrangères.

La coopération dans le domaine de la coopération militaire a constitué une piste de recherche. Le ministère de la défense allemande m'a fait parvenir une liste de références pour les documents concernant Israël et que j'aurais souhaité consulter. Or, lorsque j'ai transmis la liste des documents que je souhaitais voir mis à ma disposition, je me suis vu opposer une fin de non-recevoir, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il apparaît que les visites de représentants des forces armées, soit à destination de la République fédérale, soit à destination d'Israël, se sont multipliées à partir de 1995, ce qui prouve une accélération de la coopération dans ce domaine. Le ministère allemand de la défense a motivé son refus comme suit : « *étant donné le thème, il apparaît plus qu'improbable qu'une autorisation vous soit donnée pour les sources récentes* ». ³⁴

Pour ce qui touche à la coopération entre les services de renseignements, le seul document qu'il m'ait été autorisé de consulter aux archives fédérales a trait aux attentats aux Jeux olympiques de Munich en 1972. Pour les documents de moins de 30 ans, la consultation est interdite parce que sont impliqués d'autres Etats ou que des accords ont été signés entre leurs services de renseignements sur la non-divulgence des informations.

J'ai pu consulter les archives historiques européennes à Bruxelles, ce qui est une source non négligeable d'informations. Il s'agit pour l'essentiel de rapports confidentiels, de coupures de presse qui traitent plus particulièrement du dialogue euro-arabe. Le réseau d'informations est relativement opaque pour les documents anciens, car se

³⁴ Mail du service des archives du Ministère de la défense en date du 18 décembre 2014

déroulaient de nombreuses réunions informelles au cours desquelles se rencontraient les ministres des Affaires étrangères sans que soient établis des rapports, mais il m'a été possible d'accéder aux documents de travail sur le sommet de Londres qui donne une nouvelle orientation à la politique européenne et démontre la nécessité de mettre en place une politique étrangère commune. Pour les documents plus récents, le site de l'Union européenne est une source complémentaire d'informations. Je tiens à préciser cependant que je n'ai pu obtenir certains documents au sujet d'Israël, à savoir des réponses écrites aux questions de parlementaires européens, en raison d'un avis contraignant de la Cour Internationale de justice.

La fondation Friedrich Ebert (FES), en particulier les archives de l'ancien chancelier Helmut Schmidt constituées de correspondances entre représentants des deux pays, entre le SPD et le MAPAI, parti socialiste israélien, les bulletins de l'Office de presse et d'informations du gouvernement allemand ont complété les autres sources. Les relations entre l'ancien chancelier et le premier ministre israélien ayant été tendues il a été jugé intéressant de concentrer une partie des recherches sur cette période afin de vérifier si l'antagonisme entre les deux chefs de gouvernement impactait réellement les relations bilatérales.

La demande d'entretiens auprès de représentants de commissions étrangères des différents partis politiques allemands, du président du groupe parlementaire germano-israélien Jerzy Montag n'a pas abouti. Dès que j'abordais la question d'Israël les mails sont restés sans réponse ou alors j'ai essuyé des refus. En revanche, si j'abordais la question des relations germano-israéliennes sous l'angle du problème du Proche-Orient, des réponses me sont parvenues sans apporter d'éléments nouveaux. Une certaine prudence règne.

Le site du gouvernement américain fournit des éléments précieux en ce qui concerne les échanges entre les représentants du département d'Etat et les dirigeants israéliens pour la problématique du conflit au Proche-Orient.

Outre les sources officielles, les articles de presse (der Spiegel, die Zeit, die FAZ), les centres de recherche, ont fourni des éléments supplémentaires d'informations.

Une source complémentaire et officielle, les volumes de la Knesset parus en langue anglaise et disponibles sur le réseau internet pour les années 1961 à 1981 ont permis d'apporter des éclaircissements sur la conception de la politique de défense israélienne.

Des sources annexes ont retenu mon attention mais il s'agit de sources non officielles qui n'en perdent pas moins leur intérêt : les archives de l'American Jewish Committee disponibles sous forme électronique, permettent de comprendre les attentes des organisations juives américaines quant à la politique allemande, entre autres l'organisation B'nai Brith mentionnée dans certains documents du ministère allemand des Affaires étrangères. Mais il faut être prudent dans la manipulation de telles sources parce qu'elles ne sont pas exemptes d'idéologie ou de propagande.

L'état de la recherche.

La lecture des différents ouvrages sur les relations germano-israéliennes permet de dresser ce constat : les relations germano-israéliennes n'ont pas fait l'objet d'un grand nombre d'études particulières pour la période postérieure à 1965 et si elles en ont été l'objet, les études s'arrêtent avant 1983 ou 1990. La majeure partie des ouvrages généraux sur l'histoire allemande reprennent succinctement les étapes majeures qui ont jalonné l'histoire des relations germano-israéliennes (accord de Luxembourg de 1952, les livraisons secrètes d'armes). Les ouvrages spécialisés sur la politique étrangère de la République fédérale accordent peu de place aux relations germano-israéliennes, seul un ouvrage spécialisé de Hans Peter Hinrichsen a analysé les étapes qui ont mené aux relations diplomatiques dans le cadre d'une étude sur Kurt Birrenbach et son rôle dans les négociations avec Israël.³⁵

³⁵ Hans Peter Hinrichsen, *der Ratgeber: Kurt Birrenbach und die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland*. Berlin (Verlag für Wissenschaft und Forschung) 2002.

La période 1949-1965 a suscité l'intérêt des auteurs qui ont abordé la question des réparations, les difficultés qui les ont accompagnées et la question de l'établissement des relations diplomatiques.³⁶

Les ouvrages spécialisés sur les relations germano-israéliennes consistent majoritairement en bilans ou en vastes panoramas des étapes qui ont marqué leur histoire à l'occasion des 20^e, 30^e, 40^e anniversaires de l'établissement des relations diplomatiques ou à l'occasion du 60^e anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.³⁷

Ralph Giordano, journaliste et écrivain, a connu la persécution nazie. Il recueille différents points de vue qui composent son ouvrage³⁸. Le bilan est positif dès qu'il s'agit des échanges culturels et scientifiques mais plus sensible sur le plan politique. Inge Deutschkron apporte sa contribution à cet ouvrage. Née en Allemagne, elle a fui le régime hitlérien pour se réfugier à Londres et elle revient en Allemagne après la guerre. Depuis 1987 elle travaille à la direction du journal israélien Maariv à Tel Aviv. Elle-même a écrit sur ce sujet mais sous l'angle du rapport germano-juif qu'elle qualifie

³⁶ Yeshayahu Jelinek, Dan Diner (hrsg), *Zwischen Moral und Realpolitik: die deutsch-israelischen Beziehungen 1945-1965*. Göttingen (Wallstein Verlag) 2001. Deligdish Yekutieli, *die Einstellung der Bundesrepublik zum Staate Israel*. Bonn Bad Godesberg (Neue Gesellschaft Verlag) 1974. George Lavy, *Germany and Israel moral debt and national interest*. London (Routledge Editions) 1996.

³⁷ Andrea Kaiser Tobias Kriener: *Normal ist das Besondere. Streiflichter aus 30 Jahren deutsch-israelischen Beziehungen*. Schwalbach (Wochenschau Verlag) 1996. Internationale Politik 6, Juni 2006 : *ein gemeinsames Papier zum 40. Jahrestag der Aufnahme diplomatischer Beziehungen*. Botschaft Israel: *45 Jahre deutsch-israelische Beziehungen*. Markus Weingardt: *Mythen einer Gratwanderung, wie Pragmatismus und Realpolitik das deutsch-israelische Verhältnis prägen*. (IP 5, mai 2008 p.44-51). www.bpb.de; Martin Klokke, *40 Jahre deutsch-israelischer Beziehungen*. Niels Hansen, Asher Ben Natan *Israel und Deutschland dorniger Weg zur Partnerschaft*. Köln (Böhlau Verlag) 2005. Michael Wolffsohn, *Ewige Schuld ? 40 Jahre deutsch-jüdisch-israelische Beziehungen*. München (Piper Verlag) 1989. Franz Münterling, Anke Fuchs, *Israel-Tage anlässlich des 40. Jahrestages der Aufnahme deutsch-israelischer diplomatischer Beziehungen*. (Friedrich Ebert Stiftung) 2005.

³⁸ Ralph Giordano, *Deutschland und Israel Solidarität in der Bewährung. Bilanz und Perspektiven der deutsch-israelischen Beziehungen*. Gerlingen (Bleicher Verlag) 1992.

de difficile.³⁹Ces auteurs sont engagés dans le dialogue germano-israélien et soulignent la légitimité du combat d'Israël pour son existence.

Rolf Vogel, journaliste proche de la CDU a recueilli les documents officiels relatifs aux principaux événements qui ont illustré les relations germano-israéliennes.⁴⁰

Markus Weingardt, collaborateur de la Fondation Ethique du Monde à Tübingen, montre la continuité de la politique extérieure allemande tout au long des 40 années qui ont suivi les relations diplomatiques.

Plusieurs écrits, sous formes de réflexions ou de journées d'études, concernent le caractère unique des relations.⁴¹

Il existe très peu d'ouvrages sur les relations Est-allemandes et israéliennes. Lothar Mertens⁴², met en avant les difficultés de l'Allemagne de l'Est à reconnaître clairement sa responsabilité pour le passé allemand, en particulier pour les crimes nazis. Il lui faudra attendre le 12 avril 1990 pour déclarer publiquement sa responsabilité après des années de politique de soutien aux pays arabes et de non réparation à l'Etat d'Israël en vertu de l'antisionisme qu'elle prônait. Le point intéressant de cet ouvrage montre la contradiction de l'Etat est-allemand qui souhaite en raison des difficultés économiques des années 80 une normalisation des relations avec l'Etat israélien alors qu'il lui a toujours refusé d'accorder des réparations arguant du fait que créé en 1948, il ne pouvait prétendre à réparations.

³⁹ Inge Deutschkron *Israel und die Deutschen, das schwierige Verhältnis* Köln (Verlag Wissenschaft und Politik Berend von Nottbeck) 1993.

⁴⁰ Rolf Vogel *Deutschlands Weg nach Israel*. Stuttgart (Seewald Verlag) 1967.

⁴¹ Lily Gardner Feldman, *The special relationship between Germany and Israel*. Shimon Stein *Israel Deutschland und der Nahe Osten zwischen Einzigartigkeit und Normalität*. John Hopkins University: *60 years after the foundation of the jewish state are German Israeli relation still special?* (Michael Brenner, Lily Gardner- Feldman) Yakov Hadas Handelsman, *die deutsch- israelischen Beziehungen sind einzigartig*.

⁴² - Lothar Mertens (hrsg), *Deutschland und Israel : ausgewählte Aspekte eines schwierigen Verhältnisses*. Berlin (Duncker&Humblot) 2006.

Angelika Timm traite des réparations et de la non- relation avec Israël.⁴³ Un autre ouvrage de Martin Klokke analyse les relations entre la gauche allemande et Israël.⁴⁴

Enfin, une étude très bien documentée sur le triangle Allemagne-Israël-Palestine analyse l'influence du conflit proche-oriental sur les relations germano-israéliennes.⁴⁵

D'autres ouvrages se rapportent à la politique au Proche-Orient de la République fédérale et abordent les relations bilatérales dans ce cadre.⁴⁶

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la création d'Israël est paru un recueil de témoignages sur les questions sécuritaires entre les deux Etats.⁴⁷ Il s'agit d'un ouvrage scientifique qui aborde l'évolution de la coopération bilatérale dans le domaine sécuritaire (collaboration technologique, industrielle). Un ouvrage type journalistique, étudie la coopération militaire, dissimulée au public et en dehors des circuits législatifs.⁴⁸

Un exposé de Marcus Mohr est paru dans le cadre de la manifestation sur ce même thème « *60 ans de pragmatisme* » de la Deutsche Israelische Gesellschaft à Berlin⁴⁹,

⁴³ Angelika Timm, Hammer, Zirkel und Davidstern das gestörte Verhältnis der DDR zu Zionismus und Staat Israel. Bonn, (Bouvier Verlag) 1997. Angelika Timm, Jewish Claims against Germany Moral obligation and pragmatic policy. Budapest, (Central Europe University Press) 1991.

⁴⁴ Martin Klokke, Israel und die deutsche Linke. Zur Geschichte eines schwierigen Verhältnisses. Hanau, (Haag+Herchen Verlag) 1994.

⁴⁵ Kinan Jaeger, Quadratur des Dreiecks, die deutsch-israelischen Beziehungen und die Palästinenser. Bonn, (Wochenschau Verlag) 1997.

⁴⁶ Daniel Gerlach, Die doppelte Front. Die Bundesrepublik Deutschland und der Nahostkonflikt 1967 -1973. Münster (LIT Verlag) 2006 - Sabine Hepperle, Die SPD und Israel: von der großen Koalition 1966 bis zur Wende 1982. Frankfurt, (Peter Lang Verlag) 2000. Uwe Müllenmeister, Die Nahostpolitik der sozial-liberalen Koalition 1969-1982 Frankfurt, (Peter Lang) 1988.

⁴⁷ Milena Uhlmann, Die deutsch-israelischen Sicherheitsbeziehungen: Vergangenheit, Gegenwart, Zukunft. Berlin, (Berliner Wissenschaftsverlag) 2008.

⁴⁸ Werner Sonne, Staatsräson? Wie Deutschland für Israels haftet. Berlin, (Propyläen Verlag) 2013.

⁴⁹ Marcus Mohr, Vortrag über « 60 Jahren Pragmatismus? » Sicherheitspolitik in den deutsch-israelischen Beziehungen » (Konrad Adenauer Stiftung) 2008.

un article de recherche traite également des exportations d'armement à destination de l'Etat israélien.⁵⁰

Deux autres livres sont parus récemment, celui de Jenny Hestermann paru en 2016, analyse le processus de rapprochement entre les deux Etats et tente de montrer que la rhétorique morale et de réconciliation correspondait plus à un mobile pragmatique⁵¹ et celui de Olaf Glöckner qui recueille l'analyse de 16 auteurs allemands et israéliens sur le processus de réconciliation et la mise en place des relations bilatérales à tous les niveaux.⁵²

Les thèses sont peu nombreuses. En France, le thème des relations entre les deux Etats a éveillé peu d'intérêt. Dominique Trimbur, chercheur au Centre français de recherches à Jérusalem, a étudié la période de rapprochement entre les deux Etats pour la période 1949-1956. Sur la base de documents inédits, il montre ce qui a permis d'aboutir à une réconciliation et ce qui a constitué un obstacle au rapprochement. Joëlle Hecker a étudié les relations germano-israéliennes sous l'aspect juridique des réparations.⁵³

Aux Etats-Unis peu de thèses, elles mettent l'accent sur la perception israélienne des relations et leur caractère spécial.⁵⁴ En Allemagne il existe deux thèses l'une abordant la question des relations diplomatiques entre la RFA et Israël dans le cadre d'une

⁵⁰ Otfried Nassauer/Christopher Steinmetz, Rüstungskooptation zwischen Deutschland und Israel, 2003.

⁵¹ - Jenny Hestermann, Reise Diplomatie und die deutsch-israelischen Beziehungen von 1957 bis 1984. Frankfurt, (Campus Verlag) 2016.

⁵² - Olaf Glöckner, Julius H. Schoeps, Deutschland, Israel und Nahostkonflikt eine Bestandsaufnahme. Hildesheim, (Georg Olms Verlag).2016.

⁵³ Dominique Trimbur, La question des relations germano-israéliennes (1949-1956) réflexions, débats et controverses au sujet d'une officialisation difficile. Metz 1996. Joëlle Hecker, Les temps et les modes de reconnaissance politique : la RFA, Israël et la Claims conference (1950-1990). Paris IEP 2014.

⁵⁴ Hélène Barthos, Israeli german relations in the years 2000-2006: a special relationship revisited. University of Oxford. Faculty of Oriental studies 2007.

recherche sur les relations entre l’Egypte et la RFA,⁵⁵ l’autre étudient les étapes de la relation envers Israël des deux Etats de 1949 à 1963.⁵⁶

Pour les périodes récentes quelques articles sur la politique au Proche-Orient de l’Allemagne se trouvent sur les sites de centres de recherche allemand et français.⁵⁷

Des ouvrages plus polémiques, néanmoins très intéressants, abordent la problématique de la critique d’Israël en Allemagne et de la responsabilité particulière de l’Allemagne pour la sécurité d’Israël⁵⁸, abordant l’instrumentalisation de l’Holocauste dans les discours politiques allemand et israélien.⁵⁹

La problématique centrale : la politique allemande au Proche-Orient entre soutien à Israël et exigences de la situation internationale.

Trois grandes phases des relations germano-israéliennes sont à considérer et témoignent de la continuité de la politique extérieure allemande à l’égard d’Israël.

La première phase 1965-1981 (chapitres 1 à 5) correspond à une phase de rapprochement puis d’institutionnalisation et de mise en place d’une certaine normalité interétatique qui se traduit par une série d’accords économiques renouvelés annuellement, des aides au développement, un soutien aux demandes israéliennes d’association auprès de l’Union européenne.

⁵⁵ Dalia Abu Samra, Deutsche Außenpolitik gegenüber Ägypten

⁵⁶ Cornelia Klein « die Beziehungen beider deutschen Staaten zu Israel » 1949-1963.

⁵⁷ **Hessische Stiftung Friedens und Konfliktforschung** Gert Krell, Deutsche Nahost-Politik im Schatten der Vergangenheit. 2011- **Stiftung Wissenschaft und Politik** – Muriel Asseburg /Jan Busse, Deutschlands Politik gegenüber Israel. **CERFA 51** – Isabel Schäfer, la politique proche-orientale de la grande coalition, 2008. Gisela Dachs, Soixante de relations germano-israéliennes.2009

⁵⁸ Helmut Schmidt/ Fritz Stern, Unser Jahrhundert Ein Gespräch.München (Beck Verlag) 2010. Alfred Grosser, Von Auschwitz nach Jerusalem über Deutschland und Israel. Hamburg (Rowohlt Verlag) 2009. Moshe Zuckermann, « Antisemit » ein Vorwurf als Herrschaftsinstrument. Wien (Promedia Verlag) 2010.

⁵⁹ Moshe Zuckermann, Zweierlei Holocaust: der Holocaust in den politischen Kulturen Israels und Deutschlands. Göttingen (Wallstein Verlag) 1999.

La constitution de groupes parlementaires germano-israéliens au Bundestag en 1969 a contribué fortement au développement des relations sur la base de contacts réguliers entre le SPD et le MAPAI qui existent dès la fin des années 50 tandis que la CDU et le LIKUD ainsi que la FDP et le Parti Libéral Indépendant noueront des liens bien plus tard à partir de 1977.

Les conflits au Proche-Orient, la guerre des Six Jours (5-10 juin 1967), la guerre du Yom Kippour (6-24 octobre 1973) créent des tensions entre des objectifs contradictoires, c'est-à-dire la défense d'Israël envers et contre tout et de bonnes relations envers les Etats arabes, mettant l'Allemagne en porte à faux, donc dans une position de non-neutralité contrairement à ce qu'elle affiche officiellement.

La reconnaissance de sa responsabilité historique entraîne une attitude bienveillante envers l'Etat israélien et une réserve à l'égard des Etats arabes. Agir pour la défense, la sécurité et le droit à l'existence d'Israël est un engagement constant et fondamental de la République fédérale ce qui la place dans une position délicate d'équilibre entre les attentes contraires de l'Etat israélien et des Etats arabes qui voient en elles un interlocuteur privilégié à cause des relations particulières qu'elle entretient avec Israël, étant capable de mieux appréhender les problèmes.

L'instauration d'une politique européenne commune dans les années 70 présuppose un compromis entre des points de vue différents et place la République fédérale dans une position d'inconfort vis-à-vis de ses partenaires européens. L'adoption d'une attitude unitaire face au conflit du Proche-Orient en 1973 à la suite de l'embargo pétrolier décrété par les Etats arabes à l'encontre des pays européens dont la ligne est jugée pro-israélienne (RFA, Pays Bas, Danemark) comme moyen de pression pour infléchir leur attitude sur la question palestinienne a éveillé en Israël l'impression que l'Allemagne pourrait se dédouaner de ses responsabilités et s'octroyer de nouvelles marges de manœuvre qui lui permettraient de se démarquer de l'arrière-plan historique.

Afin de favoriser la consolidation des liens entre le monde arabe, premier fournisseur d'énergie fossile, et les Etats européens s'instaure le dialogue euro-arabe sur initiative

française. Pour les Etats arabes ce dialogue doit faire avancer politiquement le dossier du Moyen-Orient et la question palestinienne.

Lorsqu'elle se prononce sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, la République fédérale le fait sous l'angle humanitaire et de la question allemande : « *le droit à l'autodétermination auxquels nous prétendons nous-mêmes doit être valable pour tous* »⁶⁰.

Dès les premières années du mandat d'Helmut Schmidt se manifestent les désaccords entre les positions européenne et israélienne. Alors que la RFA et les autres partenaires européens souhaitent le retrait israélien de tous les territoires occupés, Israël est disposé à se retirer d'une partie du Sinaï. Mais le chapitre le plus difficile des relations bilatérales s'ouvre avec l'arrivée au pouvoir de Menahem Begin élu le 17 mai 1977 à la tête du gouvernement du Likoud. Le premier ministre israélien est un homme rigide à la vision tranchée du monde. Il considère le renforcement des racines historiques et religieuses de l'Etat hébreu et sa tradition sioniste comme un devoir national. Plus que ses prédécesseurs il est convaincu de la faute collective des Allemands.

L'antagonisme entre le chancelier allemand et le premier ministre israélien à propos du voyage d'Helmut Schmidt en avril 1981 en Arabie Saoudite pour d'éventuelles livraisons d'armement provoque un débat au sein de la classe politique allemande et révèle une certaine instrumentalisation du passé par le premier ministre israélien.

Un autre événement joue un rôle de catalyseur à l'origine d'une vague de protestation en Allemagne contre la politique israélienne d'invasion du Liban après le massacre de réfugiés palestiniens dans les camps de Sabra et Shatila en 1982. La presse met sur le même plan les militaires israéliens qui avaient laissé faire les massacres par les soldats Phalangistes libanais et les gardes de camp de concentration.⁶¹ Cette comparaison suscitera un flot d'indignations côté israélien et au cœur des organisations juives.

⁶⁰ -in Regierungserklärung des Bundeskanzlers Helmut Schmidt vor dem deutschen Bundestag am 17. Mai 1974.

⁶¹ - in der Spiegel 39/1982 du 27 septembre 1982, "wir sind alle Mörder" pages 139-142.

La seconde phase 1982-1998 (chapitres 6 et 7) annonce un renouveau des relations germano-israéliennes au niveau générationnel et au niveau international avec l'effondrement du bloc communiste. Lors de l'unification allemande, il est indispensable pour le gouvernement de H. Kohl de redonner confiance en l'Allemagne unifiée et en sa capacité à agir en Etat démocratique sans velléité d'expansion. La politique de la CDU envers Israël se traduit par une intensification des échanges et des visites dans les deux pays : en avril 1986 le ministre de la Défense allemand Manfred Wörner se rend en Israël, il s'agit de la première visite de ce genre. Un an plus tard, a lieu la première visite d'un président israélien en Allemagne : Chaïm Herzog se rend à Bonn et à Berlin.

La guerre d'Irak en 1991 met à l'épreuve les relations bilatérales. Pour compenser sa non-intervention dans le conflit, le gouvernement allemand pratique une « diplomatie du chéquier » et le débat sur les interventions militaires hors zone de l'OTAN ainsi que sur la production d'armement par l'Allemagne est relancé dans le cadre du gaz chimique utilisé par Saddam Hussein. De plus, les conditions de sécurité internationale se sont profondément modifiées. L'Allemagne qui s'est dicté une ligne de conduite en matière de politique extérieure se voit toujours plus souvent confrontée à des contradictions au vu de la logique internationale. Elle doit donc adapter ses stratégies aux nouvelles configurations.

La troisième phase 1998-2006 (chapitres 8 et 9) se caractérise par une politique qui s'inscrit dans la continuité : multilatéralisme, maintien des relations privilégiées avec Israël. Le chancelier Schröder et son ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer ne se démarquent pas de la politique de leurs prédécesseurs. L'Allemagne continue de plaider pour les intérêts israéliens auprès des instances européennes mais est le plus gros pourvoyeur de fonds à destination des territoires autonomes palestiniens. Elle joue le rôle de modérateur des prises de positions européennes à l'égard d'Israël, surtout lorsque celles-ci sont défavorables aux intérêts israéliens mais elle n'est jamais l'initiatrice d'actions au sein européen en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien. A ce titre G. Schröder précise que « *dans le processus de paix au Proche-Orient,*

l'Allemagne ne peut pas jouer le rôle de patron »⁶² et que « ce rôle revient aux USA et aux organisations internationales ».⁶³

Entre 1998 et 2002, J. Fischer a rendu de nombreuses visites en Israël et dans les territoires palestiniens occupés mais il a toujours bien pris soin de considérer les USA comme un acteur décisif dans la diplomatie au Proche-Orient. Toutefois, le désengagement de l'administration américaine sous la présidence Bush dans la crise issue de l'Intifada d'Al Aqsa et du processus de paix en général a laissé un nouvel espace d'action au ministre des Affaires étrangères allemand qui a pu se permettre de prendre des initiatives au niveau européen et promouvoir un plus grand engagement européen dans le processus de paix. L'engagement de Fischer pour la sécurité d'Israël sur la base de la responsabilité historique et morale et son combat contre l'antisémitisme font de lui un partenaire de confiance auprès des Israéliens.

La politique extérieure du premier gouvernement Merkel n'a montré aucun signe de changement vis-à-vis de la politique traditionnelle à l'égard d'Israël mais la chancelière a affiché une tendance à être moins critique que son prédécesseur à l'égard de la politique israélienne et si elle émet des critiques en raison de l'intransigeance du premier ministre israélien Netanyahu, elle le fait très prudemment et après que les USA se soient exprimés sur la politique israélienne.

Angela Merkel semble aller plus loin que ses prédécesseurs en affirmant le 18 mars 2008 que la sécurité d'Israël est raison d'Etat pour l'Allemagne.⁶⁴ Que signifie la notion de « raison d'Etat » ? Implique-t-elle un engagement allemand aux côtés d'Israël si tel était le cas ? Quelles sont les limites du soutien à Israël ? Cela implique-t-il une absence de critique à l'égard d'Israël alors qu'en raison de son passé, l'Allemagne a pour responsabilité de faire respecter les droits de l'homme, y compris par Israël ?

⁶² - in Internationale Politik, Volume 53 (n°12,1998) p 89

⁶³ idem

⁶⁴ In www.bundesregierung.de : Verantwortung, Vertrauen, Solidarität, Rede der Bundeskanzlerin Angela Merkel am 18. März 2008 vor der Knesset.

CHAPITRE 1 : REPUBLIQUE FEDERALE ET ISRAËL – DE L'ETABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES A LEUR INSTITUTIONNALISATION : 1965-1973

Si le traité du Luxembourg du 19 septembre 1952 a laissé augurer une évolution en faveur de la normalisation des relations bilatérales, il est très vite apparu que les relations germano-israéliennes se sont apparentées à un jeu de cache-cache. Tour à tour, chaque Etat a décliné l'offre d'établir des relations diplomatiques car il semblait trop prématuré aux dirigeants israéliens quelques années après l'évènement tragique de l'Holocauste d'établir de telles relations avec la République fédérale d'Allemagne étant donné la vive hostilité de l'opinion publique israélienne. Lorsque Ben Gourion a souhaité l'établissement de relations diplomatiques en 1957, la République fédérale a reculé à son tour, craignant de mettre en jeu ses relations avec les Etats arabes.

Il faut attendre le 12 mai 1965 pour que s'officialisent les relations entre la République fédérale et Israël, évènement qui est précédé par deux crises majeures : la première éclate en 1962 à propos de l'activité de spécialistes allemands de l'armement en Egypte, qui participaient à la construction de missiles et la deuxième beaucoup plus grave en 1964, lorsque des journaux allemands portent à la connaissance du public l'existence de livraisons secrètes d'armes à destination d'Israël.

La découverte des livraisons d'armement à l'Etat israélien révèle certains dysfonctionnements entre les différentes instances de l'Etat allemand, le ministre des Affaires étrangères a été tenu à l'écart des tractations et du volume des transferts d'armes. Elle compromet aussi l'image allemande sur la scène internationale et provoque une grave crise entre l'Egypte et la République fédérale.

Nous examinerons tour à tour les deux crises, nous attardant sur la question de l'armement parce qu'elle est l'enjeu central des discussions entre les représentants allemands, israéliens et les alliés.

I - L'ETABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES –

1. Les tensions en liaison avec la construction des fusées égyptiennes.

Au cours de l'été 1962, l'attention de l'opinion publique se focalise sur l'Egypte où est célébré le 10ème anniversaire de l'indépendance du pays. A cette occasion devant la presse réunie, des missiles à la conception desquels des spécialistes allemands de l'aéronautique ont participé, font l'objet d'essais. Après la crise de Suez en 1956 qui avait entraîné des tensions avec le camp occidental l'Egypte s'était fixé comme priorité la fabrication de ses propres armes, le président Gamal Abdel Nasser souhaitant créer un contrepoids à la puissance militaire israélienne croissante et limiter son indépendance vis-à-vis des grandes puissances.

L'Etat égyptien avait alors attiré des scientifiques qui n'avaient plus la possibilité après la Seconde Guerre mondiale de faire valoir leurs compétences en raison de leurs activités sous le Troisième Reich.⁶⁵ Ce groupe d'experts est employé sous contrat privé et participe au développement et à la construction de missiles. Parmi les experts ouest-allemands renommés pour leurs compétences se trouvent Wolfgang Pilz, Eugen Sänger et Paul Goercke, qui avaient participé pendant la Seconde Guerre mondiale à la construction de fusées V2.

L'activité des experts rendue publique, suscite l'ire du gouvernement israélien qui considère avec inquiétude la menace de la puissance militaire égyptienne. Le Mossad répand le bruit d'une menace d'extermination de la population juive. La presse israélienne prenant le relais, alarme l'opinion publique israélienne, réveillant le souvenir de la solution finale au sein de la population du pays.

Golda Meir alors ministre des Affaires étrangères, s'exprime devant la Knesset, ⁶⁶exigeant du gouvernement ouest-allemand qu'il prenne des dispositions législatives pour interdire le travail des experts ouest-allemands en Egypte. Israël fait alors pression sur la République fédérale pour qu'elle contraigne les scientifiques à cesser leur activité.

⁶⁵ - in der Spiegel 19/1963 du 8 mai 1963, « Naher Osten »

⁶⁶ - in Knesset debates Volume 4, 5th Knesset. Activity of German scientists in Egypt -Sitting 234 – 20 mars 1963

Devant les protestations réitérées de Golda Meir, le gouvernement de Bonn déclare qu'aux termes de la constitution il ne peut empêcher des citoyens allemands de travailler où ils le souhaitent. Comme il ressort des archives politiques du service des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur Hermann Höcherl n'a eu aucunement l'intention de rappeler officiellement les scientifiques.⁶⁷ En outre, il souligne que la République fédérale ne s'immisce pas dans un conflit concernant d'autres Etats. Le gouvernement allemand justifie son attitude par le fait que l'URSS enverrait des scientifiques à la place des spécialistes ouest-allemands, contribuant à diminuer l'influence occidentale en Egypte.⁶⁸

Craignant un front arabe uni, ce qui le contraindrait à faire un choix, le gouvernement ouest-allemand mène des réflexions sur l'opportunité de mesures législatives exigées par l'Etat hébreu. Sur le plan juridique il fallait soit élaborer un texte sur le droit d'autorisation pour les citoyens allemands à collaborer à des projets d'armement, soit étendre la liste des pays soumis à conditions restrictives quant au transfert de connaissances techniques. Si la deuxième solution était choisie, l'Egypte se verrait alors discriminée. Or la République fédérale souhaitait éviter de se positionner clairement en faveur de l'un ou l'autre pays. Aucune loi ne sera effectivement promulguée au vu des difficultés qui pourraient en découler sur le plan extérieur et lorsque le gouvernement fédéral décidera de sanctions, il le fera alors que les spécialistes allemands ont déjà quitté le sol égyptien et sont rentrés en Europe pour participer aux travaux de recherche spatiale européenne et au moment de la rupture des liens diplomatiques avec l'Egypte.

Dans le contexte instable de confrontation entre les deux grands blocs en compétition pour accroître leur zone d'influence, la découverte de livraisons secrètes d'armement à l'Etat israélien ne pouvait que déclencher une sur-réaction des pays arabes dont les

⁶⁷ -in AAPD 1964 – Referat 308 du 2 juin 1964 : « *le gouvernement allemand n'a pas l'intention de revoir sa position malgré la pression israélienne. La Loi fondamentale ne permet pas de contraindre les scientifiques allemands à cesser leur activité en République Arabe Unie* »

⁶⁸ -in AAPD 1964 IB4-84-00/92 Aufzeichnung des Ministerialdirigenten Böcker : « *le retrait de ces spécialistes en République Arabe Unie conduirait à accroître l'influence de l'URSS en République Arabe Unie* ».

services de renseignements étaient pourtant au fait des transactions entre la République fédérale et Israël.

2. La question des livraisons secrètes d'armes à Israël : origine, faits et conséquences.

Sur la base de l'idéologie en vigueur qui considérait que la présence de la République fédérale dans l'espace arabe était indispensable à la protection du camp occidental face au danger communiste, le gouvernement ouest-allemand a suivi les principes de la politique américaine au Proche-Orient et s'est rallié à la stratégie des puissances occidentales qui avait intérêt au statu-quo dans la région.

A la suite de la crise de Suez le déclin de la présence franco-britannique est effectif et les Etats-Unis saisissent ce vide pour accentuer leur influence au Proche-Orient. L'Egypte à la recherche de nouvelles alliances à la suite du Pacte de Bagdad⁶⁹ amorce un virage vers le camp socialiste à l'occasion de la Conférence de Bandung en avril 1955. Parallèlement, le pouvoir soviétique considère que la pénétration américaine dans la région menace directement la sécurité de l'URSS ce qui rend légitime une contre-présence soviétique. L'accord du 27 septembre 1955⁷⁰ entre l'Egypte et la Tchécoslovaquie sur les livraisons d'armes contre un pourcentage de la production égyptienne de coton a en partie pour conséquence la percée soviétique au cœur du monde arabe en Egypte, offrant ainsi la possibilité aux pays du Tiers monde de choisir son allié. Dès 1955, la Syrie engage le dialogue avec l'URSS qui commence à s'imposer comme rivale des Etats-Unis.

Le 5 janvier 1957 devant le Congrès américain, le président Dwight Eisenhower met en garde contre la présence soviétique au Proche-Orient. Sa maîtrise sur le canal de Suez et le pétrole lui permettrait alors un jour d'étrangler l'économie occidentale. Les

⁶⁹ - Le pacte de Bagdad est un pacte de défense commune signé le 24 février 1955 par la Turquie, l'Irak, le Pakistan, l'Iran sous l'égide de la Grande-Bretagne et à l'initiative des Etats-Unis. Il va à l'encontre des visées panarabistes de Nasser.

⁷⁰ -in www.cvce.eu Chronologie des évènements de Suez (1951-1957)

Etats-Unis doivent prendre la relève des puissances européennes, octroyer une aide économique par le biais d'investissements destinés aux pays arabes pour contribuer à leur développement économique et apporter une aide militaire en offrant l'assistance des Etats-Unis à tout pays du Proche-Orient agressé par un pays contrôlé par le communisme international .⁷¹

Pour éviter un affaiblissement du rapport américano-arabe les Etats-Unis s'étaient bien gardés d'apporter sur le plan militaire un soutien franc à Israël dont la politique extérieure était déterminée par le souci de sécurité du pays et par le besoin d'alliance avec tous les Etats avec lesquels il entretenait des liens.

Les Américains avaient très vite reconnu que les Saoudiens pouvaient être un allié important,⁷² le but étant de s'assurer pour les Etats-Unis comme pour leurs alliés, les avantages stratégiques qui résultaient de la situation géographique de l'Arabie saoudite, de ses réserves de pétrole et d'aversion des Saoudiens pour le communisme. Il fallait ainsi soutenir militairement et politiquement l'Arabie saoudite qui avait besoin d'un soutien économique, d'armes de guerre modernes et de l'assurance de leur sécurité politique dans leurs confrontations avec leurs rivaux régionaux. Pour le gouvernement américain l'Arabie saoudite représentait un espoir d'instaurer un contrepoids à Gamal Abdel Nasser en soutenant la royauté saoudienne. Les événements de l'affaire du canal de Suez et l'alliance franco-anglo-israélienne en 1956 a provoqué la désapprobation du président américain D. Eisenhower.⁷³

Pour Israël privé d'une aide directe américaine la France représentait une chance d'obtenir des armes que l'Etat français a fournies en grand nombre, mais l'Etat le mieux à même de fournir une aide militaire nécessaire à l'Etat israélien sans que son budget de la défense ne pouvait être que la République fédérale qui « *se sentait*

⁷¹ - in www.history.state.gov/historical/documents/frus1955-57v17d4: Editorial note

⁷² -in www.history.state.gov/historical documents/frus 1955-1957v16/d172 : Telegramm from the department of State to the Embassy of Saudi Arabia. 3 septembre.1955

⁷³ -in www.history.state.gov/historical.documents/frus1955-57v16/d455 : Memorandum at the 302d meeting of the national Security Council. 1 novembre 1956

*obligée de dédommager Israël aussi longtemps que n'existait aucune relation diplomatique entre les deux Etats ».*⁷⁴

Dans ses mémoires le ministre israélien de la défense , Shimon Peres, reconnaît que « *les Etats-Unis aidaient Israël avec des fonds mais pas d'armes, la France aidait avec des armes mais pas d'argent et que l'Allemagne ferait un pas supplémentaire en jetant un pont sur le passé si elle aidait Israël en lui procurant des armes sans exiger en retour de l'argent ou quelque chose d'autre en échange, pour les besoins israéliens, face à l'escalade de l'inimitié à laquelle Israël était confronté* ». ⁷⁵ La coopération dans le domaine militaire débute alors en décembre 1957 pendant une rencontre informelle entre le ministre allemand de la défense allemand Franz Josef Strauß et son homologue israélien Shimon Peres. Des accords secrets de livraisons d'armes depuis la République fédérale sont passés en raison de l'absence de relations diplomatiques et parce que le traité de réparations du Luxembourg excluait la fourniture d'armes et de matériels de guerre.

Selon la thèse officielle de l'époque le renforcement d'Israël créait un contrepoids à l'influence soviétique dans la région et contribuait à la paix ce qui est l'un des éléments de la conviction politique d'Adenauer : « le maintien de la paix comme le devoir le plus élevé de la politique ». ⁷⁶

Très vite, le premier ministre israélien doit affronter les critiques des partis politiques de son pays, ce qui va lui valoir la démission de son gouvernement en 1958 en raison d'un conflit avec le parti Achdut Ha'vodah reformé par quatre députés de la Knesset qui avaient quitté le Mapam, parti travailliste israélien. ⁷⁷ D. Ben Gourion explique sa

⁷⁴ - in AAPD 1961 Dokument 206 am 18. Juli 1961

⁷⁵ - in Shimon Peres, David's sling. Londres (Weidenfeld and Nicholson) 1970

⁷⁶ - in Felix E. Shinnar, Bericht eines Beauftragten die deutsch israelischen Beziehungen 1951-1966. Mit einem Vorwort von David Ben Gourion und Konrad Adenauer. (Rainer Wunderlich Verlag, Hermann Leins). Tübingen. 1967. p.143

⁷⁷ - in Archiv der Gegenwart, Deutschland 1949 bis 1999. Bd 3. 1957-1962 p.2087

position, soulignant la nécessité de renforcer et de moderniser l'équipement de l'armée israélienne.

La coopération en matière d'armement débute par la livraison de matériel de fabrication israélienne à l'armée fédérale allemande : munitions lance-grenade, uniformes et la mitraillette UZI. Le magazine du Spiegel dénonce les transactions qui ont eu lieu entre les deux gouvernements ⁷⁸, ce qui provoque de vifs remous en Israël et provoquera une deuxième démission du gouvernement du MAPAI.

Pour ne pas alerter l'opinion publique et pour des motifs de politique intérieure, le caractère secret des accords doit être préservé. Très rapidement une coopération étroite entre les deux Etats s'intensifie. Le 11 juillet 1962, le gouvernement israélien présente une liste : 6 vedettes type jaguar, 3 sous-marins, 24 hélicoptères américains, 12 avions de transport français type Nordatlas, 15 blindés modèle allemand de fabrication allemande.⁷⁹

La demande israélienne est motivée par l'enjeu du contrôle des eaux du Jourdain qui doivent permettre l'irrigation du désert du Néguev afin d'assurer le développement de l'Etat israélien. Des accrochages réguliers ont lieu entre les militaires syriens et la population. Lors d'une session à la Knesset, le 10 avril 1962, le premier ministre israélien annonce un besoin supplémentaire de protection : « *Israël ne tolérera aucune attaque quelle qu'elle soit contre les pêcheurs du lac de Tibériade qui fait partie intégrante du territoire souverain d'Israël. Israël ne tolérera aucune attaque contre les colons et les citoyens de son territoire et se défendra lui-même.* »⁸⁰

En août 1962, le chancelier Adenauer donne son accord pour une enveloppe supplémentaire de 240 millions de DM dans le cadre d'une opération secrète nommée « Frank/Kol » à laquelle le ministre des Affaires étrangères Gerhard Schröder et le

⁷⁸ - in der Spiegel 26/1959 « Granaten aus Haifa » 26 juin 1959

⁷⁹ - AAPD 1965 Bd I Dok. 2 Aufzeichnung von Carstens am 4. Januar 1965

⁸⁰ - Knesset Debates, Volume 4. Sitting 126 5th Knesset-UN Security Council Resolution (reprisal against Syria) 10 avril 1962 p.1298

secrétaire d'Etat Karl Carstens s'étaient opposé en raison du risque selon lequel la livraison d'armement vers Israël faisait peser sur les relations germano-arabes.⁸¹

Le 10 février 1964 les livraisons d'armes à destination d'Israël font l'objet de nouvelles discussions, lorsque l'Etat israélien présente une nouvelle liste avec une augmentation du volume financier à 300 millions de DM, en réaction à la tenue du Sommet du Caire, réunissant les chefs d'Etat arabes le 13 janvier 1964 qui envisageaient de faire échec au plan israélien d'irrigation du Neguev. Pour résoudre le problème d'accès aux eaux du Jourdain il est prévu de détourner une partie des eaux du fleuve au Nord du lac de Tibériade vers le Liban et la Syrie,⁸² ce qui laisse craindre de nouveaux affrontements entre les antagonistes. Le sommet du Caire institue également un commandement militaire arabe unifié et annonce la reconnaissance de l'entité palestinienne de Yasser Arafat.

Cette fois, l'Etat israélien demande la livraison d'armes offensives, des blindés américains type M 48.⁸³ Seulement, la livraison de ce type d'armement est contraire à la Loi fondamentale. Le gouvernement américain fait pression pour que la République fédérale livre directement les chars en Israël car il a dans l'optique de préserver ses propres intérêts, mais la République fédérale ne souhaite pas suivre cette ligne de conduite privilégiant un financement allemand et une exportation directe depuis les Etats-Unis.

Au retour d'un voyage à Washington au printemps 1964, le chancelier Erhard accepte le principe de faire transiter les chars par un pays tiers, en l'occurrence l'Italie, comme le lui avait suggéré le ministre de la défense américain Mc Namara.⁸⁴ Le plus grand secret doit être observé par toutes les parties impliquées. Les présidents des groupes parlementaires (CDU, SPD, FDP) de la commission de contrôle sont mis dans la

⁸¹ - in Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte : Yeshayahu Jelinek/Rainer A. Blasius, Ben Gurion und Adenauer in Waldorf Astoria. Gesprächsaufzeichnungen vom israelisch-deutschen Gipfeltreffen in New York am 14. März 1960. München (Institut für Zeitgeschichte) 1997.

⁸² - in www.medeas.be Sommets arabes

⁸³ - in AAPD 1964 Bd II Dok 289 Aufzeichnung von Pauls am 21. Oktober 1964

⁸⁴ - in AAPD 1964 Bd I Dok 138 Vermerk des Staatssekretärs Carstens am 4. Mai 1964

confiance, le gouvernement israélien procède de la même façon. Le gouvernement du chancelier se retrouve alors dans une position délicate en parfaite contradiction avec les déclarations officielles exprimées jusqu'alors par le ministère des Affaires étrangères, à savoir que la République fédérale ne livre aucune arme au Moyen-Orient et à Israël. Dans une interview accordée le 15 juin 1963, le député SPD Hans Merten déclare « *que des soldats israéliens sont formés sur le sol allemand mais que la République fédérale ne livre ni armes ni matériels à destination d'Israël* ». ⁸⁵ Néanmoins, les documents du ministère des Affaires étrangères attestent le contraire : dans le plus grand secret les arrangements entre la République fédérale et Israël se sont poursuivis. ⁸⁶ Il avait été décidé au printemps 1964 qu'une partie des chars soit livrée via le port de Rotterdam après qu'aient été masquées les marques de provenance de l'armement, malgré l'opposition de Gerhard Schröder, le ministre des Affaires étrangères.

Tout se passe comme si l'Allemagne ne pouvait faire autrement que de satisfaire les demandes de l'Etat israélien qui connaissent une surenchère depuis l'élection de Levi Eshkol à la tête du gouvernement. Israël est un Etat que l'on ménage en raison de la spécificité des liens qui se traduisent par un sentiment de culpabilité côté allemand, et par un besoin énorme de sécurité côté israélien, utilisé pour affermir sa position et améliorer son ancrage dans la région du Proche-Orient.

Très vite les divergences entre Gerhard Schröder, le ministre des Affaires étrangères d'une part, le chancelier et le ministre de la Défense d'autre part, commencent à poindre. Schröder est opposé à la livraison des chars via l'Italie ⁸⁷.

⁸⁵ - in Archives politiques du ministère des Affaires étrangères, B36 84.00 N° 44 du 15.06.1963. NRZ Sprache mit Bundestagsabgeordneten Hans Merten.

⁸⁶ - in AAPD 1964 BD II Dok 289 Aufzeichnung des Ministerialdirigenten Pauls am 21. Oktober 1964

⁸⁷ - in AAPD 1964 Bd I Dok 151 Bundesminister Schröder an Bundeskanzler Erhard am 5. Juni 1964 « *nous avons parlé la dernière fois de la tentative américaine de nous faire livrer les tanks à Israël, et je vous ai dit que j'y émettais de grandes réserves* »

Le 26 octobre 1964 les journaux allemands Die Welt et Der Frankfurter Rundschau révèlent au public l'existence d'accords secrets entre la République fédérale et Israël dans le domaine de l'armement, mettant en lumière la complexité des relations germano-israéliennes. Quelques jours plus tard⁸⁸, un article du journal Frankfurter Rundschau du 31 octobre 1964 prend à parti la politique extérieure de la République fédérale, dénonçant le manque de clarté et de courage des politiques allemands :

« *La République fédérale, avait dans sa manière de traiter Israël et les Etats arabes l'espoir de pouvoir attirer à elle tous les poissons, avec un réseau de relations à demi-cachées. Etre de bons amis avec les Etats arabes, les ennemis jurés d'Israël, bricoler des contacts plus étroits avec l'Etat juif, comme on peut le constater à première vue et de cette manière, plaire en même temps aux Etats-Unis, voilà la recette.* » Mais la réalité est bien plus complexe.

La divulgation des accords secrets inquiète fortement le gouvernement israélien conscient des remous qu'ils peuvent provoquer au sein de la Knesset et de l'opinion israélienne, celui-ci envisage un démenti de la part du gouvernement ouest-allemand. Les partis d'opposition israéliens comme le parti d'extrême droite de Menahem Begin ou le parti communiste ont toujours exprimé leur refus à l'égard des transactions d'armes entre les deux Etats.⁸⁹ Le gouvernement israélien émet un démenti catégorique pour sa part, y compris sur la collaboration dans le domaine scientifique. Côté allemand, les députés du Bundestag demandent des éclaircissements sur les livraisons d'armement. A cette occasion, le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, Karl Günther von Hase, le 26 octobre 1964, reconnaît l'existence de la coopération entre les deux Etats dans « *le domaine de l'utilisation pacifique du nucléaire* » et « *des travaux de recherche dans les domaines biologique et chimique* ».⁹⁰

⁸⁸ -in Frankfurter Rundschau, Hans Herbert Garbel « Unangenehme Möglichkeiten » 31 octobre 1964

⁸⁹ - in Knesset Debates Volume Sitting 35-Arms sales to Germany – 20 janvier 1960 p 1125 à 1131.

⁹⁰ - Jörg Seelenbach, Die Aufnahme der diplomatischen Beziehungen zu Israel als Problem der deutschen Politik seit 1955 in Marburger Abhandlungen zur Politischen Wissenschaft. Bd 19. (Verlag Anton Hain) Meisenhau am Glein 1970

Bien que D. Ben Gourion ait lancé le programme nucléaire dès 1949, le projet nucléaire israélien débute en effet en 1956-1957 lorsque le premier ministre Ben Gourion crée le Commissariat à l'énergie atomique israélien. Les Etats-Unis refusant d'y contribuer, le premier ministre israélien se tourne vers Paris à qui il propose une entraide mutuelle pour la mise au point de la bombe. A cette même époque, l'Europe cherche à réduire sa dépendance à l'égard des Etats-Unis par le biais de partenariat entre Etats dans le domaine de la recherche et de la production d'armement. La création de l'EURATOM le 25 mars 1957 permet ainsi de centraliser les activités nucléaires de chaque Etat.

La construction du premier réacteur israélien commence dans le plus grand secret à Dimona, dans le désert du Néguev à la suite de la signature de l'accord entre la France et Israël en octobre 1957.⁹¹ L'objectif d'Israël est selon la source officielle, pacifique. L'Etat israélien commence à être intéressé par l'échange de chercheurs européens et allemands. En décembre 1959, une délégation de la fondation Max Planck, dont le prix Nobel de chimie, Otto Hahn, se rend en Israël ; c'est le lancement d'une coopération scientifique officielle.

La révélation des livraisons d'armes à destination d'Israël illustre la complexité des relations germano-israéliennes et nous renseigne sur les zones d'ombre qui ont tendance à devenir une norme dans les relations entre les deux Etats. La politique extérieure ouest-allemande au Proche-Orient se heurte à des limites essentiellement dues à des objectifs hétérogènes sur lesquels elle repose : le maintien de la traditionnelle amitié germano-arabe, l'institution d'une politique envers Israël qui résulte des leçons morales et politiques héritées du passé, la prise en considération des intérêts de ses partenaires européens, américains et arabes. Elle est conditionnée par la mise en œuvre de la ligne directrice en vigueur à partir de 1955 : la doctrine Hallstein⁹². Sur la base de la notion de responsabilité pour les citoyens de la zone d'occupation soviétique, le gouvernement ouest-allemand s'est déclaré comme la seule

⁹¹ - in www.courrierinternational.com Comment la France livra l'arme atomique à Israël. 1 octobre 2003.

⁹² - in www.cvce.eu La guerre froide (1945-1989) du nom de Walter Hallstein, secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères, la doctrine Hallstein établit le fait que la RFA refuse d'entretenir des relations avec des Etats qui reconnaîtraient la RDA, excepté l'URSS

organisation qui représente le peuple allemand jusqu'à la réalisation de l'unification, avec pour but d'isoler de la scène internationale la RDA, avec l'appui des Alliés. Dans sa déclaration du 22 septembre⁹³ 1955 le chancelier Adenauer a clairement souligné que le « *gouvernement ouest-allemand considérait comme un acte inamical* » le fait qu'un Etat tiers établisse des relations diplomatiques avec la RDA ce qui pourrait entraîner de fait une rupture des liens diplomatiques avec ces Etats. Cet instrument politique qui semble être à même de surmonter la division allemande, s'avère être un piège lorsque le président égyptien, au début de l'année 1965, menace de reconnaître la RDA en cas de poursuite des livraisons d'armes par la RFA à Israël. Nasser va s'engouffrer dans cette brèche pour faire pression sur le gouvernement ouest-allemand à l'occasion de l'offre du gouvernement ouest-allemand d'établir des relations diplomatiques avec l'Etat israélien.

Après la révélation des livraisons secrètes d'armes, le président du Bundestag Eugen Gerstenmaier, rencontre le 23 novembre 1964 le président égyptien pour plaider la cause du gouvernement ouest-allemand,⁹⁴ soulignant la particularité des relations germano-israéliennes à cause du passé. L'entretien porte sur cinq points : les livraisons d'armes vers Israël, la position des Etats arabes vis-à-vis de l'Allemagne de l'Est, la normalisation des relations entre Israël et la RFA, et la participation financière au développement de la République Arabe Unie et au plan quinquennal de l'Egypte.⁹⁵ Nasser exige l'arrêt des livraisons d'armes à Israël sinon l'Egypte et les autres Etats arabes cesseront toutes relations avec la République fédérale et reconnaîtront la RDA. Il s'agit alors pour le gouvernement ouest-allemand de tempérer la réaction de Nasser et d'éviter l'escalade.

La révélation des livraisons d'armes a non seulement hypothéqué la crédibilité du gouvernement ouest-allemand mais a affecté gravement les relations avec l'Egypte. En effet, une violente campagne de presse en Egypte prend à parti la RFA, l'émotion

⁹³ -Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 2. Wahlperiode 101.Sitzung am 22. September 1955 p. 5647 A

⁹⁴ - in AAPD 1965 Bd I Dok 9 Aufzeichnung von Meyer-Lindenbergh am 11. Januar 1965

⁹⁵ - in AAPD 1965 Bd I Dok 9 Aufzeichnung von Meyer-Lindenberg am 11. Januar 1965

est intense devant le complot des Etats-Unis et de la RFA qui ont choisi de livrer des armes offensives à l'Etat israélien, participant ainsi au déséquilibre des forces dans la région. L'assistance financière, économique et militaire à l'égard de l'Etat israélien est perçue comme anti-arabe. Jusqu'alors l'image allemande était demeurée positive au sein de l'opinion publique arabe. Une présence discrète dans la région du Moyen-Orient, peu de prétentions territoriales ou économiques avaient contribué à ce fait. A cause de son antagonisme avec la France et la Grande-Bretagne pendant les deux guerres mondiales l'Allemagne s'était vu devenir l'alliée naturelle du monde arabe.

Avec la décolonisation et grâce à un concours financier non négligeable et une offensive diplomatique en Egypte la RDA avait commencé à gagner du terrain. En 1959, lorsque la RDA se mit à établir des relations consulaires avec l'Egypte,⁹⁶ le gouvernement de Bonn avait promptement réagi pour obtenir des assurances que la République Arabe Unie renonce à une reconnaissance de plein droit de la RDA en échange d'aides au développement économique des Etats de la région.

Ainsi l'assistance militaire à l'Etat israélien donne la sensation aux Etats arabes que la République fédérale se range aux côtés d'Israël. Il est donc nécessaire de restaurer la confiance des Etats auxquels elle fournit une aide technique et économique : se rallier ces Etats⁹⁷ permettrait d'infléchir la position égyptienne. Le président égyptien comprend bien le souci du gouvernement allemand au sujet de l'unité allemande lorsqu'il s'entretient avec E. Gerstenmaier, mais il condamne fermement la livraison d'armes à Israël son ennemi.

Le président du Bundestag évoque l'éventualité d'un embargo sur les armes dans tous les pays hors zone de l'OTAN, ce qui aurait pour effet de mettre Israël et les autres Etats de la région sur un même pied d'égalité et pourrait permettre d'envisager la

⁹⁶ -in www.persee.fr Cérès Wissa-Wassef, Les relations entre l'Egypte et les deux Etats allemands depuis la seconde guerre mondiale. 1972 -VOL 37 N°5 p .609-638

⁹⁷ - il s'agit des 11 Etats de la Ligue arabe : République Arabe Unie, Yemen, Soudan, Liban, Irak ; Algérie, Jordanie, Maroc, Syrie, Tunisie, Lybie

normalisation des relations avec l'Etat israélien en établissant des relations diplomatiques avec celui-ci.⁹⁸

Le 24 janvier 1965, il est connu des services du gouvernement ouest-allemand que le président égyptien va recevoir Walter Ulbricht le premier secrétaire du Parti socialiste unifié de la RDA. Sa visite est perçue par le gouvernement ouest-allemand comme un moyen de pression pour faire arrêter les livraisons d'armes à destination d'Israël. Il apparaîtra plus tard qu'il s'agit d'une contrepartie pour un crédit consenti à l'Etat égyptien affaibli par la guerre au Yémen.

La solution immédiatement prônée par le service des Affaires étrangères allemand est l'arrêt des livraisons d'armes puisqu'elles constituent une pomme de discorde avec les Etats arabes. Il s'avère toutefois impossible de satisfaire les demandes des différentes parties, arabe comme israélienne. Les Arabes voient cette livraison comme une menace, les Israéliens comme une question de sécurité nationale. Des réflexions sont menées sur deux points : l'arrêt des livraisons d'armement et la normalisation des relations avec l'Etat d'Israël qui représentent un enjeu considérable pour la politique extérieure ouest-allemande.

Sur le point de l'arrêt des livraisons il convient d'examiner d'abord la position américaine. Dans un premier temps, les Etats-Unis n'envisagent pas d'apporter un soutien diplomatique au gouvernement ouest-allemand qui aimerait une médiation auprès de l'Etat israélien. Ceux-ci ne veulent pas apparaître comme fournisseur direct d'armement à l'Etat d'Israël⁹⁹ et s'efforcent d'obtenir que la République fédérale livre le plus rapidement le reste des tanks à Israël. La République fédérale souhaite préserver ses intérêts nationaux et privilégier la question de l'unité allemande. Le ministère des Affaires étrangères prévoit de stopper les livraisons d'armement dans la mesure où l'accord a été divulgué et qu'il ne devait avoir de valeur que s'il restait « strictement confidentiel » selon les dispositions qui avaient été prises par le département d'Etat américain, le gouvernement israélien et les représentants

⁹⁸ - AAPD 1965 Bd I Dok 10 Gerstenmaier an Schröder am 11. Januar 1965

⁹⁹ - in AAPD 1964 Bd II Dok 388 Aufzeichnung des Ministerialdirigenten Böker am 15. Dezember 1964

allemands. Une compensation financière est également envisagée par le service allemand des Affaires étrangères. L'essentiel est de parvenir à une solution satisfaisante pour le gouvernement israélien et pour le gouvernement ouest-allemand.

Le ministère des Affaires étrangères allemand se prononce donc pour un arrêt strict de la coopération militaire avec Israël pour les années à venir la jugeant trop dangereuse. Il propose toutefois que soient poursuivies les aides économiques, financières attribuées dans le cadre de l'action « *Geschäftsfreund* », pour témoigner de la bonne volonté de la République fédérale ¹⁰⁰ et ainsi éviter d'éveiller l'impression que celle-ci ne se dédouane de sa responsabilité envers l'Etat israélien et la communauté juive.

Le 12 février 1965 le porte-parole du gouvernement ouest-allemand déclare lors d'une conférence de presse que « *le gouvernement fédéral a décidé de ne plus livrer d'armes dans les territoires sous tension. En ce qui concerne les livraisons d'armes décidées par le passé et qui n'ont pas été menées à terme, il a été dit que l'arrêt des livraisons est également souhaité, nous ne sommes pas libres sur le plan international et nous ne pouvons pas décider seuls...* »¹⁰¹

Parallèlement à cette crise, les relations avec l'Etat israélien se sont détériorées en raison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la perspective de l'expiration des dispositions du Traité de réparations au printemps 1965¹⁰² fait craindre au gouvernement israélien que cessent les aides économiques. La mission israélienne devrait voir son activité s'interrompre alors qu'elle avait jusqu'alors servi d'intermédiaire pour défendre les intérêts de l'Etat israélien. Elle avait pu mener des négociations secrètes dans le cadre d'arrangements économiques, financiers, militaires

¹⁰⁰ - A la suite de la rencontre entre le chancelier Adenauer et le premier ministre israélien Ben Gourion, il avait été décidé d'octroyer dans le plus grand secret un crédit à l'Etat israélien de 500 millions de dollars sur dix ans à un taux de 3,6% pour la désalinisation du Néguev. Le montant total des aides s'est monté à 2 milliards de dollars et apparaît sous la rubrique d'aides au développement. Il s'avère aujourd'hui que les crédits ont permis de financer la construction du réacteur de Dimona.

¹⁰¹ - in AAPD 1965 Dok 70 Gespräch zwischen Erhard, Westrock et Shinnar am 11. Februar 1965

¹⁰² - in AAPD 1965 Bd I Dok 32 Kabinettsvorlage des Auswärtigen Amts am 25. Januar 1965

et scientifiques avec les départements allemands concernés. Un document du ministère des Affaires étrangères traduit le manque de visibilité des informations dont il dispose et fait apparaître les sommes versées par la République fédérale dans le cadre du Traité du Luxembourg, soit 3450 millions de DM et dans le cadre d'aides destinées à l'Institut Weizmann pour la conception du réacteur nucléaire de Dimona de 1960 à 1963, en lien avec des recherches scientifiques.¹⁰³

La solution qui permettrait de régler le litige serait alors de conclure un nouvel accord qui prolongerait l'activité de la mission israélienne ou l'échange de missions commerciales tout en évitant d'être représenté en Israël¹⁰⁴.

Ensuite, le contentieux avec le gouvernement israélien au sujet de l'activité des ingénieurs allemands en Egypte perdure. A cela s'ajoute l'irritation du gouvernement Eshkol à propos du manque de réactivité du gouvernement fédéral dans la question de la prescription des crimes nazis. Selon la législation en vigueur, la poursuite pénale des crimes perpétrés par les Nazis n'était possible que sur une période de vingt ans jusqu'à la date butoir du 8 mai 1965. Le gouvernement ouest-allemand avait relégué au second plan le problème de la prescription des crimes nazis et négligé la question.

En 1960, le gouvernement du chancelier Adenauer confronté à la question n'y avait pas accordé l'importance souhaitée et devant la propagande est-allemande mettant en cause de nombreux fonctionnaires occupant de hauts postes et dont le passé nazi avait été dévoilé, il était apparu que faire preuve de réserve relevait de la maladresse et qu'une réaction était nécessaire.

En février 1965, le ministre de la Justice Ewald Bucher, présentait un rapport selon lequel « *une grande partie des crimes avaient été complètement élucidés* » et qu'il ne pouvait être exclus que des crimes ou des criminels nazis jusqu'alors inconnus, soient

¹⁰³-in AAPD 1965 Dok 103 Aufzeichnung des Vortragenden Legationsrats I. Klasse Schirmer du 3 mars 1965

¹⁰⁴ - in AAPD 1965 Dok 33 Aufzeichnung Carstens am 25. Januar 1965

découverts après le 8 mai 1965 ».¹⁰⁵ L'affaire est remise entre les mains du Bundestag où plusieurs camps s'affrontent.

Le problème de la prescription des crimes nazis revêt plusieurs aspects : un aspect d'ordre juridique lié au droit constitutionnel, un aspect d'ordre moral lié au devoir de souvenir historique collectif, et un aspect politique relevant des conséquences du passé. Devait-on laisser impunis les criminels nazis et leurs complices ? Si tel était le cas, n'était-ce pas une injustice au regard des souffrances psychologiques et physiques qu'avaient endurées les victimes ? Diverses positions vont émerger et nourrir le débat. La position du FDP est sans ambiguïté : il se prononce contre la prolongation du délai de prescription pour des motifs d'ordre juridique. Thomas Dehler argumente ainsi : *« le principe d'égalité dans le droit constitutionnel et l'interdiction de l'arbitraire excluent toute exception, toute réglementation voulant viser un groupe de personnes précis. Au principe se heurte la tentative de modifier le délai de prescription des crimes nazis, de la complicité par assistance, en lui attribuant un caractère rétroactif »* et il poursuit : *« que pouvons-nous faire pour être en accord avec l'opinion, avec la volonté du monde ? Devons-nous haïr avec lui, maudire, rendre éternelle la faute et l'expiation ? Pouvons-nous à travers cela éloigner de notre peuple les préjudices ? Non, nous pouvons seulement prouver purement et simplement au monde notre volonté de justice. Plus, il n'y a pas – A la justice, à notre justice appartient aussi le fait que la faute, cette faute se prescrit. Il appartient aux expériences de ma vie que l'absence de justice, de constitutionnalité est facteur de dommages. Le chemin vers l'Etat de non droit est tracé parce que la volonté d'une constitutionnalité inconditionnelle n'était pas assez vivante. »*¹⁰⁶

Ernst Benda de la CDU, envisage une motion sur la prolongation du délai de prescription des crimes nazis ou tout au moins sa levée. Il souligne les aspects moraux

¹⁰⁵ - in Deutscher Bundestag Kabinettsitzung 165 am 24. Februar 1965

¹⁰⁶ - in Dokumentation der parlamentarischen Bewältigung des Problems von 1960 bis 1979, zur Verjährung der nationalsozialistischen Verbrechen (Hrsg Bundestag) 1980

de la question : « *le sentiment de justice serait corrompu de manière insupportable si les crimes ne devaient pas être expiés alors qu'ils pourraient l'être* ». ¹⁰⁷

Le SPD représenté par Adolf Arndt, plaide également en faveur de la levée du délai de prescription : » *je me sais en faute, je ne suis pas descendu dans la rue lorsque j'ai vu les Juifs transportés par camion. Je n'ai pas mis l'étoile jaune pour dire : moi aussi ! Je me sais en faute. Je ne peux pas dire que j'en ai fait assez. Je ne sais pas qui peut dire ça de soi. Mais c'est notre devoir, c'est notre héritage* ». ¹⁰⁸

Pour Israël, la prescription des crimes nazis impliquait un retour à la normalité ce que les représentants israéliens refusaient, estimant que la République fédérale se devait de s'engager dans un long processus de maîtrise du passé et qu'il était un des éléments de la réparation. Les criminels ne doivent pas ignorer que les crimes contre l'humanité ne peuvent être effacés. Les dernières manifestations, exprimant la vive désapprobation de la communauté juive face à l'inertie du gouvernement allemand dans la question du délai de prescription des crimes nazis, ont mis à mal l'image de la RFA aux Etats-Unis et dans le monde.

En dernier lieu, l'arrêt des livraisons d'armes a embrasé une partie de l'opinion publique juive. Les opérations de boycott ont été initiées par les organisations juives américaines les plus importantes comme le B'nai B'rith, l'American Jewish Committee qui ont exprimé leur grande inquiétude pour la sécurité d'Israël après l'annonce de l'arrêt des livraisons d'armes. Le gouvernement israélien s'irrite bien entendu de la décision du ministère des Affaires étrangères ouest-allemand, considérant que les clauses du contrat n'ont pas été respectées. La rencontre avec Félix Shinnar de la Mission israélienne le 11 février 1965 démontre la fermeté de la position israélienne dans la question. La République fédérale s'est engagée à fournir des armes selon un programme bien établi, elle se doit de le respecter pour ne pas mettre en danger l'Etat israélien.

¹⁰⁷ - ebenda

¹⁰⁸ - ebenda

Le premier ministre israélien reproche au gouvernement de la République fédérale de renoncer trop facilement et de capituler devant la pression égyptienne. Contribuer à la sécurité d'Israël relève de l'obligation morale que la République fédérale se doit de respecter : « *c'est la plus grande responsabilité morale de l'Allemagne d'apporter sa contribution au renforcement d'Israël* »¹⁰⁹. L.Eshkol refuse toute compensation financière, pour lui la République fédérale se dédouane de ses responsabilités héritées du passé : « *il existe une tendance à se distancer de l'observation fidèle des engagements explicites dont Israël a tenu compte dans l'évolution de sa capacité de défense.* »¹¹⁰

L.Eshkol se révèle particulièrement susceptible, jugeant offensante la définition d'Israël en tant que territoire sous tension, ce qui sous-entend qu'Israël ne doit pas être mis sur le même plan que les autres Etats de la région. C'est l'une des constantes de la politique israélienne, que soit attribué à Israël un statut à part justifié par l'évènement tragique de l'Holocauste pour obtenir à ce titre un traitement de faveur.

Dans ce contexte, le gouvernement ouest-allemand est confronté à une double problématique : trouver une solution satisfaisante au litige sur la livraison d'armes, se dégager de l'ornière dans laquelle il se trouve à la suite de la menace égyptienne de rompre les liens diplomatiques avec la République fédérale si elle poursuit les livraisons d'armes à Israël et obtenir de Nasser l'annulation de la visite d'Ulbricht.

L'entretien entre le sous-secrétaire d'Etat américain Averell Harriman ¹¹¹traduit une certaine frilosité du département d'Etat d'intervenir directement auprès de l'Etat israélien pour soutenir le gouvernement ouest-allemand dans sa décision de compenser financièrement l'arrêt des livraisons. Il est difficile au département d'Etat de le faire parce que le Président Johnson, fervent ami d'Israël, a accepté la livraison

¹⁰⁹ - ministère des Affaires étrangères archives 82.00.92.19, discours de Levi Eshkol devant la Knesset le 15 février 1965

¹¹⁰ -ebenda

¹¹¹ - in AAPD 1965 Bd I Dok 74 Botschafter Knappstein Washington an Staatssekretär Carstens am 12. Februar 1965

des 150 chars et il est délicat dans ce cas de se dédire de l'engagement pris antérieurement. La déception allemande est grande dans la mesure où la livraison des tanks est le fruit de l'initiative américaine.¹¹² Toutefois, le département d'Etat américain s'avère plus enclin à apporter son soutien au gouvernement allemand dans la gestion de la crise entre le Caire et Bonn, en se déclarant prêt à défendre les intérêts occidentaux au Proche-Orient afin d'éviter une déstabilisation de la région. Si la visite d'Ulbricht a lieu comme prévu, le gouvernement ouest-allemand prévoit d'interrompre l'aide économique à l'Egypte dans un premier temps, le chancelier considérant la visite comme inamicale. Le gouvernement ouest-allemand attend un signe de solidarité de la part de ses alliés car le droit pour la République fédérale de représenter le peuple allemand dans son ensemble, reconnu par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France dans la déclaration de Berlin du 29 juillet 1957¹¹³, est remis en cause en cas de reconnaissance par l'Egypte de la RDA.

L'ambassadeur américain Mc Ghee considère, lors d'une nouvelle rencontre avec Schröder, « *qu'il serait maladroit de rompre les relations avec Le Caire* » ce qui inévitablement « *ouvrirait la porte du Proche-Orient au danger communiste* ». ¹¹⁴

Une réunion de cabinet ministériel se déroule à Bonn les 4 et 5 mars où l'éventualité d'une rupture des relations diplomatiques avec le Caire est examinée. Une majorité des ministres présents se déclare favorable à la rupture des liens diplomatiques avec l'Egypte, évoquant l'obligation pour la République fédérale de respecter son accord et l'impact sur la communauté juive internationale en cas d'arrêt des livraisons.

Pour Schröder si le gouvernement maintient qu'aucune arme ne sera livrée à Israël, les effets pourraient en être limités, mais si la République fédérale poursuit les livraisons les treize Etats arabes montreront alors leur solidarité avec l'Egypte et

⁷⁹- in AAPD 1965 Bd I Dok 85 Knapstein an AA am 18. Februar 1965

¹¹³ - in www.germanhistorydocs.ghi-dc.org Berlin declaration by the 3 Western Powers and the German Federal Republic 29 juillet 1957

¹¹⁴ - in AAPD 1965 Bd I Dok 100 Gespräch Mac Ghee Schröder am 12.März 1965

rompront les relations diplomatiques avec la RFA. Il demande l'arrêt des livraisons d'armes à Israël et l'arrêt de l'aide économique à l'Egypte.

Walter Scheel, alors ministre de la coopération économique, a une vision très lucide de la situation lorsqu'il s'exprime devant ses collaborateurs :« *la question montre clairement que certains aspects de la politique extérieure ne sont pas compatibles entre eux. Si nous rompons avec Le Caire nous ne serons bientôt plus représentés dans vingt Etats. Nos idées ne seront pas couvertes par nos Alliés. Cependant les conceptions de Pankow recueillent le soutien unanime du bloc de l'Est. Nous nous faisons des illusions sur les conséquences de la rupture, Pankow entre à notre place, les Alliés occidentaux vont nous remplacer dans le commerce, ils ne penseront pas à changer leur politique au Proche-Orient et agir en solidarité avec nous* » et il ajoute : « *l'aide militaire à Israël fut une erreur capitale dont Nasser a tiré une très grande force. Il faut négocier avec les deux, avec Israël et avec Nasser* ». ¹¹⁵

Au sein du cabinet se dégagent essentiellement trois tendances : la première regroupe les partisans autour de K.Adenauer et de F.J Strauß favorables à la suspension de l'aide économique à l'Etat égyptien et à la rupture des liens diplomatiques avec Le Caire sur la base de la stricte application de la doctrine Hallstein ; la seconde réunit plusieurs ministres fédéraux qui jugent préférable de respecter les engagements pris avec Israël en raison des retentissements qui pourraient avoir lieu au sein de la communauté juive internationale à propos de l'arrêt des livraisons d'armement et la troisième qui se prononce pour la cessation de l'aide militaire à l'Etat israélien et pour des négociations avec les Etats arabes.

Le député K. Birrenbach qui est rentré d'un séjour aux Etats-Unis où il s'est entretenu avec des représentants de la communauté juive, considère qu'il est important pour le camp occidental que la RFA comme facteur de modération ne soit pas évincée de la zone du Proche-Orient à la suite des liens diplomatiques avec les Etats arabes. Il propose la mise en place d'un consulat général en Israël. Le chancelier le charge de

¹¹⁵ In Völker Koop, Kai Uwe von Hassel "eine politische Biographie". 2007 Köln (Boehlau Verlag) p.118

proposer aux représentants israéliens la mise en place progressive de relations diplomatiques et de modifier simultanément l'accord sur les armes.

Le 5 mars le chancelier fait état des discussions aux Alliés qui, malgré une perception différente de la question, adoptent une attitude commune : « *il serait dangereux de rompre les liens avec Le Caire, notamment parce que Nasser possède une grande influence au sein du monde arabe dans la question d'Israël* »¹¹⁶

Le 6 mars K. Birrenbach se rend secrètement en Israël avec la mission de sonder les représentants israéliens sur l'échange de consulats généraux. Erhard et Barzel sont favorables à l'établissement immédiat de relations diplomatiques avec Israël. Contre toute attente, le 7 mars le chancelier déclare publiquement que le gouvernement fédéral est prêt à normaliser des relations avec Israël.¹¹⁷

Sans doute, Rainer Barzel et F. J Strauß qui souhaitaient se démarquer de la position du député K. Birrenbach, ont-ils su gagner à leur cause le chancelier, ce qui a pu motiver sa décision.

La question des relations diplomatiques entre les deux Etats a toujours constitué un problème inextricable pour le gouvernement allemand en raison du risque qu'elle faisait peser sur les relations avec les Etats arabes. Dès mars 1964 le représentant de la mission israélienne a sollicité le ministère des Affaires étrangères en vue d'établir des relations diplomatiques, les activités de la mission commerciale arrivant à leur terme le 31 mars 1965¹¹⁸. Jusqu'alors le gouvernement ouest-allemand avait repoussé l'échéance par crainte de la réaction arabe : ¹¹⁹ « *nous devons compter avec la grande probabilité que les Etats arabes, qui réagissent de manière émotionnelle pour la plupart*

¹¹⁶ - in AAPD 1965 Bd I Dok 112 Gespräch zwischen Erhard und den Botschaftern der drei Mächte am 5. März 1965

¹¹⁷ - in Bulletin Nr 41 du 9 mars.1965 « Erklärung zur Lage im Nahen Osten » p 325

¹¹⁸ - in AAPD 1964 Bd I Dok 88 Aufzeichnung von Lahr du 9 avril 1964 et Dok 89 Botschafter von Etzdorf von London an Bundesminister Schröder am 10. April 1964

¹¹⁹ -in AAPD 1963 Bd II Dok 318 Bundesminister Schröder an Bundeskanzler Adenauer z.z Cadenabbia am 27. August 1963

dans la question israélienne, répondront à l'établissement des relations diplomatiques entre nous et Israël, par l'établissement des relations avec la RDA. »

De plus, pour le gouvernement ouest-allemand existait une difficulté supplémentaire : l'établissement d'un consulat général aurait pu être perçu par l'opinion publique israélienne comme un affront,¹²⁰ d'où une stratégie d'attente pour établir des relations diplomatiques avec Israël.

En Israël l'établissement des relations diplomatiques devait être le fruit de l'initiative allemande. Le premier ministre israélien s'exprime en ces termes lors d'une conférence de presse télévisée : *« les relations doivent naturellement être pleines et entières, comme cela convient au rang de l'Allemagne et à la dignité de l'ancien peuple d'Israël et sont une question d'éthique »*.¹²¹

La déclaration du chancelier va dans ce sens en proposant de normaliser les relations avec l'Etat israélien mais ne perd pas de vue la réalité du principe de l'unité du peuple allemand. En outre, le chancelier déclare que la République fédérale participe à l'équilibre de la région du Proche-Orient : *« en prenant la décision de ne plus livrer d'armes dans les territoires sous tension et de modifier le reste de la livraison en accord avec Israël, le gouvernement allemand a apporté une importante contribution à la clarification de la politique au Proche-Orient »*.¹²²

Or à ce stade le gouvernement israélien n'a pas encore accepté le principe de compensation financière pour le remplacement des chars d'assaut ce qui va constituer le point central des négociations entre les représentants allemands et leurs homologues israéliens.

¹²⁰ -in AAPD 1964 Bd II Dok 214 Aufzeichnung des Vortragenden Legationsrats I. Klasse Schirmer am 28. Juli 1964

¹²¹ - in archives du MAE allemand « Fernepressekonferenz Eshkols » 5 janvier 1965

¹²² - in Bulletin nr 41 du 9 avril 1965 « Erklärung zur Lage im Nahen Osten »

3. Vers les relations diplomatiques

Elles vont se dérouler en trois phases. Parallèlement à la première phase de négociations (8-14 mars), le gouvernement ouest-allemand va chercher à s'assurer du soutien américain et tenter d'obtenir une déclaration de principe du département d'Etat américain sur la question de la livraison des chars. Israël a fait deux propositions : soit les 90 chars qui se trouvent en République fédérale seront remis aux Américains pour être envoyés en Israël, soit les Israéliens se procurent aux USA les chars qui sont destinés à la République fédérale. En ce qui concerne la livraison des sous-marins celle-ci sera assurée par la Grande-Bretagne et le paiement assuré par la République fédérale.¹²³

Si une solution satisfaisante peut être apportée sur le point de la livraison des armements, L. Eshkol saura s'assurer du soutien du parlement israélien sur la question des relations diplomatiques.¹²⁴ De son côté, le gouvernement allemand s'efforce de rappeler les scientifiques qui travailleraient au développement d'armes de guerre dans les territoires qui se trouvent hors zone OTAN, ce qui sous-entend que peut être concerné aussi bien Israël que tout autre Etat arabe.

Le rapport de K. Birrenbach établit clairement que les négociations avec les représentants israéliens s'avèrent particulièrement difficiles en ce qui concerne la livraison des navires et ne laisse présager aucune avancée conséquente.¹²⁵ Le député aborde avec les représentants israéliens la question de la normalisation des relations entre les deux Etats et de la réaction des Etats arabes qui ont réagi vivement : une conférence des ministres des Affaires étrangères s'est réunie au Caire les 14 et 15 mars.¹²⁶ Six Etats, dont la République Arabe Unie, l'Algérie, le Yemen, l'Irak, le Soudan, le Koweït envisagent de reconnaître la RDA en cas de relations diplomatiques entre la

¹²³ - in AAPD 1965 Bd I Dok 120 Aufzeichnung des Ministerialdirektors Mercker, Bundeskanzleramt am 9. März 1965

¹²⁴ - in AAPD 1965 Bd I Dok 125 « Schröder an Mac Ghee » am 11. März 1965

¹²⁵ - in AAPD 1965 Bd I Dok 132 « Birrenbach an Schröder » am 18. März 1965

¹²⁶ - in AAPD 1965 Bd I Dok 134 Aufzeichnung des Ministerialdirigenten Böker am 19. März 1965

République fédérale et Israël. Le 14 mars l'Etat israélien accepte le principe des relations diplomatiques jugeant le moment opportun et qu'il ne se reproduirait plus, et, en dépit des difficultés sur le plan intérieur. Le gouvernement israélien est bien conscient de l'influence qu'exerce la République fédérale sur le plan européen et de son atout pour représenter les intérêts israéliens.

Lors de la seconde phase de négociations (18-23 mars), la question de l'armement est traitée séparément de la question de la reconnaissance de l'Etat israélien.

Il subsiste trois points critiques : la question des navires, la question de la formulation du protocole et le problème de Jérusalem. Le premier ministre israélien souhaite que soit établi le siège de l'ambassade à Jérusalem au motif « *de la relation morale entre la République fédérale et Israël* » et « parce que celle-ci ne peut pas être mesurée avec les mêmes paramètres que la relation d'Israël avec d'autres nations. »¹²⁷ En établissant le siège de l'ambassade à Tel Aviv, le gouvernement allemand ne faisait que reconnaître la validité de la résolution des Nations Unies sur la Palestine et la question de Jérusalem.

Le principe de la compensation financière de tous les points figurant dans l'accord d'origine est finalement accepté par le gouvernement israélien. En revanche, le point des chars et des navires reste en suspens, car il nécessite l'accord d'Etats tiers.

Le 21 mars un document de travail est rédigé, dont vont émerger les grandes lignes du futur accord entre les deux Etats : étant donné la déclaration du gouvernement allemand de ne plus livrer d'armes dans les territoires sous tension,¹²⁸ et là sont directement visés les Etats arabes qui seraient susceptibles de mettre en danger le territoire israélien, il est clair que les Etats-Unis ne pourront qu'être en mesure de livrer directement les 90 chars, les sous-marins seront livrés par la Grande-Bretagne, le financement des hélicoptères et des navires sera pris en charge par la République fédérale.

¹²⁷ - in AAPD 1965 Bd I Dok 133 "Birrenbach an Schröder" am 19. März 1965

¹²⁸ - in AAPD 1965 Bd I Dok 136 Birrenbach an Schröder: "aucune arme quelle qu'elle soit ne sera livrée aux pays hostiles à Israël" du 21 mars 1965

Le 22 mars un communiqué commun est publié : « *Kurt Birrenbach, représentant du chancelier allemand, a discuté avec les représentants israéliens des modalités de l'échange d'ambassadeurs entre Israël et la RFA. D'autres points ont fait l'objet de discussions dans un esprit de volonté réciproque pour parvenir à des solutions. L'on peut escompter un accord global sur les points débattus.* »¹²⁹

La suite des événements montre que la République fédérale est en butte aux exigences démesurées du gouvernement israélien : le chef de la mission israélien transmet au député la demande de son gouvernement qui exige de la République fédérale que lui soit versée la somme de 200 millions de DM à fonds perdu sur une période de cinq ans, ce à quoi les représentants allemands répondent par un refus.¹³⁰

Le 27 mars le gouvernement israélien exprime son mécontentement par une critique du communiqué allemand, se déclarant insatisfait de l'évolution du débat sur le délai de prescription des crimes nazis. Le point de la modification des livraisons de l'armement, notamment des navires pose également un problème à Eshkol qui considère que « *la RFA étant donné ses obligations morales envers Israël ne peut pas purement et simplement se délester de ses devoirs dans le cadre des transactions sur l'armement, en tout cas aussi longtemps qu'Israël ne trouve pas de fournisseurs de remplacement, en particulier sur les navires.* »¹³¹ Israël tient à son statut particulier en raison du passé : « *l'égalité de traitement avec les Etats arabes n'est pas concevable sur le plan moral à cause du passé spécifique* ».¹³²

L'instrumentalisation par les représentants israéliens de la responsabilité morale de la République fédérale pour la sécurité d'Israël vise essentiellement à obtenir des aides substantielles et suscite un certain agacement côté allemand comme il transparaît dans un document du Ministère allemand des Affaires étrangères : « *l'utilisation répétée du*

¹²⁹ - in FAZ « Birrenbach berichtet Erhard und reist nochmals nach Israel » am 23. März 1965

¹³⁰ -in AAPD 1965 Bd I Dok 148 Aufzeichnung Von Carstens am 25. März 1965

¹³¹ - in AAPD 1965 Bd II Dok 172 Birrenbach an Erhard am 7. April 1965

¹³² - AAPD 1965 Bd II Dok 167 Abgeordneter Birrenbach, z.Z Jerusalem, an Bundeskanzler Erhard am 7. April 1965

concept de responsabilité morale me dérange. Pourquoi devons-nous être responsables ? Certainement pas pour les difficultés qu'a Israël avec ses voisins arabes. C'est pourquoi Israël ne peut pas nous engager avec des arguments moraux ». ¹³³ Toutefois, le secrétaire d'Etat s'efforce d'atténuer sa déclaration en soulignant l'évidence de la responsabilité morale dans la réparation de l'injustice faites aux Juifs.

Dans la troisième phase de négociations (8- 17 avril) l'Etat allemand propose une somme compensatrice de 140 millions de DM pour le reste des livraisons que le gouvernement israélien accepte après bien des tergiversations, « *le soin étant laissé aux Israéliens d'acheter autant de chars, d'hélicoptères et de moteurs qu'ils le souhaitent* » ¹³⁴.

Le 16 avril le gouvernement israélien donne enfin son accord sur la compensation des livraisons acceptant l'idée de faire construire les navires en France. Le gouvernement ouest-allemand se déclare prêt à négocier dans un délai de deux à trois mois sur l'aide économique à Israël.

Le 12 mai 1965 officialise les relations entre les deux Etats. Rolf Paul est nommé ambassadeur à Tel Aviv où il est accueilli par des manifestants hostiles et Asher Ben Natan reçoit une lettre d'agrément afin d'être nommé ambassadeur à Bonn.

La décision d'établir des relations diplomatiques avec Israël a représenté un enjeu d'importance sur le plan de la politique extérieure et intérieure pour la République fédérale. Sur le plan extérieur elle s'est apparentée à un coup de poker et a constitué un risque politique, celui de la reconnaissance de la RDA par les Etats arabes. Or si l'Irak annonce la rupture de ses liens diplomatiques avec la République fédérale le jour même de l'annonce des relations diplomatiques entre Bonn et Tel Aviv cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait reconnaissance de la RDA par l'Irak. Il faudra attendre 1969 pour qu'elle soit reconnue par le gouvernement irakien.

¹³³ - AAPD 1965 Bd II Dok 173 Staatssekretär Carstens an den Abgeordneten Birrenbach z.Z Tel Aviv am 7. April 1965

¹³⁴ - AAPD 1965 Bd II Dok 178 Birrenbach an Erhard AM 11. April 1965

L’Egypte, l’Arabie saoudite, la Jordanie et le Koweït s’associent à la décision irakienne de rupture des liens diplomatiques avec Bonn. Le 14 mai, le Liban annonce également la rupture des liens avec la République fédérale. Le Maroc, la Tunisie, la Lybie retirent leurs ambassadeurs. La Ligue arabe reproche à la République fédérale d’avoir choisi la voie du sionisme.

Alors que du côté allemand, la décision d’établir des relations diplomatiques avec Israël correspondait à un besoin de restaurer la confiance dans l’image allemande, du côté israélien celles-ci offraient un intérêt non négligeable : elles permettaient à Israël de s’assurer l’appui d’un partenaire qui allait plaider au sein des instances européennes en faveur des intérêts économiques israéliens.

Avec l’établissement des relations diplomatiques commence le premier pas vers une normalité interétatique qui va se traduire par des contrats d’aide économique, renouvelés à intervalles réguliers jusqu’en 1975 et par une intensification des relations dans les domaines scientifique, culturel, et militaire.

II – L’INSTITUTIONNALISATION DES RELATIONS GERMANO-ISRAÉLIENNES –

1. La création de la Deutsch-Israelische Gesellschaft

Après les événements horribles de l’Holocauste il est apparu difficile d’établir des liens personnels entre Allemands et Juifs. Les initiateurs du mouvement de réconciliation veulent prouver que les Allemands après l’Holocauste aspirent à une meilleure entente avec les Juifs et que leur principal souhait est celui de la sécurité d’Israël. L’association germano-israélienne est issue de groupes d’études germano-israéliens de différentes universités allemandes, elle est fondée officiellement le 21 mars 1966 par Gerhard Jahn, membre du parti social-démocrate qui en sera le président jusqu’à son remplacement par Ernst Benda en 1967, Rolf Rentdorff professeur de théologie à l’université de Heidelberg et le théologue évangéliste Heinrich Grüber.

Le fondement des activités de l’association germano-israélienne sont les principes directeurs entérinés le 24 octobre 1966 lors d’une assemblée qui rappelle les devoirs et les principes de l’association : « *le devoir principal consiste à approfondir les*

*relations entre l'Allemagne et Israël dans toutes les questions de la vie publique. L'association aide à l'encouragement de la solidarité internationale, sert la tolérance et l'entente entre les peuples ».*¹³⁵

Pour remplir ses missions elle organise des sessions d'informations sur l'histoire, la culture de l'Etat israélien, ses origines, et des forums de discussions sur les conséquences du conflit au Proche-Orient et sur les possibilités de solutions pacifiques, dans une optique favorable à la sécurité d'Israël : *« l'association germano-israélienne s'engage en faveur d'une paix au Proche-Orient qui assure durablement l'existence d'Israël. Elle opte pour la compréhension entre tous les peuples de cette région et combat de manière résolue toutes les forces qui, à l'intérieur comme à l'extérieur de la République fédérale, contestent le droit à l'existence de l'Etat juif ».*¹³⁶

Même si l'association se décline comme *« organisation neutre, au-dessus des partis »*,¹³⁷ son orientation est pro-israélienne et elle n'hésite pas à interpellier les instances politiques si les décisions prises ne vont pas toujours dans le sens de l'intérêt israélien.

Elle agit pour servir les échanges culturels, artistiques et politiques entre l'Allemagne et Israël par le biais de projets interculturels ou d'expositions artistiques, elle intervient pour encourager et soutenir les échanges de groupes, les voyages de rencontre en Israël et les rencontres avec des Israéliens en Allemagne *« dans le cadre d'échanges de jeunes, cet échange demandant une disposition à développer une responsabilité politique au cœur de l'humain, à acquérir une meilleure et plus profonde connaissance de l'autre peuple, de sa situation politique et sociale, de son histoire et de sa culture ».*¹³⁸

¹³⁵ - in www.deutsch-israelische-Gesellschaft.de paragraphe 2 des principes fondamentaux

¹³⁶ - in www.deutsch-israelische-Gesellschaft.de paragraphe 4 des principes fondamentaux

¹³⁷ - in www.deutsch-israelische-Gesellschaft.de: *« une organisation, dans laquelle les amis d'Israël se retrouvent dans un esprit de collaboration au-dessus des partis, pour agir en solidarité avec l'Etat d'Israël et sa population »*

¹³⁸ - in www.deutsche-israelische-Gesellschaft.de paragraphe 9 des principes fondamentaux

L'échange de jeunes entre la République fédérale et Israël avait fait l'objet de discussions dès 1952 entre Adenauer et Nahum Goldmann, le président de l'American Jewish Committee. A la suite des inscriptions de croix gammées sur la synagogue de Cologne en 1960 il est apparu plus que jamais nécessaire de développer les contacts entre les jeunes gens des deux pays. Ces échanges ont émané de la volonté des autorités gouvernementales, des cercles économiques régionaux ou locaux, des entreprises, d'établir des réseaux entre les villes allemandes et israéliennes. Un cadre a été établi pour permettre l'accueil des jeunes Allemands dans les familles israéliennes, ce qui n'a pas été sans poser de difficultés, l'expérience traumatisante de l'Holocauste étant trop présente dans les mémoires. Cependant grâce à la bonne volonté des acteurs impliqués dans les échanges un accord germano-israélien a permis l'établissement d'échanges entre les deux pays, lequel prévoyait que les jeunes Israéliens iraient visiter un camp de concentration en compagnie de jeunes Allemands et rencontreraient des représentants de la communauté juive en Allemagne.

Un cadre particulier a été mis en place pour permettre l'échange de jeunes, favoriser leur accueil dans des familles israéliennes ce qui se heurtait à des difficultés en raison du passé encore trop présent dans l'esprit de la population israélienne. Le premier groupe de jeunes Allemands à se rendre en Israël s'était joint à un groupe de jeunes Français, ce qui avait permis de faciliter les échanges.

L'échange de jeunes devait être un outil permettant de contribuer à cimenter les relations entre les deux Etats.

2. L'accord d'aide économique à Israël et le soutien allemand auprès des instances européennes.

Les mois qui suivent l'établissement des relations diplomatiques ne sont pas exempts de tensions entre les deux Etats. De nouvelles négociations vont se dérouler au sujet de l'aide économique destinée à l'Etat israélien conformément à la volonté allemande exprimée lors des tractations sur les relations diplomatiques. La première entrevue du 30 septembre 1965 entre le chancelier et l'ambassadeur israélien met en évidence la propension du côté israélien à faire pression sur les représentants allemands pour

obtenir des avantages financiers substantiels sur la base du droit moral d'Israël au soutien sans restriction de la République fédérale¹³⁹. A cette occasion, l'ambassadeur présente les doléances de son gouvernement, dont l'optique est de poursuivre l'action « Geschäftsfreund » indépendamment de l'accord économique prévu. Comme à l'accoutumée les revendications du gouvernement israélien sont excessives. Asher Ben Natan exprime le mécontentement de son gouvernement qui n'hésite pas à faire appel aux organisations juives pour défendre ses intérêts. Le 29 novembre 1965 l'ambassadeur allemand en poste à Washington rapporte qu'il a été sollicité par les dirigeants d'organisations juives et que « *s'est répandue une forte déception et un sentiment d'amertume à l'égard de la RFA parmi les cercles juifs américains.* » parce que les négociations n'avaient pas encore commencé et parce que le gouvernement ouest-allemand avait demandé que celles-ci se déroulent dans une stricte normalité. Et c'est ce que veut éviter Israël parce que l'installation d'une certaine normalité le priverait d'un traitement préférentiel : « *on ne peut pas mettre sur le même plan les relations avec Israël avec celles du Ghana* ». ¹⁴⁰

Pour le gouvernement allemand l'action « Geschäftsfreund » ne peut constituer un traité, il ne saurait y avoir d'arrangements secrets, les négociations doivent se dérouler dans des règles claires : « *maintenant que des relations normales sont établies, la forme de notre coopération doit aussi être normalisée.* » ¹⁴¹

Il importe de même au gouvernement allemand de trouver un juste milieu entre les attentes israéliennes et ses propres capacités budgétaires sans toutefois favoriser les Etats arabes par rapport à Israël. Le 22 décembre 1965 le gouvernement israélien se déclare prêt à négocier sur l'aide économique et le montant attribué s'élève à 140 millions de DM.

¹³⁹ - in AAPD 1965 Bd III Dok 372 Gespräch des Bundeskanzlers Erhard mit dem israelischen Botschafter Ben Natan am 30. September 1965

¹⁴⁰ - AAPD 1965 Bd III Dok 441 Botschafter Blankenhorn, London, an das Auswärtige Amt am 2. Dezember 1965

¹⁴¹ - AAPD 1965 Bd III Dok 380 Aufzeichnung von Lahr am 4. Oktober 1965

Sur le plan européen, lorsque le gouvernement israélien sollicite la République fédérale pour appuyer ses demandes auprès de la Communauté économique européenne, celle-ci intervient en sa faveur auprès du Consilium de Bruxelles. C'est ainsi que le 15 avril 1964 lors que les relations diplomatiques ne sont pas encore établies, elle appuie la requête israélienne visant à faciliter les exportations d'agrumes israéliennes d'une importance cruciale pour l'économie israélienne. Le 4 juin 1964, un accord commercial est conclu entre la CEE et Israël pour une durée de trois ans. Cependant l'Etat israélien ne se limite pas à un accord commercial et entreprend une démarche pour un accord d'association avec la CEE pour laquelle la République fédérale intervient. En mars 1965, le Conseil économique examine la demande israélienne d'association pour les produits agricoles. L'Etat israélien demande la suspension des tarifs de douane communs ainsi qu'un aménagement du calendrier. Le Conseil prend acte mais ne donne aucune réponse à la demande formulée ainsi par le chef de la mission israélienne auprès de la CEE : « *le gouvernement israélien est convaincu que la CEE veillera à empêcher qu'une atteinte quelconque soit portée aux intérêts légitimes d'Israël et qu'en particulier elle fera en sorte que les préférences actuellement accordées dans ce domaine soient également appliquées simultanément au bénéfice des agrumes d'Israël* »¹⁴².

Le 4 octobre 1966, le gouvernement israélien dépose une nouvelle requête pour un accord d'association avec la CEE lequel se substituerait à l'accord commercial existant après avoir recherché l'assentiment des Etats membres sur la question.

Le 27 octobre 1966, a lieu au sein du conseil de l'Europe un premier échange de vues sur la requête israélienne : le Luxembourg et les Pays Bas ne sont pas hostiles à la demande mais l'Italie, pays producteur d'agrumes, et la France y sont plus réticentes, préférant l'option de l'amélioration du contrat commercial existant.¹⁴³ Sur initiative allemande le conseil des ministres européens donne mandat à la commission d'opérer des discussions de sondage avec les représentants israéliens sur les points abordés dans leur demande.

¹⁴² - in Archives européennes COREPER – CM 20579 p.2 du procès-verbal des 12 au 15 avril 1965

¹⁴³ - in AAPD 1967 Dok 1 « Aufzeichnung von Meyer Lindenberg » am 12. Januar 1967

La dernière partie de l'année 1966 est marquée par la démission de L. Erhard le 30 novembre. Kurt Georg Kiesinger, son successeur, forme une grande coalition avec le parti social-démocrate le 1^{er} décembre. Sur le plan de la politique intérieure les objectifs de la nouvelle majorité visent la relance de la croissance économique, l'équilibre des finances de l'Etat, et sur le plan extérieur le renforcement de la relation avec Washington et Paris, la normalisation des relations et la réconciliation avec les Etats de l'Est de l'Europe, la reprise des relations avec les Etats arabes. La relation avec Israël occupe une petite place dans la déclaration d'investiture du 13 décembre 1966¹⁴⁴ ce qui est évidemment mal perçu par le gouvernement israélien.

Au cours du printemps 1967, les rencontres entre les représentants des deux pays se multiplient, la Commission économique de la CEE doit rendre son rapport sur la demande d'association israélienne. Cet accord d'association est d'une importance capitale pour Israël car sa situation économique est mauvaise. Lors de sa première rencontre avec le nouveau chancelier le 18 avril 1967, l'ambassadeur israélien ne manque ni de critiquer l'attitude d'attentisme du gouvernement ouest-allemand et son manque d'attitude claire dans la question de l'accord d'association ni de rappeler au chancelier que « *l'amélioration des liens entre Israël et la République fédérale est une obligation d'importance* ». ¹⁴⁵

L'attentisme de la République fédérale s'explique pour plusieurs raisons : premièrement, la position française influence celle de l'Allemagne parce que la France a des liens particuliers avec les Etats arabes ce qui explique son attitude quant à la restriction de l'accès à la communauté de l'Etat israélien, elle est par ailleurs confrontée au problème du Maghreb mais ne semble pas vouloir opposer de veto à la demande israélienne, bien que lui préférant une amélioration de l'accord commercial existant. La République fédérale tente donc d'obtenir son accord. Deuxièmement la République fédérale entreprend de son côté des démarches pour normaliser ses relations avec les Etats arabes qui ont rompu leurs liens diplomatiques avec elle, si elle se fait trop

¹⁴⁴ - in www.media.culture-online.de : déclaration de Kurt Georg Kiesinger le 13 octobre 1966 « *les crimes commis contre les Juifs rendent notre rapport à Israël problématique et difficile* »

¹⁴⁵ - in AAPD 1967 Bd I Dok 134 « Gespräch zwischen Kiesinger et Ben Natan » am 18. April 1967

ouvertement le porte-parole d'Israël au sein des instances européennes cela pourrait compromettre la reprise des relations. En janvier 1967, les gouvernements soudanais, libanais, irakien, saoudien, algérien et syrien ont adressé des notes à la CEE soulignant le caractère politique de la décision européenne si elle venait à accéder favorablement à la demande israélienne et déclaré « *qu'elle serait une prise de position directe dans le conflit israélo-arabe* ». ¹⁴⁶

Elle opte donc pour une approche prudente du problème tout en veillant à soutenir la demande israélienne auprès de ses partenaires européens sans se prononcer directement sur la question.

Les archives européennes mettent en évidence que le parti social-démocrate allemand veille scrupuleusement aux intérêts commerciaux israéliens. ¹⁴⁷ Georg Metzger rappelle la responsabilité particulière de l'Allemagne pour Israël et défend avec force les intérêts économiques de l'Etat israélien dont l'existence ne saurait être assurée sans le soutien de la Communauté économique européenne. ¹⁴⁸

Les 10 et 11 juillet la CEE décide de proroger jusqu'au 30 juin 1968 les facilités commerciales accordées à Israël.

Parallèlement à ses difficultés économiques, l'Etat israélien est en butte à des complications sur le plan extérieur en raison de tensions avec la Syrie. L'évolution au Proche-Orient est préoccupante, l'alliance de l'Egypte avec la Syrie fait craindre une escalade qui met en danger la sécurité d'Israël. Nous allons examiner les positions des Etats occidentaux ayant un intérêt particulier dans la région, à savoir les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, et la déclaration officielle allemande de neutralité dans le cadre de la guerre des Six Jours.

¹⁴⁶ - in AAPD 1967 Bd I Dok 1 « Aufzeichnung Meyer Lindenberg » am 2. Januar 1967

¹⁴⁷ - in COREPER CM2 1564 N° 726 du 18.07.1966 Question du député Metzger « *envisage-t-on un nouvel accord qui tienne compte plus que ce ne fut le cas jusqu'à présent des nécessités vitales de l'Etat d'Israël ?* »

¹⁴⁸ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 5. Wahlperiode 96. Sitzung am 23. Februar 1967 p.4399 C

III – ENTRE PASSE ET PRESENT : A LA RECHERCHE D'UN EQUILIBRE.

1. La guerre des Six Jours 5-10 juin 1967.

Face à l'escalade qui va toucher la région du Moyen-Orient, la République fédérale va être en retrait et calquer son discours sur celui des Alliés. Une autre alternative n'était guère possible dans la mesure où son statut ne lui permettait aucune prise de position autre que celle de ses Alliés¹⁴⁹, elle adopte également à l'égard d'Israël une « neutralité bienveillante » face au conflit qui va se déclencher le 5 juin. Nous analyserons les prémisses du conflit et la position internationale puis l'attitude du gouvernement allemand face à la demande d'aide israélienne pour protéger la population israélienne.

Dans le monde arabe les actions militaires d'Israël sont perçues comme l'expression d'une agression ce qui provoque l'émergence de forces radicales qui essaient de faire pression sur les plus modérés pour s'unir contre l'Etat israélien.

La Syrie apporte son soutien aux actes terroristes perpétrés par le Fatah depuis le Liban et la Jordanie, le but syrien étant d'inciter Israël à attaquer ces Etats pour mieux diviser le monde occidental. A la fin de l'année 1966 les tensions s'intensifient entre Israël et la Syrie depuis l'élection au pouvoir de représentants du parti Baas, créé en 1947, dont l'objectif est d'unifier l'ensemble des Etats arabes en une seule et grande nation. En janvier 1967 les incidents de tirs se multiplient à la frontière syrienne et le 7 avril 1967 Israël lance une opération aérienne contre la Syrie.¹⁵⁰

La crainte des Etats-Unis est alors que la tension qui croît le long de la frontière syriaco-israélienne ne mette en péril la stabilité du régime hachémite de Jordanie.

¹⁴⁹ - in www.history.state.gov/historicaldocuments/frusv19d111. Un télégramme américain destiné aux Etats intéressés avait demandé que la République fédérale fasse une déclaration qui soit la plus conforme possible au projet de déclaration commune sur la question de la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba et le détroit de Tiran

¹⁵⁰ - in ministère des Affaires étrangères, Documents diplomatiques français. Commission des archives diplomatiques. 1967 Volume 1 document 130. M. Rochereau de la Sablière, ambassadeur de France à Tel Aviv à M. Couve de Murville. 7 avril 1967

Le 15 mai, le président égyptien décide de mobiliser ses troupes en soutien avec le gouvernement syrien, les concentrant dans le Sinaï¹⁵¹. Il exige en outre le retrait des forces onusiennes présentes à la frontière israélo-égyptienne.

Le 22 mai, Nasser interdit l'accès du détroit de Tyran aux navires israéliens entraînant alors le blocus du port israélien d'Eilat.¹⁵² Le gouvernement israélien prend la décision de consulter les principaux signataires de l'accord de 1957 selon lequel les grandes puissances maritimes s'étaient engagées en réponse à la crise de Suez à garantir la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba pour toutes les nations et avaient promis d'intervenir pour arrêter un nouveau blocus qui serait décrété par l'Egypte. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, est missionné pour rencontrer les représentants britanniques et français et recueillir leur soutien ainsi que celui des Américains.

Le 24 mai, la rencontre De Gaulle – Eban révèle une divergence de points de vue sur la manière de résoudre la crise provoquée par la fermeture du détroit de Tiran. L'objectif principal de la politique française est d'empêcher l'affrontement. La diplomatie française adresse des appels de modération aux deux camps en présence, l'Egypte et la Syrie d'une part, Israël d'autre part. De Gaulle propose l'organisation d'un « concert à quatre »¹⁵³ qui réunirait les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il fallait éviter l'accroissement de l'engagement des puissances dans les affaires du Moyen-Orient et faire adopter la même attitude de désengagement par les puissances occidentales dans leur ensemble. Un conflit armé entre Israël et ses Etats voisins déboucherait sur une guerre mondiale, Russes et

¹⁵¹ - www.history.state.gov/historicaldocuments frus1964-68 v19/d2 : Telegram from Embassy in Israel to the department of state du 15 mai 1967

¹⁵² - in www.history.state.gov/historicaldocuments frus1964-68v19/d38 Telegram from the department of state to the Embassy in Soviet Union 23 mars1967

¹⁵³ - in Archives nationales 5 AG du 1/1969 : Conseil des ministres des 24 mai et 2 juin 1967 « *le gouvernement poursuivra ses efforts auprès des pays concernés pour les dissuader de toutes actions de nature à porter atteinte à la paix dans cette région. Son action tend d'autre part à obtenir que se concertent les quatre grandes puissances qui portent une responsabilité particulière dans la sauvegarde de la paix.* »

Américains se trouvant ainsi confrontés directement au Moyen-Orient, entraînant derrière eux leurs alliés.

A Londres, les représentants politiques pensent également qu'une entente entre les quatre Grands est la meilleure garantie de paix. Ils tentent d'obtenir des dirigeants soviétiques qu'ils fassent pression sur Nasser pour qu'il renonce au blocage du détroit du Tiran que les Israéliens considèrent comme un casus belli.

Le 26 mai Abba Eban se rend à Washington et rencontre le président Johnson avec l'intention d'obtenir une déclaration publique américaine de soutien à l'Etat israélien contre l'agression syrienne et égyptienne¹⁵⁴. Le 28 mai les Soviétiques refusent le principe du concert à quatre. Washington émet l'idée d'une mise en place d'une concertation tripartite, principe auquel n'adhère pas la France.

Côté israélien, le premier ministre L. Eshkol annonce à la Knesset la mobilisation des réservistes en raison de la concentration de troupes égyptiennes dans la péninsule du Sinaï qui constitue une menace pour la sécurité israélienne. Il rappelle la volonté israélienne « *d'exercer sa liberté de navigation dans le passage d'Akaba et de la défendre en cas de nécessité.* »¹⁵⁵

Les positions défendues par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sur la nécessité d'entreprendre une action auprès des Nations Unies convergent, il est impératif que soient de nouveau accessibles les voies maritimes du golfe d'Akaba.¹⁵⁶

Le discours américain s'avère toutefois prudent dans la question et s'adresse à tous les Etats concernés de la région.

¹⁵⁴ - www.history.state.gov/historicaldocuments frus 1964-68v19/d69 Memorandum of conversation 26.05.1967

¹⁵⁵ - in American Jewish Yearbook 1968 p. 119

¹⁵⁶ - Fifth series House of Commons 747 Cc102-212 du 31 mai 1967. Le premier ministre Wilson s'exprime ainsi : « *nous considérons comme un acte d'agression toute action unilatérale visant à fermer le golfe d'Akaba. Notre politique tend à agir aux Nations Unies* »

Si le gouvernement américain soutient fermement l'Etat d'Israël dans la question d'Akaba¹⁵⁷, son appui est toutefois relatif dans la question de l'usage de la force tout comme celui de la Grande-Bretagne et de la France. Le gouvernement français choisit la voie de la neutralité lors du conseil des ministres du 2 juin : *« la France n'est engagée à aucun titre, sur aucun sujet, avec aucun des Etats en cause. En conséquence, l'Etat qui le premier et où que ce soit emploierait les armes n'aurait ni son approbation, ni à plus forte raison son appui. »*¹⁵⁸

Lorsque le conflit éclate le 5 juin entre Israël et l'Egypte, la Grande-Bretagne proclame sa neutralité.¹⁵⁹

La République fédérale adopte officiellement une attitude de neutralité face au conflit israélo-égyptien. Lors d'une séance au Bundestag en date du 7 juin le chancelier rappelle le principe fondamental de non-ingérence et de ne pas livrer d'armes aux parties belligérantes de la région.¹⁶⁰

Le parti social-démocrate sous la houlette d'Helmut Schmidt apporte tout son soutien à la déclaration gouvernementale et exprime sa sympathie à la population juive : *« pour les sociaux-démocrates la non-ingérence ne signifie pas que nous soyons indifférents sur le plan moral et politique envers la situation. Nous nous rappelons, que la création de l'Etat d'Israël a été voulue et sanctionnée par une décision des Nations Unies. Nous aimerions exprimer notre solidarité avec ce peuple d'Israël. Cependant les*

¹⁵⁷ - in www.history.state.gov/historicaldocuments/frusv19/d139 Lettre de Johnson au premier ministre Eshkol du 03.06.1967: *« nous soutenons l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des tous les pays du Moyen-Orient qui ont un intérêt vital à maintenir la liberté de navigation. Le golfe d'Akaba est une voie maritime internationale. J'ai expliqué à M. Ebban que je veux protéger l'intégrité territoriale d'Israël et des autres nations dans cette région du monde et nous fournirons un soutien autant qu'il est possible pour préserver la paix et la liberté de votre nation et de la région. »*

¹⁵⁸ - in www.archives.assemblée-nationale.fr: Séance du 7 juin 1967 page 1650

¹⁵⁹ - in Fifth series House of Commons 747, Cc 629-42 : *« il n'est pas dans l'intention du gouvernement britannique de prendre parti mais de rechercher une solution pacifique »*

¹⁶⁰ - Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 5. Wahlperiode 111.Sitzung am 7. Juni 1967 p. 5268B

propres possibilités diplomatiques du gouvernement allemand d'aider à la cessation du conflit sont par nature même limitées. »¹⁶¹

Pourtant la question de la livraison de masques à gaz à destination de l'Etat israélien est bien loin d'obtenir un consensus général. Le 28 mai le ministre des Affaires étrangères allemand, Willy Brandt reçoit l'ambassadeur israélien dans le cadre d'une demande de soutien logistique du gouvernement ouest-allemand. Face à la menace d'utilisation d'armes chimiques qui pourrait provenir de l'Egypte, l'Etat israélien souhaite la livraison de masques à gaz destinés à sa population. Dès le 19 mai, le ministre des Affaires étrangères avait évoqué la possibilité d'acheter 20 000 masques à gaz pour les soldats israéliens ce qu'avait accepté le département d'Etat américain, à la condition que cela reste confidentiel.

Alors que le ministère allemand des Affaires étrangères avait donné son accord sans réserve sur la livraison de masques à gaz prélevés sur les réserves de l'armée fédérale, le ministre de la défense Gerhard Schröder s'y oppose au nom de la stricte neutralité considérant que si la République fédérale ne voulait pas s'immiscer dans les conflits régionaux la décision ne devait pas être prise en cercle restreint mais bien faire l'objet d'une décision du cabinet. Le FDP critique la position du gouvernement jugeant problématique de livrer du matériel dans les territoires sous tension.¹⁶²

« Sans doute la toute récente histoire de notre pays, joue-t-elle un rôle certain » déclare W. Scheel qui rejette le principe de la livraison des masques à gaz.¹⁶³

W. Brandt défend le principe de la livraison des masques à gaz comme étant un acte humanitaire, les guerres chimiques étant interdites au regard du droit international.

Les documents du ministère des Affaires étrangères révèle la complexité du problème et un manque de transparence des instances allemandes qui essaient de contourner les difficultés en trouvant des solutions intermédiaires comme celle d'effacer les

¹⁶¹ Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 5. Wahlperiode 111.Sitzung am 7. Juni 1967 p.5270B

¹⁶² - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 5. Wahlperiode 111.Sitzung am 7. Juni 1967 p.5281A

¹⁶³ - ebenda p. 5280D

marques de provenance du matériel afin que celui-ci ne soit pas identifié, et qu'il ne soit pas reproché au gouvernement de passer outre ses précédentes déclarations de ne livrer aucun matériel de guerre dans les territoires sous tension. Il était de même impossible pour la République fédérale de refuser cette livraison sous peine d'être taxée d'indifférence et d'être l'objet de critiques virulentes pour ce refus.

Des masques à gaz seront finalement livrés au nombre de 20 000.

La question de la coopération militaire entre les deux Etats demeure un sujet délicat qui retient toute l'attention du ministère des Affaires étrangères allemand. Celui-ci préfère jouer de prudence lorsque le 13 septembre 1967, l'ambassadeur israélien fait part de son souhait que le général israélien Tal se rende dans les locaux du ministère de la Défense en justifiant son refus par le fait que cette visite pourrait être considérée¹⁶⁴ « *comme un signe de coopération militaire entre Israël et la République fédérale* ».

La victoire fulgurante de l'Etat israélien a prouvé sa supériorité militaire mais a aussi montré ses limites dans la mesure où elle a créé une situation instable qui rend difficile une solution de paix durable. L'Etat d'Israël contrôle toute la Palestine y compris Jérusalem-Est et désire le maintenir sur toutes les zones considérées qu'il considère comme nécessaires à sa sécurité. A la suite de la conférence de Khartoum le 1er septembre 1967,¹⁶⁵ les Etats arabes ont refusé toute paix avec Israël, toutes négociations et ne reconnaissent pas l'existence d'Israël. Ils exigent en outre le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés. Les grandes puissances se prononcent clairement pour une solution diplomatique et non militaire du conflit.

Un texte qui prenne en compte les exigences israéliennes et arabes est rédigé en vue de l'adoption d'une résolution auprès des Nations Unies mais ne condamne pas Israël, liant l'évacuation des territoires occupés à la cessation de la belligérance. Le 22 novembre 1967 est adoptée la résolution 242 au Conseil de sécurité des Nations unies

¹⁶⁴ - in AAPD 1967 Bd III Dok 320 Aufzeichnung des Ministerialdirektors Meyer Lindenberg am 15. September 1967

¹⁶⁵ - in www.mfa.gov.il The Khartoum resolutions 1 septembre 1967

qui reconnaît le principe de non-acquisition de territoires par la force, principe auquel la République fédérale ne pouvait qu'adhérer.

La politique de neutralité et de non-ingérence dans le conflit proche-oriental va rester une caractéristique de la politique extérieure ouest-allemande. Elle a pour base la normalisation des relations avec les Etats arabes sans que cela se fasse au détriment de l'Etat israélien.

Le postulat de l'équilibre, en allemand « Ausgewogenheit », régit les principes de la politique extérieure allemande au Proche-Orient : de bonnes relations avec tous les Etats de la région, sur la base du principe fondamental du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de la reconnaissance de leurs Etats, en corrélation avec la question allemande.

Bien qu'influencée par les aspects historiques et éthiques la politique allemande à l'égard d'Israël met l'accent sur la normalisation des relations germano-israéliennes dans les années qui suivent, ce qui va ouvrir le débat sur la nature des relations bilatérales au début des années 70.

2. Le débat sur la normalisation des relations 1969 -1970.

En octobre 1969 l'élection d'une nouvelle majorité socio-libérale en République fédérale s'accompagne d'un changement d'orientation sur le plan de la politique extérieure qui se caractérise par une volonté plus marquée de normalisation , avec les Etats de l'Est en premier lieu, ce qui induit à plus ou moins court terme l'abandon de la doctrine Hallstein, et par la nécessité d'un rapprochement avec les Etats arabes en second lieu, en raison de l'intérêt du marché arabe pour la République fédérale.

Il est possible de qualifier la politique de la coalition sociale-libérale de compromis pacifique : « *de bonnes relations avec tous les Etats de la région du Proche-Orient et*

la détermination à ne pas livrer d'armes dans les territoires sous tension », tels sont ses principes.¹⁶⁶

Les relations avec Israël doivent être repensées. Il est de plus en plus question de normalisation dans les relations germano-israéliennes. Le nouveau ministre des Affaires étrangères allemand, Walter Scheel dans une interview du 16 décembre 1969 définit les relations bilatérales comme « *des relations semblables à celles d'autres Etats* » et qu'elles ne sont pas ce qu'on appelle des relations particulières : « *La normalisation consiste dans ce que nous avons remplacé les accords antérieurs en tant qu'apurement de certains états de fait du passé, par une collaboration tout-à-fait normale. Il n'y a rien de particulier là-dedans.* »¹⁶⁷

Walter Scheel met donc au premier plan la normalisation des relations germano-israéliennes et l'on assiste à une distanciation, du moins en théorie, du concept de relations particulières. Il devient évident que les relations bilatérales ne peuvent plus se penser uniquement en termes de relation au passé, dans la mesure où une grande partie de la population allemande est née après 1945 et ne manifeste plus le même degré de compréhension pour une politique exclusivement érigée sur le passé. Une partie de la jeunesse ouest-allemande au sein du mouvement étudiant mène un combat contre l'ordre établi et se réclame de l'enseignement révolutionnaire marxiste, de Mao Tsé Toung ou du Che, considérant l'attitude pro-israélienne de leurs parents comme un aveu de leurs propres fautes. Israël devient un Etat impérialiste qui occupe des territoires. Le risque pour le gouvernement allemand est que l'opinion publique ne se bipolarise alors que les jeunes Israéliens commencent à se fier à la République fédérale et à la solidité de son engagement envers Israël. Ces paramètres sont pris en compte par le ministère des Affaires étrangères ouest-allemand qui veut donner aux

¹⁶⁶ - Willy Brandt, ein Volk der guten Nachbarn, Außen- und Deutschlandpolitik 1966-1974, bearb. Von Frank Fischer Bonn 2005 (J.H.W Dietz Verlag), p. 242

¹⁶⁷ - in Bulletin des Presse-und Informationsamt der Bundesregierung. Bulletin Nr 155 du 18 décembre 1969 p.1313

Etats arabes l'impression qu'il n'y a pas du côté allemand une prise de position uniquement pro-israélienne.

En visite officielle à Bonn du 22 au 24 février 1970, le ministre israélien des Affaires étrangères, Abba Eban, juge constructif le rapport germano-israélien mais n'accepte pas pour autant le concept de normalisation¹⁶⁸. Les relations bilatérales sont toujours perçues côté israélien sous l'angle de la responsabilité allemande parce qu'une partie de l'électorat israélien est constituée des survivants de l'Holocauste et de cet événement tragique ne peut résulter qu'une relation particulière. En conséquence, la République fédérale doit contribuer à l'existence d'Israël et ne peut accepter que soit menacée sa sécurité.

La visite d'Abba Eban s'inscrit dans une période de difficultés pour l'économie israélienne qui consacre plus de la moitié de son budget au renforcement de sa capacité de défense parce que perdure le contentieux israélo-arabe à la suite de la guerre des Six Jours et que pèse le risque d'un nouveau conflit. Israël est à la recherche d'approvisionnement en armement. La France a décrété un embargo total sur les armes à destination d'Israël depuis le 8 janvier 1968,¹⁶⁹ après que l'armée israélienne ait bombardé l'aéroport de Beyrouth à la suite d'une attaque palestinienne. La République fédérale est pour Israël l'allié le plus proche géographiquement, son soutien financier est l'élément constitutif de la relation ce qui avait fait l'objet de certaines critiques au sein du ministère allemand des Affaires étrangères, lorsqu' avait été renouvelée l'aide économique à Israël pour un montant de 140 millions de DM, alors même que le budget fédéral se trouvait dans une situation critique. Un membre de l'équipe ministérielle s'était exprimé en ces termes :« *combien de temps devons-nous continuer à payer ces tributs ? A la longue cela ne peut qu'être néfaste - et*

¹⁶⁸ - in der Spiegel 10/1970 « nicht normal » du 2 mars 1970

¹⁶⁹ - in Documents diplomatiques français 1968 Volume II document 253 Compte-rendu de l'entretien du Ministre avec le ministre des Affaires étrangères irakien le 26 septembre 1968. Bruxelles, (Editions Peter Lang) 2008. Il est précisé que l'embargo sur les armes est décidé par le Général de Gaulle le 7 juin 1967 : « aucune arme, munitions comprises, ne doit être livrée à Israël même si elle est déjà payée ».

*n'apportera certainement pas d'amélioration du rapport germano-israélien ou de notre position au Proche-Orient ».*¹⁷⁰

Pour les Israéliens le terme « normal » ne pouvait s'appliquer à la relation bilatérale, dans la mesure où la responsabilité allemande s'avérait un moyen efficace de pression pour obtenir du gouvernement ouest-allemand des avantages considérables.

A la suite de sa visite en République fédérale Abba Eban réussit tout de même à obtenir que soient satisfaites trois revendications israéliennes : une aide financière de 140 millions de DM qui soit reconduite chaque année, le paiement de réparations individuelles aux Israéliens dont l'état de santé avait été altéré à la suite de leur internement dans un camp de travail,¹⁷¹ et une réparation individuelle aux réfugiés juifs du bloc de l'Est après 1953.

Pour la majorité sociale-libérale le concept de normalisation présentait un intérêt certain qui pourrait lui permettre à l'avenir d'avoir des conflits d'intérêt ouverts avec l'Etat israélien sans que lui soient reprochés les crimes du sang, l'autorisant à une nouvelle marge de manœuvre sur la question du Proche-Orient tout en maintenant son principe de neutralité et de non-ingérence d'autant que la crise au Proche-Orient avait acquis une dimension spécifique. Face aux événements économiques et politiques au niveau international est apparue la nécessité d'un rapprochement des politiques étrangères entre les Etats membres de la Communauté économique européenne. Le 27 octobre 1970, les ministres des Affaires étrangères réunis au Luxembourg posent la base d'une coopération entre les Etats-membres dans le domaine de la politique internationale ce que n'apprécie guère Israël qui craint que la position française n'influence négativement la politique de la République fédérale au Proche-Orient qui pourrait saisir l'occasion de se retrancher derrière la décision de ses

¹⁷⁰ - in PA/AA Ref III B6- Vs Bd 8825 B150 – Aktenkopien 1967

¹⁷¹ - in AAPD 1973 Dok. 169 Aufzeichnung von Lahn am 30. Mai 1973. Il s'agissait en l'occurrence de l'accord Dinstein conclu en secret parce que la RFA avait refusé ce type de dédommagement à la Pologne, la Tchécoslovaquie. Le nombre de personnes dont l'état de santé était altéré avait excédé celui prévu lors du traité du Luxembourg et sous la pression d'Israël le gouvernement allemand avait alloué une somme de 100 millions de DM.

partenaires européens, et ainsi se dédouanerait de ses responsabilités à l'égard d'Israël.

CHAPITRE 2 : LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT, PIERRE D'ACHOPPEMENT.

Le début des années 70 est marqué par la nécessité d'une coopération politique sur le plan européen ce qui crée des tensions entre des intérêts contradictoires pour la République fédérale et la place dans une position délicate à l'égard d'Israël. De quelle marge de manœuvre dispose alors la République fédérale qui doit trouver un équilibre entre ses intérêts vitaux que pourrait protéger une position commune des Etats de la Communauté européenne à l'égard du conflit israélo-arabe et les intérêts de l'Etat israélien à la sécurité duquel elle doit contribuer ?

De plus, l'importation du terrorisme international sur le sol allemand constitue une difficulté supplémentaire à la gestion des relations bilatérales. Les relations entre Israël et la République fédérale, encore fragiles, vont être ébranlées par des événements marquants : le détournement par le FPLP d'un avion vers la Jordanie avec prise d'otages le 7 septembre 1970, l'attentat de Munich le 5 septembre 1972 pendant les Jeux olympiques d'été et le détournement d'un appareil de la Lufthansa le 29 octobre 1972 impliquent bien malgré elle la République fédérale qui aurait préféré se tenir en dehors des enjeux du conflit israélo-arabe. Le rapport amical instauré entre les deux Etats est mis en jeu dès qu'il s'agit de prendre en compte les intérêts arabes.

L'aggravation du conflit Proche-Orient lors de la guerre du Yom Kippour en octobre 1973 met en évidence la complexité des liens entre poids du passé et poids des intérêts économiques. L'influence des Etats-Unis lors du conflit n'est pas à négliger car elle est un élément déterminant dans la marge de manœuvre qui revient à la République fédérale dans la gestion de sa politique extérieure. Comment le chancelier oriente-t-il ses décisions dans la question de l'armement destiné à Israël alors que la République fédérale est censée faire preuve de neutralité ?

I- LA COOPERATION POLITIQUE EUROPEENNE ET SES REPERCUSSIONS SUR LES RELATIONS GERMANO-ISRAELIENNES –

1. La conférence des Six et l'initiative française du 19 novembre 1970.

Face au conflit israélo-arabe la diplomatie française a adopté une position d'équilibre, y voyant se profiler la possibilité d'un retour de la France au Moyen-Orient et de limiter l'influence soviétique. Après la guerre des Six Jours le représentant français au Conseil de sécurité de l'ONU réaffirme le principe selon lequel le fait accompli de l'occupation ne peut être admis, cette position étant défavorable à Israël engendre une crise entre Paris et Tel Aviv. En mettant fin aux relations privilégiées avec Israël et en renouant avec le monde arabe, De Gaulle ne faisait qu'ajuster sa politique au Proche-Orient à l'ensemble de sa politique extérieure. Son successeur, Georges Pompidou, maintient la politique pratiquée jusqu'alors. La France reconnaît le droit d'Israël à exister dans des frontières sûres et reconnues ainsi que l'obligation pour Israël de se retirer de tous les territoires occupés depuis la guerre des Six Jours mais aussi l'obligation pour les Etats arabes de reconnaître l'existence d'Israël et la cessation de tout acte de belligérance et estime que la résolution du Conseil de sécurité doit recevoir une application effective. La politique israélienne dans les territoires occupés, agréée par la Knesset et qui visait des objectifs de colonisation dès 1968, a vivement été critiquée par la France pour laquelle il s'agissait d'une politique d'annexion contraire aux résolutions des Nations Unies et au droit international.

La mission Jarring¹⁷² pour réaliser un règlement pacifique du conflit entre Israël et les Etats arabes voisins après la guerre des Six Jours a échoué. Ni les Israéliens, ni les Arabes n'acceptent inconditionnellement la résolution 242 du Conseil de sécurité. Les Etats arabes font de l'évacuation des troupes israéliennes un préalable à l'exécution des points de la résolution du 22 novembre 1967. La Syrie a repoussé la résolution,

¹⁷² - in Documents diplomatiques français 1968 Tome 1 Document 139 M. Couve de Murville Ministre des Affaires diplomatiques à différents représentants diplomatiques de la France à l'étranger du 28 février 1968 : Gunnar Valfrid Jarring, ambassadeur de Suède, est dépêché par le secrétaire général des Nations Unies U Thant pour se rendre au Moyen-Orient « afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté ».

seule la Jordanie l'a acceptée. Les perspectives de paix s'étant éloignées, il apparaît nécessaire aux Etats européens de préserver leurs intérêts vitaux c'est-à-dire leur approvisionnement en pétrole et la protection de leurs investissements dans les pays arabes. Un comité politique au niveau européen est mis sur pied qui crée des groupes chargés d'étudier les aspects politiques de la question du Proche-Orient et de définir une position commune. Le 19 novembre 1970,¹⁷³ les Six se réunissent et accordent une priorité à la question du Proche-Orient. Six groupes de travail examine chacun un point précis : la France étudie le problème des zones démilitarisées, à la République fédérale échoit la question de la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba et le canal de Suez.

Le 4 novembre 1970 une résolution des Nations Unies¹⁷⁴ a préconisé l'évacuation des territoires occupés et l'application du cessez-le-feu pour une durée de trois mois. La nomination de Anouar El Sadate en tant que président de l'Egypte a éveillé chez les Israéliens la crainte d'un durcissement de la position égyptienne à l'égard d'Israël. Pour Le Caire, une paix à long terme est subordonnée à un retrait total des territoires occupés et à une déclaration de garanties des grandes puissances. En février 1971 lorsque le président égyptien propose à l'Etat israélien un plan de paix en échange de la restitution des territoires occupés, Golda Meir refuse sa proposition. Israël exige le contrôle sur la ville de Sharm El Sheik, ce point est vital pour son approvisionnement en pétrole, pour la protection du Negev et la liberté de navigation dans le canal de Suez. Le 4 mai 1971, William Rogers envoyé par les Etats-Unis dans la capitale égyptienne propose aux parties belligérantes la réouverture de canal de Suez. Pour l'Egypte cette proposition constitue une première étape de l'évacuation du Sinaï¹⁷⁵ mais Israël n'admet pas cette interprétation : Golda Meir et Anouar El Sadate repoussent le plan Rogers. Craignant que la France ne soutienne la politique d'Anouar El Sadate le

¹⁷³ - in www.cvce.eu Les propositions de Davignon. W. Scheel préside la première séance de la commission politique extérieure à Munich le 19 novembre 1970.

¹⁷⁴ - in www.un.org La situation au Moyen-Orient. Résolution 2628 du 4 novembre 1970

¹⁷⁵ - in www.history-state.gov frus1969-76v23/d238 Telegram from Secretary of State Rogers to Department of state

gouvernement israélien se tourne alors vers Bonn. L'ambassadeur israélien Ben Horin informe le ministère allemand des Affaires étrangères qu'une initiative européenne peut être admise par son gouvernement à condition que la France en soit écartée.¹⁷⁶ Il est bien entendu impensable pour le gouvernement allemand de remettre en cause l'unité qui est en train de se mettre en place au niveau européen, au contraire l'intensification de la coopération européenne lui permet de manœuvrer en faveur d'un rapprochement germano-arabe sans faire cavalier seul et sans cependant perdre de vue l'obligation morale envers Israël héritée du passé.

Sur initiative française est élaboré un document de travail d'après le rapport établi par le comité des Directeurs politiques réunis à Paris les 26 et 27 avril 1971. La conférence des Six ministres des Affaires étrangères le 14 mai à Paris reprend les éléments importants sur lesquels tous se sont accordés à la séance précédente : les futures frontières au Proche-Orient, l'internationalisation administrative de Jérusalem, la question des réfugiés palestiniens.¹⁷⁷ Les six délégations se sont mises d'accord sur le caractère international du détroit de Tiran et du golfe d'Akaba, sur le principe de libre navigation qui doit être garantie par un règlement de paix fondé sur la résolution 242 du Conseil de sécurité. Le principe est le même pour le canal de Suez où le droit de libre passage est autorisé pour tous les Etats y compris Israël.

L'enjeu capital que représente une paix juste et durable au Proche-Orient pour l'Europe explique pourquoi les Six ministres de la C.E.E ont conjugué leurs efforts pour apporter leur soutien à une résolution pacifique du conflit sur la base de la résolution du Conseil de sécurité.

La position commune des Six va faire l'objet de discussions entre le ministre allemand des Affaires étrangères et les dirigeants israéliens lors de sa visite officielle en Israël du 7 au 10 juillet, mais elle n'en constitue pas le thème central puisque vont être abordées la politique de la République fédérale à l'égard des Etats de l'Europe de l'Est, l'évolution des relations germano-israéliennes.

¹⁷⁶ - in AAPD 1971 Bd I Dok 43 Aufzeichnung von Redies am 3. Februar 1971

¹⁷⁷ - in AAPD 1971 Bd I Dok 143 Aufzeichnung von Redies am 28. April 1971

2. La visite officielle de Scheel en Israël le 7 juillet 1971.

Le 13 mai 1971, le ministre israélien des Affaires étrangères exprime sa désapprobation vis-à-vis de la politique européenne dans la question du Proche-Orient : cette initiative éloigne les chances de paix dans la région.¹⁷⁸ Il s'agit pour l'Etat israélien d'une ingérence inadmissible de la CEE qui va au-delà de ses compétences. Le gouvernement israélien jusqu'alors habitué à un soutien sans faille et à l'absence de critique parmi la majorité de la CDU, perçoit très mal la nouvelle orientation de la politique ouest-allemande. W. Scheel, comme nous l'avons vu, envisage la possibilité d'une nouvelle normalité dans les relations bilatérales ce qui déplaît au gouvernement israélien et laisse penser que la République fédérale pourrait bien se distancer de sa responsabilité à l'égard d'Israël.

Le 7 juillet, le ministre allemand des Affaires étrangères s'entretient avec Golda Meir et précise que les Six ministres n'ont pas voulu faire publier le document de travail pour ne pas perturber le processus de paix dans la région. Pour couper court à la supposition du gouvernement israélien selon laquelle Bonn a soutenu et s'est rallié à l'initiative française W. Scheel affirme que la délégation allemande a su infléchir la position française. Or les rapports du ministère allemand des Affaires étrangères ne donnent aucune indication sur ce que déclare W. Scheel et laissent à penser que la République fédérale soit plutôt allée dans le sens de la France même si le chancelier n'était pas intimement convaincu que les Etats européens doivent en priorité délibérer à propos de ce thème dans le cadre de la coopération politique. Des documents du MAE il apparaît que le document a été accepté de manière unanime. Au cours de la rencontre W. Scheel joue sur les mots, la position commune des Six dans la question des frontières est très semblable à celle des Américains et des Britanniques. Ce

¹⁷⁸ - in FAZ du 13 mai 1971, Interview d'Abba Eban : « *il serait choquant que les Etats de la CEE portent la responsabilité actuellement de repousser l'équilibre précaire dans la région et qu'ils donnent leur accord à un plan détaillé qui n'a pas été une seule fois agréé par les instances des Nations Unies. Les Etats européens devraient s'efforcer d'instaurer un dialogue entre les camps ennemis au Proche-Orient plutôt que d'identifier des projets spécifiques.* »

document de travail constitue un compromis selon lui.¹⁷⁹ Il nie que la République fédérale s'est ralliée à la position française, il n'est pas venu pour parler au nom des Six. Toutefois, il justifie la position européenne et la position allemande dans ce problème : « *pour nous la paix dans cette région est vitale comme pour les autres pays ici et nous voulons y participer.*¹⁸⁰ » A. Eban s'enquiert de ce que va être la position allemande dans la question. Israël souhaite des négociations libres sur les frontières et rejette toute garantie internationale.¹⁸¹ A condition que ses intérêts soient respectés Israël est cependant prêt à comprendre les objections des Six mais son message à l'adresse de Scheel est on ne peut plus clair : les relations germano-israéliennes seront inévitablement compromises si la République fédérale se rallie à la position française.

Peu à peu l'on assiste à une désolidarisation de Bonn avec Paris, le 9 juillet le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, déclare que les représentants allemands interprètent la résolution 242 dans le sens du texte anglais, ce qui n'est pas au goût des Français qui réagissent avec colère et considèrent qu'il s'agit d'un désaveu de leur politique au Proche-Orient.¹⁸²

L'analyse des événements reflètent la difficulté pour le gouvernement allemand de ne pas céder aux reproches israéliens dès qu'il est question de la sécurité de l'Etat israélien. Après sa visite en Israël W. Scheel justifie devant le Bundestag la position allemande qui a oscillé entre fidélité au couple franco-allemand et responsabilité envers la sécurité de l'Etat d'Israël : « *aucun Allemand ne peut se dérober à son histoire.* »

¹⁷⁹ - in AAPD 1971 Dok 237 Gespräch Scheel mit Meir am 7. Juli 1971

¹⁸⁰ -in Archiv der Gegenwart, Deutschland 1949-1999. Bd 6, avril 1970-novembre 1973 page 5467 10 juillet 1971

¹⁸¹ - in AAPD 1971 Bd II Dok 238 Gespräch Eban mit Scheel am 7. Juli und 8. Juli 1971 : « *personne ne peut exiger d'Israël qu'il rende les plateaux du Golan. Pour Sharm El Sheik Israël réclame une certaine présence militaire.* »

¹⁸² - in AAPD 1971 Bd II Dok 241 Staatssekretär Frank mit Sauvagnargues am 12. Juli 1971

Plus loin il ajoute que : *« les bonnes relations qui continuent à se développer avec Israël tiennent leur caractère particulier dans ce qui a été commis envers les Juifs »*.¹⁸³

Ce constat empêche donc toute absence de neutralité envers Israël mais n'exclut pas pour autant qu'il soit tenu compte de la réalité des réfugiés palestiniens pour lesquels la République fédérale commençait à se sentir une responsabilité. Le chancelier W. Brandt reconnaît le lien de causalité entre la situation des Arabes de Palestine et l'existence de l'Etat d'Israël dont la création avait été hâtée après les événements de l'Holocauste : *« mais le rôle du moraliste arrogant ne nous revient pas. Nous devons bien plus reconnaître, la chaîne de la causalité de la souffrance et de l'injustice dans son origine, ici au cœur de l'Europe »*.¹⁸⁴

II – LES PREMIERES TENSIONS DANS LES RELATIONS GERMANO-ISRAELIENNES : LE TERRORISME PALESTINIEN.

1. Le mouvement de résistance palestinien

Au début des années 1970 l'augmentation des actes de piraterie aérienne commis par les mouvements palestiniens de libération comme instrument de revendication pour éveiller la conscience internationale sur le sort des réfugiés palestiniens va fragiliser le rapport germano-israélien. Ils interviennent dans un cadre de reconstruction des relations germano-arabes que le gouvernement ouest-allemand tient à préserver. Malgré elle la République fédérale se trouve indirectement impliquée dans le conflit israélo-arabe dont elle espérait se tenir à l'écart.

A partir des années 1966 les organisations palestiniennes armées se sont multipliées. Le mouvement du Fatah dont l'idéologie première est le retour d'un peuple humilié par la perte de ses terres est devenu majoritaire au sein de l'OLP¹⁸⁵ sous la direction de Yasser Arafat dès 1969. L'OLP a fait de la lutte contre le sionisme son combat, il aspire

¹⁸³ In Deutscher Bundestag 6. Wahlperiode 133. Sitzung am 19. Juli 1971

¹⁸⁴ - in Brandt Reden und Interviews, Hamburg (Hoffmann und Campe Verlag) 1971 p. 453

¹⁸⁵ - la création de l'OLP en 1964 lors du sommet du Caire a été un moyen pour les pouvoirs politiques égyptien et arabe de contrecarrer la montée des mouvements palestiniens indépendants.

à l'unité de toute la Palestine et refuse l'existence de l'Etat d'Israël. Au sein de l'OLP le Front populaire pour la libération de la Palestine, issu du Mouvement national arabe créée en 1948 se constitue en groupe autonome, entre en concurrence avec le Fatah et participe à de nombreux attentats se faisant connaître de l'opinion internationale par des détournements d'avions à partir de 1970. La République fédérale devient une nouvelle cible, en raison de son soutien économique et militaire destiné à l'Etat d'Israël elle a contribué à faire naître le combat palestinien pour la liberté. Le 8 septembre 1969 a lieu un attentat contre l'ambassade israélienne à Bonn. Un an plus tard, le FPLP parvient à détourner trois avions de ligne, un avion de la TWA au départ de Francfort, un avion de la Swissair au départ de Zürich, et un avion britannique qui atterriront à Zarka à l'Est de la Jordanie¹⁸⁶. Parmi les passagers se trouvent des ressortissants allemands. Les revendications du FPLP sont les suivantes : la libération de prisonniers politiques arabes se trouvant incarcérés en Grande-Bretagne, en République fédérale et en Israël. Un comité de consultation internationale pour coordonner les mesures en vue de la libération des otages se réunit à Bern, à laquelle sont conviés un représentant de la RFA, de la Grande-Bretagne, de la Suisse, des Etats-Unis et d'Israël. Face à la menace terroriste de faire exploser les avions avec les otages à bord, si les revendications ne sont pas satisfaites, le représentant allemand décide de céder aux exigences des pirates aériens, en accord avec les autres représentants.¹⁸⁷ Israël refuse toute libération des prisonniers arabes. Le 10 septembre le FPLP annonce qu'il ne libèrera les femmes, les enfants et les malades qu'à la condition que soient libérés les sept prisonniers politiques arabes et que seulement après les hommes non juifs seront libérés. En ce qui concerne les otages israéliens, il faudra la pression des Etats-Unis et de la République fédérale pour qu'Israël accepte de libérer quelques prisonniers arabes. Le 25 septembre les forces jordaniennes réussissent à libérer une partie des otages et le 30 septembre les gouvernements suisse, ouest-allemand, britannique acceptent publiquement les conditions posées par les terroristes. Israël condamne

¹⁸⁶ - in www.lepoint.fr « Septembre noir » entre Amman et l'OLP, une page officiellement tournée .16 septembre 2010

¹⁸⁷- In AAPD 1970 Bd II Dok 432 "Staatssekretär Frank an den Botschaften in Bern, London und Washington" am 17. September 1970

l'initiative allemande et reproche au gouvernement ouest-allemand d'agir en toute indépendance.

A la suite de la prise d'otages le régime jordanien opère une purge parmi les groupuscules palestiniens. Le 27 septembre 1970 le roi Hussein de Jordanie lance une offensive armée contre la résistance qui en ressort affaiblie militairement et connaît une crise profonde. Une nouvelle fraction issue du Fatah, le groupe « Septembre noir » dont les activités visent à remobiliser l'opinion publique palestinienne utilise l'arme du terrorisme. Un nouvel acte terroriste commis par huit membres du groupe met à l'épreuve les relations germano-israéliennes. Neuf athlètes israéliens sont pris en otage le 5 septembre 1972 en échange de la libération de 200 prisonniers politiques détenus dans les prisons israéliennes et de deux membres de « Fraction armée rouge » Andreas Baader et Ulrike Meinhof qui avaient reçu une formation militaire en Jordanie dans un camp d'entraînement palestinien durant l'été 1970. Il s'agit de la première prise d'otage sur le sol allemand pour des motifs politiques.

2. La portée politique et symbolique de l'attentat de Munich

Les jeux olympiques d'été de Munich devaient se dérouler dans un état d'esprit en totale rupture avec les Jeux de Berlin en 1936 ce qui incluait une réduction des services de sécurité pour ne pas incommoder les athlètes israéliens avec la présence de policiers allemands car il fallait donner l'image d'une Allemagne ouverte sur le monde, démocratique et tolérante.

Lorsque la nouvelle de l'opération terroriste dans le village olympique est connue, cela représente un choc pour le chancelier qui prend contact avec Golda Meir. Israël prône une politique de fermeté et ne fera aucune concession. Le cabinet fédéral à Bonn tente de désamorcer la crise, autorisant le ministre allemand de l'intérieur à prendre toutes les mesures nécessaires pour sauver les otages en collaboration avec le gouvernement bavarois. Entretemps, le chancelier rencontre le directeur de la Ligue arabe à Bonn et l'ambassadeur israélien Ben Horin. Willy Brandt lance un appel aux Etats arabes pour

qu'ils fassent ce qui est en leurs pouvoirs pour permettre la libération des otages¹⁸⁸ et attend du gouvernement égyptien qu'il intercède auprès des Palestiniens. Se heurtant à un refus et en l'absence d'alternative, il est décidé qu'un avion sera mis à disposition des athlètes et des preneurs d'otage à l'aéroport de Fürstenfeldbrück mais que les terroristes seront neutralisés avant le décollage. L'assaut policier se révèle un fiasco, les otages israéliens sont tués.

Ce désastre traduit l'impuissance de la République fédérale mal préparée à de tels types d'action. Sur le plan intérieur les mesures décidées par les membres du gouvernement allemand se font dans le cadre du droit applicable aux étrangers et dans le cadre de contrôle aux frontières malgré les inconvénients qui en découlent pour les relations germano-arabes qui viennent tout juste de naître. Selon un rapport de l'Office fédéral de la sécurité du territoire¹⁸⁹, des Palestiniens présents sur le territoire allemand ont constitué des groupuscules dont l'orientation est d'extrême gauche. L'Union générale des Etudiants Palestiniens et l'Union Générale des Travailleurs Palestiniens dont les centrales sont situées au Caire sont cofinancées par la Ligue Arabe. Elles ont recruté des membres en République fédérale pour des opérations de sabotage contre Israël. La décision de renforcer le contrôle des entrées de ressortissants des pays arabes, provoque des manifestations anti-allemandes dans l'espace arabe¹⁹⁰ et en République fédérale même où ont lieu des manifestations contre la restriction du droit des étrangers.

Le ministre fédéral de l'intérieur Hans Dietrich H.D Genscher parle « *d'une nouvelle forme de criminalité particulièrement abjecte* »¹⁹¹ qu'il est nécessaire de combattre.

¹⁸⁸ - in PA/AA B1 Bd 509 Fernschreiben vom 5. September 1972 zur Terroraktion arabischer Freischärler gegen Israel : « *le monde entier attend des Etats arabes et de leurs chefs d'Etat qu'ils fassent usage de leur influence sans tarder* ».

¹⁸⁹ - en allemand Bundesamt für Verfassungsschutz

¹⁹⁰ - PA/AA Botschaft Staatssekretär Frank an Bundesminister Scheel, per Eilboten, vom 22. September 1972

¹⁹¹ - PA/AA B21 Bd 752 Sprechzettel für den Herrn Minister. Entwurf für das Treffen der EG Außenminister am 11. und 12. September 1972

L'interdiction de l'Union Générale des Etudiants palestiniens le 3 octobre 1972¹⁹² provoque de nombreuses actions de solidarité en faveur des arabes opprimés.

Du côté israélien le chef du Mossad a reproché aux autorités ouest-allemandes leur incompétence et leur indifférence. En réponse aux événements de Munich, le ministre de l'Intérieur allemand charge Ulrich Wegner de lever une unité spéciale de la police pour combattre le terrorisme, la Grenzschutzgruppe 9. L'échec de la libération d'otages et le refus de reconnaître une responsabilité côté allemand a déclenché des réactions émotionnelles dans l'opinion publique israélienne. Le gouvernement israélien critique les politiques allemands qui selon lui, ont cherché principalement à limiter les dommages pour les relations germano-arabes et à tenir la République fédérale à l'écart du conflit. La crise entre l'Etat d'Israël et la République fédérale s'aggrave au cours de l'automne 1972 : le 29 octobre, un avion de la Lufthansa est détourné de Beyrouth vers Zagreb avec une vingtaine de personnes à bord par des pirates de l'air palestiniens qui demandent la libération des trois terroristes palestiniens qui ont participé à l'attentat de Munich. Préférant privilégier le facteur humain, le gouvernement ouest-allemand cède à la revendication des terroristes palestiniens et recueille la réprobation du gouvernement israélien. Golda Meir et Abba Eban reprochent au chancelier « *un changement de principes* »¹⁹³ et « *une capitulation précipitée devant le terrorisme* »¹⁹⁴. Selon un rapport de l'ambassade allemande à Tel Aviv il est question de la plus grave crise entre la République fédérale et Israël depuis l'établissement des relations diplomatiques.¹⁹⁵ Ben Horin, l'ambassadeur israélien, transmet une note de protestation de son gouvernement. Le 8 novembre, le chancelier justifie l'attitude de son gouvernement dans la libération des terroristes palestiniens : « *notre action a été guidée par la conviction que sauver des hommes en danger était prioritaire sur toutes*

¹⁹² - in AAPD 1972 Bd II Dok 267 Gespräch Brandt und Ben Horin am 13. September 1972

¹⁹³ - AAPD 1972 Bd II Dok. 334 Aufzeichnung des vortragenden Legationsrats Blech am 17. Oktober 1972

¹⁹⁴ - AAPD 1972 Dok 352 Bd II Puttkamer an Staatssekretär Frank am 30. Oktober 1972

¹⁹⁵ - PA/AA B1 Bd 509 Schreiben der bundesdeutschen Botschaft Tel Aviv am 21. November 1972 Lufthansa Zwischenfall

*les réflexions. Dans ce cas concret il n'y avait pas d'autre alternative. L'attitude observée par le gouvernement ouest-allemand le 29 octobre ne signifie pas que nous céditions au terrorisme. A l'avenir, le gouvernement ouest -allemand luttera de toutes ses forces et avec tous les moyens à sa disposition contre les attaques terroristes ».*¹⁹⁶

Il s'estime en outre profondément bouleversé et dénonce le parallèle fait dans la presse israélienne entre le passé criminel nazi et la situation présente : *« je me dois de contredire avec insistance quand il est établi un parallèle avec la politique d'une époque criminelle. Je suis préoccupé par le fait qu'avec ces procédés le rapport entre nos deux pays pourrait être assombri et je pense que nous devrions nous investir dans un effort commun pour que les relations germano-israéliennes ne connaissent pas de dommages. »*¹⁹⁷

Il s'agit ici d'établir un dialogue constructif et de faire preuve de la bonne volonté du gouvernement allemand dans la lutte contre le terrorisme mais celui-ci n'exerce pas pour autant une pression politique plus forte sur les Etats arabes comme le souhaite l'Etat israélien. Pour le ministère allemand des Affaires étrangères le lien de causalité entre le conflit au Proche-Orient et l'existence du terrorisme palestinien est évident. La solution réside dans une démarche auprès des Nations Unies et de la Communauté européenne afin de trouver une solution au conflit.¹⁹⁸

III – L'ANNEE 1973 : UNE ANNEE CHARNIERE –

Après l'assassinat des athlètes israéliens, les sentiments anti-allemands se sont superposés à la mémoire de l'Holocauste ce qui n'a pas été sans poser de problème à l'occasion de la visite officielle du chancelier en Israël prévue du 6 juin au 10 juin 1973. Le chancelier avait officiellement accepté le 9 mars 1972 l'invitation de la première

¹⁹⁶ - in www.archives.gov.il rdonlyres/C9BBF3AC-B7E7-440-A6F1-munch044: Message de Willy Brandt à Golda Meir 8 novembre 1972

¹⁹⁷ - ebenda

¹⁹⁸ - in PA/AA B1 Bd 509 Aufzeichnung über das Gespräch Staatssekretär Frank mit dem israelischen Botschafter Ben Horin am 15. November 1972

ministre israélienne Golda Meir bien que se trouvant dans une position délicate par rapport aux Etats arabes. Bien évidemment il était exclu que soit refusée l'invitation en raison du passé. Toutefois, la visite a été repoussée à cause de nouvelles élections en RFA. Sur le plan politique le voyage officiel du chancelier pose la question du rôle de la République fédérale attendu tant par Israël que par les Etats arabes dans la problématique du Proche-Orient. L'évolution des événements au Proche-Orient permettra de préciser la position ouest-allemande dans ce domaine.

1. La visite officielle de Willy Brandt du 6 au 8 juin 1973.

L'inquiétude que la première visite d'un chancelier allemand sur le sol israélien puisse provoquer des manifestations en Israël s'est trouvée atténuée par les propos rassurants des représentants israéliens qui tiennent à ce que soit maintenue la visite de Willy Brandt. L'enjeu politique de cette visite est important pour Israël qui veut utiliser l'opportunité pour déclencher des négociations avec l'Egypte. Pour l'Egypte, dans cette visite réside l'espoir que le chancelier saura infléchir la position de Golda Meir.¹⁹⁹ Le 2 mai, le chancelier au cours de son entretien avec le président Nixon fait un point sur la situation au Proche-Orient. Le statu-quo s'est maintenu, le danger d'une confrontation Etats-Unis, Union Soviétique est plus ou moins écarté. Le gouvernement égyptien exige le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires occupés avant les négociations mais Golda Meir est disposée à entamer des négociations si l'autre partie ne pose aucune condition préalable mais n'est prête à aucun compromis en ce qui concerne l'existence d'Israël.

Dans ce contexte, quelle solution trouver et comment intégrer la problématique palestinienne ? Pour les services du ministère des Affaires étrangères allemand, la question palestinienne est le noyau du problème au Proche-Orient, et la République fédérale est le mieux à même d'appréhender la question dans la mesure où une partie

¹⁹⁹ - in AdsD, WBA Archiv, A8, 53 le conseiller spécial du président égyptien déclare au chancelier le 1^{er} mars que : « le chancelier lui-même a une influence considérable dans certains cercles politiques. L'Egypte, espère que la République fédérale est prête à user de son influence pour inciter les dirigeants israéliens à une attitude plus flexible. »

de la population allemande a elle-même dû faire face aux difficultés de l'exil après la seconde guerre mondiale avec la restitution de territoires à l'Est.

Willy Brandt est le premier chancelier à se rendre en Israël. Sa visite ne signifie pas une prise de position à l'égard du conflit au Proche-Orient mais vise à apporter des solutions à un règlement pacifique dans la mesure des possibilités de la République fédérale. Avant sa visite son ministre des Affaires étrangères se rend successivement en Jordanie, en Egypte et au Liban du 20 au 25 mai. Au Caire il est reçu par le président égyptien avec lequel il s'entretient, il réaffirme le soutien de la République fédérale à la résolution 242 du Conseil de sécurité mais rappelle qu'elle ne peut jouer le rôle de médiatrice dans la question du Proche-Orient. Etant donné son influence politique, son poids économique et la perspective de son admission à l'ONU, la République fédérale pourrait toutefois assumer la responsabilité de s'investir pour la paix dans le monde. Après son séjour au Proche-Orient Scheel fait le bilan suivant : l'Egypte exige la libération de ses territoires sous occupation israélienne, le Liban est préoccupé par le nombre important de réfugiés palestiniens sur son territoire ce qui risque de créer un déséquilibre dans la population et la Jordanie est prête à intégrer le plus grand nombre de réfugiés palestiniens évoquant la création d'une sorte de fédération. Il plaide alors pour une nouvelle mission au Proche-Orient placée sous l'égide des Nations Unies. Des négociations indirectes pourraient mettre en marche un processus qui peut-être aboutirait à des discussions directes entre les deux parties. C'est précisément ce point que le chancelier va tenter de faire admettre aux dirigeants israéliens lors de sa visite officielle.

Le 7 juin la rencontre s'ouvre avec le commentaire du secrétaire d'état allemand des Affaires étrangères, Paul Frank, sur la nature des relations bilatérales : s'il est impossible d'oublier le passé, en revanche le caractère particulier des relations n'a plus lieu d'être.²⁰⁰

²⁰⁰ - in AAPD 1973 Bd I Dok 184 Deutsch-israelische Regierungsgespräche am 7. und 8. Juni 1973: « le débat selon lequel il s'agit de relations particulières, de relations ayant un caractère particulier, perd de son intérêt en raison du caractère concret de la relation. »

L'entretien entre le chancelier, Golda Meir et Abba Eban se concentre sur la question du Proche-Orient. Si Golda Meir fait part de son analyse de la situation au chancelier, elle le fait dans un but bien précis. Les documents israéliens qui viennent d'être déclassifiés dévoilent que la première ministre attendait de Willy Brandt qu'il accepte d'appuyer la demande israélienne de négociations secrètes avec le président égyptien et l'assurer de la volonté d'Israël d'établir la paix. La politique de rapprochement avec les Etats de l'Europe de l'Est menée par le chancelier a été couronnée de succès et a prouvé que Brandt pouvait être un médiateur adroit, elle espérait donc que le chancelier accepte de servir de médiateur, d'une part en raison de leur appartenance commune à l'Internationale socialiste et des liens qui avaient été tissés, d'autre part en raison du sentiment de culpabilité allemand encore bien présent. Bien que la politique de la coalition sociale-libérale se caractérise par une prise de distance vis-à-vis de la spécificité des relations entre les deux Etats, il est évident que les représentants ouest-allemands répondent le plus souvent favorablement aux desiderata israéliens quand ils concernent les intérêts vitaux ou la sécurité d'Israël dont ils se sentent responsables. La politique israélienne à l'égard de ses voisins arabes peut sembler ambivalente parce que les dirigeants israéliens suivent une ligne inflexible qui vise à empêcher un processus basé sur la résolution 242 tout en essayant de mener des négociations secrètes avec l'Egypte, avec la volonté de prouver qu'Israël est préparé à renoncer à une partie du Sinaï afin de permettre l'ouverture du Canal de Suez. Le président égyptien, Anouar El Sadate attend du gouvernement israélien une déclaration publique qui confirme un retour aux frontières de 1967 ce qui est impossible pour le gouvernement israélien parce qu'un retour aux lignes de 1967 est irréalisable. Cette fois, le chancelier refuse de servir de médiateur, ne s'écartant pas de la ligne suivie par son ministère des Affaires étrangères : soutenir une action auprès des Nations Unies afin de rechercher une solution au conflit. C'est là qu'apparaissent les divergences entre le gouvernement ouest-allemand et israélien. Abba Eban tout comme Golda Meir, fait preuve de réserve et de méfiance à propos de la capacité des Nations Unies à résoudre la question dans la mesure où les intérêts d'Israël seraient compromis par l'intervention de puissances étrangères qui pourraient bien privilégier

leurs propres intérêts, en sachant que le facteur pétrolier pèse fortement dans l'orientation de leur politique.

En ce qui concerne la coopération politique européenne Abba Aban exprime à nouveau son inquiétude. Il considère que la position européenne « *n'est pas équilibrée* »²⁰¹ espérant sans doute une prise de position allemande qui diverge du bloc européen. Sur le problème de l'intervention européenne dans la question du Proche-Orient les divergences d'opinion entre Willy Brandt et Golda Meir persistent. Les points des aides économiques et de la politique méditerranéenne de la Communauté européenne sont également abordés. Israël a un intérêt particulier pour des relations intensives avec la Communauté européenne, principal partenaire commercial. L'industrie israélienne est fragile, se pose la question des conséquences de l'élargissement de la Communauté européenne sur ses exportations vers la Grande-Bretagne. Dans ce domaine, le soutien de la République fédérale est assuré celle-ci ayant toujours veillé à ce que les intérêts vitaux d'Israël ne soient pas lésés par l'élargissement de la Communauté.

Après le voyage du chancelier la Communauté européenne entame des premières négociations avec l'Etat israélien les 18 et 19 juillet pour conclure un nouvel accord en vue de la réalisation d'une zone de libre- échange.

A son retour le chancelier reconnaît qu'il a été impressionné par la volonté israélienne de parvenir à une paix dans la région mais que cela a été la visite officielle la plus difficile qu'il lui ait été donné de faire. Golda Meir qui ne souhaitait pas l'intervention des grandes puissances pour parvenir à une solution territoriale avec l'Egypte a chargé le chancelier de négocier secrètement avec le président égyptien. W. Brandt n'était pas prêt à servir de médiateur au Proche-Orient et souhaitait laisser ce rôle aux Nations Unies.²⁰²

Devant la Knesset, dans son bilan au sujet de la visite du chancelier, Golda Meir conclue que « *le passé douloureux entre l'Allemagne et les Juifs est encore bien vivant. Il doit*

²⁰¹ AAPD 1973 Dok 184 "Deutsch- israelische Regierungsgespräche "am 7.und 8. Juni 1973.

²⁰² - in www.welt.de Wie Willy Brandt den Nahot Frieden verspielte. Hagai Tsaref, Michael Wolffsohn. 9 juin 2013

s'exprimer dans les relations entre Israël et l'Allemagne et ont des implications pour l'avenir. »²⁰³

Dans les mois qui suivent, l'évolution de la situation au Proche-Orient va placer la République fédérale dans une position de déséquilibre entre neutralité officiellement affichée et protection silencieuse de l'Etat israélien au cours de la guerre du Yom Kippour déclenchée le 6 octobre.

2. La guerre du Yom Kippour du 6 au 24 octobre 1973 et ses conséquences.

Début octobre Golda Meir informe le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger de préparatifs militaires en Syrie et en Egypte et de la concentration de troupes aux frontières du Golan ce qui laisse craindre une offensive militaire contre Israël à laquelle l'Etat israélien répondra avec une grande fermeté. Le 6 octobre, le jour de la fête du Yom Kippour²⁰⁴, les troupes égyptiennes et syriennes lancent une attaque coordonnée sur le canal de Suez et sur le Golan. En dépit de l'effet de surprise, l'armée israélienne parvient à reprendre l'avantage, elle poursuit son avancée en direction de Damas bombardant les infrastructures stratégiques syriennes : les centrales électriques, les installations pétrolières. Les Soviétiques fournissent alors des armes à l'Egypte et à la Syrie dès le 10 octobre par un pont aérien. Après les opérations contre la Syrie l'armée israélienne a perdu beaucoup de matériel militaire. L'ambassadeur israélien à Washington, Dinitz sollicite l'aide américaine, refusée dans un premier temps. Le président Nixon décide pourtant d'établir un pont aérien pour livrer Israël en armement. Les livraisons commencent le 14 octobre. Le 16 octobre, Donald Rumsfeld, ambassadeur américain auprès de l'OTAN à Bruxelles avise ses Alliés européens que les Etats-Unis « *attendent d'eux compréhension et soutien* ».²⁰⁵

²⁰³ - in www.archives.gov.il Publication commemorating the fortieth anniversary of the historic visit to Israel of Chancellor Willy Brandt of West Germany

²⁰⁴ - le Yom Kippour ou fête du Grand Pardon est la fête la plus sainte de l'année juive.

²⁰⁵ - in AAPD 1973 Bd II Dok 332 Bernd von Staden an Paul Frank am 20. Oktober 1973

La position allemande face au conflit israélo-arabe est ambiguë. Lors d'un débat télévisé à ce sujet Walter Scheel déclare que son gouvernement est neutre et non-neutre à la fois face au conflit.²⁰⁶

En ce qui concerne la question de la livraison américaine de matériel militaire vers Israël, les documents du ministère des Affaires étrangères ouest-allemand révèlent que les Etats-Unis pratiquent une politique de fait accompli qui laisse peu de place à une alternative pour le gouvernement de la République fédérale qui ne peut qu'accepter les livraisons d'armement depuis son sol. L'ambassadeur américain à Bonn, Martin Hillebrand, lors d'un entretien avertit Walter Scheel « *qu'il est possible que déjà des vols aient lieu depuis le territoire ouest-allemand* »²⁰⁷. La décision du président américain est justifiée par « *les livraisons massives de l'URSS* »²⁰⁸ et il s'agit de rétablir l'équilibre des forces au Proche-Orient. Les livraisons à destination d'Israël doivent englober du matériel militaire depuis le territoire ouest-allemand à partir de dépôts américains. Aucune précision n'est toutefois apportée sur la nature et la livraison du matériel. Le ministre allemand des Affaires étrangères fait preuve de compréhension pour l'intérêt légitime américain de rétablir l'équilibre dans la région mais dans cette situation d'urgence, il lui est difficile de rejeter la décision des Etats-Unis son principal allié qui garantit la sécurité du territoire allemand. Le 17 octobre, le premier secrétaire d'Etat américain communique aux services ouest-allemands la nature et le volume des transferts de matériel : 65 chars d'assaut type M60, des obusiers et 75 000 munitions.²⁰⁹ Ce matériel sera chargé sur des navires à quai à Bremerhaven et Nordenham à destination d'Israël. Le 19 octobre les ambassadeurs allemands à Londres, Paris et Washington comme les représentations de l'OTAN à Bruxelles, sont avertis qu'une déclaration de presse au sujet des livraisons américaines de matériel à

²⁰⁶ - in AAPD 1973 Bd II Dok 321 am 13. Oktober 1973 Anm 6 : « *nous sommes neutres dans la mesure où nous ne prenons pas parti pour l'un ou l'autre côté mais nous ne sommes pas neutres dans le sens où ce qui arrive là-bas nous intéresse* ».

²⁰⁷ - in AAPD 1973 Bd II Dok 322" Gespräch Hillebrand mit Scheel" am 16. Oktober 1973

²⁰⁸ - ebenda

²⁰⁹ - ebenda anm.12

partir de la République fédérale vers Israël annoncera qu'il s'agit d'une opération américaine. Il s'agit pour les Etats-Unis d'obtenir l'assentiment de ses Alliés et en même temps de rassurer la République fédérale quant à son implication dans le conflit. Aucune réaction du gouvernement ouest-allemand n'est perceptible, il tolère les livraisons dont il va demander l'arrêt un peu plus tard quand il fait l'objet de pression des représentants arabes et quand la sécurité de l'Etat israélien est suffisamment assurée à la suite de l'instauration du cessez-le-feu. La livraison de matériel militaire depuis les ports allemands a mis la République fédérale dans un grand embarras dans un contexte de rapprochement avec les Etats arabes comme l'Irak et dans la mesure où les représentants du ministère des Affaires étrangères réaffirment à maintes reprises les principes d'une politique d'équilibre et le souhait que soit respectés la sécurité et le droit à l'existence de tous les peuples de la région du Proche-Orient. Les Etats arabes commencent à faire preuve de méfiance à l'égard de la politique menée par le gouvernement ouest-allemand. Le ministre égyptien des Affaires étrangères fait part de sa préoccupation au sujet de la livraison de matériel militaire américain à Israël : « *la République fédérale est le seul pays, qui excepté les Etats-Unis, prête assistance aux efforts de guerre israéliens* ». Il ajoute en outre que de graves conséquences sont à craindre pour les relations germano-arabes.²¹⁰ Le directeur de la Ligue Arabe à Bonn a aussi entrepris une démarche dans ce sens, laissant entendre que les répercussions seraient désastreuses et pourraient entraîner une rupture de livraison de produits pétroliers depuis l'Egypte. Les conséquences économiques du conflit israélo-arabe se sont déjà fait sentir, le 17 octobre à Koweït les Etats producteurs de pétrole ont décidé de réduire de 5% leur production pétrolière jusqu'à ce qu'Israël rende les territoires de 1967. A la suite de l'aide militaire américaine les pays de l'OPEP ont mis en place un embargo contre les Etats-Unis en augmentant le prix du baril. Sur le plan international l'ONU vote le 22 octobre la résolution 338 instaurant un cessez-le-feu, demandant l'application de la résolution 242 et l'établissement d'une « paix juste et durable ». Toutefois les combats se poursuivent en Egypte. Le 23 octobre l'ONU vote une nouvelle résolution exigeant le cessez-le-feu

²¹⁰ - in Drahtbericht Nr 1779 Bd 9982 Ref 310 B150 Aktenkopien 1973.

et le retour aux lignes du cessez-le-feu du 22 octobre, retour aux lignes qu'Israël se refuse d'appliquer. Dans un contexte favorable à la sécurité d'Israël la République fédérale opère donc un revirement de position à l'égard de l'aide américaine. Des faits gênants portent préjudice aux relations germano-arabes : la firme qui a procédé au chargement du matériel sur les navires israéliens est propriété de l'Etat ouest-allemand et les instances gouvernementales ne pouvaient ignorer ce fait puisque des autorisations administratives étaient nécessaires pour permettre aux navires de guerre destinés au chargement de matériel militaire d'accoster. Cela supposait aussi que le port possède des infrastructures adaptées. Deux faits supplémentaires aggravent la situation : un avion de transport dont les emblèmes ont été effacés a fait escale à Francfort, deux navires israéliens chargés à Bremerhaven servent à l'approvisionnement militaire contre les Etats arabes.²¹¹ Les services des Affaires étrangères allemand saisisent l'ambassadeur américain, demandent que cessent le survol du territoire ouest-allemand ainsi que les livraisons depuis le territoire de la République fédérale. Face aux critiques formulées par les Etats arabes les services des Affaires étrangères contestent la validité juridique des transits d'armement par le territoire de la République fédérale, la législation de l'OTAN ne peut constituer une base pour la livraison de matériel américain depuis la République fédérale à des parties belligérantes en dehors du territoire de l'OTAN. Le secrétaire d'Etat Paul Frank attend du gouvernement américain qu'il comprenne la position allemande. Tirillée entre deux politiques contradictoires consistant à ne pas trop mécontenter ni l'Etat israélien ni les Etats arabes la République fédérale veut éviter à tout prix d'être impliquée dans le conflit, mais elle approuve globalement que les Etats-Unis livrent des armes à Israël à partir de son territoire.

L'ambassadeur américain exprime la vive déception de son gouvernement face à la défection de ses alliés, la Turquie comme l'Espagne a refusé de mettre à disposition des bases aériennes pour les opérations des Etats-Unis quand il s'est avéré qu'il s'agissait du conflit israélo-arabe. La désolidarisation de la République fédérale et de ses partenaires européens provoque de l'incompréhension chez les représentants

²¹¹ - AAPD 1973 Dok 339 Aufzeichnung des Ministerialdirektoren Lahn am 25. Oktober 1973

américains et entraîne des tensions dans les relations avec ses Alliés. La décision du ministère ouest-allemand des Affaires étrangères de ne pas tolérer plus longtemps les livraisons américaines déclenche en Israël un mouvement d'indignation médiatique, la justification officielle du gouvernement allemand n'est pas acceptée. Le chancelier se déclare favorable à l'arrêt des livraisons américaines d'armement en justifiant cette décision par le fait que « *les obligations résultant de l'Alliance Atlantique sont limitées à la zone OTAN et ne s'étendent pas au Proche-Orient* »²¹², ce qui évite au gouvernement ouest-allemand d'être en contradiction avec ses principes de politique extérieure au Proche-Orient à savoir qu'il ne livre pas d'armes dans les territoires sous tension. Il se préserve ainsi de toutes mesures de rétorsion au niveau des Etats arabes.

En raison de sa dépendance énergétique la République fédérale est vivement intéressée par la solution rapide du conflit²¹³ et se décide pour une stratégie européenne commune compte tenu des intérêts énergétiques, politiques et économiques. Les Etats européens sont plus touchés par l'embargo pétrolier que les Etats-Unis qui sont de taille à négocier avec les pays producteurs de pétrole. La problématique du choc pétrolier est donc abordée au cours des discussions dans le cadre de la coopération politique au niveau européen, le but étant de parvenir à un consensus des Neuf et il semble que la République fédérale ait joué un rôle actif pour persuader ses partenaires européens de l'importance des enjeux sans toutefois être à l'origine des décisions car Israël pouvait reprocher à la République fédérale son implication et des initiatives malvenues. Le droit à l'existence d'Israël étant fortement ancré au sein de l'opinion publique et des partis politiques il était indispensable de tenir compte de leurs réactions.

Pour la Communauté européenne, le rétablissement d'une paix durable au Proche-Orient revêt un intérêt primordial. En sachant qu'elle ne peut agir efficacement sur le plan politique et qu'elle délègue ce rôle aux instances internationales, quelles solutions

²¹² In Henry Kissinger, les années orageuses. Paris (Fayard) page 838.

²¹³ - in AAPD 1973 Bd II Dok 329 Runderlass von Dohms am 19. Oktober 1973 : « *nous sommes particulièrement intéressés par le règlement prochain du conflit, parce que plus de 55.4% de notre approvisionnement en énergie dépend du pétrole.* »

peuvent-elle être envisageables ? Dès le début, la politique commune au Proche-Orient s'est heurtée à de grandes difficultés, car les traditions des Etats méditerranéens de la Communauté européenne par rapport au monde arabe diffèrent des Etats riverains de la Mer du Nord. Le rôle politique voire psychologique d'Israël n'est pas perçu de la même façon, la République fédérale est liée par le poids du passé et doit donc trouver les compromis nécessaires.

La politique des Neuf au Proche-Orient devait partir des principes de la résolution 242 reconnue par la communauté internationale : pas d'acquisition de territoires par la force, nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale. Ce résultat ne pouvait être obtenu que par le biais d'une négociation qui mènerait à la reconnaissance du droit d'Israël à exister à l'intérieur de frontières sûres et au respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Ces principes sont défendus par la déclaration commune du 6 novembre 1973, dans laquelle les Etats européens se déclarent prêts à offrir des garanties dans le cadre du règlement de paix et à tenir compte et des intérêts légitimes des Arabes et des Israéliens. Dans les rapports entre les pays de la Communauté européenne et les parties au conflit, il existe des facteurs politico-psychologiques qui se concilient difficilement avec la notion de neutralité, il est par conséquent malaisé de se déclarer neutre face à l'engagement du principal allié dans le Proche-Orient.

Plus que pour ses partenaires européens, la République fédérale tient compte de la nécessité d'avoir une politique d'équilibre au Proche-Orient :²¹⁴ en se fixant pour principes « *la sauvegarde de la souveraineté arabe sur son propre territoire dans les frontières de 1967 et la réalisation du besoin de sécurité pour Israël* ».

Le 13 novembre, le chancelier tient un discours devant le Parlement européen à Strasbourg dans lequel il exprime sa vision de l'Europe et le souci des Européens d'apporter une contribution au règlement du conflit au Proche-Orient. Il rappelle à ses homologues la place centrale qu'occupe dans les relations germano-israéliennes la notion de responsabilité et par extension la responsabilité allemande face au conflit

²¹⁴ - in AAPD 1973 Bd II Aufzeichnung von Lahn Dok 344 am 29. Oktober 1973

proche-oriental : « *en ce qui concerne les relations germano-israéliennes, ainsi chacun comprendra, si ici je dis qu'elles ont un caractère particulier*²¹⁵. *Cette caractéristique reste intacte. Pour nous il ne peut y avoir aucune neutralité de cœur et de conscience. Le conflit au Proche-Orient nous concerne peut-être plus que tout autre : il fait appel à notre amère responsabilité. C'est pourquoi nous faisons la demande d'une paix durable et juste dans la région.* »²¹⁶

La déclaration commune des Neuf fait l'objet de critiques de la part de Tel Aviv et de Washington. Le gouvernement israélien considère que la République fédérale a cédé devant l'arme du pétrole. Les Etats-Unis n'apprécient guère la démarche de la Communauté européenne à l'occasion de la conférence au sommet des Neuf en décembre 1973 à Copenhague qui fait suite à la proposition de dialogue présentée au nom des vingt Etats-membres de la Ligue arabe. Sa portée est toutefois limitée, elle est plutôt l'expression de l'identité d'une Europe élargie qui souhaite traiter sur un pied d'égalité avec son partenaire américain même si elle reconnaît que les Etats-Unis sont la première puissance mondiale.

Pour la Communauté économique les instruments utilisés ne peuvent qu'être d'ordre économique, il s'agit d'installer une confiance avec les Etats arabes autres que ceux qui y sont associés comme le Maroc ou la Tunisie, elle a été sollicitée par les Etats arabes pour prendre une initiative de paix, car riveraine de la Méditerranée et partageant des intérêts réciproques : paix, indépendance, augmentation du volume des échanges. La coopération économique est l'expression des intérêts communs entre les deux régions, européenne et arabe. L'Europe a un besoin pressant du pétrole arabe en raison de la pauvreté de ses richesses énergétiques, le monde arabe a besoin de débouchés. Tous deux ont un intérêt commun à faire régner la paix dans la zone méditerranéenne avec le risque de déflagration que comporte la rivalité des deux blocs dans la région et l'expansion d'Israël. Le but des Etats arabes avec l'embargo était de

²¹⁵ - à son retour de son voyage en Israël, le chancelier W. Brandt avait décrit les relations germano-israéliennes comme étant des » relations normales à caractère particulier », conscient que le passé ne pouvait être effacé et constituait la particularité des relations.

²¹⁶ - www.cvce.eu Rede Willy Brandts vor dem europäischen Parlament am 13. November 1973

désolidariser les Etats européens de Washington et d'Israël, ce qui s'est avéré inconcevable pour l'Europe, premièrement, par crainte de se couper de la protection atlantique face au danger soviétique et deuxièmement, en raison d'un sentiment de culpabilité issu de l'indifférence et de la passivité européenne face au massacre de la population juive sur son territoire²¹⁷. Au cœur du dialogue euro-arabe existe un conflit d'intérêt entre les revendications politiques arabes et les objectifs économiques européens. Du côté arabe, les représentants des différents Etats espèrent une condamnation de l'expansionnisme israélien, estiment que la Communauté européenne ne va pas assez loin dans la question des territoires occupés tout en saluant la déclaration commune du 6 novembre 1973. La vulnérabilité financière et énergétique de la CEE, de même que sa propre dépendance à l'égard des énergies fossiles a conduit la République fédérale à pratiquer une politique pragmatique. Sollicitée à la fois par les Etats arabes et Israël qui souhaite un traitement égal à celui des Arabes, il lui faut jouer à l'équilibriste sans froisser ses partenaires européens.

Dès le début du dialogue euro-arabe la partie arabe a souligné l'importance du conflit israélo-arabe. Pour les ministres algérien et saoudien, l'Europe est historiquement responsable de l'existence d'Israël. En raison de sa puissance économique et de sa représentation au Conseil de sécurité par ses Etats-membres, la Communauté européenne doit faire pression sur Israël. Cette demande est reçue avec réserve par les responsables allemands, danois et néerlandais.

En janvier 1974 à Bonn, les Français soumettent un plan en vue d'un dialogue euro-arabe faisant état de l'engagement des Neuf d'entreprendre tous les efforts possibles pour créer une base solide nécessaire aux relations avec le monde arabe mais le dialogue exclut de l'ordre du jour le conflit proche-oriental pour ne pas entraver les efforts des grandes puissances dans le règlement de paix au Proche-Orient.

En liaison avec le dialogue euro-arabe, Abba Eban entreprend une démarche auprès des représentants allemands pour obtenir « *une égalité de traitement* » et le respect des principes d'équilibre à l'égard de l'ensemble des pays de la région. Les négociations

²¹⁷ - Sixième conférence des Chefs d'Etat arabe : Déclaration à l'attention de l'Europe occidentale (Alger, 28 novembre 1973)

relatives à l'accord préférentiel avec la Communauté européenne n'ont pas porté les fruits escomptés par le gouvernement israélien, qui espère tirer profit de ce que la République fédérale est à la présidence du parlement européen pour négocier un traité de coopération dans les domaines technologique, scientifique et de l'investissement.²¹⁸ Il est également attendu des représentants ouest-allemands qu'ils fassent preuve d'une grande retenue dans la question du Proche-Orient en cas de nouvelle initiative des Neuf.

Le 4 mars Walter Scheel annonce au secrétaire d'Etat américain la mise en place du dialogue euro-arabe, une commission est mandatée pour les premiers contacts avec les représentants arabes. De son côté, la Ligue Arabe a constitué une commission composée de 11 Etats arabes. La première réunion a lieu au Caire, le représentant ouest-allemand Redies, de la section du Proche-Orient au Ministère des Affaires étrangères, est chargé d'un échange officieux pour les questions relatives au dialogue euro-arabe après la rencontre du chancelier avec Mahmoud Riad.²¹⁹ La préparation d'une mission exploratrice est saluée par toutes les délégations européennes, toutefois la question du retrait des territoires occupés et le droit des Palestiniens à une patrie ne doivent pas faire l'objet du dialogue euro-arabe. Pour la France et la République fédérale, il est évident que les questions de politique générale ne pourront être contournées au cours des consultations.

Une action spécifique en faveur des réfugiés palestiniens est mise en œuvre, il s'agit essentiellement d'une aide alimentaire dans un premier temps. Les Etats membres de la Communauté européenne proposent aussi une participation à la reconstruction des territoires détruits pendant la guerre (Syrie, Jordanie, Egypte). Les 10 et 11 juin, Walter Scheel informe les Etats-Unis que les ministres des Neuf décident formellement de poursuivre le dialogue euro-arabe. Le secrétariat d'Etat américain émet de fortes objections à l'instauration du dialogue euro-arabe, les Etats-Unis sont sur le point de conclure un contrat important avec l'Arabie Saoudite qui leur permettrait de couvrir leurs besoins en approvisionnement pétrolier jusqu'en 1980. Le rôle de la République

²¹⁸ -in AAPD 1974 Bd I Dok 46 Puttkamer an Auswärtiges Amt am 12. Februar 1974

²¹⁹ - in www.archives.eui.eu/en/fonds KM 0039 Commission européenne 74/24081 Bruxelles le 8 mai 1974

fédérale dans la période de mise en place du dialogue euro-arabe est controversé par son partenaire français qui lui reprochent de consulter trop fréquemment l'administration américaine sur des points de détails. Or l'analyse allemande permet de rassurer ses partenaires sur les intentions des Américains qui se désintéresseront du dialogue euro-arabe une fois l'accord conclu avec l'Arabie Saoudite. Les Etats-Unis toléreront le dialogue euro-arabe mais conserveront un droit de regard sur celui-ci.

A partir de septembre, les Neuf précisent la structure de la coopération européenne avec les Etats arabes. S'il s'avère souhaitable pour l'Europe de centrer le dialogue sur les problèmes économiques, il devient évident qu'il n'est pas dans son intérêt d'écarter de celui-ci la dimension politique afin de ne pas décevoir les pays arabes. La tentative des Etats arabes de faire admettre la présence des Palestiniens, membres de la Ligue arabe dans les instances du dialogue euro-arabe s'est heurtée au refus européen. La France a bien tenté de rallier ses partenaires en proposant que soit admise l'OLP à titre d'observateur comme l'avait demandé Mahmoud Rias mais elle a rencontré l'opposition de la Grande-Bretagne, du Danemark, des Pays Bas et de la République fédérale, qui étaient les plus réticents à accepter que siègent les Palestiniens dans les instances du dialogue euro-arabe. L'attitude allemande a été interprétée par l'Egypte comme un certain manque d'engagement dans la question du Proche-Orient et il semble que les représentants ouest-allemands aient quelque peu freiné ses partenaires européens.²²⁰ Or cette attitude relève plus d'une stratégie consistant à amener les Etats arabes à faire des concessions sur la question de la représentation palestinienne au dialogue euro-arabe, comme le précise un document du ministère des Affaires étrangères.²²¹

La politique au Proche-Orient menée par le nouveau chancelier Helmut Schmidt, élu à la suite de la démission de son prédécesseur, est placée sous le signe de la continuité : assurer l'existence et la sécurité de l'Etat israélien sans pour autant négliger les intérêts nationaux de la R.F.A malmenés par la crise pétrolière.

²²⁰ - in AAPD 1974 Bd I Dok 59 Botschafter Steltzer an AA am 11. September 1974

²²¹ - in AAPD 1975 Bd I Dok 6 Aufzeichnung von Schirmer am 17. Januar 1975

La rencontre entre Hans Dietrich Genscher, le ministre des Affaires étrangères et son homologue israélien, Yigal Allon, le 26 septembre 1974 indique que les relations entre les deux Etats sont satisfaisantes. Parallèlement au dialogue euro-arabe la République fédérale au cours de la présidence au conseil européen a tenté d'introduire l'idée d'un dialogue euro-israélien. L'appui ouest-allemand auprès des instances de la Communauté européenne est grandement apprécié côté israélien ce qui fait de la République fédérale une partenaire fiable sur laquelle l'Etat israélien peut compter. Le ministre israélien des Affaires étrangères compte également sur l'influence de la République fédérale auprès de ses partenaires européens pour la question de la reconnaissance de l'OLP comme entité représentant le peuple palestinien, Israël se refusant à reconnaître cette organisation terroriste.

La question de Palestine est selon le consensus international un élément clé de la résolution pacifique au Proche-Orient et est apparue nécessaire pour la résolution du conflit. Le problème palestinien ne peut plus être vu comme un simple problème de réfugiés mais doit être intégré dans le plan d'un règlement de paix.

A ce propos Hans Dietrich Genscher souligne la volonté de son gouvernement de prendre une part active dans la question du Proche-Orient au sein de l'Europe qui doit remplir ses obligations vis-à-vis de la région.

CHAPITRE 3 : LA QUESTION DE PALESTINE ET LES RELATIONS GERMANO-ISRAËLIENNES : LA POLITIQUE AU PROCHE-ORIENT DU GOUVERNEMENT SCHMIDT – H.D GENSCHER 1974 – 1982.

Le sommet arabe réuni à Rabat le 28 octobre 1974 reconnaît « *le droit du peuple palestinien au retour dans sa patrie et à l'autodétermination* ». Il reconnaît aussi l'OLP, cadre de l'unité de la résistance, comme la seule représentante du peuple palestinien, et affirme son droit à établir une autorité nationale indépendante sur le territoire libéré.²²² Cette étape marque la consécration de l'organisation de libération et met en avant la question palestinienne dont a pris conscience la communauté internationale. Comment le gouvernement ouest-allemand peut-il prendre position sur la question eu égard à la responsabilité historique envers Israël ?

I – LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN A L'AUTODETERMINATION

1. L'internationalisation de l'OLP

La Charte nationale palestinienne souligne le besoin d'une recherche d'identité chez les Palestiniens. Pour atteindre ce but, il est nécessaire d'organiser une « lutte armée », seule voie menant à la libération de la Palestine.²²³

La guerre de 1967 apporte une justification à la stratégie du Fatah. En mettant au centre de la problématique du Proche-Orient comme emblème, la majorité des Palestiniens en tant que population privée de ses droits politiques et soumise à une occupation militaire ainsi qu'à une spoliation systématique de ses terres, le Fatah se donne pour objectif la reconquête de la terre de Palestine au moyen d'une lutte armée autonome. Dès le début des années 1970, Yasser Arafat est à la recherche d'une légitimité internationale. Pour ce faire, l'OLP décide de conquérir sa place politique dans les territoires occupés. La forte politisation du milieu étudiant lui permet d'investir les universités comme terrain d'intervention et de recrutement. Le noyau dirigeant de

²²² - In AAPD 1974 Bd II Dok 306 Puttkamer an AA anm.8 am 22. Oktober 1974

²²³ In Conseil de l'Europe Documents de séance Assemblée Parlementaire 1989 Annexe 4

l'OLP entend s'appuyer sur le développement du mouvement national à l'intérieur des territoires occupés sans toutefois souhaiter l'établissement d'infrastructures politiques autonomes en Cisjordanie et à Gaza. En 1973, le Fatah reprend le contrôle de l'OLP et la décision du roi Hussein de Jordanie en 1974 de reconnaître à l'OLP la représentation exclusive du peuple palestinien, atténue le contentieux lié aux affrontements de septembre 1970 entre les fédajins palestiniens et l'armée jordanienne. Aux lendemains de la guerre de Yom Kippour, le programme de l'OLP tourne désormais autour de deux axes : la construction d'un Etat démocratique sur toute la Palestine et l'instauration d'un pouvoir national indépendant sur toute partie de la Palestine où Israël se serait retiré. La légitimité de l'OLP s'affirmant sur le plan international, les Etats sont de plus en plus nombreux à tenir compte de son poids, dans la mesure où la solution au Proche-Orient passe par une prise en considération des aspirations et des droits des Palestiniens.

Le 13 novembre 1974 Yasser Arafat est invité à s'exprimer à la tribune de l'ONU. Pour la première fois, un représentant de l'OLP va participer aux débats sur la question de Palestine. Dans un long discours, il évoque les souffrances des Palestiniens, les expulsions dont ils sont victimes : « *le fondement du problème palestinien, c'est la cause d'un peuple expulsé de sa patrie, chassé de sa terre, et dont la grande majorité vit en exil ou sous les tentes.* »²²⁴ Il expose ses plans pour un futur Etat palestinien : un Etat souverain et démocratique, dans lequel les Juifs sont invités à vivre en harmonie avec les musulmans et les chrétiens. Il termine ainsi : « *je suis venu porteur d'un rameau d'olivier et d'un fusil de révolutionnaire. Ne laissez pas tomber le rameau de ma main* »²²⁵. Néanmoins, il rejette toute forme de reconnaissance d'un Etat israélien. La réponse israélienne à Yasser Arafat est sans équivoque. Yosef Tekoah, le représentant israélien à l'Assemblée générale des Nations Unies, réaffirme la position

²²⁴ - In www.unispal.org 29^{ème} assemblée générale des Nations Unies A/PV 2285 13 novembre 1974

²²⁵ - ebenda

de son gouvernement : « *Israël ne permettra pas l'installation d'une autorité de l'OLP dans la moindre parcelle de Palestine* ». ²²⁶

2. Le vote allemand sur les résolutions 3236 et 3237 de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 novembre 1974.

Afin d'alimenter le débat sur la question palestinienne et de décider de la ligne de vote à adopter lors de la délibération à l'Assemblée générale des Nations Unies sur le principe d'une reconnaissance de l'OLP, les ministres des Affaires étrangères des Neuf se réunissent en comité restreint quelques jours auparavant à Bruxelles, soulignant la nécessité d'une position commune. Après des échanges sur le contenu possible de la résolution qui pourrait être votée à l'ONU, les représentants des Neuf s'accordent sur une abstention au cas où le texte de la résolution serait favorable à un retour des Palestiniens dans leurs territoires, ce qui serait au désavantage d'Israël. Les représentants des Neuf évitent d'accorder trop de prérogatives à l'OLP tout en soutenant le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même, à la condition que l'existence d'Israël ne soit pas remise en cause, de même que son droit à souveraineté et à l'intégrité territoriale. H.D Genscher défend également l'idée d'une position commune pourtant il a été sollicité par le gouvernement israélien pour émettre un vote négatif sur les deux résolutions qui vont faire l'objet du prochain débat à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le ministre allemand des Affaires étrangères s'aligne sur ses homologues européens évitant de se démarquer de ses partenaires. La République fédérale avait été critiquée par son partenaire français qui lui faisait grief de ses consultations trop fréquentes avec le département d'Etat américain et lui avait reproché sa frilosité dans la question de l'intégration de représentants palestiniens dans le cadre du dialogue euro-arabe.

Dans la mesure où les Israéliens et les Américains attendent de l'Allemagne plus de retenue dans sa politique au Proche-Orient et où les Arabes attendent de Bonn des

²²⁶ - in www.unispal.org 29eme session de l'Assemblée générale des Nations Unies A/PV 2285 du 13 novembre 1974

concessions dans la problématique palestinienne, la sphère d'action du gouvernement Schmidt-Genscher est plutôt limitée. Le chancelier s'en tient au caractère particulier des relations germano-israéliennes pour justifier sa politique de retenue dans la question de Palestine, le fondement de la politique ouest-allemande au Proche-Orient demeurant la garantie de la sécurité de l'Etat d'Israël.

Le discours tenu par l'ambassadeur allemand à l'ONU, Rüdiger von Wechmar, le 19 novembre 1974, concrétise les fondements de la position allemande dans la question palestinienne. Il exprime ainsi le soutien de la République fédérale au droit des Palestiniens à disposer d'eux-mêmes tout comme ses partenaires européens, mais il le fait en référence avec la question allemande, la République fédérale ayant réclamé pour les Allemands le droit à l'autodétermination des peuples :« *nous nous prononçons pour le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Justement parce que pour nous Allemands, avec nos expériences douloureuses, cela va de soi. En conséquence, nous reconnaissons le droit du peuple palestinien, à décider de lui-même, s'il établit sa propre autorité sur le territoire évacué par Israël* ».²²⁷

La position allemande repose sur la résolution 242 du 22 novembre 1967, à savoir « *le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et l'indépendance de chaque Etat du Proche-Orient, comme le droit pour ces Etats de vivre en paix à l'intérieur de frontières reconnues* ». La fin du discours prend en considération les droits légitimes de l'Etat d'Israël à vivre dans des frontières sûres et reconnues, en vertu du principe d'équilibre.

Tout en reconnaissant le droit des Palestiniens à disposer d'eux-mêmes la délégation ouest-allemande exprime un vote d'abstention sur la résolution 3236, considérant que le texte n'est pas assez équilibré, car il ne mentionne que les droits des Palestiniens.²²⁸

Le discours de Rüdiger Von Wechmar recueille la critique du gouvernement israélien qui fait une mauvaise interprétation du contenu exprimé par l'ambassadeur allemand

²²⁷ - in AAPD 1974 Bd II Dok 339 Gespräch H.D Genscher mit Meroz am 22. November 1974

²²⁸ - in Bericht der Bundesregierung über die 29. Generalversammlung der Vereinten Nationen Drucksache 7/3637 am 15. Mai 1975

devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Celui-ci ne fait que reprendre les principes de la résolution 242 en ce qui concerne l'inadmissibilité de gain de territoire par la force. En évacuant les territoires occupés depuis 1967 Israël participe à sa propre sécurité,²²⁹ apportant une solution au règlement pacifique du conflit et il est probable que ce soit dans ce sens que s'exprime Rüdiger von Wechmar lorsqu'il déclare : « *qu'il est inadmissible selon notre point de vue d'acquérir des territoires par la force, et nous considérons qu'il est nécessaire pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale maintenu depuis 1967* ». De plus son discours est fidèle à la déclaration des Neuf du 6 novembre 1973. En tant que traditionnel défenseur de la cause israélienne, pour l'Etat ouest-allemand il s'agit d'une position très avancée mais l'ambassadeur allemand auprès des Nations Unies ne s'écarte pas des principes fondamentaux de la politique au Proche-Orient de son gouvernement. Il se conforme aux principes défendus par les Nations Unies, à savoir contribuer à une paix durable par une politique de détente. La question palestinienne est pour la première fois traitée comme un problème politique et non plus comme un problème humanitaire.

La position ouest-allemande n'est pas éloignée de celle de ses partenaires européens, en particulier de celle de la Grande-Bretagne selon laquelle « *Israël doit obtenir satisfaction dans son besoin de reconnaissance par ses voisins, et dans ses demandes légitimes de sécurité, de même que les voisins arabes d'Israël doivent obtenir satisfaction sur le point du retrait des troupes d'occupation israéliennes tout comme devaient être respectés les besoins d'autodétermination des Palestiniens.* »²³⁰

La position française est également proche de la position ouest-allemande, considérant que « *la clé du problème résidait dans un règlement juste de la question palestinienne si l'on voulait obtenir une paix durable au Moyen-Orient* »²³¹. Après le vote de la résolution sur la question de Palestine la France défendra l'idée d'un Etat palestinien contrairement aux Etats-Unis qui accordent une priorité à la mise en place de

²²⁹ - in AAPD 1975 Bd I Dok 29 Aufzeichnung von Jesser am 17. Februar 1975

²³⁰ - In www.unispal.un.org 29ème session A/PV 2292

²³¹ -ebenda

négociations et à l'acceptation de la résolution 338 du Conseil de sécurité par toutes les parties.²³²

Le discours de Rüdiger von Wechmar est sévèrement critiqué par l'opposition allemande qui voit dans la déclaration du représentant allemand à l'ONU un changement d'orientation de la politique extérieure allemande notamment en ce qui concerne la question du retrait des troupes israéliennes des territoires occupés.²³³

La reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination n'entraîne toutefois pas automatiquement de reconnaissance de l'OLP côté allemand, car deux conditions sont posées par le gouvernement ouest-allemand pour que soit reconnue cette organisation : renoncement à la violence et reconnaissance de l'existence d'Israël. La délégation allemande à l'ONU vote contre la résolution 3237 des Nations Unies qui accorde à l'OLP le statut d'observateur, invoquant l'absence de statut d'Etat pour l'OLP : « *la résolution sur le statut d'observateur de l'OLP vise à mettre en relation avec les Nations Unies une organisation qui n'est pas un Etat et ne peut y être assimilé* ». ²³⁴ Elle s'aligne sur le vote des Etats-Unis et d'Israël. Lors du débat du 14 octobre 1974 sur le statut d'observateur de l'OLP, Yosef Tekoah déclarait en outre « *qu'accorder le statut d'observateur à l'OLP aiderait l'organisation à rejeter le droit du peuple juif à la liberté nationale et à l'autodétermination* ». ²³⁵ Faisant référence aux articles 19, 20, 22 et 9 de la Charte de l'OLP de 1968 , il rappelait les buts de l'organisation de lutte palestinienne , c'est-à-dire le refus de l'existence d'Israël, la liquidation de la présence sioniste en Palestine, et l'affirmation de la lutte armée « *comme seul moyen de libérer la Palestine* ».

La RDA à l'opposé, soutient la proposition arabe d'accorder à l'OLP le statut d'observateur, ce qui correspondait aux principes socialistes de lutte contre le

²³² -in 29ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies A/PV 2295

²³³ - in Deutscher Bundestag Drucksache 0702857 Frage 131 Abgeordneter Becher CDU/CSU

²³⁴ - in APPD 1974 Bd II Dok 339 Gespräch H.D Genscher mit Meroz am 22. November 1974

²³⁵ - in 29ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies A/PV 2268

colonialisme, le racisme et l'occupation militaire par des forces étrangères, ce qui permettait en outre à la RDA d'étendre sa sphère d'influence dans la région. Selon la RDA, Israël était coupable des trois maux et constituait ainsi un danger pour la paix et les droits de l'homme.²³⁶

Des contacts officieux vont s'établir peu après l'admission de l'OLP en tant que membre observateur, entre l'OLP et certains représentants ouest-allemands en raison des concessions qu'elle est prête à faire. Peu à peu, la position du ministère allemand des Affaires étrangères évolue pour tenir compte de l'OLP comme facteur politique incontournable sans pour autant reconnaître officiellement l'organisation. Le motif est essentiellement économique, l'amélioration des relations avec les Etats arabes ne peut qu'en résulter et par conséquent l'approvisionnement de la République fédérale en pétrole. Par l'intermédiaire des ambassades allemandes au Liban, en Egypte, en Syrie, des contacts non officiels s'établissent avec les représentants de l'OLP. Karl Moersch, ancien secrétaire d'Etat au sein des services des Affaires étrangères, rencontre le directeur du bureau de l'OLP, estimant que cette rencontre pouvait permettre d'avoir une meilleure appréhension de la situation au Proche-Orient, ce qui déplait à l'Etat israélien. A Damas, le 17 décembre 1974 Gerhard Schröder de la CDU alors président de la commission des Affaires étrangères du Bundestag rencontre Yasser Arafat.

L'attitude réservée de la République fédérale à l'égard de l'OLP s'explique par le fait qu'elle est dans l'attente des effets que va produire la diplomatie américaine au Moyen-Orient. Au cours de l'année 1974 avait commencé ce que l'on appelle la « diplomatie de la navette » entre Jérusalem et Le Caire à la suite des propositions israéliennes de se retirer du Canal de Suez sans obtenir en retour un traité de paix, ce qui était une avancée considérable. L'objectif israélien était de laisser à l'Egypte des territoires qu'elle avait conquis tout en redéployant les forces militaires israéliennes. La diplomatie américaine également appelée « diplomatie des petits pas » obtient la réalisation des accords de désengagement progressifs des forces militaires israéliennes le 18 janvier 1974 dans le Sinaï et le 31 mai 1974 sur les hauteurs du Golan, l'évacuation totale des

²³⁶ Ebenda : « nous soutenons pleinement l'OLP dans son combat ardu et juste pour assurer l'exercice des droits à l'autodétermination du peuple palestinien »

zones occupées, la solution de la question palestinienne devant cependant être étudiée ultérieurement.

La République fédérale n'agit pas autrement que ses partenaires européens qui consultent régulièrement les Etats-Unis pendant la phase de négociation sur les accords de désengagement, mais elle souligne la nécessité de relancer au niveau européen le dialogue euro-arabe pour son effet stabilisant pour la région du Proche-Orient mais aussi sur le plan économique²³⁷.

Le positionnement du chancelier sur la question de la présence de l'OLP au sein des instances du dialogue euro-arabe est également sans équivoque, il rappelle que les besoins des Palestiniens et la question de l'OLP sont des choses différentes :« *aussi longtemps que l'OLP ne s'est pas clairement déterminée en ce qui concerne le droit de l'Etat d'Israël à exister dans des frontières sûres et la renonciation aux actes de terrorisme, je ne peux prendre position sérieusement sur la question.* ». ²³⁸

Pour relancer le dialogue euro-arabe, au sommet de Dublin, les Neuf proposent le 13 février 1975, une formule de compromis provisoire sur la représentation de l'OLP pour faire accepter aux Etats-membres les plus réticents comme la Grande-Bretagne, les Pays Bas, le Danemark et la République fédérale la présence des Palestiniens.²³⁹ La Ligue arabe pourra inclure des Palestiniens dans sa délégation, chaque partie étant représentée par les organisations régionales. La formule est acceptée par la Ligue arabe. La première rencontre dans le cadre de la mise en place des experts a lieu au Caire avec Mahmoud Riad au moment même de la négociation avec Israël de l'accord de libre-échange, ce qui permet au représentant de la Ligue arabe de souligner la

²³⁷ - in Archives historiques de la Commission européenne BAC 48/1984 N° 745 Projet de communication au Conseil concernant les relations commerciales entre la Communauté et les Etats arabes : « *l'importance politique des relations commerciale entre l'Europe et les Etats arabes est évidente* », 12,6% des produits européens est exporté vers les pays arabes et les importations de pétrole s'élève à 70%.

²³⁸ In AAPD 1975 Band I Dok 28 Aufzeichnung Van Well am 17. Februar 1975

²³⁹ - in KM 0040-01.1 Réunion des Ministres Affaires Etrangères Dublin 13 février 1975 DEA : « *un groupe d'experts euro-arabes où les experts siègeraient à titre personnel et sans référence aux autorités qui les ont désignés* »

continuité de la politique européenne favorable à l'égard de l'Etat israélien, alors que la déclaration des Neuf du 6 novembre 1973 laissait augurer une nouvelle attitude de la Communauté européenne dans la problématique du conflit au Proche-Orient laissant espérer aux Etats arabes une politique plus restrictive envers Israël. Or les Neuf, et plus encore la République fédérale, ont orienté leurs politiques vers la recherche d'un juste milieu entre Israël et les pays arabes voulant éviter que ne leur soient reproché un antisémitisme dont ils avaient fait preuve par le passé et voulant préserver leurs intérêts économiques mis en danger par l'arme politique du pétrole.

Au niveau européen la République fédérale appuie activement l'Etat israélien, obtenant des conditions plus favorables pour celui-ci que pour les Etats arabes de la rive Est de la Méditerranée, envers lesquels elle démontre sa disposition à vouloir conclure des accords économiques tout en parvenant à la signature d'un accord de libre-échange avec la Communauté économique européenne en faveur d'Israël. De plus, le gouvernement ouest-allemand appuie auprès de la Banque européenne la demande israélienne d'un crédit d'aide au développement tout en ne perdant pas de vue sa politique d'équilibre avec tous les Etats de la région.

Dix ans après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux Etats les documents du ministère allemand des Affaires étrangères nous permettent de conclure à une étroite collaboration dans de nombreux domaines (scientifique, technologique, économique, culturel). Les visites du ministre israélien des Affaires étrangères Yigal Allon en février 1975 et du premier ministre Yitzhak Rabin montrent à quel point la République fédérale est devenue un élément incontournable pour Israël et démontrent d'une évolution étonnamment positive des relations bilatérales et de leur réception favorable dans l'opinion publique allemande et israélienne.

II – L'ISOLEMENT D'ISRAËL ET SA STRATEGIE DE RAPPROCHEMENT AVEC L'EUROPE –

1. Le ministre israélien des Affaires étrangères en République fédérale du 26 au 28 février 1975.

L'année 1975 est importante sur le plan des relations germano-israéliennes, il s'agit du dixième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques. Elle révèle une nouvelle dynamique des relations bilatérales, principalement motivées pour Israël par des considérations d'ordre économique et politique et en raison de l'actualité au Proche-Orient. Ce nouvel élan se manifeste par la multiplication des rencontres entre les dirigeants israéliens et allemands. Le gouvernement israélien est à la recherche d'appuis. Si les Etats-Unis s'accordent à vouloir soutenir financièrement l'Etat hébreu en vue de la signature d'un accord intérimaire entre l'Egypte et Israël, le partenaire qui apparaît le plus fiable au sein de l'Europe est bien la République fédérale étant donné son poids économique et à cause des relations particulières entre les deux Etats.

Au début de l'année 1975 le montant total des aides versées à l'Etat israélien en vertu du Traité du Luxembourg et à l'Agence juive américaine au titre de l'indemnisation pour les actes commis sous le régime national-socialiste, s'élève à 3 milliards de DM. Viennent s'y greffer une somme de 569,8 millions de DM relative aux crédits consentis à l'Etat israélien à taux préférentiel dans le cadre de l'action « Geschäftsfreund » mais dont le remboursement avait été suspendu jusqu'en 1975 suite à un moratoire signé par les deux Etats, et une aide financière accordée sur une période de dix ans pour un montant de 1.375 milliard de DM.²⁴⁰

Les documents du ministère allemand des Affaires étrangères montrent qu'Israël est également favorisé au détriment d'autres Etats qui pourraient prétendre à des dédommagements au même titre que l'Etat hébreu. L'exemple en est l'accord Dinstein conclu en secret en 1970 sous la pression israélienne, dans lequel la République fédérale s'engageait à prendre à sa charge le paiement de 100 millions de DM de rentes destinées aux personnes subissant une altération de leur santé suite aux persécutions nazies alors que la demande introduite par les gouvernements belge,

²⁴⁰ - in AAPD 1975 Bd I Dok 4 Aufzeichnung von Dreher am 4. Januar 1975

luxembourgeois et français la même année afin de dédommager les ressortissants belges, luxembourgeois qui tombaient sous le coup du travail obligatoire, ou les Alsaciens et Lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht, étaient demeurés sans suite. De plus, tout se passe comme si les revendications israéliennes ne connaissent pas de fin alors même que l'Etat hébreu par l'entremise de son représentant s'était engagé lors de la signature du Traité du Luxembourg, à ne plus émettre de demandes en lien avec les dommages causés par la persécution nazie.²⁴¹

Lorsque Yigal Allon se rend en visite officielle à Bonn où il est reçu par son homologue allemand et le chancelier, il espère parmi les points qui doivent être abordés, obtenir de la République fédérale une participation financière pour la création d'une fondation demandée par Nahum Goldmann lors d'un voyage secret à Bonn, comme geste final de dédommagement aux victimes juives.²⁴² Or la création de cette fondation n'est pas sans poser de problème sur le plan extérieur pour le gouvernement ouest-allemand. Les Etats de l'Europe de l'Est comme la Pologne entre autres, dont les victimes de l'occupation nazie n'avaient pu obtenir d'indemnisation contrairement aux victimes juives, pourraient à leur tour demander un dédommagement ce qui placerait la République fédérale dans une situation financière délicate. Outre l'aspect financier, les Etats arabes pourraient de leur côté vivement critiquer le principe de la satisfaction des souhaits israéliens.

Allon n'obtiendra pas l'aide d'un million de DM destinée à dédommager les victimes juives, le ministère des Affaires étrangères allemand émettant des réserves sur ce point. Ce n'est que quelques décennies plus tard que la question des travailleurs forcés sous le Troisième Reich sera traitée.

L'essentiel de la visite du ministre israélien des Affaires étrangères a pour objet d'obtenir le soutien de la République fédérale pour sortir Israël de son isolement. La puissance économique de la RFA est un atout considérable, la situation financière de l'Etat israélien est désastreuse en raison des pressions économiques arabes d'une part,

²⁴¹ - in Bundesgesetzblatt 1953 Teil II p. 65-67

²⁴² - in AAPD 1975Bd I Dok 4 Aufzeichnung von Dreher am 4. Januar 1975

et de l'importance du budget consacré à la défense de l'Etat²⁴³, ce qui a engendré une politique d'austérité dans le pays. Yigal Allon espère une augmentation de l'aide au développement avec un taux d'intérêt de 2% et obtenir une augmentation de l'aide financière²⁴⁴. A partir de la fin 1973, après la guerre de Yom Kippour, Israël avait été contraint d'augmenter sa capacité de défense, d'investir dans une machine de guerre lourde, et de miser sur l'amélioration de la qualité des armements, concurrençant ainsi les Etats arabes. Isolé politiquement, l'Etat israélien dépend plus que jamais de la diplomatie américaine et de son soutien économique et militaire. La menace existentielle provenant des voisins arabes qui souhaitent l'éradication de l'Etat juif conditionne le concept israélien de défense. Les alliances avec les grandes puissances sont perçues par les dirigeants israéliens comme un élément central de leur politique sécuritaire, n'ayant pu avoir accès à l'Alliance atlantique, de même qu'une alliance américano-israélienne n'est envisageable qu'à la condition qu'Israël évacue les territoires occupés depuis 1967. En outre il existe chez les dirigeants israéliens la peur que les armes dont ils auraient besoin ne soient pas disponibles sur le marché international pour des raisons politiques, ce qui explique le besoin de ne pas dépendre du marché extérieur et de développer sa propre industrie d'armement. Israël ne pouvait donc que se tourner vers la République fédérale et les Etats-Unis pour obtenir une augmentation substantielle des aides consenties jusqu'alors.

Un autre point alarmant de la situation budgétaire de l'Etat israélien concerne le déficit de la balance commerciale israélienne, le volume des exportations allemandes vers Israël étant quatre fois supérieur au volume des exportations israéliennes vers la République fédérale²⁴⁵, d'où l'extrême importance des négociations sur un accord de libre-échange avec la Communauté Economique européenne pour Israël. Malgré la

²⁴³ - l'Etat israélien consacre près de 34% de son budget au poste de la Défense selon les archives du ministère allemand des Affaires étrangères (Referat 010 - Bd 178622)

²⁴⁴ - Yigal Allon évoque un montant de 200 millions de DM lors de son entretien avec le ministre H.D Genscher le 27 février au lieu du montant de 140 millions de DM.

²⁴⁵ - archives ministère allemand des Affaires étrangères Ref 010 – Bd 178622 Drahtbericht 74 : 1,2 Mrd DM pour les exportations allemandes, 355 Mio de DM pour les exportations israéliennes.

menace d'une vive réprobation des Etats arabes, le gouvernement ouest-allemand soutiendra la demande israélienne auprès des instances européennes.

Mais le ministère des Affaires étrangères ouest-allemand exclut une augmentation de l'aide financière pour des raisons budgétaires et en vertu du principe de la politique d'équilibre au Proche-Orient. En 1974, la République fédérale a déjà contribué à hauteur de 400M de DM à des investissements par des avantages fiscaux et des garanties financières.²⁴⁶ Augmenter le montant de l'aide financière nécessite également l'accord du parlement ouest-allemand, c'est la raison pour laquelle elle avait été fixée à 140M de DM en 1965.

La visite officielle de Yigal Allon à Bonn intervient dans une phase difficile de la politique extérieure israélienne : le gouvernement israélien doit tenir compte de l'attitude de sa population en proie à une peur constante pour sa sécurité à cause du terrorisme et les dirigeants israéliens doivent décider s'ils vont rendre les territoires occupés depuis 1967 contre une paix avec leurs voisins arabes mais ils se voient confrontés à une résistance sur le plan intérieur. Les membres de la Knesset s'opposent à ce qu'Israël rende le Golan et la rive ouest du Jourdain. Ce phénomène de résistance réduit la marge de manœuvre du gouvernement israélien. L'optique d'Allon est d'expliquer à ses hôtes allemands les réflexions menées par son gouvernement sur le règlement du conflit et les pistes privilégiées : la reprise immédiate de la conférence de Genève.

L'entretien entre les deux ministres montre une convergence de l'analyse sur la question du Proche-Orient. Tous les deux constatent que l'Union soviétique perd du terrain au Proche-Orient puisque leur principal allié l'Egypte se tourne vers les Etats-Unis et que les dirigeants soviétiques n'expriment aucune opposition à la mission de Kissinger. Un espoir de paix est possible si l'Egypte et Israël acceptent des concessions sur les territoires selon H.D Genscher. Maintenir un statu-quo est désavantageux pour Israël et pourrait générer un nouveau conflit qui menacerait l'intégrité des frontières israéliennes sans oublier le risque pour la République fédérale de ne pouvoir conserver sa neutralité si les Etats-Unis utilisent à nouveau les bases situées sur le territoire de

²⁴⁶ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt 1 HSAA 007026 700-700-10- ISR du 27 janvier 1975

la République fédérale pour approvisionner l'Etat israélien.²⁴⁷ Un nouveau conflit dans la région proche-orientale signifierait une mise à contribution, les Etats-Unis ne toléreraient plus que la République fédérale rechigne à mettre ses ports à disposition pour la livraison de matériel militaire.

Le soutien du droit d'Israël à exister, que le ministre ouest-allemand qualifie de « *évident et irréfragable* »²⁴⁸ traduit la quasi impossibilité pour la République fédérale de se dérober à ses engagements sur la sécurité de l'Etat israélien. La nature particulière des relations entre les deux Etats que s'empresse de souligner son homologue israélien l'empêche de se tenir à l'écart du conflit, ce qui peut faire craindre une perte de liberté d'action et de décision pour les dirigeants politiques allemands comme le fait remarquer le conseiller diplomatique Rückkriegel à Tel Aviv dans son rapport sur une déclaration de presse du ministre Allon avant son départ à Bonn.²⁴⁹ Il ajoute plus loin : « *dans cet effet final cela revient à nous imposer une servitude, qui nous ôterait notre liberté de décision et d'action* »²⁵⁰ Il faut donc bien se rendre à l'évidence que cet aspect de la relation est loin d'être négligeable et qu'il constitue une difficulté supplémentaire pour l'exercice de la politique extérieure ouest-allemande, même si les dirigeants politiques ouest-allemands tentent de maintenir dans la question du Proche-Orient un certain degré de transparence en faisant du respect des dispositions des résolutions 242 et 338 la base de leur politique dans la région mais ils ne peuvent faire abstraction de leur obligation de veiller en priorité à la sécurité de l'Etat israélien, comme le rappelle le représentant ouest-allemand à l'arrivée d'Allon le 26 février 1975 : « *la garantie du droit de vivre et d'exister pour Israël qui a pour nous son fondement primordial dans ces résolutions, est, et sera affirmée à l'avenir par le*

²⁴⁷ -in der Spiegel du 9 décembre 1974 : « Bonn Nahost Neutralität in Gefahr »

²⁴⁸ - in AAPD 1975 Bd I Dok 37 Gespräch H.D Genscher und Allon am 26. Februar 1975 : « *à différentes occasions nous nous sommes prononcés clairement et de manière irréfragable pour le droit à l'existence d'Israël* ».

²⁴⁹ - in AA ARCHIV Referat 310 Bd 104790 « *de cette construction on conclut qu'Israël a le droit dans certaines situations, d'exiger de la RFA un certain comportement.* »

²⁵⁰ - ebenda

*gouvernement de la République fédérale devant l'opinion publique mondiale . La République fédérale n'abandonnera pas Israël ».*²⁵¹

Le 27 février, Yigal Allon est reçu par le chancelier mais il existe peu d'éléments sur le contenu de l'entretien. La situation au Proche-Orient a été au cœur des échanges, le chancelier ayant souligné le lien entre la problématique de la hausse des prix du pétrole et la résolution du conflit.²⁵²

A son retour le ministre israélien des Affaires étrangères souligne sa grande satisfaction à propos des échanges qui ont révélé un haut degré de compréhension politique avec les dirigeants allemands.

L'intransigeance des représentants israéliens qui considèrent que la déclaration de non belligérance égyptienne est en grande partie à l'origine de l'échec de la diplomatie américaine en mars 1975. Israël refuse de restituer les champs pétrolifères d'Abou Rodeis qui couvrent 60% des besoins pétroliers de l'Etat israélien, tant que le gouvernement égyptien n'observe pas un état de non belligérance. C'est ce qu'il ressort également de l'entretien entre Hans Dietrich Genscher et l'ambassadeur israélien Johanan Meroz venu clarifier la position israélienne et expliquer les raisons de l'échec des négociations le 11 avril 1975. Il est attendu de la République fédérale, même si cela n'apparaît clairement dans les propos de l'ambassadeur israélien, qu'elle défende la position israélienne auprès de ses partenaires arabes, l'entretien de Yohanan Meroz avec le ministre allemand des Affaires étrangères intervenant quelques jours avant les déplacements du ministre à Riad du 16 au 18 avril 1975, après sa visite au Caire les 14 et 15 avril au cours de laquelle un point est fait sur les négociations entre l'Egypte et Israël. Il est évident qu'Israël souhaite gagner du temps, émet des propositions auxquelles le président égyptien ne donnera pas d'accord. Si le gouvernement israélien montre sa disposition à rendre les champs pétrolifères contre l'engagement égyptien de renoncer à l'agression contre Israël, il le fait parce qu'il espère pouvoir accéder au

²⁵¹ - in Archiv der Gegenwart Deutschland 1949 bis 1999. Bd 7 p. 6397 « Israels Außenminister Allon in der BRD. »

²⁵² - AA Archiv Referat 010 Bd 178622

pétrole iranien mais ne cèdera en aucun cas les passages qui servent de ligne de défense. Ce qu'attend le ministre égyptien des Affaires étrangères en s'entretenant avec H.D Genscher est un appui du représentant allemand qui fait preuve de réserve et exprime son soutien à la politique américaine dans la région tout en reconnaissant également la politique responsable du président égyptien dans la question.²⁵³ La politique observée par le gouvernement ouest-allemand au Proche-Orient est en théorie celle de l'égal traitement entre toutes les parties , mais il est évident que compte tenu du passé les représentants allemands tiennent davantage compte des attentes israéliennes que de celles des Etats arabes, contrairement à la France ou à la Grande-Bretagne qui peuvent se permettre de se positionner plus clairement en faveur de l'OLP.

Au cours des échanges avec les représentants saoudien et syrien il est évoqué le manque de dynamisme de la politique ouest-allemande au Proche-Orient, jugée trop prudente par les Arabes qui aimeraient que la République fédérale s'investisse un peu plus. Etant donné son poids important au sein de l'Europe de l'Ouest, elle est sollicitée par les Etats arabes qui ont également, pour les plus modérés, un intérêt dans la résolution du conflit, pour relancer une nouvelle initiative sur le Proche-Orient au niveau européen. Elle est aussi sollicitée par les Etats-Unis pour orienter la décision du gouvernement israélien en faveur d'un accord d'intérim à l'occasion de la venue du premier ministre israélien Rabin à Bonn le 8 juillet 1975.

2. La visite du premier ministre israélien Yitzhak Rabin en RFA 8-12 juillet 1975 et l'intensification des relations bilatérales.

Il s'agit de la première visite officielle d'un chef de gouvernement israélien et à ce titre elle est considérée comme historique par la presse israélienne. Avant de rencontrer le chancelier à Bonn, le Premier ministre israélien s'est rendu au camp de concentration de Bergen-Belsen et il a pu s'entretenir avec le maire de Berlin Ouest, Klaus Schülz.

²⁵³ - in AA Archiv Referat 010 Bd 178620 Aufzeichnung des Presse-und Informationsamts vom 13. April 1975.

Cette rencontre à Berlin même est symbolique, parce que le sort de la population juive s'est décidé non loin de là et montre que la RFA veut assumer son passé nazi sans l'occulter²⁵⁴ malgré le changement des générations au pouvoir et parmi la population allemande. En organisant la visite de Rabin au camp de concentration de Bergen-Belsen, le ministère des Affaires étrangères ouest-allemand souhaite rassurer l'opinion israélienne tout en maintenant le degré de confiance établi entre les deux Etats.

La visite du premier ministre israélien intervient dans un contexte de ralentissement économique non seulement pour Israël mais aussi pour la communauté internationale. Quant à l'Etat israélien les scandales financiers, la corruption et l'évasion fiscale fragilisent le gouvernement en place.

Le 9 juillet le chancelier s'exprime sur l'évolution des relations entre les deux Etats qu'il souhaite désormais tournées vers l'avenir et intensifiées. Il attend, sans l'exprimer vraiment directement, d'Israël une plus grande flexibilité dans la question du Proche-Orient, jugeant dangereux le statu quo dans la région, car il pourrait aboutir à un nouveau conflit, un nouvel embargo pétrolier entraînerait de surcroît une perte de compétitivité des pays industrialisés et la situation sur le marché du travail ne ferait que se détériorer. Il est donc « *vital pour la RFA comme pour l'Europe* » qu'une solution soit apportée au problème du Proche-Orient²⁵⁵, ce que conçoit volontiers le Premier ministre israélien. Venu faire valoir son point de vue et celui de ses collaborateurs sur l'accord intérimaire, il veut apporter les preuves de la flexibilité du gouvernement israélien sur la question malgré l'impopularité de l'accord au sein de l'opinion publique israélienne. Il s'est lui-même prononcé en faveur de l'accord en dépit des résistances sur le plan intérieur, ce revirement s'expliquant à la fois par le besoin de l'Etat israélien de se sortir de son isolement politique et parce que les Etats-Unis ont en outre proposé un soutien de deux milliards de dollars en cas de signature d'un accord d'intérim pour

²⁵⁴ - in Archiv der Gegenwart Deutschland 1949 bis 1999 Bd 7 p 6436 Vermerk über das Gespräch des Bundeskanzlers mit Premier Minister Rabin : « *votre visite dans l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen vous a montré que nous ne voulons ni dissimuler ni oublier le passé allemand* »

²⁵⁵ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt 1/HSAA 007089 Vermerk über das Gespräch des Bundeskanzlers mit dem israelischen Premier Minister Yitzhak Rabin p.5

compenser la perte des points d'accès au pétrole.²⁵⁶ En avril Israël a également reçu une aide américaine de 700 millions de dollars.²⁵⁷

Les recommandations du ministère allemand des Affaires étrangères avant la visite du chef de gouvernement israélien sont les suivantes : il s'agit d'infléchir la position israélienne et de faire comprendre à Yitzhak Rabin ainsi qu'aux membres de son gouvernement qu'il n'est pas dans l'intérêt d'Israël de bloquer un nouvel accord. Il est nécessaire de trouver une solution pacifique, d'empêcher la poussée communiste dans la région. Et surtout il est primordial d'observer une politique d'équilibre²⁵⁸ ce qui crée évidemment une situation d'inconfort pour le gouvernement ouest-allemand qui surmonte les difficultés avec une certaine habileté.

Le chancelier exprime au premier ministre israélien son inquiétude à propos de la situation économique mondiale et sur le risque qui pèse sur l'Etat israélien de se voir jugé responsable par l'opinion publique de la hausse des prix du pétrole en raison de l'inflexibilité de son gouvernement dans la question des territoires.

Helmut Schmidt rappelle le soutien de la République fédérale à la déclaration des Neuf du 6 novembre 1973 comme étant le principe de base de la politique étrangère de son gouvernement au Proche-Orient et c'est dans ce domaine qu'apparaissent les divergences entre Israël et la République fédérale. Le ministère allemand des Affaires étrangères a également préconisé que l'Europe ne se limite pas à un rôle d'observateur comme le souhaite le premier ministre israélien, mais a soutenu l'idée d'une politique européenne plus active au Moyen-Orient, bien que l'Europe ne puisse pas être une médiatrice directe. L'Europe a un rôle à jouer dans l'instauration d'une paix durable et c'est ce qu'attend également l'opinion publique.²⁵⁹ Pour Israël, l'Europe doit se limiter

²⁵⁶ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt 1/HSAA 007089 Vermerk über das Gespräch des Bundeskanzlers mit dem israelischen Premier Minister Yitzhak Rabin

²⁵⁷ - in www.fordlibrarymuseum.gvt.library document 0314 15531116 pdf

²⁵⁸ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt 1 HSAA007026 am 27. Januar 1975 : « *nous évitons toute prise de position unilatérale dans le conflit et nous nous efforçons d'avoir des relations équilibrées avec tous les Etats du Proche-Orient pour tenir compte de tous les facteurs.* »

²⁵⁹ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt HSAA 007089 Fernschreiben am 27. April 1975

au seul rôle économique qui relève de ses attributions. Rabin n'admet pas l'ingérence de la Communauté Européenne dans le problème du Proche-Orient, estimant que seuls les Etats-Unis ont un rôle de médiateur. Il juge la position européenne comme étant pro-arabe et soupçonne la République fédérale d'avoir subi l'influence française, mais il concède que la France a modifié sa politique au Proche-Orient en levant l'embargo sur les armes à destination d'Israël. Toutefois les conditions de financement imposées par la France ne sont pas favorables à l'Etat israélien. Il apparaît donc naturel à Israël que deux alliés comme les Etats-Unis et la République fédérale lui apportent leur soutien.

Au cours de l'entretien entre les deux dirigeants est également abordé le point des relations économiques bilatérales, notamment celui de la coopération militaire destinée à soutenir l'industrie militaire israélienne et ses exportations vers la République fédérale. Ce point aurait pu passer inaperçu tant la place accordée à l'évolution de la situation au Proche-Orient est importante, mais il constitue l'un des points les plus délicats de la relation bilatérale dans la mesure où il représente un risque politique devenu extrême pour la République fédérale après la période d'embargo pétrolier et crée un risque politique interne en Israël à une époque où l'opinion publique israélienne est encore contre toute forme de relation avec la République fédérale.

Les relations entre les deux Etats apparaissent comme des relations constructives où prévalent les considérations d'ordre pragmatique sur les considérations d'ordre psychologique, en dépit de quelques divergences sur la question palestinienne, qu'Israël ne reconnaît pas comme le nœud central du problème²⁶⁰. Les relations germano-israéliennes évoluent positivement dans la mesure où les représentants israéliens acceptent volontiers que la République fédérale entretienne de bonnes relations avec les Etats arabes et ne mettent plus systématiquement en avant la dimension du passé comme c'était le cas pour Golda Meir et ses prédécesseurs. Il semble que les représentants israéliens aient compris le bénéfice qu'ils pouvaient

²⁶⁰ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt 1HSAA 009682 : le premier ministre israélien considère que la reconnaissance de l'Etat d'Israël par les Etats arabes est le problème central et qu'ensuite la question palestinienne pourra être solutionnée.

retirer de la situation : la République fédérale ayant gagné la confiance des leaders arabes modérés pouvait ainsi défendre le point de vue israélien. Le gouvernement de Bonn profite également du gain de confiance à l'égard de la République fédérale au sein de l'opinion publique israélienne, pour tenter de convaincre les ministres israéliens qu'il est dans l'intérêt de la sécurité de leur pays d'instaurer un climat de paix avec ses voisins arabes comme l'Égypte qui s'est tournée vers le camp occidental. La visite de Hans Dietrich Genscher en Israël les 27 et 28 novembre 1975 souligne la normalisation complète des relations entre Israël et la République fédérale et les contacts étroits entre les deux Etats, elle est l'occasion d'échanger à nouveau sur la situation au Proche-Orient et de faire valoir le point de vue israélien sur le conflit, mais aussi d'aborder les questions économiques, entre autres la mise en place d'une commission économique mixte entre les deux Etats²⁶¹. Les commentaires de la presse israélienne désignent H.D Genscher comme un ami d'Israël relatant les divergences de points de vue sur la question palestinienne. Lors de sa rencontre avec H.D Genscher, Allon précise qu'éventuellement les Palestiniens modérés pourraient participer à la Conférence de Genève au sein de la délégation jordanienne, à condition qu'ils reconnaissent l'existence d'Israël et acceptent la résolution 338 du Conseil de sécurité²⁶². Si la République fédérale parle des Palestiniens, cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse de l'OLP et qu'elle a l'intention de reconnaître l'OLP aussi longtemps que cette organisation politique ne reconnaît pas l'existence d'Israël, n'accepte pas la résolution 338 et ne met pas fin aux actes de terrorisme. L'ouverture d'un bureau de l'OLP à Bonn n'est pas à l'ordre du jour. Yigal Allon émet le souhait d'une coordination renforcée de la politique au Proche-Orient entre la République fédérale et Israël, et d'un plus grand soutien allemand sur la scène internationale.²⁶³

²⁶¹ - in AAPD Bd II Dok 358 Gespräch des Bundesminister H.D Genscher mit dem israelischen Außenminister Allon in Tel Aviv am 27. November 1975

²⁶² - in AAPD Bd II Dok 358 Gespräch des Bundesminister H.D Genscher mit dem israelischen Außenminister Allon in Tel Aviv am 27. November 1975

²⁶³ - ebenda

Pendant sa visite en Israël, H.D Genscher a l'occasion de s'entretenir avec Y. Rabin qui exprime son point de vue sur la nature de la paix et des frontières qu'il est possible d'attendre pour Israël. Pour Y. Rabin, le conflit au Proche-Orient n'est pas une question territoriale mais le principal obstacle est le manque de disposition des Etats arabes à reconnaître l'existence d'Israël. De son côté, H.D Genscher fait part de son analyse sur la politique européenne sur la question du conflit au Proche-Orient.²⁶⁴ Tous les deux s'accordent à dire que sur le fond Israël et la République fédérale poursuivent les mêmes buts au Proche-Orient, c'est-à-dire l'instauration de la stabilité dans la région, mais que la méthode diverge sur les buts à atteindre. H.D Genscher insiste sur l'inadmissibilité de tout gain de territoire par la force et signale qu'en Europe il est attendu qu'Israël se retire des territoires occupés depuis 1967, et qu'elles peuvent être en tout cas légèrement modifiées. La présentation réciproque des points de vue sur la question palestinienne ne permet d'aboutir à aucun consensus, Y. Rabin étant plus rigide que son ministre des Affaires étrangères sur la problématique palestinienne. En aucun cas Israël ne négociera avec l'OLP, la prise de position européenne sur la participation éventuelle de l'OLP à la conférence de Genève est vivement critiquée par le premier ministre israélien.

La République fédérale, au même titre que les Etats-Unis, reste pour les dirigeants israéliens un interlocuteur privilégié dont ils observent avec grande attention les déclarations de politique extérieure, les utilisant pour obtenir des concessions ou des avantages au niveau européen par exemple. C'est le cas lorsque Yigal Allon adresse un courrier à la Présidence des Neuf pour demander l'instauration d'un dialogue euro-israélien, le pendant du dialogue euro-arabe, rappelant à l'occasion la déclaration de H.D Genscher lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères des Etats-membres le 10 novembre 1974 devant la presse : « *comme l'ont déjà souligné mes prédécesseurs après le sommet de la coopération politique européenne du 4 mars, les gouvernements européens veulent aussi instaurer un dialogue avec Israël. Cela correspond à l'équilibre de la politique des Neuf au Proche-Orient. C'est pourquoi en*

²⁶⁴ - in AAPD 1975 Bd II Dok 360 Gespräch H.D Genscher mit Rabin am 28. November 1975

temps voulu une réunion de la Présidence aura lieu avec le représentant d'Israël. »²⁶⁵

Il semble toutefois que le ministre allemand des Affaires étrangères se soit un peu trop avancé, dans la mesure où l'Europe refusait le principe même d'un dialogue euro-israélien par crainte de le voir se politiser et estimait qu'un pas important serait franchi avec la signature prochaine de l'accord de libre-échange.

Côté allemand, le gouvernement Schmidt- Genscher multiplie régulièrement les rappels sur les principes de sa politique étrangère au Proche-Orient pour éviter les tensions avec Israël qui interprète parfois les déclarations allemandes comme étant des signes annonciateurs de changement et ainsi éviter toute position équivoque. A ce titre, H.D Genscher rappelle à l'ambassadeur israélien Johanan Meroz que « *la reconnaissance de l'existence d'Israël dans des frontières sûres et reconnues d'une part, et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien d'autre part, occupent le même rang.* »²⁶⁶.

L'entretien du chancelier avec le prince saoudien Fahd le 30 mai 1976 montre que la République fédérale a tenté de convaincre les représentants israéliens de la nécessité pour Israël de restituer les territoires occupés et de reconnaître les droits des Palestiniens, ce qui aurait permis de résoudre le conflit mais le désaccord entre la République fédérale et Israël sur la question des territoires sous occupation ne porte pas préjudice aux relations bilatérales, les rencontres entre représentants politiques se multipliant bien souvent de manière informelle, à des occasions bien précises comme à l'occasion de la première réunion de la Commission mixte économique le 23 juin 1976 pendant la visite de Yigal Allon à Bonn. Les relations économiques entre les deux Etats se caractérisent par une nouvelle expansion, les investissements allemands atteignent la somme de 420 Mi de DM pour l'année 1975, les exportations allemandes en Israël se montent à 1532 Mi de DM et les importations depuis Israël s'élèvent à 400

²⁶⁵ - in AAPD 1976 Bd I Dok 29 anm. 16 Runderlaß von Engels am 4. Februar 1976

²⁶⁶ - in AAPD 1976 Bd I Dok 22 Aufzeichnung des Ministerialdirigenten Kinkel am 27. Januar 1976

Mi de DM.²⁶⁷ Des contrats dans le domaine de l'infrastructure routière qui prévoyaient l'échange d'informations sont signés.²⁶⁸ L'industrie israélienne est présente dans de nombreuses foires et expositions en République fédérale, la fondation Volkswagen finance aussi de nombreux projets de coopération entre les deux pays. Une coopération bilatérale entre instituts de recherche sur le cancer est instituée, et n'est que la poursuite de ce qui avait été mis sur pied dès 1973 par le Ministère allemand de la Recherche et de la Technologie en concertation avec le Conseil national pour la recherche israélien qui avaient créé une commission pour promouvoir la coopération dans les domaines scientifique et technologique. Il est aussi institué une nouvelle règle qui fixe les rencontres entre les ministres allemand et israélien des Affaires étrangères tous les six mois. Si le délai ne peut être respecté, elles sont alors fixées tous les ans.

Dans le domaine universitaire, à l'automne 1976 est signé un accord sur l'échange d'enseignants entre Berlin et Israël.

Au niveau syndical la Confédération des syndicats allemands et le syndicat israélien renforcent leurs liens pour agir conjointement afin de soutenir les efforts de paix au Proche-Orient.

L'appui de la République fédérale au sein de la Communauté européenne permet la signature d'un protocole additif à l'accord de libre-échange entre Israël et la Communauté européenne le 8 février 1977 à Bruxelles qui conduit à l'expansion de la coopération israélo-européenne dans le domaine agricole, scientifique et technologique. Israël accède ainsi à la Banque d'investissement du Luxembourg.

La coopération dans de nombreux domaines encourage la naissance de liens personnels solides qui permettent une meilleure compréhension, et de panser autant qu'il est possible les plaies encore vives du passé. Lorsque Hans Dietrich Genscher échange avec son homologue israélien Yigal Allon l'atmosphère est amicale, cordiale.

²⁶⁷ -in American Jewish Yearbook 1977 p.433. En 1973, elles atteignaient respectivement 928 Mi de DM pour les importations allemandes en Israël et 467 Mi de DM pour les exportations israéliennes vers la RFA (American Jewish Yearbook 1973-1974 p.476)

²⁶⁸ -in American Jewish Yearbook 1977 p 431

Yigal Allon trouve en lui un allié digne de confiance qui sait intervenir pour Israël et est assuré de son appui.

Les relations politiques sont en revanche plus fragiles, la personnalité des chefs de gouvernement influant sur la qualité des relations entre les deux Etats. Le pragmatisme du chancelier Helmut Schmidt a influencé la relation avec Israël. Si la faute historique et la responsabilité pour la sécurité d'Israël sont pour lui indéniables, il considère cependant que les conséquences du passé constituent une limitation qu'il est préférable de tenir à l'écart de la politique quotidienne. La pratique d'une politique d'équilibre a tout de même permis à la République fédérale d'accéder à une plus grande marge de manœuvre et de s'exprimer sur les questions du Proche-Orient comme le font les autres Etats européens. La question palestinienne constitue l'aspect le plus délicat de la relation entre les deux Etats, l'évolution de la politique israélienne dans les territoires occupés déterminant également les relations bilatérales.

3. Hans Dietrich H.D Genscher et la question du Proche-Orient.

En plein accord avec ses partenaires européens et sur la base de la déclaration de Copenhague du 6 novembre 1973, la République fédérale a reconnu le droit des Palestiniens à l'autodétermination sans reconnaître l'OLP, fidèle à la position américaine sur la question. Sur le point délicat de la reconnaissance de l'OLP le ministère allemand des Affaires étrangères ne contredit en aucune façon la position israélienne selon laquelle l'OLP représente une minorité sans légitimité.²⁶⁹

La République fédérale tente toutefois de s'impliquer sur la question palestinienne dans le cadre de la politique européenne commune. Au sein du groupe de travail sur le Proche-Orient, à Dublin le 27 juin 1975, la délégation allemande propose qu'une nouvelle démarche commune soit entreprise et qu'une nouvelle déclaration des Neuf sur le Proche-Orient soit rédigée. Le projet se heurte au rejet du Royaume-Uni, du Danemark et des Pays Bas sur le contenu du texte dont ils jugent l'initiative prématurée tandis que la France, l'Italie, l'Irlande et le Luxembourg s'accordent sur le principe mais il est impossible d'atteindre un consensus sur la date de publication de la déclaration.

²⁶⁹ - in Archiv der Gegenwart, Band 7 du 27 juillet 1976 p.6603

Devant la stagnation du processus de paix, au début de l'année 1977, les responsables européens se réunissent une nouvelle fois à Londres pour réexaminer le texte de la déclaration, proposé par la délégation allemande. Le texte prévoit la participation des Palestiniens à la conférence pour la paix au Moyen-Orient, reprend les neuf points de la déclaration européenne du 6 novembre 1973 et annonce que la Communauté européenne est prête à participer concrètement à une solution de paix au Proche-Orient et à examiner la possibilité d'une participation aux garanties sur la sécurité des parties. Dans cette déclaration les Neuf expriment leur conviction que le « *règlement devrait inclure le droit du peuple palestinien à s'exprimer sur son identité nationale* ». ²⁷⁰

Le point de l'identité nationale des Palestiniens a été précédemment abordé par le ministre des Affaires étrangères allemand à l'occasion de son entretien avec son homologue israélien fin novembre 1975, au cours duquel il a expliqué à Yigal Allon que le gouvernement israélien devait donner l'occasion aux Palestiniens de définir leur identité nationale et devait donc entamer un dialogue avec ses représentants. Sa position reflète la perspective américaine selon laquelle la dimension palestinienne est le nœud du problème au Proche-Orient, la solution définitive n'étant possible que si l'on trouvait un consensus sur le statut du Proche-Orient. Selon le point de vue américain, les intérêts légitimes des Palestiniens devaient être pris en compte mais devaient également être définis. Il fallait donc définir un Etat palestinien qui soit englobait la Cisjordanie et la bande de Gaza, soit était constitué par une confédération comprenant la Jordanie, Gaza et la Cisjordanie avec une certaine autonomie pour ces territoires, soit le retour à la Jordanie de la Cisjordanie. Jusqu'alors la ligne israélienne considérait que la clé de la solution du problème au Proche-Orient résidait dans un équilibre entre Israël et l'Egypte car sans l'Egypte, aucun Etat arabe ne serait en mesure de se livrer à une guerre contre Israël.

Les principaux appuis comme les Etats-Unis et la République fédérale acceptent eux-mêmes ce principe d'autodétermination, estimant que les Israéliens auraient dû discuter avec les Palestiniens, d'autant qu'il existe des signes que certains cercles modérés de l'OLP pourraient s'accommoder d'une coexistence entre Israël et l'OLP. ²⁷¹

²⁷⁰ - in Udo Steinbach Europäisch-arabische Zusammenarbeit : Probleme und Aussichten. Bonn – Forschungsinstitut der DGAP- (Europa Union Verlag) 1979 p. 43

²⁷¹ - in AAPD 1975 Dok 309 Außenminister Konferenz am 18.und 19. Oktober 1975

Le voyage de Y. Allon en Belgique, aux Pays Bas et en République fédérale a confirmé que les Etats européens ne comprennent pas l'attitude israélienne sur la question.

Sur le même point de l'identité des Palestiniens, H.D Genscher avait exprimé la position allemande lors de son voyage en avril 1975 en Egypte et en Arabie Saoudite, précisant que le peuple palestinien avait le droit d'établir sa propre autorité étatique sans que les droits des uns portent préjudice aux droits des autres. La réflexion s'est de même poursuivie au niveau européen, les Etats européens estimant que « *le droit du peuple palestinien à exprimer son identité nationale devait être reconnu* » pour qu'une solution durable à une paix au Proche-Orient soit apportée.²⁷²

La lecture des documents du ministère allemand des Affaires étrangères permet d'établir que l'Etat ouest-allemand est perçu comme un acteur dynamique qui sait prendre des initiatives sur la question du Proche-Orient. La tentative des délégués allemands et leur implication dans la formulation d'une nouvelle déclaration européenne sur la question du Proche-Orient a été accueillie favorablement par les Etats arabes dont la Syrie. Si l'Europe a un rôle à jouer, elle se voit quand même reprocher tout comme la République fédérale, son soutien économique à Israël dans la mesure où il alimente « *l'agressivité d'Israël* »²⁷³. Il est attendu de la République fédérale en raison de son poids au sein de l'Europe, qu'elle fasse pression sur Israël étant donné que la paix au Proche-Orient concerne toutes les parties. Cette région est importante pour l'Europe à cause des excédents monétaires arabes qui y sont injectés en pleine période de ralentissement industriel. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que l'Europe et la République fédérale ne ménagent pas leurs efforts pour influencer Israël sur la question palestinienne et que le gouvernement ouest-allemand maintient sa ligne de conduite sur la question de la reconnaissance des droits palestiniens. Le ministre allemand mène une politique active de concertation et d'écoute tout en collaborant étroitement avec les Etats-Unis pour tenter de détourner le gouvernement israélien de son inflexibilité. Lorsque le gouvernement américain souhaite que soit repoussée la publication de la déclaration de Londres en raison du voyage au Proche-Orient des ministres des Affaires étrangères allemand, français et américain et du Secrétaire général des Nations Unies, Hans Dietrich Genscher persuade

²⁷² - in PA/AA Referat 413 – Bd 119494

²⁷³ In AAPD 1975 Bd I Dok 112 Gespräch H.D Genscher mit dem syrischen Außenminister Khaddam am 17. Mai 1975

son homologue français du bien-fondé du report pour éviter des tensions avec l'administration américaine.

L'exercice de la politique extérieure au Proche-Orient s'avère être un exercice d'équilibriste pour le ministre allemand, qui cherche à se concilier les différents partenaires. Lorsqu'il rencontre à nouveau son homologue israélien le 17 mars 1977 ainsi que le premier ministre israélien, il fait part de ses impressions sur ses visites en Syrie, en Jordanie et en Egypte²⁷⁴, ce qui corrobore les informations confidentielles des services secrets israéliens. En ce qui concerne la création d'un Etat palestinien, la solution envisagée et la moins dangereuse pour la sécurité de tous est celle d'une fédération avec la Jordanie, ce que l'Etat israélien serait prêt à accepter parce que dans cette configuration l'Etat palestinien ne disposerait que de très peu d'autonomie par rapport à une confédération.

La question des colonies est également évoquée entre les deux hommes. Allon expose la politique de colonisation de son gouvernement. Les colonies sont implantées sur des zones frontières qui font partie d'un système de défense nécessaire à la sécurité de l'Etat israélien en le protégeant de menaces extérieures.²⁷⁵ H.D Genscher se garde bien de tout commentaire à ce propos.

La participation de Bonn à la politique européenne au Proche-Orient, est attentivement suivie par Tel Aviv, le gouvernement israélien rejetant catégoriquement tout alignement de la politique européenne sur la ligne pro-arabe de la France, ce qui complique les relations bilatérales et crée un dilemme pour Bonn. Lorsque le gouvernement israélien apprend que Hans Dietrich Genscher est à l'origine de l'initiative de la déclaration, le texte étant signé par Günther Van Well, le ministre allemand plaide la cause européenne et assure Israël du soutien allemand pour apaiser la situation.²⁷⁶

²⁷⁴ - in AAPD 1977 Bd I Dok 64 Gespräch zwischen H.D Genscher und Allon am 17. März 1977

²⁷⁵- in www.persee.fr Hassan Bin Talal Le Proche-Orient, étude politique et militaire. Vol 46 n°3 année 1981- p.699 à 709. En 1976 Allon déclarait « *que les régions non peuplées et les flancs Est de la dépression du Jourdain devraient être incorporées à Israël. Aussi résoudrait-on le problème de la sécurité d'Israël et celui de l'annexion des terres non peuplées* »

²⁷⁶ - in die Welt du 19 mars 1977 – H.D Genscher : Israel kann sich auf Bonn verlassen : « *vous êtes, en tant qu'ami de notre pays, hautement apprécié, vous devez toujours savoir que vous pouvez vous fier à nous* »

La République fédérale se trouve aussi en butte à la demande des Etats-Unis qui la convie à se tenir à l'écart du processus mais le ministère allemand des Affaires étrangères ne veut pas renoncer à ses propres intérêts de même qu'à sa responsabilité morale à l'égard d'Israël.

A cette même période se déroule la conférence du Conseil National Palestinien que le Comité politique européen suit avec attention. La position officielle du CNP n'a pas évolué par rapport à l'existence d'Israël mais certains points de flexibilité émergent de même que certains points de fermeté : la lutte contre Israël se poursuit, la création d'un Etat palestinien est évoquée mais sans que soient définies les frontières. Il accepte la participation de la Palestine aux négociations mais sur une base autre que la résolution 242 sous prétexte qu'elle ne tient pas compte des droits palestiniens. Arafat est conforté dans sa position de leader du Fatah. L'administration américaine poursuit ses contacts avec les parties concernées : Israël, l'Egypte, la Syrie et la Jordanie. Pour le président américain il est nécessaire qu'Israël ait des frontières sûres qui puissent être défendues mais il réclame parallèlement une patrie pour les réfugiés palestiniens, ce que critique vertement Y. Rabin. Pourtant l'année 1977 offre de meilleures chances pour progresser et trouver une solution de paix : la situation en Syrie s'avère plus favorable, et au Liban il existe des signes de stabilisation, l'influence des Saoudiens a des effets positifs. Parcontre, la conjoncture en Israël est marquée par l'instabilité du gouvernement qui se trouve en position de faiblesse. Un changement de majorité est à craindre et pourrait remettre en cause les possibilités de pacification de la région.

CHAPITRE 4 : LES DIVERGENCES CROISSANTES ENTRE BONN ET TEL AVIV 1977- 1982

Après 29 ans de règne du parti travailliste en Israël, la coalition du Likoud représentée par le nouveau premier ministre israélien Menahem Begin, sort victorieuse des élections. La nomination de Begin apporte des craintes quant aux changements dans la politique extérieure israélienne au niveau de l'approche pour résoudre le conflit israélo-arabe. La personnalité extrémiste du nouveau chef de gouvernement israélien laisse augurer un manque de flexibilité et de concessions sur la question des territoires. Parallèlement une nouvelle administration s'est mise en place aux Etats-Unis après l'élection de Jimmy Carter. Comment la République fédérale va-t-elle ajuster sa politique au Proche-Orient dans ce nouveau cadre et comment vont évoluer ses relations avec l'Etat israélien ?

I –LE PREMIER MINISTRE MENAHEM BEGIN -

1. Les élections du 17 mai 1977 et ses conséquences sur la politique étrangère allemande au Proche-Orient.

La tenue du congrès du parti travailliste israélien du 22 au 25 février 1977 à Jérusalem, auquel était convié l'ancien chancelier Willy Brandt en tant que président de l'Internationale socialiste a permis de faire un point sur la politique américaine au Proche-Orient et d'établir la liste des candidats du parti travailliste aux élections du parlement israélien. Sur la question du Proche-Orient, la visite de Cyrus Vance a permis de trouver un accord sur quatre points essentiels : les Etats-Unis ne présenteront pas de plan pour une solution au Proche-Orient mais essaieront d'amener les parties en présence à rapprocher leurs points de vue. Le gouvernement israélien partage le point de vue américain selon lequel les Soviétiques doivent être informés. La convocation d'une nouvelle conférence de paix à Genève doit avoir pour base de négociation la résolution 338 du conseil de sécurité qui ne prévoyait pas de création d'un Etat palestinien autonome dans la région. En revanche l'idée d'une fédération jordano-palestinienne avait le mérite de représenter un compromis intéressant pour Israël qui persiste dans son refus de négocier avec l'OLP aussi longtemps que l'organisation refuse de reconnaître l'existence d'Israël. Au cours de ce congrès Rabin est désigné, à une très courte majorité, comme candidat en tête de liste face à son concurrent Shimon Peres.

La situation économique a été d'un des enjeux majeurs de la campagne électorale en Israël sur fond d'inflation galopante de 35% ²⁷⁷et de récession économique. Les différentes accusations de corruption qui touchent les officiels, ont mécontenté l'opinion publique et il est devenu évident que la chute du gouvernement Rabin était inéluctable, ce qui a précipité les élections et la dissolution du parlement israélien. Rabin est le candidat en tête de liste pour les élections au parlement face au nationaliste de droite Menahem Begin. Ancien chef de l'organisation terroriste de l'Irgoun, organisation militaire de la lutte contre la puissance britannique en Palestine mandataire, il est fidèle aux préceptes du sionisme nationaliste développés par Vladimir Ze'ev Jabotinsky. Afin de mieux appréhender le lien entre la politique territoriale agressive de M. Begin et la droite sioniste, quelques explications relatives au projet sioniste et de sa doctrine s'imposent.

La rencontre de M. Begin avec son mentor, le père fondateur du sionisme révisionniste, Vladimir Ze'ev Jabotinsky a constitué un tournant important dans sa vie. Il va lui emprunter l'un des grands thèmes de sa future politique : le nationalisme.

L'idée d'un retour physique des Juifs en terre d'Israël ou Eretz Israël, apparaît au XIXème siècle en corrélation avec les nationalismes. A la fin du XIXème siècle, les sionistes appellent les Juifs à former une nation nouvelle en Palestine.²⁷⁸ Partant du constat que l'antisémitisme est pérenne dans les sociétés européennes, T. Herzl conclue que seule la création d'un Etat juif peut résoudre le problème. En 1897, il convoque à Bâle le premier congrès sioniste au cours duquel sont débattues les questions de la colonisation de la Palestine, la résurgence de l'antisémitisme. Le courant de T. Herzl perd peu à peu du terrain face au sionisme socialiste mené par David Ben Gourion et le sionisme révisionniste de Jabotinsky, auquel sont affiliés M. Begin, puis Y. Shamir, et B. Netanyahu. Pour V. Jabotinsky, seule une force militaire confère à l'autorité politique qui la détient le respect des autres puissances. Il conteste l'orientation considérée trop modérée de Chaïm Weizmann et prône la création d'un Etat sur les deux rives du Jourdain dans ses frontières bibliques.²⁷⁹

²⁷⁷ - in der Spiegel 9/1977 « Israel eine zerstörerische Rivalität » le montant des dettes extérieures israéliennes atteint 10 Mrds de dollars et le déficit est de 3,5Mrds de dollars. 21 février 1977

²⁷⁸ - in Theodor Herzl « l'Etat des Juifs » Paris (Editions l'Herne) 2007

²⁷⁹ - in Ilan Greilsammer, Le sionisme. Paris (Presses Universitaires de France) 2005

Le projet sioniste est de permettre la concentration géographique des Juifs sur un territoire unique, en l'occurrence le territoire palestinien. De ce fait, l'immigration joue un rôle prépondérant afin de garantir le poids démographique et politique d'Israël dans la région du Proche-Orient, le corollaire de cet Etat étant une identité nationale. L'existence des Arabes de Palestine entre en conflit avec le projet sioniste. La conséquence en est implacable : l'Etat juif, comme un corps étranger dans le monde arabe, est voué à entrer en conflit de manière permanente avec son environnement.

M.Begin se fait l'avocat du Grand Israël sur les deux rives du Jourdain, ne dérogeant pas au principe sioniste pour lequel seuls les Juifs ont des droits historiques sur la Terre Sainte. Cette conviction va l'amener à faire l'usage d'une violence souvent aveugle face aux Palestiniens. Sous sa conduite, le parti du Likoud remporte les élections le 17 mai 1977. L'un des facteurs déterminants de cette victoire a été la prise en compte de la question ethnique, dans la mesure où Begin a su jouer la carte des communautés issues de l'Orient. Son objectif politique : améliorer la vie des couches sociales moyennes au moyen de la baisse des impôts et de la baisse de l'inflation.

Begin est un farouche adversaire de l'Allemagne dans son ensemble, il s'est insurgé contre le traité de réparations de 1952 et contre l'établissement des relations diplomatiques entre les deux Etats. Sa nomination en tant que chef de gouvernement laisse augurer des difficultés dans les relations avec la République fédérale mais Begin va devoir réviser son point de vue pour les intérêts de l'Etat dont il est le chef.

Le 20 juin 1977 un nouveau gouvernement est formé avec une coalition du Likoud et des partis orthodoxes. Devant la Knesset, le premier ministre présente les grandes lignes de la politique de son gouvernement : intensification des relations « amicales » avec les Etats-Unis, normalisation des relations entre Israël et l'URSS, encouragement de l'implantation de colonies dans les villes et les campagnes²⁸⁰ et incitation à l'immigration juive. En ce qui concerne les perspectives de paix, Begin mise sur la signature de traités de paix séparés sans conditions préalables et sans intervention d'éléments extérieurs. Il déclare également qu'Israël est prêt à participer à la conférence de Genève sur la base des résolutions 242 et 338.

Le choix de Dayan comme ministre des Affaires étrangères permet de reconnaître sa légitimité sur le plan international. Begin avait besoin d'un homme de sa stature, dans

²⁸⁰ www.knesset.debat.es Vol 6, 9th Knesset Sitting 3 « presentation of the new government » 20 juin 1977
p.2088

la perspective de négociations avec l’Egypte, en raison de son passé militaire allié à une expérience de la négociation avec les pays Arabes.

Le commentaire du service des Affaires étrangères allemand montre que l’élection de Begin est perçue comme un danger pour la paix dans la région : « *la particularité de celle-ci réside dans le fait que cette défaite d’un parti au gouvernement à bout de souffle peut avoir des conséquences lourdes sur le plan extérieur* »²⁸¹. Le commentaire insiste également sur les conséquences néfastes de l’élection d’un parti nationaliste à la tête d’Israël : « *il est absurde qu’un certain résultat électoral sur le plan intérieur et économique ait porté avec le parti du Likoud au pouvoir, une force politique qui a été élue en premier lieu pour des raisons politiques : en renonçant à toute flexibilité et à toute disposition à des compromis, elle représente l’intransigeance envers les Arabes et une politique de puissance militaire et d’expansion* »²⁸². Begin est effectivement peu enclin aux compromis, lors de la campagne électorale il avait insisté sur le fait que le Sinaï devait rester aux mains d’Israël. Le programme du Likoud est très net, il ne faut pas céder une acre de terre en Cisjordanie, il existe une volonté ferme de conserver les territoires récupérés pour constituer le Grand Israël. La colonisation devient une colonisation voulue pour peupler et judaïser les territoires conquis. Premièrement, l’implantation de colonies au sein de territoires fortement peuplés d’Arabes visaient un objectif ethnique par le contrebalancement de leur forte croissance démographique. Deuxièmement, elle poursuivait un objectif économique, les réserves en eaux de la Cisjordanie étaient essentielles pour l’agriculture et l’industrie israélienne. Selon le programme du Likoud, les objectifs poursuivis en politique étrangère étaient de ne confier la Judée et la Samarie à aucune autorité autre que celle de l’Etat israélien. Il préconisait en outre « *à la jeunesse israélienne et à la diaspora de s’installer dans toutes les parties d’Eretz Israël* » et déclarait « *aider tous les groupes et individus désireux de prendre part au peuplement du pays, sans que quiconque ne soit spolié.* »²⁸³M. Begin, sous allégation de droits historiques, considérait la frontière avec la Jordanie comme sainte et aspirait à rendre à ses compatriotes Juifs les territoires délivrés de la domination arabe (la Cisjordanie, la bande de Gaza), afin qu’ils soient colonisés. Il n’était pas non plus question de reconnaître de l’OLP jugée comme une

²⁸¹ - in AAPD 1977 Bd I Dok 134 Gespräch des Bundeskanzlers Schmidt mit Staatspräsidenten Tito in Belgrad am 24. Mai 1977 Anm.27

²⁸² ebenda

²⁸³ - in le Monde du 21 mai 1977 Programme du Likoud

organisation d'assassins qui n'était qu'un instrument politique et une arme au service des Etats arabes.

En ce qui concerne la question des territoires occupés, Begin n'est pas en rupture complète avec ses prédécesseurs puisque les gouvernements israéliens qui se sont succédé depuis 1967 n'ont eu aucunement l'intention de restituer la totalité des territoires occupés. Le nouveau gouvernement veut éviter que les Etats-Unis, conjointement avec l'URSS et l'Europe n'imposent un accord de paix sur la base d'un consensus international, ce qui signifierait un retrait israélien de tous les territoires occupés et une reconnaissance des droits des Palestiniens. Or cette crainte se concrétise lorsque le 29 juin 1977 les Neuf publient la déclaration sur le Proche-Orient à la suite du sommet de Londres.

Reprenant non seulement le communiqué de la Commission générale de Tunis en février 1977 ²⁸⁴ mais aussi les déclarations précédentes qui considèrent les Palestiniens comme « *un peuple avec une identité nationale* », la déclaration des Neuf ajoute que le peuple palestinien « *a besoin d'une patrie* », que cette patrie est une condition indispensable à « une paix juste et durable ». Les Neuf font part de leur souhait que prennent part toutes les parties, y compris les représentants du peuple palestinien, aux négociations de manière appropriée et en consultation avec toutes les parties intéressées. Cette déclaration est la réaffirmation des positions des Etats-membres de la Communauté européenne depuis les années 70 mais elle va plus loin que la déclaration de Bruxelles de 1973 en ce qui concerne les droits des Palestiniens. En affirmant que la seule solution du conflit israélo-arabe serait de reconnaître le droit du peuple palestinien à une patrie, les Etats européens situaient la question palestinienne au cœur du débat. Garantir les frontières sûres d'Israël n'était plus la caractéristique essentielle d'un règlement de paix. Elle démontre l'alignement graduel des Etats européens sur la position française au regard du problème palestinien et constitue un pas supplémentaire vers une position plus pro-arabe dans la problématique proche orientale. Les Neuf essaient d'équilibrer leur déclaration en soulignant que les Etats arabes doivent reconnaître le droit d'Israël d'exister en paix dans des frontières sûres et reconnues en réponse à la reconnaissance par Israël des droits légitimes du peuple palestinien.

²⁸⁴ - in communiqué final publié à l'issue de la 2^{ème} session de la commission générale 10-12 février 1977 : les articles 5 et 6 reprenant le thème de la sécurité au Proche-Orient déclarent que la sécurité en Europe est liée à la sécurité de la région de la Méditerranée et dans la région arabe.

Il est évident que le premier ministre israélien ne restera pas indifférent à la déclaration et qu'il pointera du doigt le rôle de la République fédérale dans la conception du texte. Menahem Begin lance à cette occasion un appel aux Etats de la Communauté européenne leur demandant de renoncer à une entité palestinienne qui évoluera vers un Etat palestinien. Il met en garde les Européens contre la mise en danger de la sécurité de l'Etat israélien : « *les Européens devraient faire particulièrement attention lorsqu'ils formulent des propositions qui peuvent conduire à l'effusion de sang juif* »²⁸⁵

La déclaration européenne sur le Proche-Orient est interprétée par les représentants du Parti travailliste israélien comme étant une marque « *d'érosion du soutien européen* » et place à l'arrière-plan les souvenirs et relations spéciales entre l'Europe et Israël, c'est-à-dire l'Holocauste. Shimon Peres dans une lettre à Helmut Schmidt, le 8 juillet 1977 exprime sa désapprobation quant au rôle joué par la République fédérale dans l'initiative du texte, il réaffirme la position israélienne : le conflit israélo-arabe est « *le fait du refus arabe de faire la paix* » et non le fait « *du refus israélien de faire des compromis territoriaux* ». ²⁸⁶ Il reproche aussi aux socialistes européens de céder à la puissance de l'argent et du pétrole. En réponse à Peres, le chancelier rappelle les principes de la politique des Neuf au Proche-Orient qui est une politique d'équilibre dans l'intérêt de l'Etat israélien visant à assurer l'existence d'Israël et le droit du peuple palestinien à une patrie.

Lors de sa visite officielle aux Etats-Unis en juillet 1977 le premier ministre israélien réaffirme le refus de son gouvernement à l'égard de la participation de l'OLP, « *une organisation d'assassins qui aspire à la destruction de l'Etat d'Israël, et l'ennemi le plus implacable du peuple juif depuis les Nazis* ». ²⁸⁷

M. Begin présente au nouveau président américain ses arguments sur le problème des frontières. Selon lui la résolution 242 n'engage pas Israël à restituer tous les territoires occupés depuis 1967, puisqu'elle stipule que l'Etat juif doit être doté de frontières sûres. Il précise en outre que la Cisjordanie qui fait partie intégrante de la patrie historique du peuple juif ne sera pas restituée. En outre, le tracé qui séparait Israël de la Jordanie lors de la guerre de 1967 était constitué par des lignes d'armistice. Pour Menahem Begin la résolution 242 ne prévoyait pas la création d'une patrie

²⁸⁵ In le Monde du 25 juillet 1977

²⁸⁶ - in AdsD A11-15-9 Lettre du Parti Travailliste à Helmut Schmidt

²⁸⁷ - in Knesset volume 6, 9th Knesset – 18 Sitting du 27 juillet 1977

palestinienne mais offrait une solution au problème des réfugiés. Le premier ministre israélien n'accepte pas de règlement global comme le propose Carter, qui veut inciter Israël à rendre la quasi-totalité des territoires occupés.

Un nouvel évènement majeur au Proche-Orient, la visite du président égyptien Anouar El Sadate à Jérusalem le 19 novembre 1977 qui fait suite à l'invitation de Menahem Begin, crée un nouveau contexte dans lequel les Etats-Unis vont jouer un rôle prépondérant et dont l'Europe est écartée. La déclaration de Londres perd donc de son efficacité dans la mesure où l'Egypte, le pays arabe le plus important dans la région, reconnaît Israël²⁸⁸.

Anouar EL Sadate a souhaité négocier une solution au problème palestinien : l'autonomie des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. L'initiative de paix qui suit la visite du président égyptien est contraire au principe d'une solution globale du conflit israélo-arabe. La France, dans ce contexte, exprime ses doutes sur l'initiative égyptienne, refusant d'approuver publiquement la démarche du président Sadate, ne se prononce pas en faveur d'une publication de déclaration commune des Neufs. La position française est la suivante : le règlement doit être global, il ne saurait y avoir de paix séparée. Les autres Etats européens sont confrontés à un dilemme car ils ne veulent pas voir se détériorer leurs relations avec les Etats arabes. Le chancelier allemand considère avec intérêt la démarche du président égyptien, ne souhaitant pas mettre en péril la première opportunité donnée au processus de paix. Le gouvernement fédéral salue l'initiative de paix de Sadate, exprime sa pleine confiance dans l'évolution des négociations ultérieures entre l'Egypte et Israël. Pour H.D Genscher la poursuite du dialogue doit en découler. Le président égyptien, à raison, a placé la question palestinienne au centre du problème proche oriental.

En toute logique, le gouvernement allemand prend ses distances par rapport à son partenaire français, en raison de ses relations particulières avec Israël et afin d'éviter de compromettre les chances de paix qui pourraient contribuer à la sécurité de l'Etat d'Israël. Le 22 novembre 1977, les Etats-membres de la Communauté européenne expriment leur espoir que le dialogue égypto-israélien ouvrira la voie à une négociation complète qui tiendrait compte des droits et des intérêts des parties en cause. Selon

²⁸⁸ - in discours de Sadate à la Knesset le 19 novembre 1977 : « *mais aujourd'hui je suis venu vous dire et au monde entier que nous sommes d'accord pour vivre ensemble avec vous en état de paix durable et juste. J'ai déclaré qu'Israël est un fait établi qui a été reconnu par le monde et pour la sécurité et la survie duquel les deux puissances mondiales ont accepté des responsabilités* ».

les Neuf il est urgent d'instaurer une paix authentique pour toutes les parties de la région, incluant le peuple palestinien sur la base des principes reconnus par la communauté internationale et inscrit dans la déclaration de Londres. Si les Neuf expriment leur point de vue sur la question du Proche-Orient, ils le font dans la suite de la déclaration conjointe des Etats-Unis et de l'URSS du 1^{er} octobre 1977, dans laquelle les deux super puissances exigent le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés depuis 1967, la résolution du problème palestinien en assurant les droits légitimes du peuple palestinien, la cessation de l'état de guerre, la création de relations normales et pacifiques, ainsi qu'une garantie des frontières au Proche-Orient et l'appel d'une conférence de paix à Genève.

La déclaration des Neuf attire la critique du chef de gouvernement israélien qui rappelle à la République fédérale sa responsabilité spéciale à l'égard d'Israël, c'est ce qu'il ressort de son entretien avec le nouvel ambassadeur allemand à Tel Aviv, Klaus Schütz. S'il apparaît évident que M. Begin fait montre d'un certain degré de pragmatisme, conscient que la République fédérale peut être un appui important, il n'hésite pas à tancer les représentants allemands leur demandant de faire preuve de retenue plus que tous les autres représentants européens, surtout lorsqu'ils participent à la conception de textes qui concernent directement Israël et mettent en danger la vie de ses citoyens : *« de tous les pays de la terre, l'Europe devrait être particulièrement prudente, lorsqu'elle propose quelque chose qui pourrait mettre en danger mortel l'Etat d'Israël »* et il ajoute : *« de tous les pays, l'Allemagne ne devrait pas le faire »*.²⁸⁹

A propos de la déclaration des Neuf, Moshe Dayan déclare : *« on nous demande des concessions unilatérales de toute manière et quelles que soient les circonstances. Ceux qui ne comprennent pas notre problème est avec les Arabes ... ou bien ignorent la question ou bien pratiquent une politique de cynisme »*.²⁹⁰

Même si le gouvernement de Bonn soutient l'initiative égyptienne le ressenti sur la situation est mitigé. L'initiative de Anouar El Sadate risque de provoquer une fracture dans le monde arabe en entraînant une solidarisation des organisations de libération de la Palestine et des pays arabes radicaux comme la Syrie, et l'URSS pourrait utiliser l'occasion pour étendre son influence dans les Etats arabes radicaux. Tout devrait aussi dépendre des décisions israéliennes. La visite du ministre israélien des Affaires

²⁸⁹ -in AAPD 1977 Bd II Dok 337 Schütz an das AA am 25. November 1977

²⁹⁰ - in Archives historiques de la Commission de la CE Bac 154 /1980 n° 678. 1977

étrangères en Allemagne du 28 novembre au 30 novembre 1977 va permettre des échanges sur la question mais se révéler délicate à gérer pour les services des Affaires étrangères.

2. L'évolution des relations bilatérales 1977-1980 entre confiance et distanciation.

Le ministre israélien des Affaires étrangères se rend à Bonn en représentation de Begin du 28 novembre au 30 novembre 1977, le but est de sonder la nouvelle relation après le changement de majorité en Israël. Dayan est reçu chaleureusement par le ministre allemand de l'Economie²⁹¹, ce qui permet d'atténuer d'éventuelles crispations. Le discours du ministre allemand rappelle la responsabilité allemande à l'égard d'Israël que ce soit du point de vue sécuritaire ou du point de vue économique. Tout sera mis en œuvre par le gouvernement allemand pour « *veiller à la continuité des relations de confiance* »²⁹² et pour poursuivre l'œuvre de réconciliation initiée par le chancelier Adenauer. Cela permet de cette manière, d'instaurer un climat plus serein qui va faciliter les discussions sur le point épineux du Proche-Orient. Ce point est abordé dans la deuxième partie du discours. Le ministre allemand justifie la prise de position européenne, qui ne peut servir que la paix et être dans l'intérêt de l'Etat israélien. Pour la République fédérale les efforts de paix doivent être poursuivis et nécessitent de la flexibilité que ce soit du côté arabe comme du côté israélien.

Lorsque le chancelier reçoit à son tour Dayan, il a auparavant été mis en garde par les services des Affaires étrangères contre une discussion personnelle entre lui et Dayan, qui pourrait être perçue comme de la bienveillance envers Israël par les ambassadeurs des Etats arabes. Dayan est venu renouveler l'invitation du premier ministre israélien, le chancelier exprime un certain scepticisme quant aux intentions réelles liées à cette invitation mais se décide à l'accepter.²⁹³ La visite du ministre israélien des Affaires étrangères est également liée à la visite de Anouar El Sadate à Jérusalem et est surtout

²⁹¹ - M. Dayan est reçu par le ministre allemand de l'Economie en raison de l'hospitalisation de H.D H.D Genscher

²⁹² - in Friedrich Ebert Stiftung 1HSAA 008751 Bulletin Nr 121/5 Besuch des Außenministers des Staates Israel 30 novembre 1977

²⁹³ - in AAPD 1977 Bd II Dok 339 Gespräch zwischen Schmidt und Dayan am 25. November 1977

motivée par l'ingérence allemande dans la question du conflit au Proche-Orient via la politique européenne commune. Au cours de l'entretien avec Dayan, le chancelier se veut rassurant sur la position allemande sur la question du Proche-Orient. Le gouvernement ouest-allemand s'aligne sur la position britannique dans la question territoriale, selon laquelle l'occupation n'est pas un gage de sécurité pour l'Etat israélien, dans la mesure où l'évolution technologique dans le domaine de l'armement a permis de concevoir des armes sophistiquées qui ne justifient pas la présence physique de troupes dans les territoires.²⁹⁴ L'entretien entre les deux hommes est l'occasion de faire un bilan des négociations avec l'Egypte et les intentions israéliennes. Dayan salue la coopération politique européenne mais attend de la République fédérale qu'elle ne se laisse pas entraîner dans une politique qui va dans le sens d'un soutien pro-arabe pour ne pas risquer l'isolement sur le plan européen, il sous-entend par- là, que la République fédérale, en raison de sa responsabilité envers Israël, ne doit pas cautionner la position pro-arabe de la France. Il compte sur une consultation préalable des Etats européens avant toute publication de déclarations sur le Proche-Orient. Sur le problème du conflit israélo-arabe, l'analyse du ministère des Affaires étrangères allemand souligne l'impossibilité d'aboutir à une situation stable sans prise en compte du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Les Etats européens comme l'Allemagne et les Etats-Unis ont un intérêt immédiat à ce que la paix s'instaure. Il est nécessaire de se prémunir contre un nouvel embargo pétrolier et une augmentation du prix du pétrole ainsi que contre une confrontation Etats-Unis-URSS, la Syrie, l'Irak, l'OLP et l'URSS sont dans le même camp. C'est pourquoi les Neuf sont fermement décidés à soutenir l'initiative de Sadate. A cet effet, le chancelier rappelle au ministre israélien la nécessité d'une politique équilibrée, à savoir, tenir compte de la sécurité de l'Etat israélien et des droits des Palestiniens. Malgré les divergences de points de vue, Dayan souligne lors d'une interview auprès de la radio allemande²⁹⁵, l'importance du partenariat avec la République fédérale pour son pays. Toutefois, le ministre israélien ne fournit pas les informations suffisantes sur le plan de paix israélien, ce dont les services des Affaires étrangères allemands vont se plaindre.

Les visites diplomatiques et politiques se multiplient au cours de l'année 1978 entre les représentants israéliens et allemands, les relations évoluent correctement en dépit de frictions. Les responsables allemands et israéliens ont exprimé le souhait « *d'un*

²⁹⁴ - ebenda

²⁹⁵ - in Bundesarchiv Bd 136 – 17221 Dayan in Interview mit dem deutschen Rundfunk am 28. November 1977

échange permanent de points de vue »²⁹⁶ sur la situation au Proche-Orient. Il s'agit pour Israël de sonder son partenaire sur la question palestinienne et éventuellement lui faire amorcer un changement d'orientation en sa faveur mais l'ambassadeur allemand fait preuve de prudence en rappelant les lignes observées par son gouvernement jusqu'alors : droit du peuple palestinien à l'autodétermination, expression effective de son identité nationale, droit à une patrie , principes qui ne sont que ceux avancés par l'administration américaine, mais la République fédérale tient à marquer sa position de neutralité en précisant que la décision de créer un Etat palestinien n'appartient qu'aux parties concernées. Ainsi elle ne paraît pas trop favorable à l'un ou l'autre camp.

Un rapport de l'ambassadeur allemand à Tel Aviv indique que les déclarations publiques du chancelier sont très mal perçues par une partie de l'opinion publique israélienne qui estime que le chancelier est bien plus compréhensif envers les pays arabes qu'envers Israël²⁹⁷ . La vague de critiques dirigée contre la République fédérale semble préoccuper les services allemands des Affaires étrangères, y voyant là une menace pour l'avenir des relations bilatérales. Au cours d'un entretien avec l'ambassadeur israélien Yohanan Meroz à Bonn, H.D Genscher vice-chancelier et ministre des affaires étrangères s'enquiert des causes qui ont provoqué la campagne de dénigrement à l'égard de la République fédérale. Il évoque avec son interlocuteur les services rendus à l'Etat israélien auprès de la Communauté européenne étant donné « les relations à caractère particulier » qui lient l'Allemagne à Israël et les obligations qui en résultent.²⁹⁸ Le ministre allemand rappelle qu'au sujet de l'élargissement de la Communauté européenne avec l'admission de l'Espagne et de la Grèce, la délégation allemande a tenté de régler le problème en proposant à l'Espagne d'établir des relations diplomatiques avec Israël, ce qui aurait été un soutien politique pour Israël auprès des instances internationales, dans la mesure où l'Espagne votait toujours contre Israël. De plus, les représentants allemands auprès de la Communauté européenne essaient régulièrement de défendre les intérêts économiques d'Israël dans le domaine agricole. La République fédérale s'est également investie pour multiplier les rencontres intergouvernementales et entre partis politiques.

²⁹⁶ -in AAPD 1978 Bd I Dok 10 Botschafter Schütz an das AA am 14. Januar 1978

²⁹⁷ - in AAPD 1978 Bd I Dok 30 Aufzeichnung des Ministerialdirektors Meyer- Landrut am 3. Februar 1978

²⁹⁸ - in AAPD 1978 Bd I Dok 47 Aufzeichnung des Ministerialdirektors Meyer-Landrut am 13. Februar 1978

Ce faisant, H.D Genscher prouve que le gouvernement allemand a à cœur de remplir ses obligations et exprime son incompréhension de la situation qui prévaut en Israël. Il existe côté israélien une forte tendance à orchestrer des campagnes de dénigrement lorsque la politique pratiquée par le gouvernement allemand recueille sa désapprobation, a fortiori lorsqu'il s'agit de livraisons d'armes dans la région du Proche-Orient. Dans ce cas bien précis, la livraison par la France à la Syrie d'armements issus de la coproduction franco-allemande, a provoqué l'ire du gouvernement israélien à l'encontre de l'Allemagne. H.D Genscher défend la position de son gouvernement qui a opté pour la coproduction d'armements dans l'optique de la sécurité européenne face à la domination soviétique, et en accord avec ses alliés américain et britannique. La coopération dans le domaine de l'industrie de l'armement n'est pas récente, en 1972 la France et l'Allemagne ont signé un accord global qui fixait les règles « sur les exportations vers les pays tiers de matériels d'armement développées et/ou produits en coopération »²⁹⁹. Cet accord appelé accord Debré-Schmidt stipulait entre autres « *qu'aucun des deux gouvernements n'empêcherait l'autre gouvernement d'exporter ou de laisser exporter des matériels d'armements issus du développement ou de production menée en coopération* ». ³⁰⁰

Le contexte est rendu délicat par l'aspect moral et psychologique de la question : qu'advierait-il si une arme coproduite par la France et l'Allemagne était, le cas échéant, utilisé contre la population israélienne ? On revoit ici poindre l'argument déjà utilisé auparavant par les représentants israéliens, à savoir le rappel de la responsabilité morale allemande en raison de la faute passée. Pour l'opinion publique israélienne, même livrées par la France, les armes seraient regardées comme des armes fabriquées par les Allemands qui sont destinées à tuer des Juifs. ³⁰¹ Pour le premier ministre israélien il est impératif que la République fédérale incite la France à ne pas livrer d'armes à la Syrie.

H.D Genscher en visite en Israël du 28 au 30 juin, y rencontre le président israélien Benjamin Navon qui réagit de manière diplomate au sujet de la livraison d'armes issues de la coproduction franco-allemande. Il n'attaque pas de manière frontale comme le fait son premier ministre M. Begin qui critique les déclarations faites par le chancelier allemand, que la presse israélienne a accusé de se prononcer clairement en faveur de

²⁹⁹ - in www.france-allemande.fr/conseil-de-la-défense-046.html

³⁰⁰ - ebenda

³⁰¹ - in AAPD 1978 Bd I Dok 203 Gespräche von H.D Genscher am 28.und 29. Juni 1978

la création d'un Etat palestinien souverain alors qu'il ne déviait pas de la position affirmée auparavant, à savoir qu'il incluait dans les droits des Palestiniens, le droit de s'organiser de manière étatique. De manière adroite, Navon demande au ministre allemand des Affaires étrangères que son gouvernement revoie ses choix en matière de projets de coopération dans le domaine de l'exportation d'armement et cible surtout les pays importateurs. Le président israélien met aussi l'accent sur la sensibilité de l'opinion publique israélienne concernant les incidents néonazis en Allemagne, et sur l'aspect moral de la relation qui est celui de l'éducation de la jeunesse allemande vis-à-vis de l'histoire.³⁰²

L'autre point évoqué avec le premier ministre M. Begin est celui de la prescription des crimes nazis. En 1979, la prolongation du délit de prescription des crimes nazis devait arriver à prescription. Pour M. Begin, il s'agit d'un point important qui doit absolument être réexaminé, il charge donc H.D Genscher de transmettre sa demande au chancelier.

Le rapport des services des Affaires étrangères allemand sur l'entretien entre H.D Genscher et M. Dayan établit que persiste la difficulté à amener le gouvernement israélien à plus de flexibilité. Il souligne le rapport de forces qui s'est instauré entre l'Egypte et Israël, malgré la pression américaine sur Israël. M. Dayan souhaite que le gouvernement allemand influence le président égyptien afin qu'il ne pose pas de conditions préalables. H.D Genscher adopte une position ferme : un traité de paix séparé qui n'apporterait pas de solution globale risque d'entraîner la radicalisation de certains Etats arabes. Sur la question des territoires, si Israël et l'Egypte s'opposent sur le délai d'évacuation, l'Egypte souhaitant une évacuation immédiate des territoires et Israël, prévoyant une période de cinq ans pour négocier sur la souveraineté des territoires, c'est bien à Israël que la responsabilité incombe de mener à bien les négociations. Le ministre allemand des Affaires étrangères montre à son homologue israélien que l'initiative égyptienne est une chance historique et pour Israël et pour l'Europe qui ont des intérêts communs en matière de sécurité : une expansion de l'influence soviétique dans la région touche aussi bien Israël que l'Europe. Même si M. Dayan partage l'analyse de H.D Genscher sur la sécurité de la région,³⁰³ il continue à attendre de la République fédérale qu'elle intervienne en faveur d'Israël, mais H.D Genscher est suffisamment avisé pour rappeler que la République fédérale ne saurait

³⁰² - in AAPD 1978 Bd I Dok 203 Gespräche von H.D Genscher am 28. Juni und 29. Juni 1978

³⁰³ - in AAPD 1978 Bd I Dok 42 Gespräch H.D Genscher und Dayan am 12. Februar 1978

endosser le rôle de médiateur qui revient aux Etats-Unis et qu'il ne lui appartient pas d'apporter des propositions pour résoudre le conflit. Il peut certes apporter des informations complémentaires à son homologue israélien, mais il n'outrepasse pas ses missions de conseil. Cela serait interprété par les Etats arabes comme une prise de position en faveur d'Israël, or la République fédérale tient à préserver ses relations avec eux.

Au début de l'été 1978, les Etats-Unis tentent de trouver une base commune au sujet du retrait des troupes israéliennes du Sinaï, de la Cisjordanie et de Gaza. L'administration Carter se fixe comme objectif d'arriver à un règlement global du conflit israélo-arabe afin de réduire les risques de conflagration dans la région et un affrontement entre les Etats-Unis et l'URSS. Pour le Caire il s'agit de sortir d'un cycle de guerres pour lequel l'Egypte a payé le prix fort et de récupérer par le jeu de la diplomatie, la totalité du territoire occupé par Israël. En dépit des apparences, Sadate cherche à éviter de conclure une paix séparée avec Israël, ce qui fatalement isolerait l'Egypte vis-à-vis du monde arabe. Une paix sans accord global laisserait intact le nœud du conflit israélo-arabe, pourrait engendrer de nouvelles crises, voire un nouveau conflit armé dans lequel l'Egypte pourrait à nouveau être entraînée. En outre Sadate ne souhaite pas transiger sur le cœur du problème : la résolution de la question palestinienne. La position israélienne est la suivante : accroître la main mise sur les territoires occupés de Gaza, de Cisjordanie, de Jérusalem-Est et du Golan. Son principe : le temps joue en la faveur d'Israël. Le premier ministre M. Begin et ses collaborateurs veulent éviter que les Etats-Unis, soutenus par l'Europe n'imposent un retrait israélien des territoires sous occupation. Il s'agit surtout de ne pas voir reconnu le droit à l'autodétermination des Palestiniens qui puisse évoluer vers un Etat palestinien. M. Begin concède tout au plus une autonomie limitée comme nous l'avons vu plus haut. La position de départ israélienne est donc en pleine contradiction avec les demandes égyptiennes. C'est l'impasse et les Etats européens comme les Etats arabes modérés partagent le même pessimisme sur l'issue des négociations en raison de l'intransigeance de M. Begin, ce qui conduit Jimmy Carter à intercéder directement pour débloquer la situation. ³⁰⁴Fin juillet, Sadate exprime sa déception et son souhait d'interrompre le contact avec les Israéliens.

C'est dans ce contexte que le président américain convoque le premier ministre israélien et le président égyptien pour négocier à Camp David du 5 au 17 septembre

³⁰⁴ - in www.history.state.gov frus 1977-80v08 Memorandum of conversation 19 juillet 1977 Document 52

1978. Dans le cas où la conférence de Camp David venait à échouer, cela faisait courir le risque d'une radicalisation du monde arabe ou d'un ralliement à l'URSS d'une grande partie des Etats arabes. Les services du ministère allemand des Affaires étrangères incite le gouvernement fédéral à la plus grande prudence jusqu'à la signature des accords de Camp David, et à ne pas faire de déclaration publique qui pourrait compromettre les chances d'aboutir à une solution. A l'issue de la conférence de Camp David, la diplomatie israélienne sait faire prévaloir la plupart de ses paramètres dont l'un avait une importance capitale : il n'y aura pas de création d'un Etat palestinien. Deux accords cadre sont signés, l'accord de paix entre l'Egypte et Israël et l'accord cadre qui concerne les territoires occupés. Les deux parties s'engagent à éliminer tous les obstacles discriminatoires à des relations économiques normales. Pour la première fois un Etat arabe accepte l'existence de l'Etat d'Israël, les Palestiniens voient en théorie leurs droits légitimes reconnus. L'accord de paix entre l'Egypte et Israël met fin à l'état de belligérance entre les deux Etats, en permettant la reconnaissance d'une frontière entre les deux pays et par conséquent le respect de l'intégrité territoriale de chaque Etat.³⁰⁵

Les déclarations des chefs de gouvernement européens devant leurs assemblées respectives laissent poindre une différence de position sur la conférence de Camp David : alors que le chancelier renouvelle son soutien sans condition au processus de Camp David et aux efforts de paix américains, le président français émet des réserves quant aux résultats de Camp David.³⁰⁶ La déclaration du chancelier devant le Bundestag le 21 septembre, ne mentionne aucunement la question palestinienne, mais met en avant la question de l'unité arabe nécessaire à une solution de paix au Proche-Orient. Le chancelier souligne aussi le souhait d'un rôle actif pour la République fédérale dans les discussions au même titre que ses partenaires européens. En témoignent les échanges intenses avec les représentants de l'Arabie saoudite et les discussions avec le président syrien Hafez El Assad.³⁰⁷

³⁰⁵ -in www.epgencms.europarl.europa.eu Texte de l'accord cadre de Camp David du 17 septembre 1978

³⁰⁶ - déclaration de Valéry Giscard d'Estaing sur la réunion de Camp David le 20 septembre 1978 : « le gouvernement français considère que le rétablissement d'un véritable climat de paix ne pourra être assuré conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité que par un accord d'ensemble associant toutes les parties concernées, y compris les représentants du peuple palestinien ».

³⁰⁷ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokoll 8. Wahlperiode 104. Sitzung am 21. September 1978

Sous la direction de H.D Genscher, président en exercice du comité politique européen, les Neuf déclarent leur soutien au processus de Camp David et espèrent la participation de toutes les parties concernées au processus de paix.³⁰⁸

Après de laborieuses négociations suivies avec attention par les chefs de gouvernements européens, le traité de paix entre l'Égypte et Israël est signé à Washington le 26 mars 1979. A cette occasion, les Neuf rendent publique une déclaration relative au traité, avec l'accord de l'administration américaine. Ils considèrent la signature du traité comme un premier pas vers la paix, ce qui reflète la position allemande, mais il règne un certain scepticisme et une inquiétude sur l'évolution au Proche-Orient au sein du comité politique européen. M. Begin a obtenu ce qu'il voulait, il a isolé le président égyptien au sein du monde arabe et a réussi à dissocier la question des territoires occupés de la signature du traité de paix israélo-égyptien. Comme l'a fait valoir le président français, le traité est ambigu, des points restent imprécis comme la question de Jérusalem, le Golan, la Cisjordanie, le droit du peuple palestinien et le droit d'Israël à exister. Le chancelier allemand et son ministre des Affaires étrangères partagent l'analyse française, les négociations à venir risquent d'être difficiles, M. Begin n'est pas prêt à accepter une autonomie dans les territoires de Gaza et de Cisjordanie. L'approche des négociations sur l'autonomie des territoires occupés amène les représentants européens à revoir leur analyse sur la situation. Pour la France, le cœur de la solution réside dans la question palestinienne, l'OLP, les relations USA-OLP. Les autres représentants européens, excepté H.D Genscher, envisagent l'éventualité de faire pression sur M. Begin par l'intermédiaire des Etats-Unis mais H.D Genscher estime qu'il est difficile de faire pression sur le premier ministre Israélien et qu'il est préférable de remettre au centre des discussions la question palestinienne et là, l'Europe aurait un rôle à jouer. En agissant de cette manière, la République fédérale évitait le risque d'une confrontation avec le gouvernement israélien, donc de se voir reprocher une intervention en défaveur d'Israël et de voir s'envenimer les relations entre les deux Etats. Il rejoint de ce point de vue l'analyse d'Helmut Schmidt qui souhaite éviter de heurter le premier ministre israélien sur la question des territoires pour assurer une issue favorable aux négociations, considérant

³⁰⁸ - déclaration européenne du 22 septembre 1978 : « les gouvernements des Neuf formulent l'espoir que le résultat de la conférence de Camp David constituera un pas décisif sur la voie menant à une paix juste et durable et qu'il apparaîtra possible à toutes les parties concernées de prendre part au processus permettant d'atteindre cet objectif ».

prématuré de critiquer la politique d'implantation des colonies du gouvernement israélien.³⁰⁹

Remettre la question palestinienne au centre des discussions permettait de répondre en grande partie aux demandes des Etats arabes. La lecture des documents du MAE montre qu'il est clair que le chancelier a particulièrement soigné les liens avec les Etats arabes qui s'opposaient aux accords de Camp David comme la Syrie et l'Irak ou les Etats modérés comme l'Arabie Saoudite, la Jordanie, en rendant visite aux dirigeants arabes à partir de 1978. Cependant, il occulte sa promesse de se rendre en Israël, ce qui occasionne un certain agacement côté israélien, l'ambassadeur Y. Meroz renouvelant à plusieurs reprises l'invitation de son chef de gouvernement. Schmidt choisit de repousser sa venue en Israël en raison des événements au Proche-Orient, afin de ne pas paraître trop favorable à l'Etat israélien pendant la période de négociations. Dès 1977, le moment pour la visite du chancelier n'apparaît pas très propice pour le service des Affaires étrangères allemand : le conseiller de légation Oldenkott déconseille au chancelier de se rendre en Israël, estimant que *« les échanges de visite en Israël dans tous les domaines étaient tout aussi intensifs que les échanges avec les Etats arabes »*.³¹⁰ De même, l'ambassadeur en Israël Per Fischer est d'avis que le moment n'est pas venu et qu'il est préférable de repousser la visite de H. Schmidt en Israël à un terme ultérieur pour des motifs psychologiques. Selon lui, *« ni le premier ministre Begin ni les représentants extrémistes du bloc du Likoud ne sont prêts psychologiquement à une nouvelle visite d'un chef de gouvernement allemand »*³¹¹. Le chancelier a été apostrophé par le président de la Deutsche-Israelische Gesellschaft Erik Blumenfeld sur le refus de sa visite. Celui-ci met l'accent sur le risque d'une dégradation des relations bilatérales si H. Schmidt ne se rend pas en Israël et le responsable du groupe parlementaire germano-israélien au Bundestag incite le chancelier à se rendre en Israël où l'incompréhension règne sur la position prise par le chancelier.

En dépit de ces dissonances, les contacts entre les deux pays restent intenses. Selon l'*American Jewish Year Book* de 1981 le nombre de touristes allemands en Israël a

³⁰⁹ - in AAPD 1979 Bd I Dok 92 Gespräch Schmidt und Waldheim am 27. März 1979

³¹⁰ - in Bundesarchiv B136 Bd 30091/31 Oldenkott an dem Bundeskanzler am 5. August 1977

³¹¹ - ebenda

progressé pour l'année 1979³¹² et l'exportation de biens de consommation et de technologie depuis Israël vers la République fédérale a augmenté constamment.³¹³ Des partenariats entre plusieurs villes allemandes et israéliennes se sont mises en place comme celui de Düsseldorf et Haïfa. Selon la même étude des archives juives américaines, l'aide de la République fédérale destinée à l'Institut israélien Weizmann est estimée à 1,5 million de DM, l'objectif étant pour le gouvernement ouest-allemand de resserrer les liens entre scientifiques israéliens et allemands ce qui permettait de diffuser une image positive de l'Allemagne aussi proche de la réalité que possible.

D'autres éléments viennent ternir les relations bilatérales sur le plan politique : la rencontre de Bruno Kreisky et de Yasser Arafat avec Willy Brandt à Vienne dans le cadre de la commission Nord-Sud de l'Internationale socialiste, la rencontre de représentants politiques ouest-allemands et de représentants palestiniens ou de l'OLP et la critique de la politique israélienne qui commence à gagner les rangs du Bundestag. Le porte-parole de la délégation du FDP au Bundestag pour la commission des Affaires étrangères, Helmut Schläfer, exprime l'incompréhension des défenseurs d'Israël face à la politique israélienne de colonies de peuplement et à son refus d'entamer les négociations sur les hauteurs du Golan, Jérusalem et le droit à l'autodétermination des Palestiniens.

La prise de position de H.D Genscher et ses déclarations publiques pendant sa visite au Proche-Orient ont froissé les représentants du gouvernement israélien qui y voient une nouvelle orientation de la politique allemande alors que celle-ci ne fait que poursuivre les mêmes objectifs : préservation de la paix au Proche-Orient qui est dans l'intérêt et des Allemands et des Israéliens ³¹⁴. Les Israéliens y voient aussi une contestation du processus de Camp David, ce qui est évidemment infondé.

³¹² - in American Jewish Yearbook 1981 : le nombre de touristes allemands en Israël est passé de 132 000 en 1978 à 145 000 en 1979 p.214

³¹³ - in American Jewish Year Book 1981 : dans le domaine de la métallurgie les échanges entre les deux pays ont été quintuplés pour l'année 1979 p 214

³¹⁴ - Bundesarchiv B136 Bd 17223 - H.D Genscher anlässlich des Abendessens zu Ehren des Außenministers Moshe Dayan am 10. September 1979. Le ministre allemand déclare : « *La Méditerranée ne nous sépare pas, elle nous relie, votre paix est la nôtre et inversement* » ... « *La politique extérieure de la République fédérale est depuis son existence une politique de paix* »

L'analyse des archives du ministère allemand des Affaires étrangères permet de mieux comprendre la difficulté pour les représentants allemands de préserver le fragile équilibre des relations bilatérales dans un cadre aussi difficile que celui du conflit israélo-arabe. Devant M. Dayan, parce que les relations entre les deux Etats sont qualifiées de sensibles, H.D Genscher justifie la position de son gouvernement sur l'autodétermination des Palestiniens par la propre situation du peuple allemand dont une partie n'a pu se déterminer librement, ce qui lui permet de ménager son homologue mais la justification réelle est toute autre, c'est ce qui apparaît dans un rapport des Affaires étrangères : parce que la République fédérale a aussi un devoir de franchise envers Israël, H.D Genscher a déclaré ouvertement que le droit des Palestiniens à l'autodétermination doit être réalisée.³¹⁵ De plus, la politique des Neuf lui permettait de franchir le pas et de tenter de se distancer du passé qui pesait sur les relations.

Les divergences politiques ne constituent aucunement un obstacle à l'intensification des relations puisqu'à l'issue des différentes entrevues du ministre israélien avec H.D Genscher et H. Schmidt, il est décidé de renforcer les liens entre les deux Etats, notamment sur le plan culturel.

II – LES TENSIONS ENTRE LES DEUX ETATS –

1. La déclaration de Venise du 13 juin 1980

Le 27 décembre 1979 la communauté internationale est témoin de l'invasion soviétique en Afghanistan. Pour éviter sa perte d'influence et devant l'opposition grandissante qui menace le régime communiste en place à Kaboul, Leonid Brejnev décide d'envoyer les troupes soviétiques. L'arrivée au pouvoir en Irak de Saddam Hussein plus enclin à se rapprocher des Soviétiques et porté par le nationalisme arabe, la chute du Shah d'Iran et la révolution islamique en Iran qui porte au pouvoir l'Ayatollah Khomeiny constituent d'autant plus de dangers et d'incertitudes pour la région du Moyen-Orient. Devant la pression des événements, l'Europe cherche à faire valoir son point de vue. Le Conseil européen demande aux ministres des Affaires étrangères de chaque Etat-membre de lui soumettre un rapport sur le règlement global au Moyen-Orient. Les chefs des Etats membres européens et leurs ministres des Affaires étrangères partagent la même analyse sur l'évolution de la région et les tensions qui la touchent, ce qui constitue un

³¹⁵ - in AAPD 1979 Bd II Dok 290 Gespräch H.D Genscher mit Ceaucescu am 12. Oktober 1979

danger sérieux pour la sécurité européenne. Ils jugent que le règlement global du conflit israélo-arabe est plus que jamais nécessaire. Les liens traditionnels et les intérêts communs qui unissent l'Europe et le Moyen-Orient leur imposent plus que de coutume de jouer un rôle dans le processus de paix. En février 1980 se réunissent à la Haye les représentants israéliens, égyptiens et américains pour entamer les discussions sur l'autonomie des territoires. La difficulté à faire disparaître certains points de désaccord amènent les responsables européens à se consulter et il est évoqué l'éventualité de proposer une nouvelle résolution au Conseil de sécurité de l'ONU qui ne modifierait pas la résolution 242 mais s'appuierait sur les droits du peuple palestinien, au cœur desquels serait ancré le droit à l'autodétermination. Le ministre allemand n'y est pas opposé, bien au contraire il estime digne d'intérêt cette possibilité.³¹⁶ En mars 1980, la déclaration du président de la République française en visite au Qatar, sur l'autodétermination des Palestiniens et sur l'OLP comme interlocuteur privilégié possible, relance le débat et a pour but d'écarter le danger soviétique en constituant un front antisoviétique des pays islamiques. La perte du leadership américain due aux réactions anti-américaines dans le monde arabe, est perçue par les Européens comme un vide politique qu'il est indispensable de combler.

Pour renforcer la position de l'Occident dans le monde arabe et contrecarrer l'influence de l'URSS le prix à payer était celui d'un appui européen des thèses arabes sur l'OLP et l'autodétermination des Palestiniens.

Le scepticisme du gouvernement allemand à l'égard des accords de Camp David et de leur réception dans le monde arabe ³¹⁷ a sans doute influencé la décision allemande de prendre une part active à l'élaboration de la déclaration de Venise. Une délégation parlementaire israélienne peu avant le départ de H.D Genscher pour le sommet de Venise les 12 et 13 juin 1980, venue de Jérusalem pour se plaindre auprès des services des Affaires étrangères, a souligné l'inutilité d'une nouvelle déclaration européenne sur la résolution du conflit israélo-arabe et a rappelé que les concessions faites par Israël dans le traité de paix avec l'Égypte n'avaient pas été mises à l'honneur. Selon la même délégation une valorisation de l'OLP comme la création d'un Etat palestinien n'apporterait aucune paix dans la région. En prémisses du sommet économique des 22

³¹⁶ - in AAPD 1980 Bd I Gespräch H.D Genscher mit Carington am 26. Februar 1980

³¹⁷ - in AAPD 1980 Bd I Dok 136 Gespräch des Bundeskanzlers Schmidt mit Bundeskanzler Kreisky : « *la France est bien plus critique que nous dans son jugement sur le processus de Camp David mais nous croyons aussi que du processus ont plutôt surgi des dommages pour le courageux Sadate* » 6 mai 1980

et 23 juin 1980, les ministres des Affaires étrangères allemand, britannique, français, H.D Genscher, Lord Carrington, François-Poncet se réunissent en amont³¹⁸, et informent le ministre américain de la nécessité de réagir en raison de l'accélération de la radicalisation dans le monde arabe. Les derniers événements en Israël avec l'attaque contre un groupe de colons juifs à Hébron et le refus de Sadate de poursuivre les négociations sur l'autonomie font craindre aux Européens une évolution dangereuse de la situation au Proche-Orient. Si les Israéliens ne cherchent pas à régler les points de désaccord, notamment sur la question de Jérusalem³¹⁹, Israël risque de jeter l'Arabie saoudite dans les bras des radicaux arabes. Eu égard à la crise du Moyen-Orient il n'aurait pas été justifiable que l'Union européenne ne se soit pas exprimée sur le Proche-Orient. La Grande-Bretagne propose que soit associée l'OLP au processus de paix tandis que la France exige la participation de l'organisation. Après de nombreuses modifications, atténuations et suppléments émerge à Venise un document qui défend les intérêts de politique étrangère de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France. Au Proche-Orient, la France avait essayé de jouer un rôle de médiateur que ne pouvait endosser la République fédérale, tout en resserrant les liens avec les pays arabes pour des raisons stratégiques puisqu'elle avait la volonté de conserver son influence en Méditerranée orientale, et pour des raisons économiques notamment pour l'approvisionnement en hydrocarbures. Le président français pousse ses partenaires à adopter une déclaration commune réclamant « la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien et un règlement global ». Le rapprochement des Français et des Allemands a facilité l'adoption par le Conseil européen d'une déclaration définissant les moyens et les méthodes pour établir la paix au Proche-Orient.

Les services des Affaires étrangères sont favorables à la déclaration européenne dans la mesure où elle reflète une position d'équilibre affirmant le droit de tous les pays de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties. Elle contient l'allusion au droit d'Israël à exister et renferme la mention explicite du droit des Palestiniens à l'autodétermination, refusant que ce problème soit réduit à un problème

³¹⁸ - in AAPD 1980 Bd I Dok 143 Gespräch des Bundesaußenministers H.D Genscher mit dem britischen Außenminister Carrington und dem französischen Außenminister François-Poncet am 12. Mai 1980

³¹⁹ - Sur la question de Jérusalem un accord avait été impossible entre l'Égypte et Israël. Le président égyptien dans une lettre adressée au président Carter le 17 septembre 1978 avait réaffirmé que la Jérusalem arabe faisait partie intégrante de la rive occidentale et devait être sous souveraineté arabe alors que le premier ministre M. Begin avait confirmé que Jérusalem constituait une cité une et indivisible et était la capitale de l'État d'Israël.

de réfugiés. La non-reconnaissance d'un droit exclusif de représentation du peuple palestinien par l'OLP constitue également un point positif de la déclaration. Les Neuf se sont mis d'accord sur une formule alternative atténuée, qui accepte que des « contacts » soient pris avec toutes les parties concernées parallèlement à la reprise du dialogue euro-arabe. La déclaration de Venise est la première prise de position forte sur le plan politique au niveau européen sur le Proche-Orient, elle met un terme aux divergences des Etats-membres mais accentue les antagonismes de point de vue entre Israël et l'Europe. Le texte se prononce en faveur de la fin de l'occupation israélienne, de l'illégalité des colonies juives et des actes de loi visant à modifier le statut de Jérusalem, et de la nécessité d'inclure l'OLP dans les négociations de paix. Si les questions de Jérusalem et des colonies israéliennes sont évoquées, elles le sont parce qu'elles constituent les principaux obstacles à la poursuite du processus de paix en cours. Les Neuf se déclarent aussi disposés « *à participer à un système de garanties internationales concrètes et contraignantes y compris sur le terrain.* »³²⁰ Cette formulation déclenche un questionnement du côté de la CDU qui y voit la possibilité de déployer des soldats à la frontière israélo-arabe.³²¹ La déclaration de H.D Genscher au Bundestag met en évidence pour la RFA, la nécessité de prendre en considération la dimension particulière de la relation bilatérale avec Israël. De sa responsabilité pour assurer la sécurité de l'Etat israélien résulte son obligation de s'investir afin de trouver une solution au problème du Proche-Orient qui prenne en compte la dimension de la question palestinienne. Pour ce faire il était nécessaire de déployer des initiatives et de pratiquer une politique active au Proche-Orient. Pour H.D Genscher une solution dans la région sans l'OLP n'est pas réalisable, ce qui ne signifie pas pour autant que soit reconnue l'organisation.

La déclaration a conduit à un violent désaccord entre Bonn et Tel Aviv. Menahem Begin la compare à la capitulation de Munich, ce que Bonn considère comme une « insolence ». Le premier ministre israélien condamne vivement l'initiative européenne parce qu'elle met en danger « l'Etat juif et sa nation », voire le voue à la destruction, en acceptant l'OLP aux négociations.³²²

³²⁰ - texte de la déclaration européenne de Venise du 13 juin 1980

³²¹- in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 8. Wahlperiode 222.Sitzung am 17. Juni 1980 p.17958 A

³²² - in AAPD 1980 Bd I Dok 179 Gespräch Schmidt und Goldmann am 19. Juni 1980 : « depuis que Mein Kampf a été écrit, aucun mot plus explicite n'a été dit aux oreilles du monde entier y compris l'Europe »

Le durcissement de la position allemande à l'égard de l'Etat israélien est motivé par des facteurs d'ordres différents. Premièrement, la pénétration de l'influence soviétique dans le Golfe Persique constitue une menace sérieuse pour l'approvisionnement en hydrocarbures sur lequel repose l'économie occidentale. Il fallait éviter que l'OLP ne tombe sous la coupe de l'Union soviétique, et il était devenu évident qu'il fallait inclure cette organisation, dans le processus des négociations.³²³ Toutefois, par considération pour Israël, le gouvernement allemand prend bien soin d'éviter toute rencontre avec les responsables de l'OLP et de leur fermer l'accès à Bonn tant que l'organisation ne reconnaît pas l'existence d'Israël, ce sera le cas jusqu'aux accords d'Oslo de 1993.

Deuxièmement, les atteintes aux droits de l'homme dans les territoires occupés, la progression de la construction de colonies juives en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le maintien du droit d'Israël à prétendre à la Judée et à la Samarie, et enfin l'annexion illégale de Jérusalem-Est sont autant de freins à la poursuite du processus de paix entamé à Camp David. En raison de son passé la République fédérale ne pouvait pas exprimer ouvertement son mécontentement et critiquer publiquement la politique israélienne de colonies de peuplement. En soutenant l'initiative de ses partenaires européens, elle exprimait de manière indirecte sa désapprobation. Le chancelier ne dissimule pas sa participation active à l'élaboration de la déclaration parce qu'elle respecte le principe d'équilibre, qui est le principe de base de la politique extérieure allemande dans la région du Proche-Orient.³²⁴ Les responsables allemands assument entièrement leurs responsabilités sans négliger le facteur déterminant du passé dans les relations entre les deux Etats. Ils font front devant l'attaque véhémement du chef de gouvernement israélien qui impute le changement de la position allemande à un opportunisme pétrolier dont fait preuve la République fédérale.

En mettant l'OLP sur le même plan que les Nazis M. Begin tient à s'assurer l'adhésion de son électorat et des groupes orthodoxes juifs dont il a besoin des voix en vue des futures élections en Israël, et espère un revirement de la position allemande en faveur d'Israël en provoquant la résurgence d'un sentiment de culpabilité côté allemand.

Lorsque le directeur des Affaires étrangères israélien se rend à Bonn et critique la passivité de la République fédérale, cela signifie côté israélien que les responsables allemands ne se sont pas assez investis en faveur d'Israël. Or la réalité prouve le

³²³ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt - HSAA GL21 ORR Neumann (2250) du 6 novembre 1980 Gespräch des Bundeskanzlers mit dem Außenminister Shamir

³²⁴ - in AAPD 1980 Bd II Dok 257 Gespräch zwischen Schmidt und Meroz am 3. September 1980

contraire, les responsables allemands ont régulièrement pris fait et cause pour Israël au sein des instances européennes et internationales, en vertu même du principe de responsabilité hérité du passé et des relations particulières qui en découlaient. L'existence même du désaccord né de la publication de la déclaration de Venise n'empêche pas Israël de vouloir relancer le « vieux dialogue » avec la République fédérale parce qu'elle est un partenaire incontournable en Europe. Le représentant israélien propose même un échange régulier de vues entre fonctionnaires.³²⁵

Il ressort des différents entretiens entre représentants allemands et israéliens que les relations sont constructives, que le travail de rapprochement entre Allemands et Israéliens a porté ses fruits. L'on peut également constater que les prises de position allemandes dans la question du Proche-Orient se font plus fermes grâce au cadre de la coopération politique européenne qui octroie une certaine marge de manœuvre au gouvernement allemand. Le chancelier comme son ministre des Affaires étrangères défendent avec âpreté les décisions prises malgré les critiques israéliennes et n'hésitent pas à faire part de leurs remarques aux représentants israéliens lorsqu'ils présentent leurs doléances. Lorsque l'ambassadeur israélien attire l'attention du chancelier sur le danger que représente pour Israël la livraison par la France d'uranium enrichi à l'Irak, le chancelier n'hésite pas à rétorquer que dans le domaine nucléaire l'Etat israélien est à même de constituer une menace pour les autres Etats.³²⁶ H. Schmidt défend les intérêts de la République fédérale en refusant d'intervenir auprès de son partenaire français comme le souhaiteraient les Israéliens. Une telle remarque semble manifester une perte de complexe liée à la culpabilité vis-à-vis du passé chez les politiques allemands, voire un certain agacement à l'égard de l'attitude israélienne sans que pour autant les obligations liées aux relations particulières soient négligées. H.D Genscher comme ses conseillers savent aussi adopter une attitude ferme lorsque la question de l'augmentation de l'aide financière est abordée avec le ministre Y. Shamir en visite officielle à Bonn les 17 et 18 novembre 1980. Les représentants allemands expliquent au ministre israélien que des mesures de restrictions dans les dépenses ont dû être adoptées en raison de la situation budgétaire défavorable en République fédérale, ce qui a touché l'aide destinée à Israël en matière de développement. Auparavant les fonctionnaires allemands auraient cherché à assurer les dépenses destinées à l'Etat israélien quoi qu'il en coûte par des jeux d'écriture

³²⁵ - in AAPD 1980 Bd II Dok 248 Wechmar an Ploetz am 28. August 1980

³²⁶ - in AAPD 1980 Bd II Dok 257 Gespräch zwischen Schmidt mit Meroz am 3. September 1980

comptable comme ce fut le cas sous Adenauer. La défense des intérêts allemands prend le pas sur les considérations psychologiques et morales mais le ministre allemand assure Israël de son soutien à l'avenir sans doute pour parer à d'éventuelles pressions de la part des Israéliens. Il est possible d'y voir l'installation d'une certaine normalité dans les relations entre les deux Etats, mais les hommes politiques allemands vont bien vite se rendre compte qu'une normalité dans les relations entre Israël et la République fédérale est loin d'être la règle, à l'occasion du voyage du chancelier en Arabie saoudite en avril 1981.

2. La controverse Begin -Schmidt : le voyage du chancelier en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes unis du 27 au 30 avril 1981

Le 3 mars 1980 à l'occasion d'un entretien avec le prince saoudien Saoud El Faisal en visite à Bonn, le chancelier accepte l'invitation de se rendre en Arabie Saoudite pour le printemps suivant. Pendant l'entretien le prince saoudien aborde le sujet de la situation dans le Golfe persique et le danger qu'elle représente pour la sécurité de son pays. Il présente alors au chancelier le projet de son gouvernement de se procurer auprès de la République fédérale des chars d'assaut dont la technologie de pointe est très appréciée. Evitant d'éveiller un espoir chez son interlocuteur que sa demande pourrait aboutir, le chancelier rappelle les limites auxquelles est soumise la politique extérieure d'armement allemande dont le principe de base repose sur l'article 26 de la Loi fondamentale et est reconnu par la communauté internationale.³²⁷

Dès la fin mars, la demande saoudienne d'armement est connue par les services des Affaires étrangères et elle se décompose comme suit : des chars d'assaut Leopard II, des chars de défense anti-aériens Gepard et des engins blindés légers Marder.

Sur demande du chancelier, le directeur ministériel des services diplomatiques rédige une note reprenant tous les éléments de réflexion, ce qui démontre de la complexité de la question et des enjeux politiques qui en découlent. L'autorisation de livrer des

³²⁷ - Loi fondamentale Article 26 - interdiction de mener des guerres d'agression - : « *les armes de guerre ne peuvent être fabriquées, transportées et mises dans le commerce qu'avec l'agrément du gouvernement fédéral* »

armes à l'Arabie Saoudite est jugée comme « *étant une décision de portée exceptionnelle qui nécessite une mûre réflexion* »³²⁸ mais n'est pas rejetée d'emblée.

En matière d'exportation d'armement la République fédérale obéit à des règles très strictes définies par la législation de 1971 selon lesquelles « *les livraisons d'armement ne peuvent être autorisées pour les pays situés en dehors de la zone OTAN mais peuvent exceptionnellement être accordées dans des cas spéciaux sur la base de réflexions politiques particulières* ». ³²⁹ En outre, elles ne peuvent être effectuées dans ce que l'on appelle les zones sous tension. Devant l'Assemblée générale spéciale des Nations Unies pour le désarmement, le chancelier rappelle le 26 mai 1978 les principes de la politique allemande en matière d'exportation d'armes : « *nous n'octroyons aucune aide au développement pour l'exportation d'armes. Seulement pour des cas exceptionnels insignifiants nous autorisons des livraisons d'armement aux Etats. Dans les territoires internationaux sous tension nous n'acceptons fondamentalement pas de livraisons d'armes* »³³⁰. Autoriser la livraison d'armements à destination de l'Arabie Saoudite entre en parfaite contradiction avec les principes de la politique extérieure allemande et les déclarations précédentes. L'Arabie Saoudite qui a rejeté le plan de paix israélo-égyptien le 26 mars 1979 et est donc regardé comme un Etat ennemi d'Israël, peut-être classé dans la rubrique des Etats faisant partie d'une zone sous tension. L'utilisation de livraison de matériels de guerre comme instrument de sa politique extérieure n'étant pas une option pour la République fédérale, les différents gouvernements fédéraux ont toujours tenté de participer à la stabilisation des régions en conflit par des moyens politiques, économiques et diplomatiques. Sous cette perspective, il paraît évident que la demande saoudienne ne peut qu'être rejetée mais le chancelier tout comme son ministre des Affaires étrangères vont se montrer favorables à l'éventualité de livrer des armes à l'Arabie saoudite.

L'excellence des relations avec le royaume saoudien comme partenaire économique et politique mérite toutefois que soit examinée la demande d'armement. Les relations s'appuient sur le traité d'amitié conclus entre la République de Weimar et le royaume

³²⁸ - in AAPD 1980 Bd I Dok 120 Aufzeichnung von Fischer am 26. März 1980

³²⁹ - in AAPD 1971 Dok 83 Politische Grundsätze der Bundesregierung für den Export von Kriegswaffen und sonstigen Rüstungsgütern

³³⁰ - in Weißbuch zur Sicherheitspolitik Deutschlands und zur Zukunft der Bundeswehr (Bundesverteidigungsministerium), Bonn. 1979 p.37

Hedjaz de 1929, elles sont essentiellement d'ordre économique, l'Arabie Saoudite a injecté une partie de ses réserves financières issues des revenus pétroliers dans les obligations gouvernementales des pays industrialisés et des milliards de DM ont coulé dans les banques privées allemandes.³³¹ Les investisseurs allemands contribuent également à créer une interdépendance économique, l'Arabie Saoudite offre des débouchés en raison du développement du royaume (infrastructures routières, portuaires etc.). Les pays producteurs de pétrole comme l'Arabie Saoudite ont besoin de développer leur industrie dans les domaines pétrochimique et pharmaceutique. La perspective du 3^{ème} plan de développement saoudien incite les grands groupes allemands à vouloir contribuer au développement du pays. De nombreuses firmes allemandes sont présentes sur le territoire : l'entreprise de construction Dyckerhoff et Widmann, le groupe industriel Siemens AEG, la société Daimler-Benz. Leurs chiffres d'affaires dépendent en majeure partie des contrats passés avec le royaume saoudien.

La République fédérale est redevable à l'Arabie Saoudite pour son rôle modérateur au sein de l'OPEC, elle a contrecarré une envolée des prix pétroliers qui aurait affecté la stabilité économique des pays industrialisés, et plus spécifiquement la République fédérale dont l'approvisionnement en pétrole dépend à 40% du royaume saoudien. A son départ pour la région du Golfe le chancelier est confronté à un dilemme : les grands groupes industriels allemand ont attiré son attention sur les complications éventuelles des relations économiques au cas où la demande du gouvernement saoudien ne serait pas acceptée, ils craignent de voir leurs carnets de commandes s'alléger. S'il exauce le souhait saoudien, l'entreprise est risquée et va déclencher un séisme parlementaire.³³² Après les élections fédérales du 5 octobre 1980 a eu lieu un grand débat public à propos de la livraison de deux sous-marins au régime militaire chilien et la sensibilité à l'égard du thème de l'exportation d'armement s'est accru y compris au sein même de la majorité du SPD. Le thème de l'exportation des armes a été étudié en cercle restreint entre Schmidt et H.D Genscher au cours d'entretien de coalition. Il était indispensable d'obtenir l'aval des Américains et d'informer les Israéliens car les services secrets israéliens ne pouvaient pas ne pas être au courant. La législation en vigueur en matière d'exportation d'armement excluait la livraison de chars d'assaut dans les zones situées hors de l'Alliance atlantique et la loi sur l'économie extérieurs comme celle sur le contrôle des armes de guerre interdisaient à

³³¹ - in der Spiegel 19/1981 « Sorge um die goldene Zukunft am Golf »

³³² - ebenda

l'industrie allemande de livrer ce type d'armes lourdes. Les partis allemands sont conscients que le chancelier est favorable à la demande saoudienne, ils multiplient les avertissements à propos des livraisons d'armes aux Etats arabes, les Emirats arabes unis étant aussi demandeurs de chars Leopard II.

Pour Egon Bahr, qui préside la sous-commission sur le désarmement et le contrôle des armements au Bundestag à partir de 1980, le thème de l'exportation des armements possède une dimension émotionnelle et la République fédérale ne peut pas s'engager militairement au Proche-Orient. Pour lui, « *le poids de l'Allemagne qui a grandi tout autant grâce à la politique de l'Est et à sa puissance économique, entraîne une responsabilité croissante* ». ³³³

Si le facteur Israël reste minime dans le débat, Annemarie Renger du parti social-démocrate et vice-présidente du Bundestag, exprime sa crainte que les livraisons d'armement à l'Arabie Saoudite ne conduisent « *à une détérioration des relations germano-israéliennes et n'éveille l'impression que les Allemands s'assoient sur les intérêts sécuritaires d'Israël* » ³³⁴. Elle reconnaît qu'il existe une normalité interétatique mais que l'arrière-plan historique ne peut être balayé.

Norbert Gansel qui préside la commission du groupe parlementaire sociale-démocrate pour la politique étrangère et de sécurité avance l'argument historique et moral selon lequel il faut tirer un enseignement de l'histoire allemande et qu'aucune aide ne doit venir du sol allemand pour prêter main forte dans un conflit. Il considère la livraison d'armement comme un engagement militaire.

En contre-réaction le chancelier et son ministre des Affaires étrangères envisagent de revoir la notion de territoires sous tension.

Lorsque le prince Fahd reçoit le chancelier et qu'il souligne le caractère nécessaire des livraisons d'armement pour assurer la sécurité de son royaume, il est persuadé que le chancelier va apporter une suite favorable à la demande saoudienne. La visite du roi Khalid le 17 juin 1980 à Bonn avait éveillé l'espoir que serait examinée la demande saoudienne, d'autant que le chancelier ne s'était pas montré fermé à l'éventualité d'assurer la sécurité du royaume et avait souhaité attendre les élections au Bundestag

³³³ - in die Zeit : -die SPD hat Tradition – Zeit Gespräch mit Egon Bahr von Wolfgang Hoffmann du 30 janvier 1981

³³⁴ - in der Spiegel : Interview mit SPD MdB Annemarie Renger über Panzer Exporte nach Saudi Arabien « *das ist eine Frage der Moral* » 12 janvier 1981

à l'automne 1980, pensant avoir le temps de convaincre les différents groupes politiques du bien-fondé de la livraison d'armement dans la région du Golfe. Or, en l'état actuel des choses, le chancelier ne peut apporter de réponse claire au sujet de la livraison des chars d'assaut à cause des débats internes sur la question. Le prince Fahd fait preuve de compréhension à l'égard des difficultés que rencontre le chancelier sur le plan intérieur, mais Helmut Schmidt espère parvenir à un changement de mentalité au sein des partis pour réussir à modifier les principes politiques en matière d'exportation d'armement.³³⁵ Le débat sur l'exportation d'armements se poursuit au sein du Bundestag au retour du chancelier. Dans la séance du 7 mai, Helmut Schmidt expose quelle est la stratégie sécuritaire de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis.³³⁶ Il rappelle les motifs de sa visite dans les pays du Golfe, c'est-à-dire le développement d'une coopération économique et politique. Le terme de politique est particulièrement significatif dans ce contexte, dans la mesure où les relations avec ces Etats qui se bornaient jusqu'alors à des relations strictement économiques, à cause de la sensibilité du thème israélien, deviennent des relations politiques en raison du bouleversement géopolitique et de l'opposition opiniâtre du premier ministre israélien à l'égard de l'autonomie des territoires palestiniens, ce qui paralyse le processus de paix entamé. Ce contexte crée les conditions favorables à un rapprochement avec les Etats arabes au niveau européen, il ne s'agit pas d'une démarche unilatérale du chancelier mais cela résulte d'une fine analyse de la situation complexifiée par les derniers événements. Cela témoigne d'une nouvelle orientation basée sur des intérêts communs, réciproques : la stabilité économique à long terme de la République fédérale ne peut être assurée sans une stabilisation de la région et l'Arabie saoudite a de même besoin d'une stabilité pour assurer son développement. Cela suppose également une nouvelle responsabilité incombant à la République fédérale en matière de politique internationale mais il est évident que l'appui de la République fédérale dans le domaine militaire ne peut à lui seul contribuer à la stabilisation de la région. Il s'agit au plus d'un argument utilisé par le chancelier pour justifier l'éventuelle exportation d'armement en Arabie Saoudite. La réponse de Schmidt à la demande saoudienne peut certes sembler équivoque et c'est ce que lui reproche son adversaire politique, Helmut

³³⁵ - in AAPD 1981 Bd I Dok 119 Gespräch zwischen Fahd und Schmidt am 28. April 1981.

³³⁶ In Deutscher Bundestag 9. Wahlperiode 34. Sitzung : Rede vom Bundeskanzler vom 7. Mai 1981 « *la déstabilisation due au conflit irano-irakien augmente le besoin pour les Etats du Golfe d'une politique de sécurité active.* » p. 1710 B

Kohl, chef de l'opposition chrétienne démocrate. Helmut Schmidt ne donne pas d'accord ferme à la demande saoudienne mais ne la rejette pas catégoriquement, ce qui peut s'expliquer par le processus de décision finale qui dépend en dernier ressort du gouvernement et du conseil fédéral de sécurité.³³⁷ En refusant fermement de livrer des armes, il s'exposait à une perte de crédibilité à son encontre en tant qu'homme d'Etat reconnu par la Communauté internationale.

Helmut Kohl connaît son point de vue pour avoir eu des discussions à ce sujet avec lui et convient lui-même de l'insuffisance du concept de « zones sous tension » et qu'il est nécessaire de revoir les principes en matière d'exportation d'armement.³³⁸

Au cours de la séance au Bundestag H. Kohl évoque la détérioration des relations germano-israéliennes et attribue en partie cette détérioration au refus du chancelier de se rendre en Israël ce qui peut être perçu comme un affront. Helmut Schmidt avait décidé de repousser sa visite tant que le ministre israélien poursuivrait sa politique de peuplement dans les territoires occupés.³³⁹

Le facteur supplémentaire de détérioration des relations bilatérales trouve son origine dans les attaques verbales démesurées du premier ministre israélien à l'égard d'Helmut Schmidt, après que le chancelier ait évoqué devant la chaîne télévisée allemande de l'ARD le bilan de son voyage en Arabie Saoudite et la politique extérieure allemande au Proche-Orient. Parlant du poids du passé qui pèse sur la politique extérieure allemande, le chancelier fait ressortir la responsabilité allemande à l'égard de nombreux Etats européens mais aussi celle de la République fédérale en tant que nation divisée à l'égard des Palestiniens.³⁴⁰

³³⁷ - le conseil fédéral de sécurité est une commission qui décide de la politique de sécurité de la République fédérale. Dans cette commission siègent le chancelier, le vice-chancelier, le chef de la chancellerie, les ministres des Finances, de la défense, des Affaires étrangères, du développement. Le conseil décide à la majorité simple des autorisations d'exporter des armes et autres productions. Les décisions sont prises en toute confidentialité.

³³⁸ - in Bundestagsarchiv Plenarprotokolle 9. Wahlperiode 34. Sitzung vom 7. Mai 1981 p .1720D : « *un point sur lequel nous sommes en plein accord* » rappelle le chancelier à H. Kohl

³³⁹ -in AAPD 1980 Bd I Dok 179 Gespräch zwischen Schmidt und Goldmann am 19. Juni 1980

³⁴⁰ - in Friedrich Ebert Stiftung : archives Helmut Schmidt : « *le bagage moral, historique que je voudrais désigner sous le mot clé d'Auschwitz accable la génération actuelle et pèse sur toute notre politique extérieure. Mais on ne peut pas dans le conflit palestinien afficher d'un côté une morale, de l'autre hausser les épaules. Cela ne peut pas se faire lorsque l'on est allemand et que l'on vit dans une nation divisée, demandant le droit à*

Poursuivant sur la question palestinienne, sans le dire pour autant clairement, il laisse poindre une pointe d'agacement sur la politique d'obstruction israélienne menée par Begin dans la question de l'autonomie des territoires, mais il rappelle l'obligation réciproque pour les Palestiniens de reconnaître le droit d'Israël à exister.³⁴¹

La réaction israélienne est immédiate : Menahem Begin saisit l'occasion d'un meeting politique en pleine période électorale pour taxer le chancelier « *d'arrogance, d'avidité et d'insensibilité à l'égard du massacre des Juifs pendant la seconde guerre mondiale* »³⁴² Ce n'est pas tant l'éventualité que la République fédérale livre des tanks à l'Arabie Saoudite qui provoque la colère de M. Begin mais le fait que le chancelier ait souligné l'importance de l'OLP dans le processus de paix, ce qui ne fait pas du tout partie des options israéliennes, et qu'il n'ait pas mis en avant la singularité de l'Holocauste.

Lors d'une émission télévisée le premier ministre israélien intervient, reprochant aux Allemands non seulement leur cupidité dans les négociations avec les Saoudiens, mais aussi le passé du chancelier en tant qu'officier de la Wehrmacht sur le front de l'Est et qui a sans doute pu participer aux exactions de l'armée allemande. Il accuse surtout le chancelier de n'avoir pas mentionné le massacre des Juifs et des dettes allemandes envers Israël : « *il semble que le souvenir de l'Holocauste se soit facilement glissé en dehors de sa mémoire, il n'a fait aucune mention du million et demi de petits enfants assassinés et de leurs familles anéanties* » et il ajoute de surcroît : « *la dette allemande envers le peuple juif ne pourra jamais avoir de fin, ni dans cette génération ni dans la suivante* ».³⁴³

l'autodétermination du peuple allemand. Alors l'on doit reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. »

³⁴¹ In www.zoerv.de Max Planck Institut Berichte und Urkunde -Deutsche Völkerrechtspraxis 1981 : *les Israéliens doivent un jour reconnaître que les Palestiniens ont le droit de décider de leur destin, de qui va les représenter. Personne d'autre ne peut décider mieux que les Palestiniens. Et les Palestiniens doivent un jour reconnaître que les Israéliens comme chaque autre peuple de la Terre ont aussi le droit à vivre en tant qu'Etat dans des frontières sûres et reconnues. »*

³⁴² -in NY Times du 5 mai 1981- Begin rebukes Schmidt for remarks on Palestinians-

³⁴³ - ebenda

Il renouvelle ainsi la thèse de la faute collective qui a été débattue dans les premières années de la République fédérale.³⁴⁴ En raison de cette faute, il attend un soutien indéfectible de l'Allemagne dans la question du Proche-Orient. Peut-on alors parler d'une instrumentalisation du passé ? Cette hypothèse n'est pas à écarter. En pleine période électorale, il peut s'agir d'une manœuvre qui vise à récolter le maximum de voix en sa faveur d'autant plus que la situation économique en Israël n'est pas florissante en dépit des réformes introduites sur le plan monétaire, une inflation galopante subsiste et touche de plein fouet les Juifs d'Orient qui ont apporté leur soutien à Begin, ce qui avait permis son élection en mai 1977. Parmi l'électorat israélien il existe encore de nombreux survivants du génocide, qu'il est possible de toucher avec ce type d'arguments. Pour séduire les parties conservatrices et religieuses de la société israélienne, Begin développe les implantations de colonies juives, et l'Holocauste, au centre de l'identité nationale, va faire l'objet d'un nouveau discours. Les analyses des diplomates allemands confirment la thèse de l'instrumentalisation du passé à des fins électorales, de même que l'analyse du secrétaire d'Etat américain Haig, qui explique l'attitude de Begin par le contexte de la campagne électorale.³⁴⁵

Il est possible aussi que sa politique comme celle de son ministre des Affaires étrangères Y. Shamir soit en rapport avec leur propre destin. Tous deux sont nés en Pologne et ont perdu les membres de leur famille. Shamir tient à son tour des propos abrupts à l'égard du chancelier qu'il accuse de privilégier la responsabilité allemande à l'égard des Palestiniens et de « *ceux qui veulent poursuivre l'œuvre commencée par les Nazis* » plutôt qu'à l'égard des Juifs.³⁴⁶

Du point de vue de M. Begin le devoir d'expiation est négligé, il réagit de manière exagérément émotionnelle. Ses attaques verbales sont perçues en Allemagne comme particulièrement choquantes, le chef de l'opposition H. Kohl condamne ses propos³⁴⁷ et

³⁴⁴ - in der Spiegel 20/1981 « Deutsche tragen gemeinsam Schuld » Sind wir alle Nazis ? Le premier ministre israélien s'exprime à l'occasion des propos tenus par le chancelier et tient entièrement pour responsable le peuple allemand pour les exactions faites par les troupes nazies : « *je n'ai jamais pardonné au peuple allemand dans son entier. Je ne lui pardonnerai jamais, car une faute commune pèse sur eux tous* »

³⁴⁵ - in AAPD 1981 Bd II Dok 255 deutsch-amerikanisches Regierungsgespräch am 13. September 1981

³⁴⁶ - Archiv der Gegenwart Bd 7 p 7478

³⁴⁷ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 9. Wahlperiode 34. Sitzung vom 7. Mai 1981 p .1722 C : « *cette forme d'abaissement et de diffamation est une manière de d'exprimer insupportable et impossible dans le domaine international et surtout entre pays amis* »

exprime son soutien au chancelier, qui en homme politique avisé préfère choisir la voie de la retenue par souci de maintenir les relations germano-israéliennes dans de bonnes conditions et d'éviter que ne se répandent des propos anti-juifs dans l'opinion publique allemande qui a du mal parfois à faire la différence entre le ministre israélien et son pays. Parmi certaines couches de la population allemande émerge une critique anti-israélienne que le gouvernement va s'efforcer de contenir.

Au sein du gouvernement allemand, l'impression qu'Israël instrumentalise le passé allemand pour ses propres intérêts fait son chemin. C'est ce qu'il ressort des propos tenus par H. Kohl lors de la séance du Bundestag du 7 mai 1981. En aucun cas cette forme de pression ne doit conduire la République fédérale à soutenir aveuglément la politique israélienne.³⁴⁸ H. D Genscher précise que la responsabilité de l'Allemagne envers Israël consiste aussi à exprimer ses divergences de vue pour montrer à Israël que le chemin suivi n'est pas toujours celui qu'il faudrait.

Les attaques verbales du ministre israélien ont été très mal perçues dans la communauté internationale, elles ont conduit chaque partie que ce soit du côté israélien ou du côté allemand à se demander si la réconciliation entre Allemands et Juifs avait échoué. Elles montrent aussi que la relation allemande envers Israël est toujours marquée par une sensibilité toute particulière qui complique les relations de la République fédérale avec le monde arabe.

Avec cet éclat l'on aurait pu supposer que la stabilité des relations germano-israéliennes était remise en cause, ce qui n'est pas le cas, mais l'on assiste à partir de cette période à une mise en valeur de son aspect historique dans le discours diplomatique allemand. Les échanges entre représentants politiques révèlent que cette dimension est régulièrement rappelée, le maire en exercice de Berlin, Richard Weizsäcker, en visite en Israël au printemps 1982 souligne non seulement l'omniprésence de l'histoire dans les relations germano-juives, mais aussi la nécessité de la surmonter de manière constructive.³⁴⁹ Cela démontre côté allemand une volonté d'apaiser les tensions avec les représentants israéliens et la mise en avant de la dimension historique de la relation constitue un outil privilégié pour contribuer à

³⁴⁸ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 9. Wahlperiode 34. Sitzung p. 1723C am 7. Mai 1981 : « *les liens et l'amitié avec Israël ne peuvent et ne doivent pas signifier que nous devons être totalement en accord sur tout avec la politique de l'Etat d'Israël* »

³⁴⁹ - AAPD 1982 Dok 109 Botschafter Hansen Tel Aviv an das AA am 30. April 1982

l'amélioration du lien entre les deux Etats, Le ministre allemand H.D H.D Genscher lorsqu'il se rend en Israël en juin 1982 remémore l'importance que son gouvernement attache à des relations étroites et la constance de la politique allemande envers Israël qui s'est toujours basée sur la portée historique du rapport bilatéral.³⁵⁰

Il est possible de penser aussi que le changement du discours allemand après les accusations de M. Begin contre le chancelier serve à amadouer le premier ministre israélien pour lui faire accepter les désaccords sur la politique au Proche-Orient menée par la Communauté européenne. La mise en évidence de la multiplicité et de la richesse des liens tissés entre les deux Etats et leurs communautés, qu'ils soient culturels, personnels, sociaux, et de la possibilité pour la communauté juive d'être intégrée dans la société allemande, vise à ébranler le premier ministre israélien qui persiste dans sa critique de la politique menée par l'Europe au Proche-Orient. Il est inconcevable pour M. Begin que l'OLP soit invitée à participer au processus de paix, ce qui conduirait inévitablement à la création d'un Etat palestinien indépendant et mettrait en danger de mort la vie des citoyens israéliens ce qui l'indigne particulièrement³⁵¹. Au cours de l'entretien mené avec H.D Genscher, le premier ministre israélien rappelle que la République fédérale ne peut en aucun cas soutenir le principe d'une participation de l'OLP aux négociations sur le processus de paix en raison de sa responsabilité dans la destruction d'une partie de la population juive en Europe. Le premier ministre israélien veille bien à remettre en mémoire la responsabilité allemande dans le soutien de cette disposition figurant dans la Déclaration européenne du 13 juin 1980 et demande que le gouvernement fédéral s'investisse pour en obtenir la révision³⁵² mais rien ne perçe à propos des projets israéliens d'envahir le sud du Liban afin de chasser les activistes palestiniens qui menacent régulièrement la sécurité des habitants du nord-israélien depuis le territoire libanais.

³⁵⁰ - AAPD 1982 Bd I Dok 174 Botschafter Hansen, Tel Aviv, an das AA am 4. Juni 1982

³⁵¹ - un précédent rapport de l'ambassadeur allemand à Tel Aviv, Niels Hansen, avait déjà relaté la critique ouverte de M. Begin à l'égard de la politique proche-orientale de la Communauté européenne lors de son entretien avec Richard Weizsäcker le 6 avril 1982 : in AAPD 1982 Bd I Dok 109 Botschafter Hansen, Tel Aviv, an das AA am 6. April 1982.

³⁵² - in AAPD 1982 Bd I Dok 174 Botschafter Hansen, Tel Aviv, an das AA am 4. Juni 1982

III – UNE CRITIQUE DE LA POLITIQUE ISRAËLIENNE EN ALLEMAGNE EST-ELLE POSSIBLE ?

1. L'opération « Paix pour la Galilée » 4-6 juin 1982

Quelques heures après le retour du ministre allemand H.D Genscher à Bonn Israël intervient de nouveau militairement au Liban avec pour objectif d'éliminer la résistance palestinienne présente sur le territoire libanais. Pour Ariel Sharon, le ministre de la défense israélien il s'agit d'une opération de nettoyage c'est-à-dire de réduire à néant les forces de l'OLP par la liquidation physique de ses leaders, de ses unités de combat. Il est également question de repousser vers la Syrie les réfugiés palestiniens. Cette opération vise également à favoriser la victoire des forces libanaises contre les combattants armés de l'OLP, de permettre l'accès à la présidence de Bachir Gemayel qui a garanti son aide militaire aux Israéliens et s'est engagé à signer un traité de paix avec l'Etat d'Israël. Sans menace directe pour son existence, l'Etat israélien déclenche une guerre d'agression qu'il justifie par la tentative d'assassinat à Londres de l'ambassadeur israélien, attentat revendiqué par des membres de l'organisation Abu Nidal dont l'OLP préfère se démarquer. Israël interprète l'attentat comme une rupture du cessez-le-feu de 1981. L'armée de l'air israélienne bombarde les positions de l'OLP le 4 juin. Le lendemain, la Knesset autorise le ministre de la Défense Ariel Sharon, d'envoyer des troupes au sol au sud du Liban pour y détruire les infrastructures de l'OLP.³⁵³ Le 6 juin commence l'opération « paix en Galilée », les troupes israéliennes pénètrent dans Beyrouth, attaquent les camps d'entraînement et les dépôts d'armes palestiniens à Beyrouth puis combattent les troupes syriennes dans la plaine de la Bekaa.

Des manifestations anti-israéliennes ont lieu un peu partout dans le monde, la communauté internationale dénonce la politique des faits accomplis menés par Israël. En République fédérale les critiques sont plus ou moins vives, le gouvernement préférant faire preuve de retenue pour atténuer les critiques naissantes. Les partis politiques allemands généralement pro-israéliens désapprouvent quand même le procédé israélien pour neutraliser l'OLP mais atténuent leurs propos.

Le 9 juin 1982 les députés du Bundestag sont appelés à prendre position sur une résolution à propos du Liban. Le groupe parlementaire social-libéral et une partie de la fraction sociale-démocrate comme le parti libéral-démocrate soulignent la nécessité de restaurer avant tout la souveraineté du Liban. L'on peut constater une certaine

³⁵³ - in AAPD 1982 Dok 178 Runderlaß von Stabreit am 9. Juni 1982

prudence dans les propos qui s'explique par une frilosité à critiquer ouvertement la politique israélienne. Pour le député Hartmut Soell du parti social-démocrate cela serait une erreur de condamner Israël si l'on n'examine pas les origines du conflit comme le font les médias qui distillent une image trompeuse d'Israël. Les racines sont plus profondes, elles trouvent leur origine dans les nombreuses divisions présentes au Liban qui ont provoqué la situation actuelle,³⁵⁴ ce qui ne l'empêche pas d'exprimer son désaccord sur l'attitude du premier ministre israélien qui exige « *une obligation morale permanente des Allemands et de leurs forces politiques de soutenir la politique israélienne présente ou du moins de l'accepter sans rien dire* »³⁵⁵ Il existe sans doute la crainte que ne se propage dans la jeunesse allemande une prise de distance quant à la responsabilité historique qui incombe à la République fédérale de veiller à l'existence d'Israël en vertu même de son passé. Ce qui apparaît intéressant est l'évocation d'une responsabilité indirecte de la République fédérale à l'égard du sort des réfugiés palestiniens ou de la population libanaise par le député H. Soell qui souligne que l'attitude israélienne ne peut être passée sous silence.

Le député Helmut Schäfer du groupe libéral-démocrate renchérit sur ce point mais la critique est plus soutenue, la responsabilité qui incombe à la République fédérale ne l'oblige en aucun cas à se taire il est au contraire nécessaire de traiter l'Etat israélien comme un Etat normal.³⁵⁶ Il critique également la tendance dans l'opinion publique allemande à excuser la politique israélienne parce que le passé a créé une obligation.

Annemarie Renger, alors présidente du groupe parlementaire germano-israélien au Bundestag, se range aux avis de ses collègues, le 14 juin elle adresse une lettre à son homologue israélien Dov Ben Meir³⁵⁷, dans laquelle elle fait part de sa compréhension que l'Etat d'Israël se sente menacé par le terrorisme de l'OLP mais elle réproouve le fait

³⁵⁴ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 9. Wahlperiode 105.Sitzung des Bundestags am 9. Juni 1982 p 6343 D : « ce serait une faute politique de s'approprier ainsi cette attitude ».

³⁵⁵ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 9. Wahlperiode 105.Sitzung des Bundestags am 9. Juni 1982 p. 6344 A

³⁵⁶ - ebenda p 6345B : « *nous devons dire clairement ...que nous ne pouvons accepter que là-bas un gouvernement semble entre-temps croire qu'il a dans le monde des privilèges qui n'ont été accordés à aucun autre Etat* »

³⁵⁷ - in sozialdemokratischer Pressedienst 37. Jahrgang 163/30/8/82 Dov Ben Meir Brief an Anne Marie Renger

qu'Israël ait violé les règles du droit international³⁵⁸. Dans une interview accordée au magazine der Spiegel, elle exprime la crainte d'une remise en cause du processus de paix en raison même de la politique menée par Begin.³⁵⁹

Au cours de la séance du Bundestag la ministre d'Etat aux Affaires étrangères Hamm-Brücher annonce la tenue d'un comité politique extraordinaire à Bruxelles chargé de rédiger une déclaration sur le Liban. Au cours de ce comité extraordinaire si les ministres français et grec envisagent des sanctions contre l'Etat israélien, il n'en est rien pour le ministre allemand qui opte pour une attitude prudente et réservée, voire excuse l'attitude israélienne expliquant l'action militaire comme étant la résultante d'une longue chaîne d'actes de violence en faisant allusion à l'attentat de Londres. L'éclat du ministre israélien contre le chancelier a rappelé aux représentants allemands que les relations étaient tout sauf normales, il a eu pour effet de restreindre sur le plan public la liberté de langage et de réduire la marge de manœuvre du gouvernement allemand. L'attitude française est plus ferme, la possibilité de réexaminer le contrat de coopération entre la Communauté européenne et Israël en cas de non-respect par Israël des résolutions de l'ONU est évoquée mais l'on perçoit bien qu'il existe une certaine frilosité à critiquer ouvertement l'Etat d'Israël et la déclaration européenne du 29 juin 1982 aura peu d'effets sur la politique menée par M. Begin et A. Sharon.

L'avancée des troupes israéliennes au Liban les jours qui suivent le débat au Bundestag provoque une réaction internationale. Le président Reagan somme Israël d'arrêter son offensive, tout en veillant à ne pas émettre de critiques publiques à l'égard d'Israël. Le président américain se rallie au point de vue du secrétaire du département d'Etat Alexander Haig qui considérait plus avisé de ne pas faire pression sur Israël s'il n'était pas demandé aux forces syriennes présentes au Liban et à l'OLP de se retirer du Liban.³⁶⁰ Le 11 juin, intervient un cessez-le-feu entre la Syrie et Israël mais comme il ne concerne pas l'OLP, l'armée de l'air israélienne poursuit les bombardements sur Beyrouth. Le 25 juin, Israël envoie des troupes terrestres, de l'air et de la marine,

³⁵⁸ In sozialdemokratischer Pressedienst 37. Jahrgang 110/14/6/82 p.7 : « *nous croyons en tout cas qu'Israël ne peut pas revendiquer le droit d'intervenir contre un pays et une population en violant les règles du droit international* »

³⁵⁹ - der Spiegel 26/1982 « *nous craignons en tant qu'alliés qu'Israël rende difficile le chemin vers la paix avec ses actions présentes* » p 23

³⁶⁰ - in www.history.state.gov/milestones1981-1988/lebanon: The Reagan Administration and Lebanon, 1981-1984

Beyrouth est bombardée, 200 civils trouvant la mort lors de ces interventions militaires. Le 29 juin, les Dix se réunissent en conseil européen, renouvellent leur condamnation de l'invasion israélienne, demandent un cessez-le-feu, le retrait des troupes israéliennes et des résistants palestiniens, invitant l'OLP à recourir à des moyens politiques pour faire valoir ses revendications.³⁶¹

L'évènement déclencheur de la critique unanime à l'égard d'Israël dans la presse de gauche allemande est le massacre commis par les phalanges chrétiennes libanaises contre les réfugiés palestiniens dans les camps de Sabra et Shatila le 14 septembre 1982, sous les yeux des troupes israéliennes qui ne bougent pas et voient de leurs positions le massacre perpétré sous leurs yeux. Dans le monde fusent les critiques envers l'Etat israélien, M. Begin et A. Sharon sont mis au banc des accusés, désignés comme étant coupables d'un génocide, Bruno Kreisky les qualifie de « semi-fachistes ». Sur le plan moral Israël est l'agresseur, l'avancée sur Beyrouth a été brutale et exclusivement dirigée contre le terrorisme palestinien. La réaction à Paris est forte, le président Mitterrand compare le massacre à celui d'Oradour sur Glane. En République fédérale le porte-parole du gouvernement exprime sa consternation face au massacre et sa solidarité pour le peuple libanais mais ne mentionne pas Israël, il exige cependant la mise en place d'une commission d'enquête. L'accent est mis sur le règlement de la paix au Proche-Orient.

2. L'émergence d'une critique dans les milieux politiques allemands

Chez les Allemands la sympathie pour l'Etat israélien diminue au profit des Palestiniens, les médias de gauche reprochent à l'Etat israélien « un Holocauste inversé » ou une « solution finale de la question palestinienne »³⁶². Que ce soit côté israélien ou côté allemand le parallèle est fait avec le nazisme. La rhétorique israélienne est la suivante : l'armée israélienne ne peut en aucun cas être comparée à celle des Nazis. Elle n'a fait

³⁶¹ - in www.discours.vie-publique.fr/notices/827094700 : Communiqué commun des Chefs d'Etat et de gouvernement à l'issue du Conseil européen réuni à Bruxelles le 29 juin 1982 : « *les Dix souhaitent que le peuple palestinien soit en mesure de faire valoir ses revendications par les moyens politiques et que la réalisation de celles-ci tienne compte de la nécessité de reconnaître et de respecter l'existence et la sécurité de tous* ».

³⁶² - in Martin Kloke, Israel und die deutsche Linke : Zur Geschichte eines schwierigen Verhältnisses. Frankfurt, (Haag+Herchen Verlag) 1994 p.220-229

que combattre l'ennemi de l'Etat juif, l'OLP qui a pour but d'éliminer l'Etat juif. Pourtant M. Begin n'hésite pas à faire un parallèle entre Yasser Arafat qu'il compare à Hitler et Beyrouth à Berlin. A propos du Liban, il fait référence à l'époque nazie en tentant d'expliquer pourquoi Israël a décidé de l'opération militaire : « *nous avions le choix entre l'expédition militaire contre les troupes terroristes de l'OLP et un nouveau Treblinka* ». ³⁶³ L'émergence d'une critique de la politique israélienne a déclenché un débat au sein de l'opinion publique allemande, à savoir si les Allemands ont le droit de prendre des sanctions contre l'Etat israélien ou du moins de critiquer la politique d'Israël.

La critique a pu être appréhendée par Israël sous l'angle de la relativisation du passé chez une partie des Allemands ou même de l'antisémitisme. M. Begin s'est déchaîné contre la critique venue « *des assassins allemands et des fils des assassins* ». ³⁶⁴ Ce genre de propos constitue une difficulté supplémentaire pour les Allemands d'exprimer des critiques aussi prudentes soient elles. Entre critique de la politique israélienne et l'expression d'un certain antisémitisme, la frontière est ténue. Quelle sorte de critique envers Israël peut-elle être émise en raison de l'arrière-plan historico-moral, comment la formuler ? La République fédérale doit veiller en permanence à prouver qu'elle est une autre Allemagne, d'où le souci d'éviter tout dérapage dans les propos et les actes de la population allemande. Pour éviter d'envenimer les relations bilatérales et pour échapper à des reproches renouvelés en lien avec le passé allemand, le gouvernement n'a pris que peu de mesures de protestation contre Israël. Il a empêché que soit publié dans la Communauté européenne un appel à sanctions importantes contre Israël comme le recommandait la France. Au sein du Bundestag les membres CDU et SPD de la commission des Affaires étrangères une résolution en projet parce que jugée trop critique envers Israël. ³⁶⁵ La réticence allemande à prendre des sanctions contre Israël s'explique par l'existence dans la société ouest-allemande d'une constituante pro israélienne convaincue que l'héritage d'Auschwitz interdit aux Allemands de prescrire à l'Etat israélien son comportement et que l'Allemagne doit s'abstenir de tout commentaire sur les problèmes du Moyen-Orient. A cause de son passé, elle ne peut faire de leçons ni s'ériger comme juge moral au Proche-Orient, c'est le point de vue représenté par Karsten D. Voigt, lorsqu'il s'exprime au sujet du Liban le 3 août 1982.

³⁶³ - in der Spiegel N° 29/1982 « H.D Genscher in Nahost wolkige Formel » du 19 juillet 1982

³⁶⁴ - in der Spiegel N) 27/1982 Libanon, das lange Sterben du 5 juillet 1982

³⁶⁵ - in der Spiegel N° 26/1982 Nahostpolitik, weißer Fuß » du 28 juin 1982

Mais les Allemands doivent-ils se taire en raison de leur propre faute ? Quels sont les droits et les devoirs envers Israël ? Ce questionnement est essentiel dans la mesure où il conditionne et les relations entre les deux Etats et la perception qu'a la population allemande de l'Etat israélien.

Les relations bilatérales ont souffert de l'antagonisme provoqué par la personnalité de Menachem Begin mais leur évolution n'en a pas été compromise pour autant. Les représentants israéliens ont compris l'utilité et l'importance de l'appui allemand afin d'éloigner un isolement toujours plus grand en raison de l'agacement perceptible de la communauté internationale dû à la politique d'agression du gouvernement Begin. Le bilan est tout de même positif pour les relations germano-israéliennes. Israël a su tirer son épingle du jeu dans l'affaire de l'hypothétique vente d'armes à l'Arabie Saoudite, dans la mesure où l'ambassadeur israélien avait obtenu de la République fédérale que serait livré à l'Etat israélien la même quantité de matériel militaire si les ventes d'armement à destination des pays du Golfe étaient autorisées.

Le principe d'équilibre a donc prévalu bien que l'on puisse parfois parler de formule nébuleuse car il tend à faire croire côté arabe que la République fédérale peut satisfaire la demande des Etats arabes et côté israélien que l'appui allemand est acquis et ne peut être remis en question en vertu de l'engagement allemand pour la sécurité de l'Etat israélien.

En revanche sur le plan intérieur le chancelier H. Schmidt a rencontré de nombreuses oppositions à l'intérieur de son propre parti et du parti FDP qui a rallié la CDU qui contestent sa politique économique et budgétaire. Après le renvoi de quatre ministres FDP en raison des difficultés qui se sont accumulées sur les questions économique et fiscale Helmut Kohl pose une motion de défiance. La conjoncture économique défavorable, un nombre de chômeurs s'élevant à deux millions et les calculs politiques de son adversaire Helmut Kohl accélèrent sa destitution, c'est ainsi que le 1^{er} octobre 1982 a lieu le vote de défiance selon l'article 67 de la Loi fondamentale et qu'H. Kohl lui succède, permettant le retour de la CDU au pouvoir.

Dans sa déclaration du 13 octobre 1982³⁶⁶ Helmut Kohl pose les jalons de la politique extérieure de la République fédérale : il demande que soient prises de nouvelles initiatives dans le domaine de la politique extérieure et de sécurité, la relance du

³⁶⁶ - in Bulletin der Bundesregierung N° 93, S. 653, Regierung des Bundeskanzlers vor dem deutschen Bundestag, Koalition der Mitte : für eine Politik der Erneuerung. 13. Oktober 1982

processus d'unification européenne, la stabilisation et le renforcement des relations avec les Etats-Unis. En ce qui concerne la politique au Proche-Orient, les lignes seront précisées dans la déclaration du nouveau gouvernement Kohl, qui s'est mis en place à la suite des nouvelles élections du Bundestag le 6 mars 1983. Peut-on parler de tournant ou de continuité dans la politique à l'égard d'Israël ? C'est ce que nous allons examiner dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 5 : LA POLITIQUE D'HELMUT KOHL AU PROCHE-ORIENT 1982-1989.

Comme l'ont fait ses prédécesseurs le chancelier Kohl réaffirme « le respect de l'ensemble des intérêts légitimes de tous les peuples et Etats de la région »³⁶⁷.

En tant que chef de file de la CDU il est par conséquent l'héritier de l'œuvre de réconciliation d'Adenauer avec le monde juif et ne peut donc enclencher de nouveau tournant dans la politique à l'égard d'Israël. Même si la politique d'équilibre de ses prédécesseurs est poursuivie par le nouveau gouvernement Kohl, la dimension de l'intensification des relations avec Israël est soulignée comme celle de la « solidarité avec Israël et de l'intervention en faveur de ses droits à l'existence, à la liberté et à la sécurité ».³⁶⁸

Sa politique au Proche-Orient s'appuie sur trois piliers : le droit à l'existence d'Israël qui est un devoir prioritaire, le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et la réciprocité du renoncement à la violence.

Le maintien de Hans Dietrich H.D Genscher aux Affaires étrangères est la garantie d'une continuité dans la politique étrangère du nouveau gouvernement. Quelle image de l'Allemagne le nouveau chancelier va-t-il véhiculer sur le plan extérieur au cours de sa législature ? La normalité à laquelle aspire une partie de la classe politique allemande dans la relation bilatérale est -elle possible ?

I- LA POLITIQUE PROCHE-ORIENTALE DE HELMUT KOHL –

1. La visite d'H. Kohl au Proche-Orient du 9 au 11 octobre 1983 : la délicate question de la livraison des chars d'assaut Léopard II

Chez les politiques allemands persiste la volonté de s'émanciper des souhaits israéliens et s'exprime le besoin que le passé ne soit plus utilisé comme instrument destiné à contraindre le gouvernement allemand à approuver les décisions israéliennes en matière de politique extérieure, lui ôtant ainsi toute possibilité de critique. A l'occasion

³⁶⁷ - in www.kas.de Kohls Regierungserklärung vom 4. Mai 1983

³⁶⁸ - ebenda

de la sixième conférence germano-israélienne à Rhöndorff le 8 novembre 1982, le ministre d'Etat Alois Mertens, adresse une note à la chancellerie dans ce sens.³⁶⁹

Au cours de son allocution devant la conférence germano-israélienne il fait ressortir l'élément de la solidarité allemande avec les survivants du génocide mais insiste sur la nécessité pour les Israéliens de ne plus considérer comme fondement de la relation le credo en une faute collective, dans la mesure où l'on assiste à un changement de génération dans la société allemande.³⁷⁰

Ce discours préfigure la tentative d'Helmut Kohl de transmettre l'image d'une Allemagne normale en Israël. Peu après son entrée en fonction, le chancelier manifeste son intention de se rendre en Israël, ce qui est bien perçu par l'opinion publique israélienne, concrétisant ainsi un geste de rapprochement et une volonté ferme de renforcer les relations bilatérales.³⁷¹

Lorsque le nouveau chancelier reçoit le 7 février 1983, le ministre israélien des Affaires étrangères de passage à Bonn, il affiche son souci à l'égard de la politique d'implantation des colonies menée par le gouvernement du Likoud, ce qui réduit les chances d'aboutir à une solution de paix au Proche-Orient. Il mentionne au passage que la sécurité de l'Etat israélien ne peut se maintenir que dans le cadre d'une solution négociée et que sa consolidation est l'un des piliers de la politique allemande au Proche-Orient.

Les propos de H.D H.D Genscher vont dans le même sens. Si la sécurité d'Israël est une obligation pour la République fédérale, le droit d'Israël à exister n'exclut pas pour autant le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à une indépendance politique.³⁷²

³⁶⁹ - in Bundesarchiv B136 17226 Staatssekretär an das Bundeskanzleramt du 25 octobre 1982 : « *notre relation à l'égard d'Israël repose sur la spontanéité, Israël ne peut pas nous prescrire quels postulats nous pouvons tirer d'Auschwitz* »

³⁷⁰ - in « die BRD und der Nahe Osten », AA Bonn, 1987 : « *en Israël devrait s'imposer la perspective, selon laquelle l'affirmation d'une faute collective et l'aveu collectif permanent d'une telle faute ne peut pas être une base durable pour une amitié* »

³⁷¹ - in AA Archiv Bd 135749 ref.310 : deutsch-isralisches Verhältnis vor dem Hintergrund der Nahost Problematik : « l'annonce de la visite en Israël du chancelier Kohl juste après son entrée en fonction a eu là-bas un effet positif » c'est ainsi qu'est libellé le rapport du service des Affaires étrangères.

³⁷² - in Archiv der Gegenwart, Deutschland 1949 bis 1999. Bonn (Siegler Verlag) 2000 Bd 8 p.7784

Une attention toute particulière est accordée à l'amitié germano-israélienne. Dès le début de l'année 1983 le chancelier se déclare prêt à de rendre d'abord en Israël, puis en Egypte et en Arabie Saoudite. A cette visite que les Israéliens qualifient d'historique est associée l'épineuse question de la livraison de chars Léopard 2 que les Israéliens voudraient bien ne pas voir livrés sur la base de l'argument suivant : Israël en raison de sa situation géographique et démographique est en danger constant. Pour H. Kohl et son ministre des Affaires étrangères confrontés à l'exercice difficile de trouver une solution, il s'agit de gagner du temps. Les princes saoudiens sont persuadés d'un accord avec le successeur d'Helmut Schmidt dont le discours avait été ambivalent et avait laissé supposer que les chars d'assaut seraient livrés en cas de consensus au sein de la classe politique allemande et sous condition de modification de la réglementation en matière d'exportation d'armement. H. Schmidt avait renoncé à la livraison de chars Leopard 2 en raison des enjeux considérables. L'annonce de la visite de H. Kohl à l'automne soulève l'espoir côté saoudien de gagner la République fédérale à la cause arabe et de voir livrer les armements tant convoités pour la sécurité du royaume. En juin 1983, H. Kohl rencontre le ministre saoudien de la défense afin de réexaminer la requête saoudienne. Le voyage du ministre allemand de l'économie à Riad, Otto Graf Lambsdorff, confirme la sensibilité du thème. Pour les Allemands il s'agit d'approfondir les réflexions sur la question car le chancelier va devoir affronter la réaction israélienne lors de sa visite prévue du 28 août au 4 septembre. Avant de prendre une décision finale, le chancelier déclare que la question sera examinée avec les Israéliens et que rien ne sera fait sans l'aval du département d'Etat américain. Selon le New York Times le porte-parole du gouvernement fédéral allemand, Peter Boenisch formule l'idée d'un accord en fonction des nécessités politiques et non des lignes suivies par les gouvernements précédents.³⁷³ Pendant le même temps, le gouvernement chrétien-démocrate doit faire face à la pression des lobbys de l'armement allemand qui ont vu dans la vente d'armes de haute technologie à l'Arabie saoudite, l'opportunité de remplir leurs carnets de commandes. Le grand groupe Kraus Maffei, fabricant de chars d'assaut, au cours de l'été 1982 s'est vu refuser l'autorisation de mettre à disposition des forces armées des Emirats arabes unis un véhicule blindé type M1 depuis les réserves de la Bundeswehr alors que le groupe Thyssen Industrie AG Henschel qui dépose une demande d'autorisation de livrer des véhicules blindés de même type voit sa demande aboutir au début de l'année 1983. En février, le directeur ministériel Per

³⁷³ - in New York Times du 14 juin 1983 West- german weapons a touchy issue : advanced arms for Saudis

Fischer émet un avis favorable à la demande de la firme Thyssen au motif « *qu'en raison de son faible blindage, il ne peut être approprié pour des attaques dans la zone de combat* »³⁷⁴. Par contre la demande de livrer des chars d'assaut Leopard 2 aux Emirats arabes unis et en Arabie saoudite est rejetée. Le département chargé d'étudier les demandes d'autorisation a pris en considération l'impact économique pour la firme Thyssen Henschel mais a aussi tenu compte de l'impact sécuritaire veillant à ce que soit maintenu l'équilibre des forces dans la région.³⁷⁵ Il veille aussi à la cohérence des principes en matière de politique extérieure dans la région du Proche-Orient. Dès lors qu'il s'agit d'armes lourdes, les demandes sont rejetées en considérant que « *qu'une autorisation donnerait le champ libre à l'exportation d'une nouvelle catégorie d'armes dans les pays qui se situent hors de la zone de l'Alliance atlantique* »³⁷⁶, ce qui en parfaite conformité avec les dispositions du 28 avril 1982 en vertu desquelles l'exportation d'armes de guerre ou autres équipements militaires ne pouvait être autorisée dans les pays hors zone de l'OTAN, que si les principes fondamentaux étaient en faveur des intérêts allemands et qu'il n'était possible d'y déroger que s'il était établi qu'elles ne serviraient à aucun acte d'agression.

A mesure qu'approche la visite officielle en Israël la pression augmente sur le gouvernement allemand que les représentants israéliens voudraient dissuader de céder à la demande saoudienne. Selon le magazine der Spiegel, le Mossad a averti les services de renseignements allemands, le BND, de l'arrêt de la coopération entre les deux Etats en cas d'acceptation de la demande saoudienne.³⁷⁷ Une note de l'ambassadeur allemand en poste à Tel Aviv, met en garde le gouvernement allemand contre les conséquences négatives sur les relations bilatérales qui pourraient résulter de l'envoi d'armements dans les pays du Golfe. Cela entraînerait « *à long terme une grave crise des relations germano-israéliennes* »³⁷⁸. La presse israélienne pourrait se lancer dans une campagne de dénigrement contre la République fédérale, la réaction de la diaspora juive américaine serait inévitable comme la protestation des hauts fonctionnaires israéliens. Aucun gouvernement en Israël, encore moins celui de Menahem Begin n'est prêt à tolérer que la République fédérale envoie du matériel ultra

³⁷⁴ - in AA Archiv Bd 135839 Referat 424

³⁷⁵ - ebenda

³⁷⁶ - in AA Archiv Bd 135782 Referat 424

³⁷⁷ - in der Spiegel n° 24/1983 « Panzer Export nach Saudi Arabien » 13 juin 1983

³⁷⁸ -in AAPD 1983 Bd II Dok 209 Aufzeichnung des Botschafters Hansen an Bonn am 8. Juli 1983

moderne à un Etat arabe qui a participé à des guerres contre l'Etat israélien en mettant à disposition des Etats de la région des contingents militaires et qui se trouve a fortiori encore en état de guerre contre Israël.

La politique de modération menée par le royaume saoudien que les Etats européens s'ingénient à mettre en évidence, est contestée par Israël qui voit en l'Arabie saoudite un danger potentiel pour sa sécurité. De plus, l'Arabie saoudite constitue un concurrent possible, car l'Etat israélien souhaite obtenir une licence pour la fabrication du canon de 120 mm faisant partie du char d'assaut convoité par les Saoudiens.³⁷⁹ Pour Israël il est préférable que les Etats arabes soient équipés par l'Union soviétique dont le matériel militaire est moins sophistiqué.

Les fonctionnaires allemands des Affaires étrangères attirent l'attention du gouvernement allemand sur le caractère hautement sensible de la relation auquel s'ajoute la dimension psychologique de la question de la vente d'armements dans la zone du Golfe, car plus que tout autre Etat, la République fédérale ne doit pas contribuer à la mise en danger de l'Etat hébreu.

L'annonce du ministre israélien le 28 août 1983 de se retirer de ses fonctions remet en question la visite du chancelier. Après différents échanges entre H. Kohl et Y. Shamir il est décidé que sera reportée la visite à une date ultérieure. Le voyage dans les Etats arabes prévu pour la période du 5 octobre au 11 octobre 1983, est maintenu. Le chancelier se rend successivement en Jordanie, en Egypte et en Arabie saoudite. Le cabinet a méticuleusement préparé la visite, a estimé positif le rapport de H. Kohl et l'a approuvé. En Jordanie et en Egypte le chancelier réaffirme la position constante de la RFA sur la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination mais aussi le droit de tous les Etats de la région à vivre dans des frontières sûres et reconnues y compris Israël. Le refus palestinien de reconnaître Israël et la poursuite de l'activité d'implantation des colonies israéliennes constituent deux obstacles majeurs à l'instauration d'une paix durable.

L'entretien avec le prince saoudien se déroule en cercle restreint et dans une atmosphère cordiale. Le prince sultan Ben Abdal Naziz souligne le caractère urgent pour son pays d'obtenir du matériel de guerre moderne. Il fait remarquer au chancelier que sa demande ne s'est pas heurtée à de telles restrictions dans d'autres Etats auprès

³⁷⁹ - in AAPD 1982 Bd II Dok 330 Aufzeichnung von Fischer am 6. Dezember 1982 : « *l'Arabie saoudite est devenue un facteur important de stabilisation dans le golfe arabo-persique en créant en mai 1981 le conseil de coopération du Golfe* »

desquels il a voulu se procurer des armes. La République fédérale dispose d'armes modernes et l'Arabie saoudite est digne de confiance. Face aux pressions israéliennes et saoudiennes, le chancelier préfère opter pour un compromis dont il expose les conditions au représentant saoudien : le gouvernement allemand se déclare prêt à livrer du matériel de guerre au régime saoudien mais exclut le principe de livrer les chars d'assaut Leopard 2 considérés comme des armes d'agression par Israël qui a établi la subtile distinction entre armes défensives et armes d'agression. Or comment différencier les armes défensives des armes d'agression, la frontière étant toute relative selon le point de vue que l'on adopte. Pour éviter les réactions intempestives du gouvernement israélien le principe de précaution est appliqué. Le service allemand des Affaires étrangères passe au crible les différents types d'armements qui peuvent faire l'objet de livraison aux Etats du Golfe. Fischer parvient à la conclusion que les navires de patrouille demandés par le régime saoudien peuvent être livrés, parce qu'ils contribuent à la sécurité des côtes maritimes saoudiennes et qu'en l'occurrence il s'agissait d'une question de sécurité intérieure, se référant au principe d'après lequel « la livraison d'engins de ce type ne pouvait contribuer à l'augmentation des tensions existantes ».³⁸⁰

A l'issue des discussions, et sur la base d'une collaboration étroite et intensive dans de nombreux domaines, le chancelier et le prince saoudien décrètent que la question de la collaboration en matière de défense sera approfondie en raison du rôle constructif et modérateur de l'Arabie saoudite. Au cours de la conférence de presse à Djidda, un communiqué commun annonce « *qu'il n'existe aucun engagement de livrer les chars Leopard 2 mais que les deux parties se sont entendu sur le principe d'inclure le domaine militaire dans la coopération déjà en place et qu'il est prévu qu'un groupe d'experts saoudiens se rendront à la fin de l'année 1983 sur le territoire de la RFA* »³⁸¹

En recevant les experts saoudiens sur le sol allemand, les représentants allemands évitaient de renouveler la mauvaise expérience des experts ouest-allemands présents sur le sol égyptien en 1962 et dont la collaboration avait conduit à des frictions avec le gouvernement israélien.

Le chancelier n'a pourtant pas exclu définitivement de la livraison les chars d'assaut Marder et Leopard I. En acceptant le principe de livrer un type déterminé de matériel

³⁸⁰ - in AAPD 1982 Dok 330 Aufzeichnung von Fischer am 6. Dezember 1982

³⁸¹ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 10. Wahlperiode 31. Sitzung p 2060

militaire à l'Arabie saoudite, le chancelier choisit entre deux maux et préfère décevoir les attentes saoudiennes. Il ouvre une brèche dans laquelle l'Etat israélien en quête d'armement sophistiqué va s'engouffrer. Dès le début du mois de décembre 1983, le directeur du ministère israélien de la défense est présent sur le territoire de la RFA, il désire s'entretenir sur la possibilité de se faire livrer des missiles antichars de type Milan, issus de la coproduction franco-allemande. Etant donné que ces armes sont déjà livrées au Moyen-Orient, à des Etats hostiles à Israël comme la Syrie, il est difficile aux services des Affaires étrangères de plaider sur la base du règlement en matière d'exportation d'armement, sous peine de voir se détériorer les relations bilatérales.³⁸²

Peu à peu les règles en matière d'exportation d'armement s'assouplissent. Dans le parti chrétien démocrate il y a la volonté de se positionner sur le marché de l'armement comme un Etat normal mais cela n'est rendu possible qu'avec l'aval de ses alliés français et britanniques. Cette question va occuper le premier rang des discussions avec le premier ministre Y. Shamir qui succède à M. Begin par intérim.

2. Le chancelier Helmut Kohl en Israël du 24 janvier au 29 janvier 1984 et la normalisation des relations germano -israéliennes.

H. Kohl est le second chancelier à se rendre en Israël où il va devoir composer avec les inquiétudes israéliennes à propos de la livraison d'armement dans le Golfe. La lecture des documents d'archives du service des Affaires étrangères permet de constater que la plus grande prudence est observée dans les déclarations faites aux représentants de la communauté juive. L'enjeu de la situation est tel qu'il s'agit d'abord de rassurer l'opinion juive et les représentants des organisations juives sur les intentions du gouvernement allemand dans le cadre de sa politique extérieure au Proche-Orient. Le 10 juin 1983, lorsque les représentants des organisations juives d'Europe expriment le désir de rencontrer H.D Genscher le ministre des Affaires étrangères pour exprimer leurs préoccupations sur l'évolution de la situation au Proche-Orient, une note des services de la diplomatie recommande fortement à leur ministre de souligner le souci constant des précédents gouvernements de mener une politique d'équilibre fidèle à la ligne suivie par les Etats-Unis.

³⁸² - in AAPD 1983 Dok 370 Aufzeichnung des vortragenden Legationsrates 1. Klasse Henze am 5. Dezember 1983

Les manifestations de membres du parti Heirut contre les exportations d'armes vers l'Arabie saoudite se sont déroulées en Israël et à New York : les étudiants juifs américains ont protesté contre l'éventualité que la RFA vende des armes à un Etat ennemi d'Israël. Il s'agit de la Fondation de la jeunesse américaine sioniste Branders, de l'association juive des étudiants en droit de Harvard.³⁸³ La symbolique de la vente de chars d'assaut est pleine de signification pour la communauté juive : voir des armes livrées par les Allemands au Moyen-Orient est inconcevable en raison de l'arrière-plan historique, l'Allemagne restant l'Allemagne.

La visite officielle de H. Kohl a pour objectif de marquer l'importance que revêt l'Etat israélien en tant qu'interlocuteur incontournable dans la résolution du conflit proche oriental et pour la préservation des intérêts occidentaux.³⁸⁴ Il est donc nécessaire de sonder le degré de résistance des Israéliens face à la vente d'armes. Chez les officiels israéliens persiste la crainte que d'autres Etats arabes ne souhaitent à leur tour se procurer des armes en République fédérale qui pourrait bien n'y opposer aucun refus. Ils n'hésitent pas à mettre en garde les politiques allemands contre les répercussions sur les relations bilatérales en cas d'exportation d'armement vers l'Arabie saoudite, remémorant le danger que représente le royaume saoudien qui finance l'OLP et d'autres pays ennemis d'Israël.³⁸⁵ Quelle serait la réaction de la population israélienne si des armes allemandes étaient utilisées contre des Juifs ? Le président de la Deutsch-Israelische Gesellschaft Erik Blumenfeld intervient à ce propos alertant le gouvernement allemand sur l'indignation que susciterait la livraison³⁸⁶. Il est inconcevable pour les Israéliens que des soldats israéliens puissent être touchés par des balles allemandes. La faute historique de l'Allemagne apparaît dans toute son évidence pour être instrumentalisée par les politiques israéliens pour détourner les

³⁸³ - in AA Archiv Bd 135749 310-411 10 ISR/SB

³⁸⁴ - in die BRD und der Nahe Osten, AA Bonn 1987 : Artikel Alois Mertens Staatsminister p.128 129 : « *Israël est une partie déterminante sans laquelle aucune solution n'est possible. De bonnes relations germano-israéliennes comme un rapport germano-israélien étroit peuvent contribuer positivement à surmonter le conflit au Proche-Orient dans lequel les intérêts vitaux de l'Allemagne et de l'Europe sont en jeux* ».

³⁸⁵ - in Archiv der Gegenwart Deutschland 1949 bis 1999. Bd 7 p 7794

³⁸⁶ -ebenda p 7846

responsables allemands des engagements pris avec les Saoudiens.³⁸⁷ Ils tentent ainsi de limiter la marge de manœuvre des Allemands qui sont bien conscients de la motivation israélienne pour utiliser le passé et faire pression.

Devant les représentants des associations juives américaines qu'il rencontre après son entrée en fonction à New York le 16 avril 1983, le chancelier défend l'idée d'une Allemagne nouvelle dont la génération née après la guerre ou trop jeune lors de la prise de pouvoir par les Nazis en 1933, éprouve le besoin de s'émanciper d'une faute collective dont elle ne se sent pas coupable. Au cours de son séjour en Israël du 24 au 29 janvier 1984, il se pose comme le représentant de la génération née « tardivement » à laquelle il ne peut être reproché son implication directe dans les crimes commis sous le régime hitlérien.³⁸⁸

La normalisation dans les relations entre les deux pays à laquelle aspirent les représentants allemands ne signifie pas pour autant que la République fédérale veuille se dédouaner de sa responsabilité mais côté israélien, elle est perçue comme le signe d'une volonté de la RFA de se délester de cette obligation à l'égard d'un « *Etat né des cendres de millions de Juifs que le monstre a anéantis* ».³⁸⁹

Il a été reproché au chancelier H. Kohl son manque de tact, voire son manque de sensibilité. Son langage a été interprété côté israélien comme un double langage. L'attention que la presse israélienne accorde à la venue d'un chancelier allemand en Israël traduit l'absence de normalité des relations en dehors du champ diplomatique et l'exacerbation des sensibilités.

Lorsque H. Kohl fait un rapport de sa visite devant le Bundestag il doit défendre son attitude. La présence de Kurt Ziesel dans la délégation allemande, dont le passé national-socialiste est connu, et les propos tenus par Peter Boenisch, chef du service fédéral de presse du gouvernement allemand à propos d'Auschwitz, qui a déclaré que

³⁸⁷ - in AAPD 1984 Dok 18 Gespräch Kohl und Shamir in Jerusalem p 100 : « *vous avez des relations particulières envers Israël, en raison de la responsabilité historique vous ne pouvez rien entreprendre contre la sécurité de l'Etat israélien* ».

³⁸⁸ -in 1HSAA 011509 Bulletin Nr 135-109 du 02.02.1984, Rede Knesset du 25 janvier 1984

³⁸⁹ - in der Spiegel 5/1984 du 30 janvier 1984 « *Einen schönen Salat hat man euch serviert* »

les Israéliens ont tendance à instrumentaliser dans l'exercice politique, n'ont pas amélioré le climat.³⁹⁰

Le rapport du chancelier devant le Bundestag le 9 février 1984 met en relief l'intérêt réciproque des deux Etats à entretenir des relations stables et la nécessité de les intensifier. La République fédérale tout comme l'Europe qui veulent préserver l'accès aux réserves pétrolières, ont tout intérêt à ce que la région du Golfe qui subit de profonds bouleversements, retrouve sa stabilité. Israël a besoin de l'Europe pour assurer ses exportations, qui sont menacées par l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal. La balance des paiements israélienne continue de se détériorer, ses dépenses militaires atteignent des sommes considérables. L'entrée des deux pays producteurs d'agrumes dans le marché économique européen représente un désastre pour l'économie israélienne dont les produits agricoles sont exportés à raison de 50% vers l'Europe.³⁹¹ Les documents du service allemand des Affaires étrangères permettent d'attester que la République fédérale continue de traiter l'Etat israélien comme un Etat à part : alors que les aides au développement destinées à d'autres Etats ont été réduites, l'Etat israélien est assuré de voir ses aides reconduites pour un montant de 140 Mi de DM chaque année,³⁹² tout comme du soutien allemand auprès des instances européennes, le chancelier confirmant son intervention pour défendre les intérêts israéliens au Conseil européen des 25 et 26 juin à Fontainebleau.

L'entrée en scène du chancelier a été interprétée comme un faux pas ou une maladresse, qui devait se révéler embarrassante pour les relations déjà tendues entre les deux Etats. Le chancelier se voit aussi reprocher une certaine hypocrisie dans son discours où il se présente comme le bon Allemand, absout de toute faute, alors que comme une partie des Allemands de sa génération il a été enrôlé dans la jeunesse hitlérienne à la fin du conflit sans toutefois participer aux combats.³⁹³ Il est également

³⁹⁰ - in der Spiegel 7/1984 – « Kohl hat in Israel an Glaubwürdigkeit verloren » : Peter Boenisch a déclaré que « *nous n'oublierons pas Auschwitz, nous ne devons pas oublier Auschwitz et chez nous il n'y a aucun politique démocrate qui veuille oublier Auschwitz. Mais Auschwitz ne doit pas être instrumentalisé pour des buts de politique courante* »

³⁹¹ - in AAPD 1984 Bd I Gespräch des Bundeskanzlers Kohl mit Ministerpräsidenten Shamir in Jerusalem p.107

³⁹² In AAPD 1984 Bd I Gespräch des Bundeskanzlers Kohl mit Ministerpräsidenten Shamir in Jerusalem p.108

³⁹³ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 10. Wahlperiode 53. Sitzung du 9 février 1984 Abgeordnete Horst Ehmke (SPD) p.3731 A et 3731 C

désapprouvé pour son manque de position claire dans la question des livraisons d'armes à l'Arabie saoudite, il quitte Israël sans préciser quelle est la position exacte de son gouvernement sur cette question si ce n'est qu'il pose comme argument le partage de responsabilité avec les autres nations occidentales pour la stabilité du Golfe persique.

A la suite des différentes déclarations émanant de diplomates israéliens qui estiment que la République fédérale a une obligation morale issue de l'extermination des Juifs, de ne pas vendre d'armes aux Saoudiens³⁹⁴, s'étaient posées les questions de savoir si Auschwitz déterminait exclusivement la politique de Jérusalem envers la RFA et si Bonn devait toujours se remémorer Auschwitz dans son aspiration à une politique plus libre au Proche-Orient.

Sa déclaration selon laquelle les décisions se prennent à Bonn peut paraître maladroite mais elle a le mérite d'affirmer la souveraineté de la politique extérieure allemande. En dépit de son manque de subtilité, le chancelier réussit à relancer les relations fragilisées sur le plan politique, mais dont le bilan dans d'autres domaines est positif. La rencontre entre Y. Shamir et H. Kohl est suivie de nombreuses rencontres bilatérales. Une délégation du parti libéral-démocrate se rend à Tel Aviv à l'occasion du Congrès mondial des partis libéraux. Avant les élections parlementaires en Israël, une délégation des Verts se déplace en Israël, rappelant son attachement à la responsabilité historique allemande alors même qu'ils appartiennent à la génération d'après - guerre.³⁹⁵ Sur le plan de la coopération scientifique, les échanges bilatéraux sont en nette progression. Une note du ministre allemand des Affaires étrangères nous apprend qu'en avril 1984, le ministre israélien de la recherche et des sciences accompagné d'un physicien spécialiste de l'atome sont reçus en République fédérale afin d'échanger sur la participation de scientifiques israéliens à la construction d'un accélérateur de particules.³⁹⁶ Les contacts se poursuivent à ce sujet, les Israéliens expriment le vœu de construire un réacteur nucléaire en Israël, le gouvernement israélien justifiant cette demande par l'avantage qu'il représenterait pour la sécurité du pays, notamment sa défense, mais la République fédérale préfère jouer de

³⁹⁴ - in New York Times du 22 janvier 1984 « Bonn Tanks disturb Israelis » : l'ambassadeur israélien Ben Ari déclare que l'opinion publique en Israël a une certaine réaction face aux armes allemandes.

³⁹⁵ - in AA Archiv Bd 135745 Ref 510 238 1354. Rede von Otto Schilly à Tel Aviv du 19 juillet 1984

³⁹⁶ - in AA Archiv Bd 149605 552-181 du 17 octobre 1985

prudence, rejetant la demande.³⁹⁷ Les ambitions nucléaires de l'Etat israélien sont bien connues des services diplomatiques allemands, des sommes substantielles ont été versées sous Konrad Adenauer au département des services nucléaires de l'Institut Weizmann. Du 12 au 18 mai 1984 le ministre fédéral de la recherche et de la technologie, Heinz Riesenhuber, séjourne à Tel Aviv pour y mener des discussions sur un projet de coopération dans le domaine des techniques de l'information, la partie israélienne ayant sollicité la République fédérale pour créer un centre de sciences et de technologies informatiques.

Depuis de nombreuses années, la République fédérale finance de nombreux instituts scientifiques israéliens ainsi que des hautes écoles. Selon les sources du ministère allemand des affaires étrangères, le capital versé depuis 1977 s'élève à 7,7 Mi de DM³⁹⁸ et le détail qui retient l'attention est la qualité « de pays en voie de développement » attribuée à Israël dans le cadre de la coopération scientifique et technologique, ce qui permet de justifier le versement d'aides financières.

3. La coopération en matière d'armement.

Elle est le terrain le plus glissant sur lequel se meut la République fédérale depuis les années cinquante. Dans le domaine de la coopération militaire il est compliqué d'obtenir des informations tant le thème est opaque. Ce que l'on peut connaître de la coopération touche aux visites unilatérales de soldats israéliens sur le sol allemand à partir de 1983. La coopération s'intensifie après la visite de H. Kohl en Israël. A partir des années 80, le ministère des Affaires étrangères émerge en tant que partisan majeur d'une politique d'exportation d'armement plus prudente et plus circonspecte. Il devient un acteur incontournable en tant que conseiller et preneur de décision dans ce domaine. Il argumente en faveur d'enquêtes plus fréquentes auprès des entreprises actives dans le domaine nucléaire. Le caractère politique des demandes d'exportation de poudre de nickel destinée à l'enrichissement d'uranium induit la plus grande attention. Si rien ne s'oppose à son exportation en raison de faibles quantités, en revanche l'usage que pourrait en faire l'Etat israélien est considéré comme étant problématique dans la mesure où il s'agit d'un produit à double usage.³⁹⁹ De même,

³⁹⁷ - in AA Archiv Bd 149605- App 3291- Betrefflich Kernenergie in Israel du 11 décembre 1984.

³⁹⁸ In Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 10. Wahlperiode Drucksache 10/1173

³⁹⁹ - in AA Archiv Bd 149605 413-491-09 Anträge zur Ausfuhr von Nickelpulver nach Israel

en matière d'exportation vers Israël d'éléments destinés au remplacement d'équipements militaires, le ministère des Affaires étrangères reste très réservé , tenant compte de l'irritation des Etats arabes qui pourraient estimer à juste titre que l'Etat israélien est favorisé. Lorsque la firme Kugelfischer demande l'autorisation d'exporter des roulements à bille destinés à des avions de chasse et des hélicoptères israéliens, les services chargés d'examiner le bien- fondé de la demande, émettent un avis défavorable.⁴⁰⁰ L'évaluation des risques politiques est la règle qui prédomine en matière d'exportation d'armement vers le Moyen-Orient.

La mise en place d'un gouvernement de coalition Likoud Parti travailliste en Israël le 14 mai 1984, dirigé par Shimon Peres et Y. Shamir participe sans doute à l'intensification de la relation bilatérale, S. Peres étant un peu plus enclin que Y. Shamir aux compromis. La coopération continue d'être active, dans le dernier quart de l'année 1984 le général Dietrich Genschel du ministère allemand de la Défense se rend à Tel Aviv en tant qu'observateur des opérations militaires et est chargé d'étudier l'intégration des femmes dans les forces armées.

Tous ces échanges semblent démontrer une normalisation des rapports entre les différentes instances mais les aspects problématiques des relations germano-juives et germano-israéliennes commencent à faire l'objet de discussions en Allemagne, parmi les intellectuels mais sont moins le fait des politiques.

Le quarantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale est à l'origine de nouvelles controverses mettant en lumière la complexité de la relation au passé tant côté allemand qu'israélien, et la résistance face au phénomène de la normalité.

III – LE DEBAT SUR LA NORMALISATION DU PASSE NATIONAL-SOCIALISTE 1985-1986 -

1. Le discours politique allemand : mémoire et identité.

Parmi les étapes de la culture allemande du souvenir, trois phases peuvent être distinguées : dans un premier temps celle de la mémoire officielle est visible dans les déclarations politiques des années 1950 mais ne fait pas l'objet de débat dans la population allemande, puis le rapport des Allemands au passé n'est plus seulement l'affaire des politiciens mais gagne la sphère familiale pendant la période qui va de

⁴⁰⁰ - in AA Archiv Bd 149599 -310-411-10 ISR du 4 novembre 1985

1968 dans le cadre des mouvements d'étudiants qui reprochent à la génération précédente d'avoir passé sous silence leur participation directe ou indirecte aux événements du passé national-socialiste au début des années 1980 après la diffusion de la série télévisée « Holocauste » en 1979. Enfin commence l'étape de la nationalisation de la mémoire et de sa médiatisation à la fin des années 1980 à partir de l'unification allemande.

Deux événements à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de la fin de la guerre vont alimenter les discussions dans l'opinion publique sur la valeur symbolique du 8 mai : la visite du président américain Ronald Reagan en République fédérale et le discours du président allemand Richard von Weizsäcker.

Pour la cérémonie du souvenir du 8 mai la visite organisée par l'Allemagne dans le cimetière de Bitburg où il s'avère que des soldats de la Waffen SS sont inhumés déclenche une vive contestation parmi les vétérans américains et au sein de la communauté juive américaine parce qu'aucune visite dans un camp de concentration n'est prévue. Ce geste irrite aux Etats-Unis et choque les Juifs américains. Selon les journaux américains le président américain veut souligner l'idée d'une réconciliation, de la paix et d'un avenir commun. Il a refusé de se rendre dans un ancien camp de concentration expliquant sa décision par le fait que *« très peu d'Allemands peuvent se souvenir de la guerre et qu'aucun d'entre eux n'a participé à quoi que ce soit. Ils éprouvent un sentiment de culpabilité qui leur a été imposé. »* Il ajoute : *« et je crois que cela est inutile. L'on devrait plutôt reconnaître la démocratie et ses fondements qu'ils ont créé. »*⁴⁰¹

Cette déclaration devant la presse fait naître une vive indignation, en Israël la protestation est grande dans la mesure où le fait de se rendre dans un cimetière d'anciens soldats de la Waffen SS représentait symboliquement la victoire d'Hitler⁴⁰².

Après différents échanges entre les services respectifs des Affaires étrangères, un compromis est finalement trouvé pour apaiser les tensions ; le chancelier et le président américain se rendront dans l'ancien camp de Bergen-Belsen afin d'y déposer une gerbe de fleurs après la visite au cimetière militaire de Bitburg.

⁴⁰¹ - in die Zeit Reagan in der Bundesrepublik, die Schuld hat ihr Kanzler 1985/17 p.2

⁴⁰² - in New York Times du 6 mai 1985 « American voice anger on Bitburg »

Les réactions au sein du Bundestag sont mitigées. Le député des Verts Christian Ströbele interprète le projet du gouvernement comme l'expression « *de l'hommage à une organisation criminelle qui a pratiqué un crime de masse industriel* »⁴⁰³ tandis que le représentant du SPD approuve la visite au cimetière de Bitburg, estimant qu'il s'agit aussi d'un geste de réconciliation tout comme la visite du mémorial d'un camp de concentration en tant que « *signe du souvenir permanent du chapitre le plus sombre de l'histoire allemande* ». ⁴⁰⁴

Les discussions soulevées à propos de la cérémonie du 8 mai révèlent combien l'héritage du passé national-socialiste pèse sur la conduite de la politique étrangère allemande et combien les susceptibilités à l'égard de la faute allemande sont encore exacerbées, à un moment où la demande de normalité est massive au sein de la population allemande et où la signification du 8 mai donne aussi lieu à réflexion.

Le 8 mai, le président Richard von Weizsäcker s'exprime à son tour devant le Bundestag. Son discours vient contrecarrer l'événement de Bitburg et s'inscrit dans un contexte favorable pour aborder la thématique du passé et des enseignements à tirer pour l'avenir. La jeune génération et la plus ancienne ont récolté le fruit d'une prospérité acquise, d'une démocratie établie et éprouvent la fierté d'appartenir à une nouvelle Allemagne qui a reconquis une renommée sur le plan international. En Allemagne se pose également la question de savoir si le 8 mai est jour de deuil ou jour de fête, le moment est venu de le présenter sous une nouvelle perspective pour fédérer l'opinion publique, à savoir comme le jour de la libération du nazisme. La question de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la fin de la guerre a occupé des semaines durant la presse allemande. Devait-on célébrer le 8 mai avec les Alliés occidentaux ? La tenue du sommet du G7 compliquait la situation. Si le 8 mai est pour les Allemands une fête célébrée par les vainqueurs, il est nécessaire de comprendre l'importance de cette date : « *nous n'avons pas réellement de raisons pour prendre part à une fête de la victoire mais nous avons des raisons de reconnaître dans le 8 mai 1945, la fin de la voie perverse de l'histoire allemande et le jour qui portait en germe l'espérance d'un avenir meilleur* ». ⁴⁰⁵ Le chancelier H. Kohl reprend ce thème dans le discours donné à Bergen-Belsen le 21 avril 1985 à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la libération du camp de concentration, est à peine remarqué. H. Kohl s'exprime sur le 8 mai comme

⁴⁰³ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 10. Wahlperiode 135.Sitzung du 24 avril 1985 p.10007

⁴⁰⁴ - ebenda p. 9976

⁴⁰⁵ - in www.bundespraesident.de Rede von Richard von Weizsäcker 8 mai 1985

un jour « *de l'écroulement de la dictature nazie, un jour de libération... d'une nouvelle liberté* » et sur la responsabilité des Allemands : « *la réconciliation avec ceux qui sont restés et les descendants des victimes, n'est possible que si nous acceptons notre histoire, telle qu'elle était, si nous en tant qu'Allemands nous reconnaissons notre honte, notre responsabilité devant l'histoire* ». ⁴⁰⁶

Le discours de R. von Weizsäcker est dédié à toutes les victimes du national-socialisme et vise plusieurs objectifs. S'il est impossible de maîtriser le passé, il est nécessaire de s'y confronter et pour cela les Allemands doivent s'en accommoder. Richard von Weizsäcker pose ouvertement la question de la responsabilité du peuple allemand pour les crimes perpétrés pendant la Seconde Guerre mondiale et pour l'Holocauste, la faute ne peut être que personnelle. La réconciliation avec le peuple juif ne peut passer que par le souvenir en suivant l'exemple de la religion judaïque.

Il est important de démontrer la sincérité du processus du travail sur le passé et d'acquiescer une vision claire des réalités de l'avenir. A la jeunesse allemande doit incomber la responsabilité de tirer les enseignements de l'histoire allemande et que ne se reproduisent plus les exactions du passé.

Ce discours est l'un des plus personnels de R. von Weizsäcker au cours de ses fonctions. Il y traite d'expériences personnelles en tant que soldat de la Wehrmacht au front et en tant que défenseur de son père au procès de Nuremberg, ce qui a sans doute influencé la réception du discours qui a reçu un formidable écho, et lui a valu une invitation à se rendre en Israël.

Si le mandat de H. Kohl est marqué par la relance des relations avec l'Etat israélien, il est aussi marqué par la tentative de réconciliation avec la communauté juive américaine dont la germanophobie s'est exprimée lors des événements de Bitburg. ⁴⁰⁷ L'entretien mené avec les représentants du B'nai B'rith permet de confirmer l'image d'une Allemagne nouvelle qui reste fidèle à la politique de son allié américain au Proche-Orient, et dont le représentant s'investit pour éviter les sanctions prononcées contre l'Etat israélien au sein des instances européennes à la suite de l'attaque perpétrée par Israël contre les quartiers de l'OLP à Tunis et qui endosse le rôle de l'intermédiaire auprès de l'Union soviétique pour la cause des Juifs soviétiques que

⁴⁰⁶ - Bulletin nr 41 du 23 avril 1988 p 342.352

⁴⁰⁷ - in AAPD 1985 Bd II Dok 282 Gespräch des Bundeskanzlers mit den Vertretern von B'nai B'rith international du 15 octobre 1985

l'Etat hébreu voudrait voir rapatrier.⁴⁰⁸ La politique d'ouverture prônée par Mikhaïl Gorbatchev à son arrivée au pouvoir en mars 1985 ouvrait de nouvelles perspectives aux Juifs d'Union soviétique où régnait un antisémitisme virulent.

Du côté des organisations juives américaines existe une volonté de collaborer avec « la nouvelle Allemagne » dont les représentants ont rappelé que l'Allemagne porte devant l'histoire les méfaits de la tyrannie nazie.⁴⁰⁹

Parallèlement, le voyage du président allemand en Israël constitue une étape historique dans la voie de la normalisation entre Bonn et Tel Aviv, il s'agit de la première visite d'un chef d'Etat ouest-allemand à Jérusalem.

R. von Weizsäcker en tant qu'homme politique avait déjà été reçu en 1982 par M. Begin et est réputé par les Israéliens comme « l'un des meilleurs amis européens »⁴¹⁰. En invitant le président ouest-allemand quarante ans après la fin de la guerre et vingt après l'établissement des relations diplomatiques, les Israéliens souhaitent promouvoir l'état excellent des relations bilatérales sans qu'il soit pour autant possible de parler de normalité, car au sein de l'administration israélienne coopèrent un nombre conséquent de ceux qui représentent la génération qui a connu l'Holocauste.

La cérémonie de bienvenue doit se dérouler à Jérusalem, ce qui est d'une importance politique et constitue un acte de valorisation de Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu. Etant donné l'extrême sensibilité des relations germano-israéliennes, les services allemands des Affaires étrangères recommandent de ne pas opposer de refus devant le choix du lieu, quitte à recueillir la désapprobation des Etats arabes.

R. von Weizsäcker incarne également aux yeux des Israéliens, l'image d'un Allemand sûr de lui mais conscient du passé et de sa responsabilité. Alors qu'en République fédérale la distance à l'égard du passé national-socialiste se renforce, on assiste en Israël à un réveil du souvenir du national-socialisme et de l'Holocauste. La tendance de la jeunesse à regarder l'Etat israélien de plus en plus comme un Etat normal semble présenter un intérêt pour les services allemands des Affaires étrangères qui jugent que le changement de génération peut jouer un rôle clé dans la normalisation des relations

⁴⁰⁸ - in Helmut Kohl, *Erinnerungen : 1982 bis 1990*. München (Droemer Verlag) 2005. Le chancelier relate s'être investi pour la cause des Juifs soviétiques lors de ses rencontres avec Mikhaïl Gorbatchev.

⁴⁰⁹ - in AAPD 1985 Bd II Dok 585 Botschafter van Well Washington an das AA am 29. Oktober 1985

⁴¹⁰ - in zeitonline Unter der Fuchtel der Furcht. Dietrich Strohmann du 11 octobre 1985

avec le peuple juif et la réconciliation avec lui et qu'il s'agit d'un facteur important pour cimenter les relations bilatérales. D'après les sources allemandes, le but de la visite était de rappeler aux représentants israéliens que la responsabilité allemande pour le peuple juif, si elle impose à la République fédérale de faire preuve de compréhension pour « *les besoins objectifs de sécurité de l'Etat israélien* », elle n'oblige pas pour autant à partager les mêmes points de vue sur la question du Proche-Orient et sur la question du statut des territoires.⁴¹¹ Jusqu'alors l'attention d'Israël avait été attirée sur le problème de l'implantation de colonies qui constituait un obstacle à la solution pacifique du conflit proche-oriental. La nécessité de convaincre Israël du bien-fondé des efforts entrepris par la République fédérale pour la paix et pour le bien de l'Etat israélien est primordiale mais il faut aussi s'attendre à ce que les représentants israéliens veuillent faire ressortir le caractère particulier de la relation bilatérale et ses effets sur les contributions escomptées. Les services diplomatiques allemands incitent à la plus grande prudence en ce qui concerne le thème de la normalité des relations. Il s'agit ici d'attester de l'attitude positive de tous les partis politiques allemands et de la société allemande à l'égard d'Israël.⁴¹²

Le voyage du président allemand s'effectue dans un contexte difficile : il est remis en question par l'action militaire israélienne du 1er octobre, ordonnée par S. Peres à la suite de l'assassinat de trois civils israéliens sur leur yacht au large de Chypre par des Palestiniens. Le bureau de l'OLP à Tunis est bombardé. Le conseil de sécurité de l'ONU condamne l'agression israélienne, demande « *aux Etats membres de prendre des mesures pour dissuader Israël de recourir à de tels actes contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats.* »⁴¹³

Un autre élément vient compliquer sa visite : la question du renforcement de la capacité militaire de l'Arabie saoudite et de la livraison de Tornados par la Grande-Bretagne à laquelle le chancelier n'a pu s'opposer, étant donné que la République fédérale ne dispose d'aucun droit de veto dans le cadre de la coproduction d'armes avec ses alliés. De même, l'autorisation du chancelier pour une usine de munitions en Arabie saoudite a soulevé de vives polémiques en Israël. S. Peres soulèvera ce point au cours de l'entretien avec R. von Weizsäcker. Selon S. Peres la livraison d'armes

⁴¹¹ - in AA Archiv Bd 149587- Abteilung 3 310-321-10 du 20 août 1985. Staatsbesuch Bundespräsident Weizsäcker du 8 au 11 octobre 1985

⁴¹² - ebenda

⁴¹³ - in www.un.org résolution 573 du Conseil de sécurité du 4 octobre 1985

dans ce pays modifie l'équilibre des forces dans la région et contraint le gouvernement israélien à des dépenses conséquentes pour maintenir cet équilibre. Il fait appel à la responsabilité de la RFA pour sauvegarder la sécurité de l'Etat israélien.

Au sujet du thème de l'exportation d'armement, les fonctionnaires allemands reconnaissent que pour un politicien allemand et pour un Allemand, Israël reste « un terrain délicat »⁴¹⁴ et recommandent de rappeler les lignes restrictives en matière d'exportation d'armement.

Si le président allemand est le bienvenu en Israël, sa venue se heurte cependant à un certain rejet. Le sénat de l'Université hébraïque à Jérusalem refuse de lui décerner dans un premier temps le titre de docteur honoris causa parce qu'il est le représentant d'un peuple qui n'a pas su empêcher le président américain de s'incliner sur les tombes de soldats de la Waffen SS.

En se rendant en Israël, R.von Weizsäcker estime nécessaire de mettre au cœur du discours politique la mémoire de l'Holocauste qu'il définit comme un événement qui a influencé l'identité juive et allemande. Devant un public de jeunes israéliens, il déclare que la faute n'est jamais celle d'une collectivité ni d'un peuple mais celle d'un individu.⁴¹⁵

Les relations germano-juives restent très sensibles, le traumatisme est interprété de manière différente par les deux pays. En Israël il est le cœur d'un mythe national, sioniste, dont le contexte n'est pas historique mais lié à la destinée et à la tragédie existentielle du peuple juif. En Allemagne jusque dans les années 1980, le traumatisme du passé avait été marqué sur le plan psychologique par l'absence de capacité ou de volonté à se confronter avec de terribles conclusions à propos du passé. Avec le gouvernement chrétien – démocrate les réflexions portent sur le passé en termes politique et historique.

La visite du président allemand est qualifiée de succès pour les relations germano-israéliennes et les relations germano-juives en Israël.⁴¹⁶ Il est possible de considérer l'année 1985 comme le début d'une nouvelle phase de la gestion du passé en Allemagne qui se présente sous le signe d'une politique du souvenir. L'importance de

⁴¹⁴ - in AA Archiv Bd 149587

⁴¹⁵ - in AA Archiv, die Welt : Mut haben die Wahrheit ins Auge zu sehen. Bernd Conrad 12 octobre 1985

⁴¹⁶ - in AAPD 1985 – Dok 281 Aufzeichnung von den Haas an AA – 14 octobre 1985

la commémoration officielle et ses symboles se renforce et est relayé par les médias. La politique de réconciliation initiée par H. Kohl montre ses limites dans la mesure où les rituels politiques et les discours ne peuvent se dérouler qu'entre vainqueurs et vaincus et qu'il n'existe aucun rituel entre victimes et criminels. Au silence de la génération qui a vécu la guerre succède une obsession du rituel du souvenir qui va se concrétiser par un discours politique orienté vers le rappel permanent du passé. A l'agenda politique allemand figure également la question de l'antisémitisme.

La controverse déclenchée à propos de la programmation de la pièce de Fassbinder sur la scène du théâtre de Francfort, trois ans après sa disparition, est un exemple révélateur de l'attitude allemande à l'égard de la question de l'antisémitisme et de la normalité dans le rapport au passé. Une première polémique avait vu le jour en 1976 au sujet de la parution du texte qui avait été retiré de la vente, jugé trop choquant. La pièce de Fassbinder met en scène un juif riche, anonyme, sur fond de spéculation immobilière dans la ville de Francfort au cours des années 70. Ce personnage achète des anciennes maisons, les fait raser, et fait construire des immeubles dont la vente est bien plus lucrative.⁴¹⁷

Au cours de la controverse se dégage un conflit sur l'histoire et se pose la question de la normalité en Allemagne à laquelle appartient l'antisémitisme dont on a pu penser à tort qu'il était inné. Se pose également la question de l'antisémitisme de gauche en référence à l'appartenance politique de Fassbinder.

Les partis politiques allemands se divisent sur la question de la représentation de la pièce de théâtre. Pour une partie du SPD et pour les Verts, la représentation doit avoir lieu au motif de la liberté d'expression tandis que les partis conservateurs de la CDU ou les libéraux du FDP considèrent que la pièce doit être interdite. Le parlement israélien lance un appel aux services compétents de la ville pour que soit annulée la représentation. Les représentants de la communauté juive à Francfort réagissent à leur tour.⁴¹⁸

Cette controverse fournit l'occasion aux diplomates allemands d'alerter le gouvernement allemand sur la crainte des Israéliens, que les Allemands ne deviennent

⁴¹⁷ - in der Spiegel : « Frankfurt auf der Kippe ».

⁴¹⁸ - il existe en Allemagne une communauté juive bien établie, active sur les plans économique, social et politique. Le 31 octobre 1985 la représentation est annulée car les représentants de la communauté juive francfortoise envahissent la scène dont Ignatz Bubis qui se sent visé par la pièce

indifférents aux épreuves subies par les Juifs sous le régime hitlérien, et que l'Holocauste ne perde son caractère unique.⁴¹⁹

L'antisémitisme demeure un thème de la vie politique allemande et fait l'objet d'une séance au Bundestag le 27 février 1986 à l'occasion de remarques isolées dans le cadre de la controverse sur la demande de dédommagement de 5 Mi de DM introduites par des déportées du travail juives hongroises qui avaient participé à la fabrication de munitions pour le cartel Flick racheté par la banque allemande. Le député H. Fellner de la CSU s'exprime de manière provocante dans une interview accordée au Bayerische Zeitung jugeant « *que le droit des Juifs à dédommagements n'est fondé ni juridiquement ni moralement* » et « *que cela éveille l'impression que les Juifs demandent vite la parole, quand, n'importe où dans les caisses allemandes tinte l'argent. Les Juifs ne devraient pas nous mettre dans l'embarras avec de telles exigences.* »⁴²⁰

Ce cas bien qu'isolé est la traduction d'un certain malaise et rend nécessaire l'observation de règles établies dans la lutte contre l'antisémitisme en Allemagne plus qu'ailleurs.⁴²¹

2. La « querelle des historiens » 1986

La réflexion sur l'histoire en Allemagne poursuit son cours, une polémique enfle à la suite de la parution de l'article de Ernst Nolte dans le FAZ du 6 juin 1986, intitulé « *le passé qui ne veut pas passer* ». Dans son article E. Nolte aborde les raisons qui expliquent « *pourquoi le passé national-socialiste en Allemagne ne veut pas passer, pourquoi il est suspendu sur le présent comme l'épée de Damoclès comme une image terrible* »⁴²² Il établit un lien entre le Goulag soviétique et Auschwitz. Selon lui, les Nazis sont en partie une réaction au régime bolchevique : « *l'archipel du Goulag ne présente-t-il pas une antériorité temporelle à Auschwitz ? L'assassinat pour raisons de*

⁴¹⁹ - in AAPD 1985 Bd II Dok 328 Botschaft Haas, Tel Aviv, an das AA. 2 décembre 1985

⁴²⁰ - in www.library.fes.de Julius H. Schoeps, Sind die Deutschen Antisemiten ? 21-26-1986-203-a-130.pdf

⁴²¹ - in Deutscher Bundestag 10. Wahlperiode 201.Sitzung am 27. Februar 1986 p.15415 C

⁴²² In Rudolf Augstein, Karl Dietrich Bracher, Martin Broszat, Historikerstreit. Die Dokumentation der Kontroverse um die Einzigartigkeit der nationalsozialistischen Vernichtung. München-Zürich (Piper Verlag) 1987 p.39

classe n'est-il pas le précédent logique et fonctionnel de l'assassinat pour raison de race perpétré par les Nazis ? »⁴²³

Selon sa thèse l'antisémitisme nazi a une base objective ancrée dans la réalité : l'importance du nombre de personnalités juives présentes dans le socialisme, le communisme. Il décrit ainsi l'Holocauste comme possible réaction aux crimes des communistes soviétiques. Il en vient à la conclusion que l'histoire doit être libérée « *de la tyrannie du la pensée collectiviste* », et « *que dans la mesure où la confrontation avec le national -socialisme est empreinte de cette pensée collectiviste, un trait final devrait être tiré. On ne peut pas nier que le manque de réflexion et l'autosatisfaction pourrait se propager. Mais cela ne doit pas être ainsi, et la vérité ne doit pas en tout cas, être dépendante de l'utilité.* »⁴²⁴ Sa thèse fait l'objet de sévères critiques. Il lui est reproché de minimiser les crimes nazis.

Jürgen Habermas réagit violemment contre E. Nolte et contre deux autres historiens Michaël Stürmer, président de la Fondation Wissenschaft und Politik, et Andreas Hillgruber, leur reprochant de réévaluer le national – socialisme afin de réduire les responsabilités, dans une réponse en date du 11 juillet 1986 dans le journal die Zeit sous le titre de « *une sorte de règlement du sinistre* ». J. Habermas déclenche le débat où toujours plus de scientifiques et de publicistes prennent la parole. Le débat présente deux aspects, scientifique et politique, et s'est concentré sur les deux affirmations de E. Nolte : l'assassinat de Juifs par les nationaux-socialistes n'a pas eu un caractère unique, il existe un lien entre l'assassinat des Juifs et les crimes bolcheviques contre leurs adversaires politiques. Pour E. Nolte et Joachim Fest qui partage la même analyse, le point commun à l'assassinat des Juifs et la persécution des Koulaks, sont l'appartenance à un groupe déterminé comme la motivation du crime à cause de motifs idéologiques. Selon ces historiens la singularité du crime allemand réside dans l'industrialisation du crime de masse.⁴²⁵

Les détracteurs de Nolte avancent au contraire l'argument de la singularité de l'Holocauste, « *parce que jamais auparavant aucun Etat avec l'autorité de ses*

⁴²³ - ebenda p.45

⁴²⁴ - ebenda p.46

⁴²⁵ - Hagen Schulze : Fragen, die wir stellen müssen – in Rudolf Augstein, Karl Dietrich Bracher, Martin Broszat Historikerstreit. Die Dokumentation der Kontroverse um die Einzigartigkeit der nationalsozialistischen Vernichtung. München-Zürich (Piper Verlag) 1987 p. 144

gouvernants responsables n'avait décidé et annoncé de tuer sans répit un certain groupe d'hommes, y compris des personnes âgées et des enfants, et transposé cette décision dans les faits avec tous les moyens du pouvoir étatique ⁴²⁶ ».

Pour se défendre des critiques, E. Nolte avance que le but de sa démarche est de rendre intelligible le national-socialisme, en l'analysant comme objet sociologique nécessitant une comparaison entre les régimes fasciste et bolchevique. Il condamne explicitement le nazisme pour avoir commis des crimes atroces auxquels aucun autre ne peut être comparé dans l'histoire.

Pour Habermas si le travail de deuil n'a pas pu être effectué en Allemagne, c'est parce que les Allemands n'avaient pas envisagé d'admettre leur faute.

Sur le plan politique, la question qui se posait était la suivante : comment pouvons-nous gérer l'avenir, nous Allemands, avec cette part de notre histoire et que devons-nous en tirer pour l'image politique de la République fédérale ? Doit-on comme le demande Franz Josef Strauß « *sortir de l'ombre d'Hitler* » et retrouver « *une conscience nationale normale* » ?⁴²⁷

En ce qui concerne le débat initié en Allemagne, le conseiller d'ambassade à Tel Aviv craint que les Israéliens se joignent à la discussion des intellectuels allemands, ce qu'il faudrait éviter. Inscrire l'époque nazie dans le cours normal de l'histoire équivaldrait à mettre sur le même plan la tragédie de l'extermination des Juifs sur le même plan que n'importe quelle autre tragédie.⁴²⁸

Le souvenir de l'Holocauste en Israël remplit une fonction de cohésion sociale, politique, minimiser cette fonction peut contribuer à la fragilisation du consensus instauré au sein de la société israélienne.

Pour les diplomates allemands, l'Holocauste s'avère parfois être un instrument de politique étrangère qui permet de cimenter les relations encore fragiles : « *il ne faut*

⁴²⁶ - Eberhard Jäckel : die elende Praxis der Untersteller. Das Einmalige der nationalsozialistischen Verbrechen läßt sich nicht leugnen. In Rudolf Augstein, Karl Dietrich Bracher, Martin Broszat, Historikerstreit. Die Dokumentation der Kontroverse um die Einzigartigkeit der nationalsozialistischen Vernichtung. München-Zürich (Piper Verlag) 1987. p. 118

⁴²⁷ - in Frankfurter Rundschau du 5 septembre 1987

⁴²⁸ - in AAPD 1985 Bd II Dok 295 Aufzeichnung Botschaftsrat Wendler Tel Avivam 20. Oktober 1986

*pas trop moraliser l'Holocauste mais le remémorer dans l'esprit de nos valeurs démocratiques et de liberté ».*⁴²⁹

L'on constate en outre à partir des années 1985- 1986 au vu des documents d'archives que la profession de foi relative à la responsabilité morale sert à compenser les domaines dans lesquels il n'y a pas d'identité d'intérêt avec l'Etat israélien, ou à justifier la coopération militaire qui prend de plus en plus d'importance.

L'on assiste à une étatisation du souvenir, qui donne lieu à des rituels de commémoration qui donnent lieu à discussions et sont contestés par une partie des parlementaires de l'aile droite conservatrice de la CDU/CSU autour de Alfred Dregger, partisan de tirer un trait sur le passé. A partir de l'évènement de Bitburg, les cérémonies du souvenir se multiplient : pour la première fois de l'histoire de la République fédérale le parlement organise une cérémonie à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Nuit de cristal. Le 10 novembre 1998, le discours plutôt maladroit du président du Bundestag Philipp Jenninger connu pour son intégrité et son intérêt pour l'Etat israélien provoque un scandale qui le conduise à démissionner de sa fonction.

III – LES RELATIONS GERMANO-ISRAELIENNES ENTRE ASSOCIATION D'INTERET ET AMBIVALENCE-

1. Peres à Bonn du 26 janvier au 29 janvier 1986.

Le 23 octobre 1985 à New York le chancelier H. Kohl rencontre le nouveau premier ministre israélien Shimon Peres qui lui fait part de son souhait de mettre en place un projet de fonds commun sur la recherche et le développement, en souvenir de la rencontre Adenauer – Ben Gourion. Officiellement, il s'agit d'un projet civil commun pour la recherche.⁴³⁰

Israël souhaite se procurer du matériel sophistiqué dont dispose la République fédérale. En raison de l'importance de la Bundeswehr, la République fédérale produit son propre armement de très haute qualité et la recherche ou le transfert de technologie dans ce domaine pourrait se révéler un moyen adéquat pour qu'Israël produise ses propres chars d'assaut que la République fédérale ne peut pas livrer à

⁴²⁹ - ebenda

⁴³⁰ - in AA Archiv Bd 149587 432-414-490-ISR 13 janvier 1986

cause de sa politique restrictive d'exportation d'armement. L'entretien tenu en marge de la 40^{ème} session de l'ONU est une esquisse des thèmes qui seront retenus pendant la visite officielle de S. Peres à Bonn : la coopération scientifique et technologique, les difficultés financières de l'Etat israélien, et la question des livraisons d'armes aux Etats arabes.

Les représentants des Affaires étrangères tentent d'oublier l'irritation israélienne provoquée par la condamnation par le gouvernement fédéral du bombardement des quartiers de l'OLP en rappelant que l'avenir d'Israël et sa capacité d'exister est un engagement constant de la politique extérieure allemande ce qui permet de désamorcer les crises qui surviennent entre les deux Etats. Le but de S. Peres est de briser l'isolement d'Israël sur le plan extérieur. Il attend avant tout une compréhension des intérêts sécuritaires de son pays avec l'espoir d'une place privilégiée dans la politique allemande au Proche-Orient sans oublier la défense de l'ensemble des intérêts israéliens. Etant données les difficultés économiques de son Etat il vise une augmentation des exportations vers la RFA.

Au cours de son séjour à Bonn, il rencontre non seulement les représentants de la commission des Affaires étrangères du Bundestag auprès de qui il défend la position israélienne sur la question palestinienne mais aussi le ministre de la Défense Manfred Wörner, pour discuter de la coopération dans le domaine de la recherche technologique en matière d'armement. La coopération militaire entre les deux Etats est connue de longue date pour avoir débuter dans les années 50 faute de pouvoir établir des relations diplomatiques entre les deux pays et en raison de l'engagement ouest-allemand pour la sécurité de l'Etat israélien et de sa population. Israël, de son côté, fournit à la Bundeswehr des munitions et les dirigeants ont toujours évité que le négoce ne soit connu de son électorat qui n'aurait pas compris que l'Etat des Juifs traite avec le pays qui avait été à l'origine de l'extermination des Juifs. Dès 1958, une large coopération s'était instaurée, la République fédérale fournissant des excédents de la Bundeswehr et des équipement militaires américains.

Il existe une coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication de munitions, dont le caractère est particulièrement brûlant. Les services des Affaires étrangères

observent dans ce domaine une extrême prudence pour éviter une éventuelle détérioration des relations entre la RFA et les Etats tiers.⁴³¹

Le gouvernement rappelle d'ailleurs ce principe en matière d'exportation d'armement lorsque le groupe des Verts demande des précisions sur les pays destinataires d'armes allemandes.⁴³²

Le ministre allemand de la défense Manfred Wörner se rend à son tour en Israël du 6 au 10 avril 1986, il s'agit de la première visite de ce type sur le sol israélien. Selon les déclarations faites à la presse allemande, il n'est pas question de coopération militaire. Pour les Israéliens il s'agit d'un évènement d'envergure qui prouve que la RFA fait preuve de compréhension pour leurs problèmes de sécurité et qu'elle continue à être un appui dans ce domaine. D'après l'ambassadeur allemand à Tel Aviv, les thèmes de l'entretien ont porté sur la recherche et le développement sur le char d'assaut Merkawa III utilisé par les forces armées israéliennes et au développement duquel la RFA a choisi d'aider au lieu de livrer un char déjà monté contournant ainsi l'interdiction de livraison⁴³³. Le char Merkava a entièrement été construit avec l'aide de la technologie allemande : la cuirasse a été développée par la firme DB Deisenroth, la boîte de vitesse par la firme Renk à Augsburg, le fameux canon par le groupe Rheinmetall et le moteur monté par le groupe MTU à Friedrichshafen une sous - division du groupe Daimler-Benz. Comme la ligne suivie par la RFA est soumise à de fortes restrictions, le transfert de technologie représente un moyen adéquat de contourner les obstacles législatifs. Le rapport d'Ottfried Nassauer sur la coopération entre les deux pays a établi que le canon convoité par Israël, a pu être livré par des moyens détournés à l'Etat israélien mais il est impossible de savoir s'il provenait directement des ateliers du groupe Rheinmetall ou s'il a été fabriqué sous licence américaine.⁴³⁴

⁴³¹ - in AA Archiv Bd 149599 Genehmigungsantrag der die Ausfuhr von Munitionskomponenten nach Israel der FM Inverko betrifft.

⁴³² - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 10. Wahlperiode. Drucksache 10/1915 : « *toute décision est prise en respectant les prescriptions juridiques et en tenant compte de l'ensemble des intérêts de politique de sécurité et de politique extérieure et en fonction des intérêts d'alliances* »

⁴³³ - in AAPD 1986 Dok 98 Botschafter Haas, Tel Aviv, an das AA am 14. April 1986

⁴³⁴ - in www.bits.de Ottfried Nassauer/ Christopher Steinmetz, Rüstungskooperation zwischen Deutschland und Israel. Research Report September 2003

Les Israéliens cherchent également à se procurer des coques de sous-marins conventionnels auprès des chantiers navals allemands car la République fédérale détient la technologie nécessaire. Selon les mêmes sources, deux sous-marins devaient être assemblés en Israël, les deux autres en RFA.⁴³⁵ Or, ce n'est pas la première fois que la démarche est effectuée dans ce sens. Une note d'archive précise que l'Etat israélien aimerait se procurer des coques de sous-marins auprès du chantier naval Hovaldt. Le département « 3 » du service des Affaires étrangères émet à ce sujet des réserves politiques mais la livraison de Tornados par la Grande-Bretagne vers l'Arabie saoudite conduit les services allemands à reconsidérer la demande israélienne.⁴³⁶ Si les ministères de l'Economie et de la Défense avaient été favorables à la livraison des sous-marins en novembre 1985, le département du service des Affaires étrangères a préféré attendre la concrétisation de la livraison des Tornados. Si effectivement, ils étaient livrés à l'Arabie saoudite, il était difficile dans ce cas de refuser à l'Etat israélien la livraison des sous-marins.⁴³⁷

Au cours de l'entretien de Manfred Wörner avec les représentants israéliens, est abordé la question du moteur Leopard 2 toujours sur la liste israélienne.

La coopération militaire entre les deux Etats obéit à des règles de stricte confidentialité motivée en partie par les réactions arabes. Intéressée par la technologie soviétique d'armement, la République fédérale a pu obtenir l'aide israélienne dans ce domaine, l'armée israélienne ayant récupéré au cours de la guerre des Six jours ou du Yom Kippour du matériel soviétique fourni aux armées égyptienne et syrienne. La coopération germano-israélienne consiste dans la participation d'ingénieurs allemands, soit en Israël soit depuis la République fédérale au développement de la technique de blindage, du système de défense ou d'armes. Les armements soviétiques que les armées israéliennes avaient en leur possession, ont servi à la Bundeswehr pour l'amélioration de son propre armement afin de contrer la menace soviétique en Europe. La construction du char d'assaut Leopard comme du char Merkava a bénéficié de cette coopération.

La coopération militaire entre les deux pays est une longue tradition. En 1971, commence un projet de coopération sur un système électronique de brouillage que

⁴³⁵ - ebenda

⁴³⁶ - in AA Archiv Bd 149599 311-411-10

⁴³⁷ In AA Archiv HR 2786 über Dg 31 an das Referat 424 am 26. September 1985

nécessite le Tornado coproduit avec le Royaume Uni et l'Italie. Ce système de brouillage devait faire échouer les missiles soviétiques et permettait de riposter par le lancement de missiles nucléaires sur le territoire soviétique en cas de conflit armé. Au cours de négociations secrètes, les ministres ouest-allemand et israélien de la Défense se sont mis d'accord sur le principe de la participation d'entreprises de la défense israéliennes au développement du système électronique de combat. Le projet connu bien plus tard sous le nom de « Cerbère » est mis en place par le ministre allemand de la Défense, Georg Leber, le 31 octobre 1972. Il était entendu que le nom d'Israël n'apparaîtrait pas, qu'une filiale des Industries aéronautiques israéliennes (IAI) devait fournir la technologie et la firme AEG était le contractant. Les services de renseignements israélien et allemand étaient aussi impliqués, les grandes lignes étant transmises oralement à un nombre restreint de fonctionnaires de la défense. Le coût du projet s'est élevé en tout à 1,4 Mrd de DM aux frais du contribuable allemand.⁴³⁸ Il existe à partir de la même époque, des contacts au niveau industriel dans le domaine des drones, les industries israéliennes se sont rapprochées du groupe allemand Dornier. Selon les sources du Ministère allemand des Affaires étrangères, le ministère allemand de la Défense avait à l'époque lancé un projet visant le développement de drones auprès du groupe MBB/Dornier, l'intérêt du ministre allemand Manfred Wörner pour ce type de technologie est indéniable et c'est aussi l'un des buts de sa visite en Israël. Si la rencontre se déroule dans une atmosphère « amicale, détendue », cela n'empêche pas le premier ministre israélien d'exprimer sa « *forte réserve politique à l'égard de la question de la livraison d'armement à l'Arabie saoudite* ». ⁴³⁹

Les entreprises israéliennes et allemandes échangent aussi des licences dans le domaine de la production de munitions pour la Bundeswehr, comme dans le cas de la firme Diehl.⁴⁴⁰

D'autres rencontres vont suivre, le ministre de la Défense israélien se rend à son tour en RFA à l'automne 1987 peu avant que n'éclate la première Intifada dont nous analyserons les effets sur la relation bilatérale et son débat au sein de la classe politique allemande.

⁴³⁸ - in der Spiegel 45/1991

⁴³⁹ - in AAPD 1986 Dok 98 Botschafter Haas Tel Aviv an das AA.

⁴⁴⁰ - in AA Archiv Bd149599 310- 411-10-ISR Schreiben an das BMVF vom 12. Februar 1984. Rü II 5-AZ-75.25.20 Antrag Firma Diehl GMBH. Lieferung von Zubehörteilen für Munition 105 mm nach Israel

Les relations germano-israéliennes connaissent donc une nouvelle impulsion, le gouvernement allemand prenant bien soin de maintenir la dimension historique au cœur de la relation. La visite du président israélien Chaïm Herzog en réciprocité à celle de son homologue allemand se heurte à l'opposition des membres du Likoud pour des raisons historiques. L'ancien président israélien Katzir critique la visite de C. Herzog estimant que « *le temps n'est pas encore venu pour une telle visite et pour un acte d'aveu qui reconnaît que les relations entre les deux Etats sont devenues normales.* »⁴⁴¹

Dans la revue Politika de janvier 1987, Gershem Schocken analysant les relations entre les deux pays, conclut à une contradiction permanente entre deux aspects de la relation, celles normales qui touchaient au caractère officiel de la relation, et celles entre les Juifs et les Allemands dont l'expérience historique vécue était différente.⁴⁴²

Le président C. Herzog défend le projet de sa visite qu'il estime nécessaire pour renouveler le dialogue en dépit du passé. Il persiste la crainte en Israël que la visite présidentielle ne soit perçue en Allemagne comme un signe créant la possibilité de tirer un trait sur le passé et que l'Allemagne ne se décharge de sa responsabilité à l'égard du peuple juif.

C. Herzog lors de sa visite en RFA se rend au camp de Bergen-Belsen et est accompagné du président allemand tout au long de son séjour. Le message des deux hommes sur le passé est sans ambiguïté : le souvenir de la catastrophe est omniprésent et empêche la relation d'être normale. A propos de la normalité, le député de la Knesset Meir indique qu'elle consiste « *en la prise de conscience de maintenir ce qui n'est pas normal dans les relations* »,⁴⁴³ en d'autres mots l'Holocauste.

R. von Weizsäcker espère pouvoir convaincre l'opinion publique du caractère contraignant du passé : « *l'histoire ne permet pas de tirer un trait sur le passé* ». ⁴⁴⁴

Pour C. Herzog un mur invisible sépare les deux pays, celui de la souffrance des Juifs assassinés sous le régime hitlérien : « *il ne fait aucun doute que le passé, qui a façonné notre présent se dresse comme un mur invisible entre nos deux peuples, un mur*

⁴⁴¹ - in AA Archiv Bd 149590 310-321-10-372 30 mars 1987

⁴⁴² - in AA Archiv Bd 149590 Zeitschrift Politika Januar 1987 p.27

⁴⁴³ - in der Spiegel 16/1987

⁴⁴⁴ - ebenda

*devant lequel nous ne pouvons que rester en silence, et qui a été érigé par les millions de membres de mon peuple, qui ont été anéantis par les flammes et le gaz sur le sol de ce pays d'Europe ».*⁴⁴⁵ Le caractère unique de l'évènement historique est souligné par le président ouest-allemand, pour ce faire il ne saurait y avoir d'oubli : *« le génocide dans sa planification froide et inhumaine, comme conséquences mortelles est unique ».*⁴⁴⁶

Si une communauté d'intérêts relie les deux Etats, les Israéliens étant intéressés par des relations avec l'Allemagne pour écouler leurs marchandises sur le marché allemand tout autant que les Allemands ont un intérêt à vendre ses produits en Israël, dans le domaine que constitue le souvenir de l'Holocauste, les relations sont bien plus complexes. La question qui se pose est de savoir comment cette contradiction agit sur les actes de la sphère publique.

Les propos tenus par Heinz Galinski, le président du Consistoire juif de la RFA, au sujet de la visite de C. Herzog, montre qu'il craint que l'Allemagne ne se souvienne pas assez dans un contexte d'une possible résurgence d'un nouvel antisémitisme : *« les relations entre la RFA et l'Etat d'Israël ne sont pas, ou ne peuvent pas être des relations normales telles qu'il en existe entre les autres pays. Les Allemands, les jeunes aussi, doivent se souvenir. C'est seulement en ayant conscience de ce que les Juifs ont subi de la part de l'Allemagne nazie que nous pourrons construire en commun un avenir dont sera banni à tout jamais, le retour de pareils crimes »*⁴⁴⁷

Le discours politique se cristallise sur cette dimension des relations, ce qui inévitablement laisse des traces dans les débats sur les événements au Proche-Orient et sur les décisions de politique extérieure. C'est le cas lors de la première Intifada, qui se déclenche en décembre 1987 dans les territoires palestiniens occupés. Les réactions oscillent entre embarras, bienveillance et critique envers Israël.

⁴⁴⁵ - ebenda

⁴⁴⁶ - in AA Archiv Bd 149590

⁴⁴⁷ - in AAPD Archiv Bd 149590 Journal Le Soir du 7 avril 1987

2. La première Intifada et la réaction allemande 1987- 1989

La première intifada couvre la période depuis le déclenchement du soulèvement populaire dans les territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza le 9 décembre jusqu'aux accords d'Oslo le 13 septembre 1993.

La révolte prend sa source dans les conditions de vie déplorables imposées aux habitants des territoires occupés, que l'Etat israélien ignore ouvertement, déniaient tout droit politique aux Palestiniens sans espoir d'une solution politique favorable. L'accumulation de l'exaspération et de la frustration de la population palestinienne atteint un seuil critique et le 9 décembre 1987 des émeutes éclatent ainsi que des échauffourées avec les soldats israéliens, la jeunesse palestinienne exprimant son désespoir dans un contexte de chômage d'absence de perspective future. S'ensuivent des opérations de boycott contre Israël, cautionnées par l'OLP. L'Etat israélien lance une vague de répression : arrestations, démolition de maisons abritant des protestataires palestiniens, déportations. La mort de jeunes enfants, de femmes sur les barricades provoque un vif émoi dans la communauté israélienne. Israël devient le géant Goliath qui menace les Palestiniens, agresseur et pourvoyeur de mort. Le ministre allemand H.D Genscher parle d'un soulèvement populaire, « d'une protestation d'une population, dont la jeunesse manque de perdre l'espoir avant tout. Il s'exprime sur les conditions de vie des Palestiniens, la révolte constitue un tournant mais il n'est plus question du statut juridique des Palestiniens. La politique européenne et allemande dans le conflit entre la Palestine et Israël se traduit par une certaine passivité et les témoignages de solidarité envers Israël dominant au Bundestag. La réponse allemande tout comme celle des Etats européens à l'Intifada s'est largement limitée à de la rhétorique au moyen de déclarations, de résolutions, les hommes politiques se prononcent pour l'arrêt des violences.

La politique allemande se trouve face à un dilemme entre une solidarité illimitée envers Israël à cause de sa responsabilité historique et des concessions avec les Palestiniens, pour des raisons économiques déjà avancées. Ce dilemme est perceptible dans le débat au Bundestag du 11 mars 1988. Sous l'étiquette d'équilibre, la politique allemande se présente plutôt sous le signe d'une orientation pro-israélienne et d'un certain philosémitisme, ce qui permet de conclure qu'il s'agit d'un équilibre relatif. Au cours de la visite du président israélien au printemps 1987, R. Von Weizsäcker s'est exprimé sur la disposition de l'Allemagne à trouver une solution au conflit du Proche-Orient : « *nous voulons faire ce qui en notre pouvoir, pour construire un chemin vers*

l'entente et pour encourager les efforts de paix »⁴⁴⁸, ce qui ne va pas au-delà du consensus sur la convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient et du soutien de propositions constructives.

H. Kohl adopte la même position en mettant en valeur la dépendance des contributions allemande et européenne, de l'approbation israélienne. La République fédérale soutient les efforts de paix internationaux, agissant dans les limites du cadre multilatéral. Le ministre allemand des Affaires étrangères rappelle le rôle constructif allemand dans la convocation d'une conférence internationale : *« ces déclarations reviennent en grande partie à une initiative allemande. Nous soutenons aussi tous les efforts, avant tout, l'initiative importante de Schultz⁴⁴⁹, pour mener à de telles négociations à Genève »⁴⁵⁰*

Le discours allemand face à l'Intifada traduit une certaine ambivalence, partagée entre l'embarras et la critique envers la politique israélienne. Les Etats membres de la Communauté européenne appellent Israël à arrêter la politique de déportation dans les territoires occupés, sur la base de la convention de Genève de 1945 relative à la protection des civils en temps de guerre. L'administration américaine connue pour sa part pour sa position pro israélienne, qualifie les déportations comme étant une violation des droits de l'homme et juge disproportionné l'usage de la force par Israël.

Devant l'isolement de l'Etat israélien, deux anciens membres de la Knesset, par l'intermédiaire de la fondation Naumann chargée de promouvoir les politiques libérales et fondée en 1958 par Theodor Heuss, se rendent à Bonn le 14 janvier 1988 pour expliquer la situation dans les territoires occupés et justifier la politique de déportation menée par l'Etat israélien dont la sécurité est menacée. Le secrétaire d'Etat qui les reçoit, même s'il ne blâme pas directement la politique israélienne, affirme que la communauté internationale ne peut rester inerte quand la politique israélienne bafoue les droits de l'homme.⁴⁵¹ Le 24 janvier 1988 H.D Genscher se rend en Israël après s'être rendu en Jordanie, en Arabie saoudite, en Irak, en Egypte et en Syrie. En tant que

⁴⁴⁸ - in Bulletin der Bundesregierung Nr 35 p 290. Rede anlässlich eines Abendessens zu Ehren des israelischen Präsidenten Chaïm Herzog le 6 avril 1987.

⁴⁴⁹ - George Schulz ministre des Affaires étrangères américain.

⁴⁵⁰ - in Bulletin der Bundesregierung Nr 42 p 347. Rede H.D H.D Genscher anlässlich eines Abendessens zu Ehren des saudischen Außenministers Prinz Saud Al Faisal Bin Abdulazziz Al Saud am 13. Juli 1988.

⁴⁵¹ - in AA Archiv Bd 149750 Vermerk 310-320-11 HR 2786.

président du Conseil des ministres européens, il souligne le malaise de la Communauté européenne devant la réaction démesurée du gouvernement israélien à l'encontre des Palestiniens, en particulier la déportation des contestataires. Il rencontre aussi une délégation palestinienne qui justifie les manifestations par un déracinement de la jeunesse palestinienne. En intensifiant le dialogue avec les parties concernées par le conflit, le gouvernement allemand entend démontrer qu'une solution politique dans la région est dans l'intérêt de tous, y compris l'Europe.

Le 11 mars 1988, le débat au Bundestag sur la question de la révolte palestinienne fait émerger plusieurs thèmes : la responsabilité allemande à l'égard de l'Etat israélien et de sa sécurité, l'orientation de la politique au Proche-Orient du gouvernement. L'option est-elle une politique active ? Dans quelle mesure une critique de la réaction israélienne est-elle possible ?

Le premier constat est celui d'un soutien sans réserve des députés pour l'Etat d'Israël. Il est inacceptable qu'en République fédérale, les brutalités commises par les soldats israéliens soient mises au même niveau que celles des soldats nazis. Aucun intervenant n'oublie de mentionner la faute historique et les crimes indicibles commis contre les Juifs. Chacun évoque la notion de responsabilité pour la sécurité d'Israël et pour la paix au Proche-Orient. La position de tous les partis politiques allemands sur le Moyen-Orient repose sur le droit pour Israël d'exister dans des frontières sûres, le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ainsi que la renonciation à la violence. Le ton amical pro israélien observé au parlement allemand ne reflète ni la critique sévère de la Communauté européenne ni la teneur des propos officiels du gouvernement allemand partagé entre modération et embarras. Le concept d'Israël comme foyer des survivants de l'Holocauste qui ont enduré les persécutions nazies pour se retrouver confrontés aux pays arabes qui veulent éradiquer l'Etat juif, est majoritairement partagée par les fractions de la CDU/CSU, du FDP, du SPD. Ils soulignent leur compréhension pour le sentiment d'insécurité des Israéliens et leur besoin de protection. Toutefois, les analyses sur la situation divergent. Alors que le député de la CDU et celui du SPD, voient les menaces contre la survie de l'Etat israélien comme un phénomène appartenant au passé, la députée Hildegard Hamm-Brücher du FDP secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères jusqu'en 1982 et la députée Annemarie Renger du SPD vice-présidente du Bundestag pointent du doigt la poursuite du terrorisme et des déclarations hostiles des Palestiniens et des leaders arabes. H.D Genscher et Norbert Gansel la décrivent comme une révolte populaire, qui utilise des moyens non militaires, d'autre part H. Hamm-Brücher et Annemarie Renger comme la

députée Edelgard Bulmahn, l'identifie comme un facteur violent du terrorisme. H. D. H.D Genscher n'exclut pas d'endosser une responsabilité pour rechercher une solution au conflit du Proche-Orient mais il la limite à l'aide au développement : « *nous essayons avec les instruments de notre politique de développement de créer les meilleures conditions de vies aux Palestiniens. Nous poursuivrons nos contacts pour contribuer à des solutions de paix.* »⁴⁵²

Annemarie Renger voit la solution de la question palestinienne d'un point de vue strictement humanitaire.⁴⁵³

Le lien entre deux exigences contradictoires de la politique allemande au Proche-Orient, la responsabilité d'une part et les limitations historiques qui en découlent comme les limitations internationales d'autre part, recueillent l'assentiment du groupe parlementaire de la CDU/CSU.⁴⁵⁴

Endosser une responsabilité particulière dans la région du Proche-Orient fait partie de l'héritage historique mais celle-ci ne peut s'exprimer que par une certaine réserve à l'égard du conflit proche oriental comme l'exprime la députée E. Bulmahn qui a effectué un séjour dans un kibboutz pour une durée d'un an : « *elle est un fait historique, un fait qui nous, jeune ou vieux, nous incite à une retenue particulière* »⁴⁵⁵

L'ajustement aux attentes israéliennes en est un élément constitutif : « *je sais par expérience personnelle, combien les Israéliens réagissent avec méfiance et sensibilité à l'égard de ce type d'ingérence venant de l'Allemagne* ».⁴⁵⁶

Sur la relation entre passé et présent, les analyses se rejoignent pour N. Gansel et E. Bulmahn. Pour le premier, tout débat sur la situation au Moyen-Orient « *est invariablement un débat sur nous-mêmes* »⁴⁵⁷, pour la seconde il est un débat « *sur notre passé, sur notre lourd héritage, sur notre conception de nous-mêmes et de notre*

⁴⁵² - in Deutscher Bundestag Plenarprotolle 11. Wahlperiode 69. Sitzung am 11. März 1988 p.4676B

⁴⁵³ - ebenda p. 4677D

⁴⁵⁴ - ebenda p.4679 D

⁴⁵⁵ - ebenda p. 4682 A

⁴⁵⁶ - ebenda p. 4682 C

⁴⁵⁷ - ebenda p.4669 D

avenir ». ⁴⁵⁸ A la différence de E. Bulmahn, N. Gansel pousse à une politique plus active au Proche-Orient : *« il n'est pas de notre devoir d'ajouter d'autres projets à de nombreux plans qui existent sur le Proche-Orient. Peut-être pouvons-nous contribuer à développer de l'assurance et la confiance. »* ⁴⁵⁹ Il définit la politique proche-orientale de la RFA comme étant une politique pro israélienne et pro palestinienne. ⁴⁶⁰

Le débat est marqué par un consensus général, seul H.D Genscher parle de la traditionnelle amitié germano-arabe. Chaque orateur blâme non seulement les Palestiniens mais aussi Israël. Par contre, le sentiment de compréhension pour les problèmes sécuritaires israéliens est prédominant. Se dégagent tout de même quelques éléments de critique sur les actions militaires menées contre la population palestinienne mais ils apparaissent en corrélation avec la critique de la violence des jeunes Palestiniens, ils font référence au mouvement de la paix en Israël (H.D Genscher, Renger, Geiger, Schilly) et affirment dans le même temps que les soldats israéliens n'étaient pas préparés à faire face aux révoltes populaires : *« Israël doit savoir que nous sommes engagés pour le droit d'Israël à exister dans des frontières sûres. Mais la sécurité d'Israël n'est pas menacée par des pneus de voiture en feu, par des grèves et même par des jets de pierre de jeunes Palestiniens. Une armée qui est contre une telle résistance ne peut pas gagner militairement, elle peut perdre politiquement. »* ⁴⁶¹

Les représentants du FDP, du SPD, du parti des Verts lancent un appel en direction du gouvernement pour mettre en place une conférence internationale de la paix, sous l'égide de l'ONU, en incluant toutes les parties concernées y compris l'OLP. Paradoxalement, le débat du 11 mars 1988 a eu pour effet de renforcer la relation germano-israélienne. ⁴⁶² Il est reçu très favorablement en Israël.

Devant la stagnation de la situation dans les territoires occupés les Etats-membres de la communauté européenne décident le report des visites officielles en guise de protestation contre la gestion israélienne de la crise de l'Intifada tandis que les visites

⁴⁵⁸ - ebenda p.4682 A

⁴⁵⁹ - ebenda p.4671D

⁴⁶⁰ - ebenda p. 4670 D

⁴⁶¹ - ebenda p. 4671 D

⁴⁶² - in Israel und Deutschland ein dorniger Weg zur Partnerschaft. Wilhelm Haas « Jahre der Verstetigung » p .180

allemandes sont maintenues. Le 20 mai 1988, le président du Bundestag Philipp Jenninger à la demande du président de la Knesset Shlomo Hillel se déplace en Israël à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la création de l'Etat israélien dans un contexte d'isolement politique pour Israël. Pour les Israéliens cette visite revêt une importance particulière, l'opinion publique israélienne redécouvre les Allemands comme partenaires fiables qui font preuve de soutien en dépit de certaines critiques. L'accent est mis sur l'excellence des relations pour faire oublier les petites dissensions qu'engendre la question palestinienne.

Le 15 novembre 1988 le ministre allemand des Affaires étrangères réagit de manière positive à la déclaration du Conseil National Palestinien réuni à Alger, qui publie une déclaration d'indépendance de l'Etat palestinien, se référant à la résolution 181 du Conseil de sécurité de l'ONU qui avait instauré la partition de la Palestine en un Etat juif et en un Etat palestinien, considérant que ce document garantissait le droit des Palestiniens à une indépendance nationale et à la souveraineté. Le nouvel Etat palestinien se devait d'être une démocratie fondée sur la liberté d'expression, la justice sociale et l'égalité. Il devait en outre être proclamé en accord avec le principe de coexistence pacifique tandis que l'occupation israélienne était considérée comme une terreur organisée. Le Conseil National Palestinien en vient enfin à reconnaître explicitement l'Etat d'Israël et appelle à une Conférence internationale de la paix.⁴⁶³

H.D Genscher juge la reconnaissance des résolutions 232 et 338 comme un pas important et exprime le soutien de son gouvernement à la conférence internationale de la paix. Au-delà, la République fédérale refuse de réviser sa position à l'égard de l'OLP, par solidarité avec Israël alors que la Communauté européenne décide pour sa part d'entamer un dialogue avec l'organisation palestinienne. L'attitude de retenue du gouvernement allemand demeure un principe. A l'Assemblée générale de l'ONU le 17 novembre 1988, Alexander Graf, le représentant de l'Allemagne à l'ONU, déclare que *« le soutien politique allemand s'inscrit dans le respect de la déclaration de Venise et que la solution pacifique ne peut être trouvée que dans le cadre d'une conférence internationale de la paix »*.⁴⁶⁴ Cependant la République fédérale s'abstient de voter le projet de résolution.

⁴⁶³ - in www.persee.fr Jean Salmon, la proclamation de l'Etat palestinien. 1988, Vol 34 nr 1 – p. 37-62,

⁴⁶⁴ In www.uno.org Question de Palestine A/43/253

Quels que soient les conflits politiques qui subsistent les relations entre les deux pays et les sociétés israélienne et allemande se développent. L'Allemagne émerge comme le deuxième partenaire le plus important derrière les Etats-Unis, les Allemands prouvant qu'ils sont des partenaires fiables mais pour la politique extérieure allemande, l'année 1989 se présente sous de mauvais auspices avec la découverte de l'implication de firmes allemandes dans la construction d'une implantation en Libye destinée à la production de gaz chimiques offensifs. La révélation de ce scandale prend une tournure politique et met le gouvernement d'H. Kohl en mauvaise posture. Elle réveille les vieux clichés sur les Allemands.⁴⁶⁵

Selon les informations, une usine chimique aurait été construite avec le soutien secret de la firme allemande Hippenstiel Imhausen dont les objectifs étaient désavouables. La compagnie Imhausen, spécialisée dans la chimie, a été contactée par le directeur de l'IBI⁴⁶⁶, une firme arabe basée à Londres. D'après le contrat conclu en 1984 la société Imhausen fournissait l'ingénierie de base, le système de conduite et d'équipement et sous-traitait des pièces pour le compte de la firme Siemens et le groupe de travaux publics Salzgitte. ⁴⁶⁷Le projet Pharma est conduit à Hong Kong en partenariat avec une autre firme basée à Francfort. Le magazine der Spiegel précise en outre que trente firmes ouest-allemandes auraient participé sans être vraiment conscientes de la véritable nature de l'accord.⁴⁶⁸ L'usine implantée à Rapta disposait d'un département de métallurgie, dans lesquels étaient fabriqués des missiles pouvant transporter des charges de gaz offensifs. Il apparaît de plus que la compagnie allemande n'a déposé aucune demande de licence d'exportation.

Un rapport du gouvernement destiné au Bundestag présente les faits. Il rappelle les principes de la République fédérale en matière d'armes chimiques : elle a renoncé à la fabrication, à l'utilisation d'armes chimiques et a soumis son industrie à un contrôle

⁴⁶⁵ -Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 11. Wahlperiode 118.Sitzung 18 janvier 1989. En lien avec l'article de William Sapiro dans le New York Times, Norbert Gansel déclare que « *le méchant Allemand, aveuglé, est de retour : dans la caricature comme dans les éditoriaux* ».

⁴⁶⁶ - Ishan Barbouti International

⁴⁶⁷ - in der Spiegel 3/1989 Giftgas die Beweise liegen vor

⁴⁶⁸ - in der Spiegel 27/1990

international.⁴⁶⁹ La RFA met en jeu sa crédibilité sur le plan extérieur, il convient donc de restaurer la confiance dans son image et de prendre toutes les mesures nécessaires à empêcher la participation de firmes allemandes ou de spécialistes allemands à la fabrication d'armes chimiques : « *pour notre pays, c'est une question profondément morale qui touche directement la crédibilité de notre Etat démocratique* ».⁴⁷⁰

Les faits semblent établir le manque de contrôle des instances gouvernementales sur les procédés d'autorisation : les services du BND avaient transmis des rapports officiels aux Ministères des Affaires étrangères et de l'Economie le 18 octobre 1988. Un mois plus tard, lors d'un entretien avec le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, le chancelier obtient des indications supplémentaires tendant à confirmer la participation de la firme Imhausen.⁴⁷¹

Les éléments transmis par les services secrets américains éveillent chez les politiques allemands de se retrouver sur le banc des accusés et d'être à tort montrés du doigt pour des événements qu'ils ignoraient selon toute vraisemblance. Se pose également la question parmi les politiques allemands, de savoir combien de temps encore l'Allemagne aurait à porter le fardeau du passé.

Les conséquences sur le plan de la politique extérieure sont dommageables pour le gouvernement allemand, la personnalité du dirigeant libyen Omar Khaddafi fait de cette affaire un dossier extrêmement brûlant. Les Israéliens sont inquiets des informations reçues selon lesquelles des experts allemands auraient également travaillé à accroître le rayon d'action des chasseurs bombardiers libyens en les dotant d'un système de ravitaillement en vol, ce qui leur permettait d'atteindre l'Etat israélien. Moshe Arens, le ministre israélien des Affaires étrangères convoque l'ambassadeur allemand, proteste contre l'implication de l'industrie ouest-allemande dans la construction d'une unité production de gaz offensifs. Le lien entre la situation présente et le passé allemand est rapidement établi en référence à l'extermination des Juifs dans les chambres à gaz, ce qui explique la rapidité des décisions du côté allemand. Il

⁴⁶⁹ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 11. Wahlperiode Drucksache 11/3995 am 15. Februar 1989
Bericht der Bundesregierung an den deutschen Bundestag über eine mögliche Beteiligung deutscher Firmen an eine C Waffenproduktion in Lybien

⁴⁷⁰ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 11. Wahlperiode 118.Sitzung Wolfgang Schaüble am 18. Januar 1989 p. 8619 D

⁴⁷¹ - ebenda p. 8621 A

devient évident que des mesures appropriées doivent être prises dans l'urgence, en étroite coordination avec les Etats-Unis et la Communauté européenne pour empêcher que la Lybie n'héberge l'installation lui permettant de produire des armes chimiques, la Lybie visant son ennemi, l'Etat israélien. La réorganisation des instances de contrôle, les initiatives prises pour modifier le cadre légal des exportations a rassuré les dirigeants américains et israéliens, qui se déclare satisfait des mesures prises par le gouvernement allemand.⁴⁷² Les responsables israéliens continuent de percevoir leurs homologues allemands comme des partenaires solides qui défendent les intérêts de l'Etat israélien au niveau européen comme c'est le cas pour le plan de paix en quatre points de Y. Shamir : solution du problème des réfugiés qui doit être réglée par la communauté internationale, élections libres en Judée et Samarie et à Gaza⁴⁷³ pour n'en citer que deux. L'Etat israélien recherche l'appui des Etats occidentaux industrialisés pour améliorer les conditions de vie dans les camps palestiniens mais continue de refuser les négociations avec l'OLP. En proclamant le retour des réfugiés à Jaffa et à Haïfa⁴⁷⁴, il ne pouvait qu'en découler l'anéantissement de l'Etat d'Israël. Le ministre israélien en visite à Bonn espère l'appui du gouvernement allemand pour défendre la position israélienne dans le processus de paix. Pour Israël, le conflit est essentiellement culturel : deux conceptions s'opposent, Israël est un Etat dont les valeurs sont démocratiques que les Etats arabes ne sont pas prêts à reconnaître⁴⁷⁵.

En janvier 1989, la visite du président allemand avait pour but de préparer M. Arens à un changement de la politique allemande à l'égard de l'OLP puisque les Etats-Unis soutenaient la nouvelle politique de concessions du leader palestinien. En tant qu'Etat membre de la Communauté européenne la RFA devait soutenir le processus de paix sans que le dialogue avec l'OLP n'aille à l'encontre de la sécurité de l'Etat d'Israël.⁴⁷⁶

Les débats sur la sécurité de la région de la Méditerranée orientale persistent au cœur de la classe politique allemand, incitant le gouvernement allemand à prendre une part plus active au Proche-Orient dans le contexte toujours présent de l'intifada. Pour une

⁴⁷² - in Deutscher Bundestag 10. Wahlperiode Drucksache 11/3995 am 15. Februar 1989 p. 23

⁴⁷³ - in Palestine Studies Journal 20- 4/89 The Shamir Plan

⁴⁷⁴ - in General Anzeiger du 19 juin 1989 – Interview mit Moshe Arens

⁴⁷⁵ - in AA Archiv Gespräch Bundesminister H.D Genscher mit Moshe Arens am 18. Juni 1989

⁴⁷⁶ - in AA Archiv Bd 149750

partie des groupes politiques allemands, si l'exportation d'armement à destination des Etats arabes est un moyen qui permet de veiller à un équilibre précaire ; il est tout aussi important que l'Etat d'Israël accepte l'OLP comme partenaire de négociation. A ce propos, le député SPD N. Gansel estime que là, la République fédérale a un rôle à jouer : « *cette demande à Israël peut aussi être notre contribution à la paix* »⁴⁷⁷, tout en veillant à la sécurité d'Israël.

Dans un débat au Bundestag le 26 octobre 1989 la même demande de prise d'une plus grande responsabilité dans la région est exprimée par les représentants des différents groupes politiques. Le député Albert Oswald du parti social-démocrate estime que le passé de la République fédérale ne doit plus constituer un frein mais qu'il justifie au contraire une participation plus soutenue de la République fédérale : « *je pense en tout cas que notre engagement dans ce processus de vote devrait être plus évident. Justement en raison de notre responsabilité historique, ne devrions-nous pas nous Allemands, restés mesurés. Justement, nous Allemands, ne devrions-nous pas, avec notre relation particulière à Israël, faire en sorte que cesse l'effusion de sang, qu'une paix durable naisse ?* »⁴⁷⁸ Il appelle également à un engagement plus solide au cœur de la Communauté européenne.

En fonction du groupe politique, la teneur du débat au Bundestag varie, selon que le groupe représenté a à cœur l'intérêt d'une paix entre Israël et les Palestiniens et la réconciliation germano-juive ou qu'il est concerné par les relations économiques de la région de la Méditerranée orientale. Sur la situation économique, sécuritaire et politique de la région, le discours relève plus de la Realpolitik. Peter Kittelmann de la CDU parle des intérêts européens dans la région méditerranéenne pour lesquels une stabilité politique, sociale et sécuritaire est la garantie d'approvisionnements en énergie pétrolière via la mer Méditerranée. La notion de République fédérale définie comme étant indirectement un Etat de la Méditerranée est évoquée par Olaf Feldmann du FDP, Albert Oswald du SPD. Tout en reconnaissant la responsabilité allemande pour Israël ils avancent l'idée d'une plus grande solidarité avec les Palestiniens comme avec tous

⁴⁷⁷ - in Deutscher Bundestag Plenarprotolle 11. Wahlperiode 123.Sitzung am 27. Januar 1989 p.9061 D

⁴⁷⁸ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 11. Wahlperiode 171. Sitzung am 26. Oktober 1989 p. 12831 B

les autres peuples opprimés⁴⁷⁹ et critiquent l'Etat israélien qui a toujours évolué vers plus d'injustice.⁴⁸⁰

Le groupe parlementaire des Verts soumet une motion pour une reconnaissance de l'OLP et demande au gouvernement de recevoir Yasser Arafat à Bonn.⁴⁸¹ En comparaison des trois partis traditionnels qui sont plutôt bienveillants à l'égard de l'Etat israélien, les Verts adoptent une position beaucoup plus critique vis-à-vis d'Israël.

Il faut attendre plus d'un an après la déclaration d'indépendance du CNP, pour que la République fédérale entre en contact officiel avec le conseil politique d'Arafat à Bonn, voulant envoyer un signal positif aux Etats arabes motivé en grande partie par les relations économiques étroites. Néanmoins, la RFA refuse d'établir des relations politiques avec l'OLP, au contraire de la France qui a officiellement reçu Y. Arafat avec « tous les honneurs protocolaires ».

L'Intifada a ébranlé le Moyen-Orient et a transformé les perspectives du conflit israélo-arabe tandis que de son côté l'Allemagne expérimente des changements profonds. L'URSS souhaite remettre à plat les relations avec l'Ouest sur une nouvelle base d'interdépendance de coopération et entreprend une démocratisation de la société comme de la politique. A partir de l'été 1989 des citoyens est-allemands à quitter la RDA et à l'automne 1989, les manifestations en RDA se multiplient contre le monopole du parti socialiste unifié en particulier à Leipzig et à Berlin pour revendiquer une transformation en profondeur du régime en place et pour bénéficier des libertés individuelles dont ils sont privés. La chute du mur le 9 novembre 1989 et l'écroulement rapide du parti au pouvoir provoquent la surprise. A cette occasion, Hans Jochen Vogel alors président du SPD et de son groupe parlementaire au Bundestag propose de choisir ce jour comme jour de fête nationale ce qui provoque une réaction critique chez les représentants juifs qui y voient l'occasion d'éclipser le traumatisme de la Nuit de cristal.⁴⁸²

Dans le processus rapide de l'unification allemande le chancelier H. Kohl joue un rôle essentiel tant sur le plan interallemand pour incorporer la RDA à la RFA que sur le plan

⁴⁷⁹ - ebenda p. 12831 B

⁴⁸⁰ - ebenda p.12831 C

⁴⁸¹ - in Deutscher Bundestag 11. Wahlperiode Drucksache 11/4452

⁴⁸² - in American jewish yearbook 1991 p. 303

international pour obtenir l'accord des quatre puissances que sont les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS et pour calmer les inquiétudes des pays voisins.

La réaction d'Israël face au bouleversement politique et au regard de la perspective de l'unification allemande réactivent des sentiments de crainte : premièrement la peur que ne se détériorent les relations entre l'Etat israélien et son partenaire le plus puissant et le plus influent en Europe, deuxièmement la peur de la renaissance d'un troisième Reich. Les représentants israéliens s'inquiètent de l'influence que pourrait avoir l'ex- RDA sur la politique de l'Allemagne unifiée, la RDA avait été l'Etat le plus hostile à Israël, les dirigeants est-allemands ayant soutenu et financé les mouvements terroristes palestiniens⁴⁸³. A cette appréhension s'ajoute celle de la normalisation de l'histoire avec la chute du mur et la relégation au second rang de l'Holocauste.

⁴⁸³ - in www.bpb.de Das Verhältnis der DDR zu Israel

CHAPITRE 6 : L'UNIFICATION ALLEMANDE – RENFORCER LA CONFIANCE DANS LA STABILITE DE LA DEMOCRATIE ALLEMANDE – 1990 1998

Les craintes israéliennes trouvent leur expression dans les déclarations publiques. Dans une interview accordée à une chaîne de télévision américaine le 15 novembre 1989, le premier ministre israélien Y. Shamir déclare « *que la grande majorité du peuple allemand, a décidé de tuer des millions de juifs et chacun d'entre nous, pourrait penser, que si les Allemands avaient une nouvelle occasion d'être l'Etat le plus puissant en Europe voire dans le monde, ils pourraient essayer de nouveau.* »⁴⁸⁴

Blessé et agacé par ces déclarations le chancelier H. Kohl adresse le premier décembre une lettre au ministre israélien qui a comparé l'unification allemande à « un danger mortel pour les Juifs ». Pour le chancelier Y. Shamir s'est exprimé de manière très injuste et porte préjudice aux relations germano-israéliennes : « *en tant que chef du gouvernement de l'Etat d'Israël, vous n'êtes pas juste envers le peuple allemand des deux Etats. Oui, vous leur refusez la sincérité.* »⁴⁸⁵

Si la diplomatie allemande se concentre particulièrement sur le processus d'unification, elle n'en oublie pas pour autant les intérêts sécuritaires de l'Etat d'Israël.

I- L'UNIFICATION ALLEMANDE ENTRE ENJEU DU RENOUVEAU ET CONTINUE –

1. Les réparations est-allemandes envers Israël : 1990

Avant l'unification allemande, le gouvernement de la RDA s'efforce de donner une nouvelle direction aux relations avec l'Etat israélien avec lequel il se déclare prêt à établir des relations diplomatiques à condition que l'Etat d'Israël change sa position sur la reconnaissance de l'OLP, mais il n'est pas encore question de reconnaître la responsabilité pour l'histoire allemande.⁴⁸⁶

En 1947, l'URSS avait soutenu le plan de partage de la Palestine y voyant là la possibilité d'écarter la Grande -Bretagne qui perdait ainsi de l'influence dans la région

⁴⁸⁴ - in Avi Primor, Mit Ausnahme Deutschland p.151

⁴⁸⁵ - in AA Archiv Schreiben des Bundeskanzlers Kohl an Premier Minister Shamir. Quelle DZ D 594595 Nr 106 am 1. Dezember 1989

⁴⁸⁶ - in www.deutsche-orient.institut.de : Nahostjahrbuch 1990 p.13

et avait reconnu la création de l'Etat d'Israël tout en contribuant à l'équipement militaire du tout nouvel Etat. Ce n'est qu'après la guerre de Suez en 1956 que les relations entre les pays du bloc soviétique et Israël se sont refroidies. Après la guerre des Six Jours en 1967 la RDA a coopéré militairement avec l'OLP qui lui a permis de créer des contacts étroits avec les pays arabes.

A la différence de la République fédérale, la RDA avait limité les dédommagements individuels aux seuls citoyens de son territoire, sous forme de prestations sociales améliorée pour les personnes reconnues de persécutions sous le régime nazi. Etaient reconnues comme telles les personnes qui avaient été persécutées en raison de leur race, de leur activité politique antérieure, de leur croyance ou qui avaient mis en danger leur vie pour lutter contre le nazisme. Le problème de la restitution des biens avait été déclaré comme solution capitaliste.⁴⁸⁷ La création de la RDA en tant qu'Etat socialiste et antifasciste effaçait ainsi tout lien avec l'histoire allemande. L'Etat est-allemand a longtemps mené une politique pro-arabe, hostile à Israël, et a participé au financement des groupes palestiniens, les assistant dans leur formation de commando. Toutefois, un changement s'opère dans les années 80 en raison des difficultés financières que connaît l'ex-RDA qui aspire à un rapprochement économique avec l'Etat hébreu. Au début de l'année 1990 Hans Modrow demande l'établissement des relations diplomatiques avec l'Etat israélien car en instaurant des relations formelles avec Israël il espérait obtenir le soutien israélien pour assurer la continuité de l'existence de l'Etat est-allemand en tant qu'Etat indépendant. Dans une note remise au Congrès juif mondiale, Hans Modrow *«reconnait la responsabilité de tout le peuple allemand pour le passé et se tient prêt à soutenir matériellement les personnes persécutées»* sans toutefois préciser à combien s'élèverait cette aide.⁴⁸⁸ En mars 1990, le Congrès juif mondial rencontre le chancelier, le ministre de l'Intérieur Wolfgang Schäuble, à Berlin, convenant d'un accord tacite que le Congrès juif mondial soutiendrait le projet d'unification allemande, à condition que le gouvernement est-allemand accepte de reconnaître sa responsabilité pour l'histoire allemande. Le 12 avril suivant, le nouveau gouvernement est-allemand reconnaît publiquement la responsabilité de la RDA et exprime sa volonté de régler des restitutions aux survivants de l'Holocauste. En outre,

⁴⁸⁷ -in www.bator.eu/index.php.ddd die Anfänge der DDR -Diplomatie im arabischen Raum von Dr Wolfgang Bator. Consulté le 08/08/11 à 14H30

⁴⁸⁸ - in New York Times Upheaval in the East. East Germany agrees to pay reparation to the jewish victims of the Holocaust. 9 février 1990

il est demandé par le représentant du Congrès juif mondial que « les citoyens est-allemands avaient l'obligation de préserver les sites de l'Holocauste », et que « les gouvernements allemands devraient continuer à maintenir des relations spéciales avec l'Etat d'Israël et participer à la promotion des liens dans les différents domaines politique, économique et culturel ».⁴⁸⁹ Il demande pardon pour « *l'hypocrisie et l'hostilité de la politique officielle est-allemande envers Israël, et pour la persécution et l'humiliation des citoyens juifs après 1945 dans notre pays* »⁴⁹⁰. Aux négociations sur les réparations est-allemandes participent la Claims Conference, l'Etat israélien et les deux gouvernements allemands, elles portent sur les montants leur planification et les destinataires des paiements des restitutions. Le processus d'unification étant entamé, l'établissement des relations diplomatiques avec le nouveau gouvernement de la RDA conduit par le premier ministre Lothar de Maizière de la CDU, n'aboutira pas.

Pour apaiser les doutes émis par les représentants israéliens sur l'unification allemande, le gouvernement ouest-allemand entreprend de se présenter comme étant le défenseur zélé des intérêts israéliens auprès de la Communauté économique, pour attester de l'importance qu'elle accorde aux relations bilatérales et pour confirmer son soutien pour le futur.

La visite en juin 1990 en Israël de la présidente du Bundestag Rita Süßmuth et de la présidente de la Chambre populaire de la RDA Sabine Bergmann Pohl, a pour but de transmettre un signal à la communauté internationale et aux Allemands : une Allemagne unifiée a conscience de l'Holocauste et des devoirs qui lui incombent, elle reconnaît sa responsabilité envers l'Etat israélien.

Sur la question de l'immigration des Juifs soviétiques, la politique est-allemande est favorable à une politique d'asile. La politique de M. Gorbatschev a eu pour effet d'attirer de nombreux émigrés juifs sur le territoire de l'Allemagne de l'Est en raison d'une vague d'antisémitisme dans l'espace soviétique, mais aucune réglementation commune n'a pu être fixée entre la RDA et la RFA. Les services consulaires ouest-allemands en URSS, devant le nombre important de demandes d'asile alerte les services des Affaires étrangères est-allemand et demande au Ministère de l'Intérieur de ne plus accepter de demandes. Une nouvelle intervention de la RFA en lien avec

⁴⁸⁹ - in Angelika Timm, Jewish Claims against East Germany Moral obligations and pragmatic policy. Budapest (Central european University Press) 1992

⁴⁹⁰ - in Volkskammer der DDR. 10. Wahlperiode am 12. April 1990 p 23f

les problèmes d'immigration provoque une vague de colère dans les communautés juives ouest-allemandes. Les frictions se multiplient entre les gouvernements ouest-allemand et est-allemand, le ministre des Affaires étrangères Markus Meckel promettant lors d'un entretien à New York et sans concertation avec son homologue ouest-allemand lors, d'intégrer dans les négociations sur l'unification une déclaration selon laquelle l'Allemagne unifiée endosserait la responsabilité des survivants de l'Holocauste. De même, le président du Conseil central des Juifs d'Allemagne, Heinz Galinski, demande que dans le préambule du traité d'unification une déclaration ferme et publique, qui contienne les éléments suivants : « que la création du nouvel Etat allemand se déroule en pleine conscience de la continuité de l'histoire allemande du 20^{ème} siècle »⁴⁹¹ ce qui équivalait à reconnaître une responsabilité toute particulière à l'égard d'Israël et envers les citoyens juifs.

Lors des célébrations accompagnant la signature du traité d'unification le 31 août 1990 le président R. von Weizsäcker met en avant le caractère tragique de l'Holocauste et la nécessité de se souvenir du passé.⁴⁹²

Avec l'unification prend fin des décennies de confrontation Est-Ouest. Pendant que le débat s'articulait autour du thème de l'unification au cours de l'été 1990, un nouvel événement venait semer la consternation : le 2 août, les troupes de Saddam Hussein franchissent la frontière koweïtienne. Lorsque l'Irak attaque son Etat voisin, les négociations du traité 2+4 ne sont pas encore terminées. Au niveau européen, les Etats sont confrontés à la question de savoir si en tant qu'alliance, une action ne doit pas être menée quelle qu'en soit la forme. Le 14 août 1990, les Etats européens lors d'une séance extraordinaire, discutent d'un éventuel envoi de navires de guerre. Lorsque le ministre américain des Affaires étrangères, James Baker, incite à une intervention commune de l'OTAN contre l'Irak, commence en Allemagne un débat sur la participation de la Bundeswehr à la suite de l'envoi de troupes de la coalition en Arabie saoudite.

⁴⁹¹ - in jüdische Allgemeine : « sich der Geschichte stellen » du 26 juillet 1990

⁴⁹² - in www.bundespraesident.de Ansprache vom Bundespräsidenten Richard von Weizsäcker beim Staatsakt zum Tag der deutschen Einheit : « *la visite des deux présidentes des deux parlements allemands élus librement, il y a quelques mois en Israël, en commémoration de l'Holocauste, le crime le plus horrible, a laissé là-bas une profonde impression. Elle symbolise la communauté des Allemands dans sa responsabilité historique* »

2. Le débat sur les missions de la Bundeswehr hors de la zone OTAN : 1990-1992.

Avec la fin de la Guerre froide, les défis de sécurité et de politique extérieure se modifient et l'Allemagne unifiée n'a pu échapper à ces transformations, confrontée aux exigences internationales, d'endosser un rôle plus important pour le maintien et la garantie de la paix. A l'occasion de la guerre du Golfe l'Allemagne est sollicitée pour y participer contre l'Irak ce qui provoque un débat contradictoire qui montre que les avis sont très partagés y compris au sein du parti chrétien-démocrate ce qui conduit H. Kohl à ne pas laisser participer la Bundeswehr aux opérations d'Irak et à proposer une aide financière en contrepartie. La loi fondamentale autorise-t-elle les missions à l'étranger et de quels droits le Bundestag dispose, voilà ce qui est vivement controversé au niveau de la politique intérieure allemande. Les soldats allemands peuvent-ils être engagés dans des opérations au cœur de territoires situés hors de la zone OTAN ? Les sanctions prises par l'ONU contre l'occupation du Koweït par les troupes irakiennes sont l'occasion d'ouvrir ce débat.

Un scepticisme profond à l'égard de la puissance militaire et les instruments du pouvoir militaire au service de la politique extérieure sont constitutifs de la culture politique comme le renoncement conscient à la souveraineté et l'enchâssement de l'Allemagne dans les institutions des démocraties occidentales, la recherche de compromis et la préférence pour la recherche de solutions multilatérales.

Dans le contexte de la guerre d'Irak, tandis que le parti de la CDU/CSU envisage un engagement de l'armée allemande en s'appuyant sur l'avis de la majorité d'experts juridiques à propos de la conformité d'une mission hors de la zone OTAN excepté le ministre de la défense Gerhard Stoltenberg qui estime que la loi fondamentale ne permet pas l'intervention de la Bundeswehr hors de la zone couverte par l'OTAN, le FDP et le SPD sont sceptiques sur la possibilité de participation militaire.⁴⁹³

H.D Genscher confirme sa réserve dans la question d'une participation militaire allemande au motif que le traité 2+4 n'a pas encore été ratifié.

La République fédérale a du mal à endosser son nouveau rôle de moyenne puissance souveraine et continue de jouer le rôle particulier qu'elle avait jusqu'alors et compense l'absence de participation active par un soutien financier qui va lui coûter d'énormes sommes. Le 30 janvier 1991, le chancelier annonce la mise à disposition de 5.5 Mrd

⁴⁹³ - in FAZ « Uneinigkeit in der Bonner Koalition über einen Einsatz der Bundeswehr im Golf » du 14 août 1990

de dollars. En tout, la contribution allemande va s'élever à 17.9. Mrd de DM. Dans sa déclaration au gouvernement, le chancelier souligne la plus grande responsabilité qui incombe à l'Allemagne unifiée. Jusqu'alors l'Allemagne s'était investie pour assurer la stabilité économique dans le monde, devait « *prendre part aux mesures pour assurer la paix et la stabilité dans le monde* ». Pour cela il souhaite clarifier les bases constitutionnelles : « *il s'agit maintenant que l'Allemagne unifiée accepte son rôle dans le cercle des nations, avec tous les droits et les devoirs. Pour nous, Allemands, il n'y a pas de niche dans la politique internationale, l'Allemagne n'a pas le droit de fuir ses responsabilités. Nous voulons contribuer à un monde de paix, de liberté et de justice.* »⁴⁹⁴

Le chancelier appelle l'Allemagne à jouer un plus grand rôle sur la scène internationale en sachant qu'elle n'est pas prête à le faire et qu'il faut clarifier ce que la Loi fondamentale permet de faire. Pour l'ensemble des groupes politiques toute forme de participation aux missions de l'ONU et d'autres systèmes de défense collectifs étaient couverts par l'article 24 paragraphe 2 de la Loi fondamentale. Le débat autour des missions de la Bundeswehr hors de la zone de l'OTAN aurait perdu de son intensité si le FDP et son ministre des Affaires étrangères n'avaient déclaré que les missions de l'armée allemande au-delà de la défense dans le cadre d'alliances n'est pas compatible avec la loi fondamentale. Les libéraux certifient que la participation de la Bundeswehr aux missions de l'ONU est souhaitable politiquement mais n'est pas conforme constitutionnellement. Devant le parlement H.D Genscher souligne au sujet de la discussion sur la participation de soldats allemands dans le Golfe que « *la restriction de la constitution relative à la participation militaire n'est certainement pas une expression de notre manque de responsabilité ou de lâcheté. Cette limitation est la conséquence de notre histoire et était justifiée par la division de notre pays. Il n'a pas été besoin de l'attaque irakienne au Koweït pour que nous, Allemands, devions agir militairement à l'avenir sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. L'ajout nécessaire à notre constitution devrait trouver un accord de toute la maison* ».⁴⁹⁵

Le SPD s'avère un partenaire de négociations difficile parce que déchiré entre plusieurs positions sur la question des missions extérieures de la Bundeswehr. Il rejette catégoriquement la solution militaire dans la gestion de la crise du Golfe. La solution minimaliste de fournir de vieux avions de chasse à la Turquie a même provoqué un

⁴⁹⁴ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokoll 12. Wahlperiode 5. Sitzung am 30. Januar 1991 p. 89f

⁴⁹⁵ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokoll 12. Wahlperiode 7. Sitzung am 1. Februar 1991 p. 249

tollé au sein du parti social-démocrate. La situation complexe au sein du parti fait réagir l'ancien chancelier W. Brandt qui recommande une clarification de la loi fondamentale : *« maintenant, à l'occasion de la guerre du Golfe, la décision de quelle manière l'Allemagne va se comporter à l'avenir, ne doit pas être prise à la légère, quand il est demandé de participer aux missions du maintien de la paix de l'ONU. La loi fondamentale prévaut, jusqu'à ce qu'elle ait été modifiée ou complétée... »*⁴⁹⁶

Le 31 mai 1991, le congrès du SPD après des confrontations plutôt vives, établit que l'Allemagne peut participer à des missions de maintien de la paix après modification de la constitution.

Le groupe parlementaire des Verts tient pour possible une participation allemande aux missions européennes dans la mesure où celle-ci s'inscrit dans une réforme fondamentale de l'ONU mais leur initiative est restée sans effet. Par contre il propose également une réforme de la constitution.

Le ministre de la défense Gerhard Stoltenberg confirme que l'Allemagne en raison de sa situation particulière sur le plan juridique et son interprétation de la loi fondamentale, ne participe pas à l'envoi des troupes dans le Golfe. Il est donc indispensable d'expliquer la situation aux partenaires. Alors que le secrétaire général de l'OTAN Manfred Wörner transmet la réponse du gouvernement allemand, H. Kohl, H.D Genscher et G. Stoltenberg cèdent à la pression américaine au sujet du remplacement des troupes américaines et décident d'envoyer un appareil de déminage et un dragueur de mines en Méditerranée, munis d'une mission défensive afin de laisser libres les voies de navigation dans la zone orientale.

Le débat interne s'aggrave avec les critiques venues de l'étranger d'après lesquelles l'Allemagne s'esquive de sa responsabilité de solidarité. D'après le magazine du Spiegel, après plusieurs conversations téléphoniques le chancelier et son ministre des Affaires étrangères parviennent à un accord le 2 janvier 1991 pour donner suite à la requête de l'OTAN et envoient 18 Alpha Jets avec 270 soldats pour la protection de son partenaire turc mais la participation de troupes au sol est totalement exclue.⁴⁹⁷ Dans le cas de la protection de son allié turc au sein de l'OTAN le gouvernement allemand avait initialement rejeté l'idée d'une participation militaire mais devant les critiques incessantes sur la provenance des armes détenues par Saddam Hussein

⁴⁹⁶ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokoll 12. Wahlperiode 2. Sitzung am 12. Januar 1991 p.26f

⁴⁹⁷ In der Spiegel 2/1991 p 18-21 « der will überleben » et Nr 6/1991 « die Deutschen an die Front » p 18-22

change d'orientation. En février 1991 le gouvernement fédéral déclare que la République fédérale assumerait de manière illimitée ses responsabilités en cas d'attaque provenant de l'Irak contre la Turquie comme le prévoit le pacte d'alliance de la Charte atlantique pour tout allié qui est attaqué. Devant la pression politique venant de l'extérieur, le gouvernement envoie des missiles antiaériens de type Roland, 500 soldats supplémentaires pour la protection des aéroports en Turquie, ce que critique

Comme la diplomatie du chéquier ne pouvait tenir sur la durée à partir de 1992 le gouvernement met ses forces armées à disposition dans le cadre de missions de pacification des Nations Unies, c'est le cas lors de missions d'aides humanitaires dans l'ancienne Yougoslavie et dans le Golfe. Entre août 1992 et février 1994 la multiplication des missions de la Bundeswehr est à l'origine de plaintes déposées par le SPD et du FDP auprès de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Le 12 juillet 1994 le tribunal de la Cour constitutionnelle rend sa décision, appuyant sa décision en premier lieu sur l'article 24 de la loi fondamentale : « *la fédération peut s'intégrer dans un système de sécurité collective et mutuelle pour le maintien de la paix. A cette occasion il donnera son accord pour la limitation de sa souveraineté, qui doit conduire et assurer à un ordre pacifique et durable en Europe et entre les peuples du monde.* »⁴⁹⁸

Le tribunal constate que cet article permet aussi l'utilisation de la Bundeswehr pour des missions qui ont lieu dans le cadre et selon les règles du système de sécurité collectif et souligne expressément que l'article 87a ne s'y oppose pas. Et enfin, le tribunal de Karlsruhe pose l'obligation d'obtenir l'accord constitutif du Bundestag avant chaque mission des forces armées.

Dans le cas de la protection de son allié turc au sein de l'OTAN le gouvernement allemand avait initialement rejeté l'idée d'une participation militaire mais devant les critiques incessantes sur la provenance des armes détenues par Saddam Hussein change d'orientation. En février 1991, le gouvernement fédéral déclare que la République fédérale assumerait de manière illimitée ses responsabilités au sein de l'alliance en cas d'attaque provenant de l'Irak.⁴⁹⁹ Devant la pression politique venant de l'extérieur le gouvernement envoie des missiles antiaériens de type Roland, 500 soldats supplémentaires pour la protection des aéroports en Turquie ce que critique

⁴⁹⁸ - in www.rechtsanwaltmoebius.de Urteil Bundesverfassungsgericht du 12 juillet 1994 Leitsätze

⁴⁹⁹ - in der Spiegel 6/1991 p 16 «es wird ein schwieriges Jahr sein »

vertement le SPD. La position de la République fédérale au début du conflit s'est heurtée à de l'incompréhension chez ses partenaires américains qui jugeaient qu'un engagement renforcé de l'Allemagne était un devoir en raison de l'appui américain lors de l'unification.⁵⁰⁰ L'interprétation restrictive de la Loi fondamentale a pu également se justifier par la peur que l'implication militaire de l'Allemagne dans la région du Golfe ne compromette ses relations avec les Etats arabes.

3. Les répercussions de la crise irakienne sur les relations germano-israéliennes.

Deux évènements ont perturbé les relations : les manifestations contre la guerre du Golfe et la découverte à nouveau de la participation d'entreprises allemandes au développement d'armement en Irak.

Le gouvernement allemand affirme son ignorance des faits, or comme dans l'affaire libyenne, les services secrets américains ont avisé dès 1984 les autorités allemandes des activités d'une petite compagnie en ingénierie chimique, Karl Kolb, qui participait à la fabrication d'armes chimiques en Irak. Le ministre allemand de l'Economie soupçonne à l'époque les Américains d'être motivés par un esprit de compétition et ignore les informations. Les Américains et Israël sont convaincus de la participation d'une autre firme allemande à la production de gaz toxiques : dès 1984, la compagnie Preussag, propriété de l'Etat allemand, est incriminée pour sa participation à l'acquisition et à l'envoi de matériel sophistiqué à partir duquel le gaz toxique pouvait être produit. Le groupe SIGMA fournit en petites quantités des mycotoxines pour la recherche d'armes biologiques. A 30 km de Bagdad s'installe une usine d'antibiotiques universels, des laboratoires mobiles sont livrés par des entreprises allemandes. A partir de 1989, de nombreux signes de la participation d'entreprises allemandes à des projets de missiles irakiens se précisent. Or, l'activité à l'étranger de spécialistes allemands qui participent à de telles opérations est soumise à autorisation. Il apparaît aussi que des entreprises allemandes ont travaillé à la construction de rampes mobiles de lancement des missiles Scud.⁵⁰¹

⁵⁰⁰ - ebenda p 20

⁵⁰¹ - in Deutscher Bundestag Bericht der Bundesregierung über legale und illegale Waffenexporte in der Irak und ide Aufrüstung des Irak durch Firmen der BRD Drucksache 12/4187 du 8 mai 1991 p. 10

Non seulement le gouvernement allemand se voit accablé de reproches par l'Etat israélien mais la communauté internationale le tance pour être la seule puissance occidentale à contribuer à la protection d'Israël contre l'agression de Saddam Hussein.

Au manque d'un nouveau concept de politique extérieure du gouvernement allemand pendant la crise irakienne se couple le fait historique de l'anéantissement des Juifs sous le régime nazi. Dans ce cas de figure comme pour celui de Rabta en Libye, la corrélation avec les chambres à gaz d'Auschwitz est faite. La réaction du gouvernement allemand est de compenser le déficit politique par des prestations matérielles. Les politiciens accourent en Israël pour assurer sa population de leur engagement pour l'Etat israélien. H.D Genscher se rend à Jérusalem les 24 et 25 janvier 1991 et accorde une aide immédiate de 250 Mi de DM ⁵⁰², puis à Amman, Le Caire, Damas pour expliquer la position de son gouvernement. Fin janvier une délégation israélienne est présente à Bonn avec une liste de matériel militaire, début février des transferts directs d'armement allemand, dont des missiles Patriot avec l'accord des Etats-Unis, des chars de détection d'armes chimiques, du matériel sanitaire, des médicaments et deux sous-marins pour une valeur de 800 Mi de DM sont livrés. ⁵⁰³

Pour des raisons politiques le SPD a refusé la livraison de deux sous-marins à l'Etat israélien qui sont financés sur le budget de l'Etat. Il critique également les livraisons de véhicules de guerre et de matériel militaire de fabrication soviétique à Israël. Pour N. Gansel, il s'agit d'une infraction à la loi sur le commerce extérieur et à la loi sur le contrôle des armes. Pourtant le parti social-démocrate va réviser sa position sur la livraison des sous-marins de la classe Delphin, c'est ce que relate l'ambassadeur Benjamin Navon en poste à Bonn. Les circonstances de la crise irakienne ont accéléré le processus de livraison des sous-marins. A cela s'est ajouté un travail de lobbying efficace, opéré par l'attaché militaire israélien assisté par le groupe parlementaire germano-israélien, auprès du Bundestag et des groupes politiques. La visite de la délégation israélienne à Bonn pour défendre les intérêts de l'Etat israélien porte ses fruits. Après concertation avec son ministre des Affaires étrangères, de son ministre de la Défense, le chancelier donne son aval à la livraison gratuite des sous-marins.⁵⁰⁴

⁵⁰² In der Spiegel 5/1991 « Das wird ein schwieriges Jahr »

⁵⁰³ - in der Spiegel 6/1991 « die Deutschen an die Front »

⁵⁰⁴ - in Asher ben Natan und Niels Hansen : « Israel und Deutschland ein dorniger Weg zur Partnerschaft » p.191

Plus tard, un 3^{ème} sous-marin sera livré par l'Etat allemand qui prendra à sa charge les coûts à raison de 50%.⁵⁰⁵

Avec la guerre du Golfe l'intérêt d'Israël pour la coopération technologique dans le domaine militaire s'est accru. L'Etat hébreu exprime le souhait de se procurer de l'armement lourd faisant partie de stock de l'armée de l'ex-RDA. Une directive du secrétariat de la défense fait état de cette demande qu'il rejette.⁵⁰⁶ Fin octobre 1991 la divulgation d'un transfert illégal de matériel militaire provenant du stock de la NVA opéré par les services de renseignements allemands pour le compte du Mossad, suscite une réaction de désapprobation des groupes parlementaires allemands. Le matériel militaire intercepté par la police maritime de Hambourg, étiqueté comme du matériel agricole, se révèle être en réalité du matériel ultra-moderne tel que des missiles sol-air, sol-sol, des pièces pour le char d'assaut T72, un radar pour avion de combat MIG 29.⁵⁰⁷ D'après le rapport du gouvernement, le matériel était prêté à des fins de test et la coopération dans ce domaine est justifiée par le caractère particulier des relations entre les deux Etats. En tout, la République fédérale a exporté du matériel pour une somme de 1 Mrd de DM.⁵⁰⁸ Face aux questions des députés sur la pratique du BND, Norbert Schäfer explique que le fait est courant : *« cela fait partie de la pratique courante, que des services de renseignements alliés échangent aussi des informations dans le domaine de la politique de sécurité. Les renseignements concernent aussi le matériel ou clairement dit – des armes ; dans les années précédentes du côté allemand, ont été reçus- par exemple d'Israël- des exemplaires uniques- et cette fois, un échange devait être fait dans le sens inverse »*⁵⁰⁹

Il s'avère que le transfert de matériel a été effectué sans la consultation du Conseil fédéral de sécurité, sans l'accord formel du Ministre de l'Economie, contre l'avis du secrétaire d'Etat de la Défense et sans autorisation de livraison et de transport. Toujours selon le rapport du gouvernement du 1^{er} décembre 1991, il n'y a eu de livraison de matériel lourd que dans le cadre de la guerre du Golfe qui justifiait la

⁵⁰⁵ - ebenda p.194

⁵⁰⁶ - in der Spiegel 47/1991, Panzer und Torpedos du 18 novembre 1991

⁵⁰⁷ In Drucksache 12-05085

⁵⁰⁸ In die Zeit : Schwerter zu Flugscharen. « Wie die BRD aus Panzern Landmaschinen machte » du 1 novembre 1991. Wolfgang Hoffmann

⁵⁰⁹ - ebenda

préservation de la sécurité de l'Etat israélien mais cette affaire n'est pas un cas isolé. Un article du Spiegel affirme que d'autres livraisons ont été effectuées depuis Wilhelmshaven. Les fonctionnaires du BND et du Ministère de la Défense semblent n'avoir pas respecté les directives de la hiérarchie qui avait délibéré sur les demandes israéliennes de matériel militaire. Seule la livraison de matériel de protection contre les armes chimiques avait été autorisée. Une fois de plus, les dysfonctionnements répétés dans les dispositifs de prise de décision sont mis en cause mais la difficulté pour le gouvernement allemand de trouver un juste équilibre dans sa politique de soutien envers Israël est encore plus décelable. Comment expliquer l'ignorance, voire la négligence des ministres concernés ?

L'isolement d'Israël et la détérioration de son image a sans doute eu une incidence sur la complexité de la politique allemande à l'égard d'Israël. Les manifestations pacifistes à la suite de l'annonce des actions militaires américaines contre l'agression irakienne ont terni les relations bilatérales ainsi que les relations avec les Etats-Unis. Trois courants ont contribué à transmettre une image erronée de l'Allemagne à l'extérieur. Pour le pacifisme radical, rien ne justifie l'utilisation des moyens militaires. Le courant anti-américain a critiqué l'intervention armée dans le Golfe qui sert les intérêts des Américains et des Etats occidentaux et le dernier courant qui accepte l'utilisation de la puissance militaire dans des cas d'exception, critique dans ce cas le fait que les possibilités d'une solution pacifique n'aient pas été épuisées. Les manifestations ont inquiété l'opinion publique israélienne qui a craint une distanciation des Allemands vis-à-vis de leur pays, dans la mesure où certains groupes de manifestants considéraient l'invasion du Koweït comme un combat de libération des Palestiniens. Dans le parti des Verts se sont mêlées ces trois tendances. Hans Christian Ströbele, le porte-parole de la direction du parti provoque une critique unanime lorsque dans une interview du journal *Süddeutsche Zeitung*, il répond que les attaques irakiennes sont une conséquence logique de la politique israélienne : « *je constate simplement, qu'Israël a pratiqué une politique qui a eu cette conséquence et qui était prévisible* »⁵¹⁰ H.C Ströbele à la différence de Joschka Fischer, s'était prononcé contre l'envoi de missiles Patriot en Israël, considérant qu'aucune arme n'est une arme défensive. Il irrite non seulement les Israéliens mais aussi J. Fischer qui s'exprime à son tour sur la déclaration de H.C Ströbele : « *beaucoup de Verts oublient qu'en Israël nous sommes en premier lieu des Allemands et non des membres de parti politique. Une partie des Verts pensent que parce que nous nous sommes prononcés contre les exportation d'armement et avons*

⁵¹⁰ - in *Süddeutsche Zeitung* – Henryk M. Broder – 19 février 1991

travaillé sur le passé, nous sommes dégagés de la responsabilité devant l'histoire ». ⁵¹¹ Pour éviter les réactions des Israéliens, le voyage des Verts en Israël est annulé.

Les transformations au Proche-Orient, l'ouverture de la Conférence internationale de la paix à Madrid, ⁵¹² en plein débat sur les livraisons illégales d'armement à destination d'Israël, laisse entrevoir pour l'Allemagne la possibilité d'une plus grande marge de manœuvre pour sa politique au Proche-Orient et fait naître chez les membres des partis politiques le besoin d'une politique plus active dans la région. Au Bundestag a lieu un débat sur la politique proche orientale du gouvernement à la suite des négociations entamées lors de la Conférence de Madrid et à propos des colonies israéliennes dans les territoires occupés.

Après les perturbations provoquées par le mouvement contestataire allemand, les relations bilatérales semblent avoir retrouvé le cours normal mais les irritations israéliennes au sujet du boycott des produits israéliens semblent être une constante des relations au cours de l'année 1992. Un autre point de discorde est celui du refus allemand de régler les indemnités pour les ressortissants juifs de l'ex-RDA ainsi que la résurgence du mouvement néonazi en Allemagne. L'élection de Yitzhak Rabin le 23 juin 1992 laisse espérer une décrispation dans le rapport germano-israélien. Le nouveau premier ministre annonce un gel limité des colonies dans les territoires occupés, condition imposée par les Etats-Unis pour obtenir le versement de 10 Mrd de dollars afin d'absorber les nouveaux immigrants russes ⁵¹³.

Les relations germano-israéliennes se caractérisent par de nombreuses visites de politiques de haut rang et par le soutien financier allemand à l'Etat israélien. Pour Israël, l'Allemagne est un partenaire économique crucial, il est une porte ouverte sur l'Union Européenne, c'est pourquoi Y. Rabin lui consacre sa première visite trois mois après son élection. Il espère obtenir de l'Allemagne des investissements plus importants dans les domaines de l'industrie et du tourisme, ainsi qu'une aide financière pour l'absorption des émigrés de l'ex Union soviétique. A ce sujet persistent quelques différends entre les deux pays, l'Etat israélien estime que les juifs de l'ex URSS ne

⁵¹¹ - in der Spiegel 9/1991 « Grüne gefundenes Fressen » du 25 février 1991

⁵¹² - les douze Etats européens ont participé aux discussions multilatérales qui traitent de la coopération régionale. Parmi les questions à l'ordre du jour figurent le contrôle sur les armements, le développement économique de la région du Proche-Orient, les réfugiés palestiniens.

⁵¹³ - der Spiegel 27/1992 « Morgen ein anderes Land » du 29 juin 1992

doivent pas chercher asile en Allemagne mais en Israël. Deux mois plus tard, Israël voit ses vœux exaucer : les fonds de recherche et de développement vont être doublés, Bonn encourage les investissements en Israël. Klaus Kinkel a succédé à H.D H.D Genscher, il entretient des relations cordiales avec les représentants israéliens et par respect de la relation historique éprouve une vive réticence à donner des avis ou des conseils à sa contrepartie israélienne sur sa politique. En mars 1993, Peres et Kinkel signent une déclaration d'intention sur l'intensification de la coopération germano-israélienne dans les domaines économique et technologique. La commission mixte économique est relancée, la contribution allemande à la fondation germano-israélienne pour la recherche scientifique passe à 200 Mi de DM.⁵¹⁴

Parce que la sécurité de l'Allemagne est étroitement liée à celle du Proche-Orient, le député Olaf Feldmann du parti libéral-démocrate insiste sur la nécessité pour les Etats membres de l'Union européenne de s'investir dans la politique au Proche-Orient et de « contribuer à une solution au Proche-Orient par des propositions concrètes »⁵¹⁵. Le député du FDP et son homologue de la CDU exhortent le gouvernement allemand à intervenir directement auprès d'Israël pour que cessent les constructions de colonies juives. Les remarques de H. Stercken et de O. Feldmann sur l'activité des implantations de colonies révèlent une capacité de critique inhabituelle à l'égard de l'Etat israélien mais le député du groupe des Verts va bien plus loin en rejetant la motion discutée au sein du Bundestag à propos des colonies à Gaza et en Cisjordanie au motif « *que la motion présente évite une prise de position claire, comme si le parlement allemand voulait se cacher derrière les résolutions de l'ONU et de l'Union européenne. Je ne crois pas, dit-il, que ce louvoiement favorise de quelque manière que ce soit le processus de paix pour les Israéliens ou les Palestiniens. Il vaudrait mieux renoncer à une telle motion.* »⁵¹⁶

Le mécontentement sur l'attitude passive du gouvernement et sa position attentiste à propos de la question des colonies se manifeste clairement chez les représentants du PDS/Linke Liste, partisans d'une politique d'action : « *au nom du groupe parlementaire PDS/die Linke nous demandons au gouvernement d'expliquer ce qu'il a*

⁵¹⁴ In www.deutsches-orient.institut Nahostjahrbuch 1993 Bulletin nr 21 du 12 mars 1993, 177

⁵¹⁵ -Deutscher Bundestag Plenarprotolle 12. Wahlperiode 140. Sitzung am 11. Februar 1993 p. 12136A

⁵¹⁶ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 12. Wahlperiode 140. Sitzung am 11. Februar 1993. Konrad Weiß Bündnis 90/die Grünen p.12137 C

*effectivement entrepris ces dernières années dans le cadre de l'Union Européenne et au niveau bilatéral, afin que le conflit progresse vers une solution et quand il veut agir de manière unilatérale pour l'arrêt de la politique israélienne de construction de colonies et sur les colonies des six dernières années jugées contraires au droit international, et qui empêche sérieusement le processus de paix au Proche-Orient ».*⁵¹⁷

Or l'empreinte de l'Holocauste interdisait, malgré les signes de normalisation dans la politique allemande, la mise en cause radicale de la politique israélienne. Il fallait redonner confiance en l'image d'une Allemagne puissante mais humble, fiable et prouver à l'Etat israélien qu'il trouverait toujours en elle une partenaire fidèle à ses engagements.

En gagnant la confiance des politiques israéliens il devient plus aisé de transiger sur les possibilités de parvenir à un accord de paix et à plus ou moins long terme d'assurer, et la sécurité de tous les Etats de la région, et celle de l'Europe.

La République fédérale avait pris plusieurs fois position sur la situation en Israël et dans les territoires occupés de Palestine tout en se gardant de critiquer ouvertement la politique israélienne. Avec les Douze elle avait dénoncé la violence disproportionnée de l'armée israélienne contre la révolte palestinienne. Il lui fallait trouver un modus vivendi entre la menace de l'existence de l'Etat israélien et la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

La poursuite des négociations sur le processus de paix va permettre à l'Allemagne de mener une politique réelle d'équilibre entre les deux parties.

III – VERS UNE POLITIQUE DE DOUBLE RAPPROCHEMENT : LES ACCORDS D'OSLO DU 13 SEPTEMBRE 1993 ET LES RELATIONS GERMANO-ISRAELO-PALESTINIENNES DE 1994 A 1998.

1. Les accords d'Oslo - 13 septembre 1993

Dans la mesure où une paix juste et durable au Proche-Orient revêt une importance capitale pour les Etats européens, le Conseil de l'Europe estime nécessaire une contribution pour promouvoir le processus de paix et ainsi offrir une base pour l'instauration d'un dialogue entre les pays du Proche-Orient et de l'Europe. Il aspire à jouer un rôle politique actif pour encourager les parties prenantes aux négociations,

⁵¹⁷ - ebenda Ursula Fischer p.12138 B

en déterminant les activités intergouvernementales auxquelles le parlement israélien, qui bénéficie d'un statut d'observateur auprès de l'assemblée parlementaire européenne, pourrait participer et en établissant des contacts avec la ligue des Etats arabes pour définir les domaines de coopération avec le Conseil de l'Europe.⁵¹⁸ Le président de l'Assemblée parlementaire se rend en Israël du 25 au 27 janvier 1993 afin de déterminer les conditions propres au règlement du processus de paix.

A partir de juin 1993 l'ouverture des travaux a rendu possible l'annonce d'un accord pour créer une commission sur les droits de l'homme dans les territoires occupés. A la suite de négociations secrètes abritées par la Norvège que l'OLP avait choisie parce qu'alliée des Etats-Unis, l'Etat israélien reconnaît l'OLP et l'OLP reconnaît l'existence d'Israël le 13 septembre 1993. Le Hamas qui commence à s'enraciner dans la bande de Gaza et à rivaliser avec le courant laïque de Y. Arafat représente un danger pour l'Etat israélien ce qui explique le revirement israélien à l'égard de l'OLP. Les accords dits d'Oslo ont un caractère transitoire et doivent aboutir à un accord de paix dans un délai de cinq ans. Ces accords font suite à un engagement des Etats-Unis qui ont promis à l'Etat israélien d'ouvrir des négociations pour régler l'ensemble des problèmes du Proche et du Moyen-Orient à la condition que l'Etat hébreu ne réponde pas aux provocations irakiennes lors de l'envoi de Scud sur le territoire israélien. La Communauté européenne, les Etats membres du Conseil de l'Europe, la Russie et les Etats-Unis accueillent l'accord avec une grande satisfaction. Le gouvernement travailliste a estimé pouvoir parvenir à un compromis avec les Palestiniens au sujet des territoires mais la droite nationaliste israélienne du Likoud persiste dans la volonté de contrôler tous les territoires et de développer l'autonomie palestinienne sous contrôle israélien. Il est donc indispensable de convaincre l'opinion publique israélienne que la paix est possible alors que la sécurité et la défense d'Israël continueront d'être assurées.

L'aide internationale a pour but d'accompagner le processus de paix, avant tout il s'agit d'améliorer les conditions de vie de la population civile palestinienne et de construire les fondements d'un futur Etat palestinien représenté par une autorité nationale palestinienne qui vient d'être créée, mais que rejettent les mouvements extrémistes palestiniens comme le Hamas et le Djihad islamique, parce qu'elle a entériné la reconnaissance du partage de la Palestine. Du côté israélien le Likoud et les colons

⁵¹⁸ - in www.assembly.coe rapport sur le processus de paix du 16 septembre 1993 consulté le 24 septembre 2017 à 14h30.

juifs issus des milieux de l'extrême droite religieuse s'opposent également aux accords d'Oslo. Dans les mois qui ont suivi, les progrès accomplis se sont révélés limités, la déportation de Palestiniens souvent membres du Hamas sur décision du gouvernement israélien a failli faire échouer le plan de paix. La spirale de la violence qui s'enclenche, génère un climat d'instabilité générale et procède à la dégradation des conditions de vie des Palestiniens à cause du bouclage des territoires. Les impératifs de sécurité de l'Etat israélien deviennent rapidement la base de toute négociation, enlisant le processus de paix. Les efforts de la diplomatie américaine ont permis la reprise des entretiens entre les négociateurs israéliens et arabes. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'aide internationale au développement de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Les bailleurs de fonds que sont les Etats-Unis, l'Union européenne se réunissent à Washington en octobre 1993 dans l'intention de contribuer à la construction et à la consolidation des institutions palestiniennes. La signature des accords d'Oslo permet au gouvernement allemand de développer ses liens politiques avec l'OLP sans pour autant s'attirer les foudres d'Israël et des Etats-Unis, facilitant un rééquilibrage de la position allemande face au conflit israélo-arabe.

Le ministre des Affaires étrangères K. Kinkel annonce son intention de soumettre à ses partenaires européens, une proposition qui a pour projet d'établir une mission permanente à Jéricho.⁵¹⁹

2. Les relations germano-israélo-palestiniennes 1994-1998.

Le 19 avril 1994 se met en place une action commune au niveau européen pour le soutien du processus de paix au Proche-Orient. L'Union européenne veut en outre avoir de l'influence sur les parties impliquées directement ou indirectement dans le conflit : en incitant Israël à abandonner sa politique de construction de colonies, toujours plus expansive, et sa politique répressive d'occupation, et dans le même temps en poussant les Etats arabes à lever le boycott à l'encontre de l'Etat israélien, et à faire du commerce avec Israël. Dès novembre 1993, l'Union européenne promet une aide s'élevant à 600 Mi de dollars sur une période de cinq ans pour la mise en place du processus de paix et le développement économique, la construction des

⁵¹⁹ - in www.bundesregierung.de Bulletin 1990-1999 Erklärung der Bundesregierung zum Nahostfriedensprozess Bulletin 78-93 du 23 septembre 1993- Klaus Kinkel

infrastructures administratives dans les territoires occupés.⁵²⁰ Après la signature du traité de Gaza-Jéricho en mai 1994, l'Allemagne est le premier Etat à établir une mission diplomatique à Jéricho le 4 août 1994, ce qui permet le développement des relations germano-palestiniennes. L'action allemande dans le processus de paix se caractérise principalement par une contribution financière et matérielle destinée aux territoires palestiniens. Cet engagement sert à ne pas s'écarter de lignes de conduite vouées à l'équilibre entre les parties au conflit. Répondant aux attentes de S. Peres, selon lesquelles un rapprochement israélo-palestinien ne saurait être durable sans le développement économique des territoires occupés, ce qui est le point de vue soutenu par les bailleurs de fonds, le gouvernement allemand entreprend d'apporter son soutien financier avec l'assentiment de l'Etat israélien, pour lequel les investissements extérieurs sont devenus nécessaires, parce qu'il n'est pas en mesure de financer lui-même le développement des territoires palestiniens occupés. Indirectement Israël donne son feu vert pour la fondation des relations germano-palestiniennes. L'Allemagne devient le premier interlocuteur pour l'aide financière et économique au développement des zones palestiniennes. Ce domaine est celui dans lequel l'Allemagne peut s'engager de manière active et constructive, pour l'intérêt de l'Etat israélien et du territoire palestinien comme pour celui de l'Allemagne qui reste ainsi fidèle aux principes de politique d'équilibre. Dans la déclaration gouvernementale du 23 septembre 1993, K. Kinkel fait valoir le fait « *que la Terre sainte n'est pas seulement la Terre promise au peuple juif mais est aussi la patrie des Palestiniens.* »⁵²¹ Il assure les Palestiniens d'un soutien financier, reconnaissant par là même, que « *pour l'Allemagne la paix au Proche-Orient signifie encore davantage de sécurité, qu'elle soit au niveau politique et militaire, mais aussi sur le plan moral car elle représente une certaine libération, ouvrant le chemin vers une véritable politique d'équilibre.* »⁵²²

⁵²⁰ - in www.deutsches-orient.institut.de Nahostjahrbuch 1993 p.17

⁵²¹ - in www.bundesregierung.de Bulletin 1990- 1999 Bulletin 78-93 Erklärung der Bundesregierung zum Friedensnahostprozess am 23.September 1993 – Klaus Kinkel

⁵²² - ebenda

Pour l'année 1993, l'Allemagne a participé à la construction économique des territoires occupés à raison de 33 Mi de DM dont la moitié échoit à l'UNRWA⁵²³, l'autre moitié à des projets hydriques.⁵²⁴

L'année suivante, le voyage du président Roman Herzog semble ne pas attirer outre mesure l'attention israélienne accaparée par l'évolution du processus de paix. Si le nouveau président allemand a délibérément choisi de se rendre en premier lieu en Israël pour son premier voyage officiel hors de l'Europe, c'est pour mettre en avant l'importance que le peuple allemand attache à l'Etat israélien et au peuple juif. Son discours a pour fonction de rassurer l'opinion publique israélienne sur le danger que représente une distanciation vis-à-vis du caractère unique de l'Holocauste, à un moment où les actes antisémites se multiplient en Allemagne. Il expose l'embarras pour un Allemand de se rendre en Israël : *« en tant qu'Allemand, l'on ne peut se sentir à l'aise lorsque l'on se rend dans des Etats qui se fondent sur les victimes de la deuxième guerre mondiale et du régime nazi »*⁵²⁵ Il évoque la nécessité d'éduquer la jeunesse allemande née après 1970, à laquelle la faute des crimes nazis ne peut être attribuée mais à laquelle incombe la responsabilité historique que ne se reproduise plus jamais les atrocités d'Auschwitz : *« à nous, Allemands, revient le devoir de maintenir la mémoire du sombre souvenir de notre histoire et de la mettre devant les yeux des générations suivantes pour montrer ce dont les Allemands ont été capables »*⁵²⁶.

Le discours récurrent sur la mémoire de l'histoire peut être considéré comme une forme de ritualisation officielle, qui concourt à cimenter les relations bilatérales fondées sur la mémoire commune de l'Holocauste et à prouver la fidélité allemande face aux engagements pris envers l'Etat israélien et la communauté juive.

Au cours de l'année 1995, qui marque le trentième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques, les événements du Proche-Orient influencent l'orientation de la politique allemande au Proche-Orient, caractérisée par la défense en priorité des

⁵²³ - United Nations Relief and Works Agency. Cette agence a été créée en 1949 pour apporter un secours aux réfugiés de Palestine et fournit des prestations dans le domaine de l'éducation, de la santé.

⁵²⁴ - in www.deutsches-orient.institut.de : Nahostjahrbuch 1993 p 17

⁵²⁵ - in www.bundespraesident.de : Ansprache vom Bundespräsidenten Roman Herzog anlässlich eines Abendessens gegeben vom Präsidenten Ezer Weizmann in Jerusalem- 6 décembre 1994

⁵²⁶ - ebenda

intérêts de l'économie allemande, puis des intérêts israéliens. Le chancelier assure qu'il défendra le projet israélien de voir s'établir une collaboration plus étroite avec Bruxelles afin de négocier un nouveau traité commercial au profit d'Israël, tout en apportant son soutien au processus de paix. Le gouvernement allemand a contribué à mener à terme la déclaration de Essen, qui a été négociée sous la présidence allemande et conférait à Israël un statut spécial dans ses relations avec l'Union européenne. Le gouvernement allemand a joué le rôle d'un avocat concernant les accords préférentiels et a permis que l'Etat israélien ait accès au programme de recherche et de technologie de l'Union européenne.⁵²⁷

H. Kohl se rend à Jéricho où il est reçu par Yasser Arafat, à qui il annonce une aide à proportion de 10 Mi de DM pour la mise en place de l'administration palestinienne à Jéricho et à Gaza. La coopération politique en matière de développement se concentre sur les secteurs de la formation professionnelle, le soutien de l'économie avec la participation d'entreprises allemandes à la construction économique de la Palestine.⁵²⁸

A partir de 1996, Israël devenu membre de l'OCDE ne peut plus être considéré comme un pays en voie de développement selon les critères en vigueur. L'aide annuelle de 140 Mi de DM ne peut plus lui être attribuée ce qui contrarie les gouvernants israéliens qui projettent d'utiliser cette aide pour des programmes destinés aux territoires palestiniens. H. Kohl propose d'utiliser ce fonds d'aide pour des projets communs aux Israéliens et aux Palestiniens. Dans ce fonds puiseraient les petites et moyennes entreprises.

Si la relation est constructive et demeure cordiale, elle n'en est pas moins exempte de tensions. Peu de temps avant la visite du président israélien Ezer Weizmann à Bonn, les représentants de la CDU/CSU se heurtent à propos du financement de 2,3 Md de DM destiné au paiement de retraite aux Juifs de souche allemande, des territoires de l'Est occupé par les troupes nazies. Un accord tacite du chancelier en 1989 ne s'est pas encore concrétisé et il devient nécessaire d'expliquer les raisons du retard dans la prise de décision et pourquoi la loi n'est toujours pas votée.⁵²⁹

⁵²⁷ - en 1996 Israël devient le premier pays non européen à être associé au système de recherche et de développement européen.

⁵²⁸ In die Welt « Kohl sagt Arafat in Jericho Unterstützung » 8 juin 1995

⁵²⁹ - in der Spiegel 2/1996 « Macht es bitte » du 8 janvier 1996

Le discours du président israélien devant le Bundestag le 15 janvier 1996 provoque un certain malaise dans les rangs des députés lorsqu'il remémore la souffrance du peuple juif et s'identifie avec les Juifs persécutés. Depuis l'unification de l'Allemagne il est le premier dignitaire de haut rang à se rendre sur le sol allemand. Il presse les députés de se souvenir du passé et de faire preuve de vigilance face au néonazisme. Il souligne devant le parlement allemand qu'il ne peut être question de pardon, mentionnant longuement les victimes de l'Holocauste et déclare « *qu'en tant que président de l'Etat d'Israël, il peut porter leur deuil et honorer leur mémoire mais ne peut pardonner en leur nom* ». Il montre que sa visite lui est encore douloureuse : « *il n'est pas facile pour moi d'être dans ce pays, d'entendre les souvenirs et la voix qui montent de la terre* »⁵³⁰

Une grande partie de sa visite est consacrée aux lieux du souvenir : le camp de concentration de Sachsenhausen, la villa Wannsee où fut décidée la solution finale en 1942. Ezer Weizmann crée une controverse quand il déclare ne pas comprendre que des Juifs puissent vivre en Allemagne. La présidente du Bundestag trouve les propos blessants pour l'Allemagne alors qu'elle est différente de l'Allemagne nazie, démocratique, européenne et consciente de ses responsabilités. Le 19 janvier 1996, Roman Herzog explique dans son discours devant le Bundestag les raisons qui ont participé à l'instauration d'une journée du souvenir le 27 janvier cinquante ans après la Seconde Guerre mondiale. La disparition des survivants de l'Holocauste d'une part, et la présence d'une génération qui ne s'approprie pas le passé national socialiste d'autre part, confrontée à d'autres problèmes existentiels, la résurgence de l'intolérance, du racisme en Allemagne qui peut faire craindre un retour de l'histoire comme un effacement de valeurs démocratiques, motivent en grande partie la décision de R. Herzog pour qui « *le passé ne doit pas finir* »⁵³¹.

L'éducation au souvenir en République fédérale est pour lui l'expression d'une solidarité avec Israël et le peuple juif, dans une société où le rapport au passé est compliqué et plein de contradictions : les Allemands de l'Est doivent effectuer un travail sur leur propre passé au sein d'un Etat totalitaire tout en s'appropriant les valeurs d'une Allemagne réunifiée, dont la culture du souvenir tourne autour de l'époque nazie et de ses victimes.

⁵³⁰ - in www.mfa.gov.il President speech to Bundestag – 16 janvier 1996

⁵³¹ - in www.bundespraesident.de : Rede des Bundespräsidenten Roman Herzog zum Gedenktag für die Opfer des Nationalsozialismus im deutschen Bundestag – 19 janvier 1996

La parution en avril 1996 du livre de Daniel Jonah Goldhagen aux Etats-Unis « les bourreaux volontaires d'Hitler » et sa prépublication en Allemagne à l'été 1996 ravive le débat sur la culpabilité collective dans le milieu de la presse. D. Goldhagen a mené une étude sur l'Holocauste et sur la motivation des bourreaux. Il établit le postulat suivant : « les conceptions antisémites des Allemands ont été le moteur principal de l'Holocauste »⁵³². Il existe aussi un antisémitisme d'élimination au cœur de la culture allemande, qui a poussé les Allemands à humilier, à torturer et à tuer les Juifs. D.J Goldhagen considère l'ensemble du peuple allemand comme responsable du génocide juif. De la droite conservatrice à la gauche le livre de D.J Goldhagen et de ses thèses est rejeté. La violence des critiques témoigne d'un certain malaise qui est corroboré par l'impact du débat dans de larges couches de la société allemande. Sa focalisation sur les Allemands ordinaires fait l'effet d'une bombe ce qui est en soi logique, puisque la question fondamentale de la responsabilité est au centre de la mémoire allemande et de la réflexion sur l'identité nationale. La culpabilité collective, fondée selon l'auteur, sur l'antisémitisme latent chez les Allemands, aboutit à l'inculpation de tout un peuple. Pour un certain nombre d'Allemands qui aspirent à davantage de normalité, la référence permanente au passé peut engendrer un sentiment de lassitude comme l'exprime Martin Walser en 1999, dont nous analyserons le discours dans le prochain chapitre.

Sur le plan politique, les relations bilatérales demeurent sensibles et le ministre K. Kinkel veille à ne pas briser la stabilité ainsi que la confiance qui a pu s'instaurer. L'arrivée de Benjamin Netanyahu au poste de premier ministre laisse supposer des désaccords possibles. Avec lui arrive au pouvoir une nouvelle génération qui pourrait annoncer des changements d'orientation sur le plan intérieur. Sa politique extérieure manifeste une intransigeance arrogante. Son directeur de cabinet, Avigdor Lieberman est un ultranationaliste, ouvertement raciste qui exige l'expulsion des Palestiniens du territoire de Palestine. Dans une interview accordée au Spiegel, Netanyahu fait part de son opposition à la création d'un Etat palestinien. Il est hors de question pour lui, que les Palestiniens disposent d'une souveraineté sur leurs frontières.⁵³³

En septembre 1996, il ordonne l'ouverture du tunnel de la vieille ville de Jérusalem Est qui longe l'esplanade des mosquées, sans concertation préalable avec les Palestiniens

⁵³² - in Goldhagen DJ- « Hitlers willige Vollstrecker » - W. Goldmann Verlag München, Taschenbuchausgabe 2000. p.22

⁵³³ - in der Spiegel 39/1996 « Niemals voller Souveränität » du 23 septembre 1996

qui y voient une provocation ainsi qu'une atteinte de leurs prérogatives religieuses et politiques, ce qui déclenche des affrontements entre Israéliens et Palestiniens. B. Netanyahu décide de fermer quatre bureaux palestiniens à Jérusalem et annonce une nouvelle vague de construction de colonies, remettant en question la politique de « territoires contre paix » de Y. Rabin et de S. Peres. Le thème de la sécurité devient une priorité absolue du gouvernement du Likoud.

En Allemagne la réticence à critiquer le gouvernement israélien est particulièrement visible, le chancelier optant pour une stratégie de conseil, encourageant B. Netanyahu à maintenir le dialogue avec les Palestiniens. Il justifie sa préoccupation devant la nouvelle évolution dans la région du Proche-Orient par les intérêts européen et allemand à la stabilité du Proche-Orient.⁵³⁴ Le gouvernement allemand se tient en retrait des vagues de critiques européennes et arabes sur la politique de B. Netanyahu, n'osant pas franchir l'ombre du passé ce qui se retentit sur les votes quand la communauté internationale adopte une résolution sanctionnant l'Etat israélien pour sa politique de colonisation jugée contraire aux droits de l'homme. K. Kinkel sans condamner ouvertement la politique d'implantation de colonies souligne le danger d'une telle politique pour le processus de paix comme l'a déjà fait la communauté internationale mais il s'empresse aussitôt de compenser l'effet critique par un rappel de l'engagement moral de l'Allemagne pour la sécurité et la capacité d'existence de l'Etat israélien.⁵³⁵

Lorsque K. Kinkel se rend au Proche-Orient, il ne peut pas s'exprimer ouvertement sur le sujet de la politique menée dans les territoires palestiniens mais il peut tout au plus donner des signaux de désapprobation. Il se rend d'abord en mars 1997 dans les villes palestiniennes de Jéricho, Hébron, Béthléem et Gaza, ce qui ne signifie pas pour autant une prise de position partielle mais est l'expression d'un certain mécontentement côté allemand. L'étape en Israël constitue pour lui une épreuve parce qu'il se refuse d'attaquer directement l'attitude officielle israélienne, toujours en raison du passé. Ce qu'il ne peut dire ouvertement, il le manifeste par des gestes symboliques : il s'incline sur la tombe de Y. Rabin qui a impulsé le processus de paix. Il demande que soient respectés les accords d'Oslo, qu'ils soient transposés et que soient effectives les

⁵³⁴ - in www.bundesregierung.de Bulletin 76-96 Gespräch Bundeskanzler mit dem Premier Minister des Staates Israel 30 septembre 1996

⁵³⁵ - in www.bundesregierung.de Bulletin 07-97 Rede Kinkel – Deutsch jüdischer Dialog Bertelsmann Stiftung du 24 janvier 1997

négociations sur les frontières, sur l'avenir des colonies juives et de Jérusalem, et sur la question des réfugiés palestiniens.⁵³⁶ Il ne s'exprime pas tout à fait clairement sur le sujet des colonies mais fait remarquer que l'Union européenne juge la politique de colonisation israélienne comme un facteur particulièrement dérangeant, mais à l'ONU lors de la 52^{ème} assemblée générale, Bonn émet un avis contraire quand il s'agit d'appuyer cette position par un vote. Ainsi l'ambassadeur allemand à l'ONU s'abstient-il de voter, lorsqu'en mars et en avril 1997, une résolution est votée pour condamner l'activité illégale d'implantation des colonies.⁵³⁷ Toutefois la critique se fait plus ouverte en interne, parmi les politiques allemands.

En réaction aux tensions relationnelles entre les deux Etats l'ambassadeur israélien Avi Primor avise son gouvernement que les Allemands pensent que les Israéliens ont franchi la ligne rouge avec la politique d'implantation des colonies et est train de perdre son allié le plus précieux après les Etats-Unis. K. Kinkel s'est toujours gardé de porter un jugement critique contre le premier ministre israélien, contrairement au ministre du développement Carl Dietrich Sprenger qui estime que la construction de colonies contraire au droit international présente un grand danger pour le processus de paix. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères H. Schäfer pose la question pertinente de savoir si la politique pro-israélienne du gouvernement allemand est bien appropriée pour le processus de paix. Toutefois, en marge de la 52^{ème} assemblée générale des Nations unies le 29 septembre 1997 K. Kinkel annonce à son homologue israélien, David Lévy, que l'Allemagne ne pourra plus longtemps défendre l'Etat israélien au sein des instances internationales. Il condamne cette fois ouvertement la politique israélienne d'implantation des colonies, recommandant au gouvernement israélien « *d'abandonner tout qui sape la confiance de la population palestinienne en la volonté de paix* ». Il ajoute ensuite que « *la question des colonies juives est, et demeure pour cela une épreuve de vérité* ».⁵³⁸

En dépit des désaccords, l'Allemagne reste un partenaire incontournable pour le premier ministre israélien qui se déplace à plusieurs reprises à Bonn pour échanger sur

⁵³⁶ - in www.bundesregierung.de Bulletin 21-97 Europa und der Nahe Osten : eine Partnerschaft für die Zukunft. Rede vom Bundesminister Klaus Kinkel in Jerusalem- 13 mars 1997

⁵³⁷ - Angelika Volle, Werner Weidenfeld (hrsg) in Frieden im Nahen Osten ? Verlag Internationale Politik, Bonn, 1997. P.278 et 285- 287

⁵³⁸ - in www.bundesregierung.de Bulletin 77-97 Rede des Bundesministers vor den Vereinten Nationen 52. Generalversammlung 29 septembre 1997

la question des territoires et compte sur l'influence du chancelier sur ses alliés occidentaux et sur le leader palestinien Y. Arafat. Les visites allemandes en Israël se font plus rares sans doute en guise de protestation.

Les archives du ministère des affaires étrangères révèlent qu'une réflexion est menée sur la relation germano-israélienne et qu'il existe un consensus général au sein des groupes politiques sur la question de la responsabilité à l'égard de la paix pour Israël et de la sécurité de sa population, et sur la nature de la relation. Lors d'un discours à l'université de Beer Sheva en novembre 1998, le président allemand pose la problématique de la normalité du rapport germano-israélien : Y a-t-il une normalité dans les relations germano-israéliennes ? Que signifie le concept de normalité dans cette relation spéciale ? Quand les relations entre les deux pays et les deux peuples seront-elles normales ? Il conclue à l'impossibilité de relations normales, « *parce que les relations sont toujours empreintes de ce qui est derrière nous. Cela sera notre normalité* »⁵³⁹

La qualité et l'intensité des relations entre les deux Etats est la face visible de l'iceberg, mais la difficulté des jeunes Israéliens à se faire une image positive de l'Allemagne est encore importante, car à la fin des années 1990, le sentiment d'une menace existentielle est encore très vivace en Israël et sans doute nourrie par le gouvernement en place. En Israël, le mythe de construire un mythe sioniste national reliant le collectif israélien et la mémoire juive, de même que l'éducation scolaire qui contribue à entretenir ce mythe, tendent à alimenter cette peur existentielle, ce qui complique l'exercice de la politique allemande au Proche-Orient.

⁵³⁹ - in AA Archiv Bd 283842 Politische Beziehungen Israel Deutschland – Auslandsreisen des Bundespräsidenten 16 et 17 novembre 1998

CHAPITRE 7 : - LA POLITIQUE EXTERIEURE DE LA COALITION ROUGE-VERTS : LA CONSOLIDATION DES RELATIONS GERMANO-ISRAELIENNES – 1998-2005

Avec l'élection d'une formation rouge- Verts, constituée en 1998 par le parti social-démocrate et le parti des Verts après seize ans de gouvernance conservatrice, semble s'amorcer un nouveau virage vers une normalité, c'est-à-dire le retour d'une Allemagne décomplexée, qui défend ses intérêts nationaux bien que le processus d'émancipation ait commencé après l'unification.

Le gouvernement Schröder-Fischer va prendre des mesures semblant confirmer cette évolution. La guerre du Kosovo en 1999, constitue une étape vers la normalité avec la participation de l'armée allemande dans des frappes aériennes au Kosovo contre la Serbie, que justifie Joschka Fischer à l'aide d'arguments moraux tels « plus jamais Auschwitz », en instrumentalisant le passé. Le deuxième évènement, la guerre en Irak sous la férule américaine, constitue un autre pas vers l'affirmation de l'Allemagne en tant qu'Etat libre de défendre ses intérêts nationaux. Le chancelier Gerhard Schröder s'y oppose, répondant à un point de vue partagé par une majeure partie de l'opinion publique allemande.

Le chancelier exprime nettement sa volonté de voir restaurer le rôle et l'identité de l'Allemagne en tant que grande puissance moyenne. La coalition rouge-Verts pose comme principe de sa po extérieure l'exportation de la stabilité et de la paix dans le cadre de coalitions multilatérales.

Très vite, le domaine de compétences est partagé entre les deux hommes : G. Schröder se penche sur la question de l'Europe et la question de l'Irak, J. Fischer s'engage sur la problématique du Proche-Orient, des Balkans et de l'Afghanistan. Avec son adhésion à la responsabilité allemande pour la sécurité de l'Etat hébreu, il surprend par son engagement inhabituel pour une solution pacifique du conflit.

La continuité dans la politique vis-à-vis d'Israël, dans la politique de réparations et dans la culture du souvenir est une des composantes de la politique extérieure de la coalition rouge-Verts, tandis qu'un engagement plus grand dans le processus de paix est visible mais dans une optique de retenue et de multilatéralisme.

I – L'ACCORD DE COALITION DU 20 OCTOBRE 1998 : L'OBLIGATION PARTICULIERE ENVERS ISRAËL.

Dans l'accord de coalition, le nouveau gouvernement s'est donné pour objectif d'achever la réunification, de poursuivre la politique extérieure des précédentes législatures, de rester fidèle au principe de responsabilité historique. Les orientations de base demeurent inchangées : la responsabilité particulière pour Israël et la nécessité qui en découle pour la sécurité d'Israël et une résolution pacifique du conflit au Proche-Orient : « *le nouveau gouvernement participera de son mieux à la préservation de la sécurité d'Israël et à la résolution des conflits dans la région* »⁵⁴⁰

Il prévoit également que le nouveau gouvernement mettra en place une fondation au niveau fédéral pour indemniser les victimes oubliées et une fondation d'indemnisation pour le travail forcé pendant le régime nazi, en partenariat avec l'industrie allemande.

1. La politique de réparations et d'indemnisations du gouvernement Schröder.

Jusqu'en 1989 la République fédérale a refusé de verser des indemnités aux travailleurs forcés à cause des dispositions juridiques en la matière car ce groupe relevait du droit international sur les réparations. La loi sur les dédommagements de 1953 stipulait que la République fédérale reconnaît l'obligation d'assurer une indemnisation appropriée « personnes persécutées en raison de leurs opinions politiques, de leur race, de leur religion ou de leur idéologie, et que de ce fait ont subi un préjudice dans leur vie, leur intégrité corporelle, dans leur santé, leur liberté ou leur patrimoine, ou des dommages relatifs aux biens qu'elle possédaient ou aux avantages économiques qu'elles pouvaient espérer ».⁵⁴¹ Cette loi excluait toute une série de groupes de victimes persécutées par le régime nazi.

Avec le traité 2+4 et le processus d'unification se pose la question pertinente des indemnisations dans le cadre du traité de réparations de Londres. La Claims conference présente de nouvelles revendications qui se recoupent avec celles des Etats d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Pour éviter l'accumulation de demandes individuelles

⁵⁴⁰ - in Aufbruch und Erneuerung – Koalitionsvereinbarung zwischen der sozialistischen Partei Deutschlands und Bündnis 90/die Grünen – Deutschlands Weg ins 21. Jahrhundert – 20 octobre 1998 p.48

⁵⁴¹ - in www.gesetze-im-internet.de/beg

d'indemnisations, des accords globaux sont signés avec les Etats satellites de l'ex URSS. Le président de la Claims conference se plaint auprès du chancelier H. Kohl de la non prise en compte des demandes d'anciennes personnes persécutées et sollicite son accord pour l'attribution d'une indemnisation raisonnable aux survivants de l'Holocauste qui n'avaient rien obtenu jusqu'alors ou en avaient un besoin urgent.⁵⁴²

A partir de 1996 des plaintes collectives sont déposées auprès des tribunaux américains contre les banques, les assurances et l'industrie allemandes. En mars 1998 l'avocat new yorkais Melwyn Weiss, dépose une plainte collective contre Ford dont les usines implantées à Cologne ont tiré profit du travail forcé pendant le régime national socialiste. Une déclaration commune des entreprises allemandes et du chancelier Gerhard Schröder précise que les efforts sont faits pour que les plaintes, en particulier celles émanant des Etats-Unis, ne portent aucun préjudice au renom de l'Allemagne et de son économie.⁵⁴³ 200 000 à 300 000 personnes seraient concernées. Les entreprises incriminées qui craignent une perte de prestige et des répercussions économiques, se constituent en un groupement avec l'aide du gouvernement allemand. Dans sa déclaration du 10 novembre 1998, le chancelier explique que « *déjà avant sa prise de fonctions, il avait convoqué les entreprises concernées pour discuter du fonds commun destiné aux demandes justifiées de dédommagement des travailleurs forcés* »⁵⁴⁴

Les firmes Allianz, BASF, Bayer, BMW, Daimler-Benz, Siemens, VW sont disposées à adhérer à la fondation « Erinnerung, Verantwortung, Zukunft » cédant à la menace de boycott, ce qui leur évitait aussi de régler deux fois pour la même faute historique. Une première rencontre a lieu à Bonn le 16 février 1999 avec les représentants des douze firmes allemandes. Le chancelier déclare aux médias que la sécurité juridique doit permettre que les revendications doivent être formulées contre le fonds mis en place et non contre les firmes. Selon les normes du droit international, la demande des travailleurs forcés ne peut être valable contre des ressortissants allemands et il n'existe aucune base juridique pour les paiements directement effectués par les entreprises allemandes. Il s'avère également que les entreprises IG Farben, Krupp, AEG, Siemens, Rheinmetall & Feldmühle Nobel en tant que successeur du groupe Flick, ont payé en

⁵⁴² - in AJCC Negotiation JCC-FRG Israel Miller an Helmut Kohl du 15 août 1990

⁵⁴³ - in www.bundestag.de Drucksache 14/765 du 14 avril 1999

⁵⁴⁴ - in www.bundestag.de Plenarprotokolle 14. Wahlperiode 3. Sitzung am 10. November 1998

tout 55.5 Mi de DM à la Claims conference, et que le groupe Daimler Benz a mis à disposition de la Claims conference une somme de 20 Mi de DM pour les travailleurs forcés.⁵⁴⁵ En mars 2000, le cabinet fédéral dans la continuité de la politique de réparations décide de déposer le projet de loi pour la création de la fondation. Le capital de fonds de 10,1 Mrd de DM est apporté pour moitié par l'Etat allemand et pour moitié par le monde économique allemand. Le 6 juillet 2000, 1,2 Mi de travailleurs forcés allaient recevoir une indemnisation de 15000 DM pour ceux d'entre eux qui avaient dû travailler dans un camp de concentration et 5000 DM pour ceux qui avaient été exploités dans les usines.⁵⁴⁶

En acceptant de signer un accord avec les Etats-Unis sur les indemnisations des travailleurs forcés, le nouveau gouvernement sait doser savamment le mélange de pragmatisme et de morale et a compris l'intérêt politique de la question.⁵⁴⁷ Il s'agit d'un signal qui veut montrer la bonne volonté du nouveau gouvernement. Dans le même temps, le chancelier aimerait qu'avec ce geste le débat sur l'Holocauste et ses conséquences soit clos et que son pays cesse d'être tourmenté par sa mauvaise conscience.

Avec la loi sur la fondation « mémoire, responsabilité, avenir », l'Etat allemand et le monde économique allemand reconnaissent leur responsabilité politique et morale envers les travailleurs forcés et les personnes ayant subi toute une multitude d'atteintes aux droits de l'homme. Le nom de la fondation a une signification qui donne le ton. Il renvoie à tout le spectre de devoirs qui résultent des négociations internationales. Il symbolise la responsabilité de maintenir le souvenir pour les générations actuelles et celles à venir, favorisant des projets à long terme. La motivation des personnes concernées n'était pas seulement d'obtenir une compensation financière mais aussi la reconnaissance par l'Allemagne, que le travail forcé représentait aussi une injustice du régime nazi mais était plus qu'un effet secondaire habituel de la guerre et du régime d'occupation.

Cette loi peut être classée comme un acte de réconciliation qui est un aspect parmi tant d'autres de la politique du souvenir. La culture de la commémoration est de même

⁵⁴⁵ - in Drucksache 13/4787 « umfassender Bericht über bisherige Wiedergutmachungsleistungen deutscher Unternehmen »

⁵⁴⁶ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 14. Wahlperiode – 114. Sitzung am 6. Juli 2000 p. 10751 F

⁵⁴⁷ - www.spiegel.de 49/1998 Bodo Hombach écrit à la Jewish Claims Conference que « *pour le gouvernement la problématique du travail forcé a une signification politique particulièrement importante* »

présente dans le débat qui a lieu sur le projet de construction d'un mémorial de l'Holocauste à Berlin.

2. La controverse de Martin Walser et l'exemple du mémorial de l'Holocauste dans la politique de commémoration du passé.

Avec la crainte de voir ressurgir les vieux démons du passé, la pression a été telle que l'Etat allemand unifié assume de façon visible sa responsabilité historique face à la communauté internationale. La commémoration se substitue au souvenir personnel. Cette problématique au centre du discours de Martin Walser à l'occasion du « Prix de la paix » des libraires allemands, à Francfort le 11 octobre 1998, lorsqu'il attire l'attention de l'opinion publique sur la ritualisation du souvenir. Le débat Walser-Bubis constitue un point important dans l'histoire de la confrontation avec le passé tout comme le débat des historiens. Martin Walser estime que le souvenir doit se limiter strictement à la sphère privée, de ce fait il est nécessaire de tirer un trait sur les débats publics à propos de l'Holocauste. Il débute son discours avec le constat qu'il lui est toujours demandé de se justifier lorsqu'il veut parler du beau. La raison en est l'omniprésence du passé nazi. Il confesse « *qu'il se ferme aux maux à la réparation desquels il ne peut participer* »⁵⁴⁸. Ce qu'il désigne par le mal ce sont les actes de violence d'extrême-droite commis à Rohstock puis le passé nazi. Pour Walser il n'en résulte aucune question morale de faute collective mais il s'agit plutôt d'une question de conscience individuelle qui va de pair avec la faute ou l'innocence. Le souvenir ou l'oubli est par conséquent une décision individuelle. Walser ne peut simplement pas croire « *ce qui est dit si crûment* »⁵⁴⁹ car il a en lui l'image d'une nation normale et il n'est pas possible de parler du peuple allemand de cette manière que parce que « *le poids de notre histoire, la honte impérissable, et que ne se passe pas un jour sans qu'elle nous soit reprochée.* »⁵⁵⁰

Le peuple allemand est sans arrêt attaqué et ne peut quitter le banc des accusés. Le désir de M. Walser est que la honte puisse s'effacer. Son discours devient politique

⁵⁴⁸ - in Schirmacher Franck (hrsg), die Walser-Bubis Debatte –Eine Dokumentation :« Erfahrungen beim Verfassen einer Sonntagsrede » 11 octobre 1998 p 7-17

⁵⁴⁹ - ebenda

⁵⁵⁰ - ebenda

quand il affirme que la critique des événements est une « *attaque délibérée contre tous les Allemands* » et il cite les soldats de l'opinion qui défendent « *un nationalisme négatif* », ⁵⁵¹accusant concrètement les intellectuels et les médias. Il cite une autre raison pour « *la représentation permanente de notre honte* ». Elle se cache derrière « *une instrumentalisation pour des objectifs actuels* ». M.Walser présage « *qu'Auschwitz n'est pas approprié pour devenir une routine de menace, à tout moment un moyen d'intimidation disponible ou une massue morale, ou alors seulement un exercice imposé* ». ⁵⁵²

Aussi désigne-t-il le mémorial de l'Holocauste prévu à Berlin comme « *un cauchemar grand comme un stade de foot* » et une « *monumentalisation de la honte* ». ⁵⁵³

Ignatz Bubis, président du Conseil central des Juifs d'Allemagne désigne le discours de M. Walser comme étant « *un incendie criminel intellectuel* ». Le 9 novembre 1998 à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Nuit de cristal I. Bubis réitère sa critique : le discours de M. Walser est une tentative de refouler l'histoire voire d'éteindre le souvenir. Une rencontre entre les deux hommes est organisée par le FAZ, qui marque la conclusion du débat. M.Walser et I. Bubis tombent d'accord sur le fait qu'il reste encore à trouver une forme de mémoire de l'Holocauste. I. Bubis retire son accusation lancée contre l'écrivain mais maintient que son discours risque de conforter l'idée chez les Allemands qu'un trait doit être tiré sur le passé.

M. Walser ne fait qu'exprimer ce que de nombreux Allemands ressentent, le fait d'être constamment en tant qu'Allemands, désignés comme coupables et de ne pas être rachetés par ses représentants. La réception de son discours laisse supposer que l'auteur a exprimé publiquement une position partagée par beaucoup. Une allusion à la signification politico-culturelle du discours se cristallise dans la réaction du chef de gouvernement G. Schröder, qui déclare qu'un écrivain peut dire « *ce qu'un chancelier ne peut pas dire* » ⁵⁵⁴, ce qui semble montrer une contradiction entre le souhait de la majorité des citoyens allemands qui voudraient oublier le passé et la volonté politique qui au nom des Allemands témoigne de sa volonté de ne pas oublier les horreurs commises sous le régime hitlérien. En lien avec la problématique de la mémoire et de

⁵⁵¹ - ebenda

⁵⁵² - ebenda

⁵⁵³ - ebenda

⁵⁵⁴ In Tagesspiegel du 9 novembre 1998

son expression visuelle s'élève un débat sur la fonction du mémorial de l'Holocauste qui doit se dresser au sud de la porte de Brandebourg à Berlin. Après l'unification s'est exprimé le besoin d'ériger un monument dédié aux Juifs européens assassinés, dans un contexte de changement de génération. Christian Meier, historien allemand, estime que le moment est venu que le peuple allemand puisse se rappeler les crimes honteux du passé. En septembre 1988, l'initiative citoyenne « Perspective » prend l'initiative de demander la construction du monument, à la suite de la proposition de Léa Roch en 1988 dans le cadre d'une discussion qu'elle a eue avec l'historien Eberhard Jäckel. Tous deux constatent en Allemagne, l'absence d'un monument central dédié à l'Holocauste. D'innombrables discussions voient le jour à propos des lieux et de la forme du mémorial. La critique du projet est la suivante : pourquoi investir dans un tel projet alors que les victimes des camps de travail attendent encore d'être indemnisés ? Le nouveau gouvernement met en place une commission culturelle qui s'accorde à proposer deux projets dont celui de l'architecte américain, Peter Eisenmann, un champ de stèles en béton. Sous le précédent gouvernement, G. Schröder s'était prononcé contre ce projet, il nomme Michael Naumann en tant que chargé de la culture à la chancellerie, qui propose un contre-projet : une maison de la mémoire qui compterait une exposition permanente, un centre de recherche sur le génocide, pour lequel il aurait reçu un soutien du Musée de l'Holocauste à Washington et du centre de Yad Vashem à Jérusalem. La question qui se pose dès lors à la séance du Bundestag du 25 juin 1999, est de savoir si le monument doit être érigé en mémoire de toutes les victimes du génocide. Wolfgang Thierse (SPD) plaide en faveur « *d'une délimitation d'une dédicace aux Juifs assassinés d'Europe* » en raison de « *l'arrière-plan de la centralité du génocide organisé contre la population juive par la folie raciste nazie* ». Auschwitz symbolise « *le point culminant de la haine millénaire du Juif* »⁵⁵⁵ Il ajoute en outre « *que des voix s'élèvent, qui aimeraient tirer un trait sur la chapitre le plus sombre du passé allemand* »⁵⁵⁶, ce dont il faut se garder.

Le président de la fraction du PDS Gregor Gysi et l'ex- présidente du Bundestag Rita Süßmuth rappellent à cette occasion la singularité de l'extermination systématique de

⁵⁵⁵ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 14. Wahlperiode 48. Sitzung am 25. Juni 1999 » Debatte zur Errichtung des Holocaust Mahnmals »

⁵⁵⁶ - ebenda

tout un peuple, tout en veillant à préciser qu'il ne s'agit en aucun cas « *d'une hiérarchisation des victimes* ». ⁵⁵⁷

Si tous les groupes politiques s'accordent pour condamner les crimes nazis, la réalisation concrète du projet soulève des passions. En érigeant un immense mémorial, l'Allemagne traduit son attachement aux valeurs démocratiques, aux droits fondamentaux qui doivent être transmis aux générations suivantes. Le mémorial est inauguré le 10 mai 2005. Il symbolise le franchissement d'une nouvelle étape dans le rapport de l'Allemagne à l'épreuve du passé national socialiste.

La relocalisation en 1999 du pouvoir à Berlin comme capitale d'une Allemagne réunifiée constitue un nouveau départ pour un pays bien déterminé à tenir son rôle sur la scène internationale. Même si le mot « nouveauté » est au centre du discours politique d'une nouvelle génération de personnalités politiques au pouvoir, les grandes orientations de la politique extérieure allemande s'inscrivent dans la continuité et dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique efficace de sécurité et de défense commune, devenue l'une des missions principales du processus d'unification européenne. Le but est de renforcer ce pilier pour que l'Europe puisse intervenir sur le même pied d'égalité que les Etats-Unis, ce projet étant soutenu par le gouvernement allemand.

Au-delà du domaine politique la relation germano-israélienne est toujours définie par l'héritage de l'Holocauste. Le 16 février 2000, le président allemand Johannes Rau tient un discours devant la Knesset, en langue allemande ce qui peut être perçu comme un signe de normalisation côté israélien. L'usage diplomatique est que le représentant d'un pays accueilli s'exprime dans sa langue maternelle mais il avait été renoncé à cette coutume étant donné le caractère tabou de la langue allemande en Israël. J. Rau soutient de longue date l'Etat israélien et s'est rendu de nombreuses fois en Israël, il a su tisser des liens étroits et d'amitié avec S. Peres et Y. Rabin. Par ses nombreuses visites il a voulu faire preuve de solidarité avec l'Etat israélien et en tant que ministre président de la Rhénanie Westphalie du Nord il a non seulement contribué financièrement à l'aide à la construction d'écoles et d'universités en Israël, mais a participé à la mise sur pied du parti travailliste israélien par un soutien financier à l'aide de subventions provenant du budget du SPD. Ceci explique en grande partie qu'il soit particulièrement apprécié en Israël et qu'en tant que président d'un des pays les plus influents en Europe, son rôle va s'avérer important pour les gouvernants israéliens qui craignent un changement d'orientation dans la politique des représentants d'une

⁵⁵⁷ - ebenda

nouvelle génération. Avraham Burg le président de la Knesset le reçoit comme un véritable ami d'Israël et le loue pour sa contribution au renforcement des liens entre les deux pays.

Au début du discours le président allemand s'excuse de parler dans sa langue maternelle.⁵⁵⁸ En tant qu'expert d'Israël il n'ignore pas que beaucoup de députés israéliens éprouvent des sentiments ambivalents à l'égard de la langue allemande.

L'expression du regret est sincère, directe et ne laisse subsister aucun doute sur les responsables en charge de l'obligation nationale collective. J. Rau promet que l'Allemagne a la volonté d'assumer la responsabilité des crimes du nazisme pour les années à venir et réaffirme que l'Allemagne ne répètera pas de tels agissements.⁵⁵⁹

Le premier ministre israélien E. Barak loue le rôle de l'Allemagne dans le soutien d'Israël auprès de l'Union européenne et l'investissement du président allemand pour l'Etat israélien.⁵⁶⁰ Le discours de Johannes Rau intervient dans une période de doute côté israélien sur l'avenir des relations bilatérales et a pour objectif de contrecarrer les déclarations de son chancelier comme l'avait fait R. von Weizsäcker en mai 1985.

1. Le rôle de l'Allemagne dans le cadre de la politique européenne commune : la deuxième intifada du 28 septembre 2000.

Dès le début de sa prise de fonctions, Joschka Fischer a souligné la continuité de la politique extérieure allemande : « *pas de nouvelles orientations dans les principes de la politique étrangère et de sécurité. Non au Sonderweg allemand* »⁵⁶¹. Connu pour son activisme anti - américain, pro - palestinien, il doit mettre l'accent sur la continuité de sa politique pour ne pas éveiller la méfiance américaine et israélienne sur le plan politico-sécuritaire. A la question qui lui est posée sur la possibilité d'émettre des

⁵⁵⁸ - in www.bundespraesident.de Ansprache vor der Knesset : « je sais ce que représente pour beaucoup d'entre vous, d'entendre aujourd'hui parler allemand » 16 février 2000

⁵⁵⁹ - ebenda

⁵⁶⁰ - in www.mfa.gov.il/MFA/Pressroom : Speech by Prime Minister Ehud Barak in Honor of Federal Republic of Germany President visit. 16.02.2000

⁵⁶¹ - in Christian Hacke – die Außenpolitik der BRD von Konrad Adenauer bis Gerhard Schröder- p. 452 - 453

critiques sur la politique israélienne, Fischer répond qu'en tant qu'Allemand, il est le dernier qui puisse critiquer Israël, aussi fondée soit la critique.

La politique allemande au Proche - Orient a évolué et interagit avec la politique européenne commune, se fiant à celle-ci en tant que cadre usuel pour promouvoir ses objectifs nationaux et les priorités de sa politique extérieure. Bien que sa politique traditionnelle pro israélienne soit plus équilibrée en raison de son implication dans la politique européenne, la sensibilité toute particulière de ses relations avec Israël représente une difficulté dans l'appropriation de son rôle important dans le processus de paix au Proche-Orient. La politique européenne commune a servi d'instrument pour contrebalancer les limitations conséquentes de la politique étrangère allemande. Plutôt que d'être impliquée dans le processus politique, la République fédérale s'est concentrée sur les aides économiques et au développement et le gouvernement conduit par G. Schröder adopte une position similaire. Dans sa déclaration gouvernementale du 10 novembre 1998, le nouveau chancelier souligne que le rôle de médiateur au Moyen-Orient revient en priorité aux Etats-Unis puis aux organisations internationales : « *dans le processus de paix entre Israël et les Palestiniens, nous ne pouvons pas et ne voulons pas jouer le rôle de parrain dans le processus de paix* ». Plutôt que d'endosser un rôle politique, G. Schröder suggère que les Européens devraient plutôt y apporter leur contribution par « *des aides économiques ciblées, par l'ouverture de marchés et la participation à la construction d'infrastructures* ».⁵⁶²

La coopération spéciale avec Israël marquée par une collaboration étroite et un niveau de confiance élevé est perçue par les politiques allemands comme un modèle pour les relations euro-israéliennes. A la fin des années 1990, l'Allemagne soutient la coopération européenne dans la région de la Méditerranée et de l'Afrique du nord et contribue aux efforts européens de créer une zone de paix et de stabilité euro-méditerranéenne. En 1999, elle a offert d'accueillir la troisième conférence de Barcelone et est devenue un soutien clé de la stratégie européenne lancée dans la région. Deux facteurs expliquent ce changement de position : la disparition des frontières nationales dans le cadre des accords de Schengen a fait prendre conscience aux politiques allemands que leur Etat était plus exposé aux menaces sécuritaires provenant du sud de l'Europe et avec les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ceux-ci ont pris la mesure des dangers que présentaient le fondamentalisme et le terrorisme islamique. A plusieurs reprises Joschka Fischer a mis en avant le fait que le

⁵⁶² - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 14. Wahlperiode 3. Sitzung am 10. November 1998 p.65 B

Moyen-Orient est devenu une part de la sécurité allemande. L'appel à un engagement plus fort de l'Union européenne fait suite au déclenchement de la seconde intifada en septembre 2000.

Le changement de majorité en Israël en juin 1999, avec la nomination de Ehud Barak du parti travailliste laisse poindre l'espoir d'un changement d'orientation de politique, notamment en ce qui concerne la politique d'implantation des colonies. Pour sa première visite à Berlin en septembre 1999, pour laquelle il a été la cible de critiques en Israël, il rencontre le chancelier G. Schröder, mettant en évidence l'excellence des relations bilatérales. Au cœur de la discussion, le processus de paix au Proche-Orient et l'entier soutien allemand pour le souhait israélien d'établir un rapprochement avec l'Union européenne, dans la mesure où les relations avaient été mises à mal par son prédécesseur, en raison de l'intransigeance de sa politique dans les territoires occupés.

La deuxième Intifada, Al Aqsa Intifada, éclate à la suite de l'échec des négociations de Camp David convoquées par Bill Clinton en juillet 2000 avec pour objectif de parvenir à un accord sur le statut final des territoires occupés. La visite du dirigeant du Likoud, Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées est vécue comme une provocation par la jeunesse palestinienne et semble avoir joué un rôle dans le déclenchement de la nouvelle vague de violence. Le chancelier se déplace pour la première fois en Israël mais ne souhaite pas prendre parti ou s'engager outre mesure, l'ombre du passé semble être une explication pour le maintien d'une politique de retenue côté allemand. Il ne veut pas que l'Allemagne assume une position dans laquelle elle aurait été critiquée par l'Etat israélien pour ses interactions avec les Palestiniens, tout comme il ne soutient pas la condamnation israélienne par la Commission des droits de l'homme de l'ONU et au sein de l'Europe à propos de la violente intervention militaire israélienne.

Le Bundestag se réunit le 25 octobre 2000 pour discuter de la situation au Proche-Orient, et plus particulièrement de la politique israélienne de colonisation comme facteur d'empêchement pour la réussite de la gestion du conflit proche-oriental. L'on observe à ce sujet une grande prudence dans les propos tenus par les députés de la CDU mais aussi une prise de position plus directe du groupe des Verts sur la question.

Le député Christian Sterzing a une approche plus directe de la question en demandant que la diplomatie allemande et européenne endosse une responsabilité dans la région, et un plus fort engagement de l'Allemagne dans la politique européenne au Proche-Orient : *« nous ne devons pas et ne pouvons pas uniquement soutenir économiquement le processus de paix mais pouvons le soutenir politiquement et*

*diplomatiquement dans l'ombre, pour surmonter la stupeur des parties au conflit, pour montrer la voie – comment l'on peut avancer sûrement lentement – pour pouvoir repartir de la confrontation vers une atmosphère constructive ».*⁵⁶³

Pour sa part le FDP est plus concret, sollicitant la convocation d'une conférence sur la sécurité et la coopération au Proche-Orient. Klaus Kinkel est conscient des restrictions qui pèsent sur la marge de manœuvre de la politique européenne et allemande au Proche-Orient : « *les possibilités d'action depuis l'extérieur-nous le savons tous- sont très limitées. Seuls, avec des tentatives bilatérales de médiation, nous n'avancerons pas, en tout cas pas durablement* »⁵⁶⁴.

L'entreprise ne peut venir que de l'Europe dont les possibilités d'influence sont plus grandes : « *l'initiative pour la mise en place d'une telle conférence devrait provenir de l'Union européenne. Elle a de bons contacts avec les participants. Elle veut ou devrait s'investir plus activement* »⁵⁶⁵

La critique de Wolfgang Gehrcke est beaucoup plus clairement formulée comme sa revendication d'une position indépendante de l'Europe face au conflit proche oriental : « *je critique la politique unilatérale d'Israël, parce que je crois qu'elle n'est pas facteur de paix. Au contraire, elle fait naître une nouvelle violence, de nouvelles guerres.*⁵⁶⁶

Au vu de la situation dans la région, le rôle de médiateur de l'Europe est requis aussi parce que les efforts européens pour le règlement du conflit sont volontiers mieux acceptés.

J.Fischer explique la position de son gouvernement qui doit être à la mesure de ses possibilités politiques : « *dans la mesure où le gouvernement fait tout ce qui est possible pour contribuer à la désescalade- nous ne pouvons pas plus contribuer -en tout cas nous pouvons le faire que dans le cadre de nos possibilités – intégrées dans les structures européennes , dans les structures transatlantiques, ...*»⁵⁶⁷ et rejette tout

⁵⁶³ - ebenda p.12096 A

⁵⁶⁴ -ebenda p.12096 C

⁵⁶⁵ - ebenda p 12097 A

⁵⁶⁶ - ebenda p. 12098 A

⁵⁶⁷ - ebenda p 12101B

rôle national de l'Allemagne : « *nous ne voulons pas et ne pouvons pas jouer de rôle autonome.... D'un autre côté nous ne pouvons pas participer à une évolution positive* ». ⁵⁶⁸ Selon J. Fischer le seul instrument de coopération pour la politique allemande et européenne réside dans le partenariat euro-méditerranéen. Il se garde de toute pression sur Israël : « *je le souligne une fois encore. Je ne vois aucun sens dans le fait de provoquer l'isolement d'Israël. Dans tout ce que nous faisons, nous devons penser à ce principe.* » ⁵⁶⁹

Les bases d'une politique de retenue, justifiée d'une part, par l'engagement allemand envers Israël et d'autre part, par l'enchâssement de sa politique dans les structures d'alliance et par sa responsabilité historique envers ses partenaires européens, sont ainsi posées.

Après les attentats du 11 septembre 2001, le chancelier revendique une solution au Proche-Orient dans le cadre de la lutte internationale contre le terrorisme. Il renvoie aux efforts de médiation de son ministre des Affaires étrangères : « *avant tout, nous devons unir tous les efforts pour tout mettre en œuvre afin de déboucher sur une paix au Proche-Orient.... Son engagement résolu est la première preuve de notre disposition à assister activement toutes les parties au conflit* ». ⁵⁷⁰

L'action de médiation de J. Fischer entamée à la suite de la visite de celui-ci en Israël et dans le cadre d'une attaque terroriste dans une discothèque de Tel Aviv qui a coûté la vie à 21 personnes peut laisser perplexe. A cette occasion, le ministre prolonge son séjour, entame aussitôt une médiation entre Y. Arafat et A. Sharon, en sachant que la délégation allemande serait la dernière à rencontrer Y. Arafat avant une contre-attaque israélienne. Il pousse Y. Arafat à renoncer à tous les actes de terrorisme et de violence et à s'engager pour un cessez-le-feu non sans avoir averti Y. Arafat des conséquences désastreuses sur les relations entre l'Union européenne et l'Autorité palestinienne, ce qui signifiait l'arrêt des aides financières nécessaires aux infrastructures palestiniennes. Le succès diplomatique semble être en partie dû à la présence européenne sur le terrain et à sa mission de sécurité, à la confiance qu'elle a instaurée.

⁵⁶⁸ - ebenda p.12102 A

⁵⁶⁹ - ebenda p 12102B

⁵⁷⁰ - in Deutscher Bundestag 14. Wahlperiode 187. Sitzung AM 19. September 2001 p. 18302F

L'intervention de J. Fischer est cependant vue comme une action insuffisante par le groupe politique du FDP du fait du changement de la situation géopolitique sur le plan sécuritaire.

Tandis que J. Fischer et G. Schröder rejettent un rôle médiateur allemand, les médias allemands soutiennent ce rôle à la lumière des bonnes relations que l'Allemagne entretient avec les Israéliens et les Palestiniens. Les politiciens allemands comme les députés du SPD, Christian Mossbauer, de la CDU, Hermann Groehe, et du parti des Verts, Christian Sterzing, sont favorables à un plus grand engagement de l'Allemagne et à davantage d'initiatives diplomatiques et critiquent la réserve de J. Fischer. Le soutien inter-partite pour un plus grand engagement de l'Allemagne atteste d'un consensus général après l'unification. Quant aux opinions israéliennes sur la question d'un plus grand engagement de l'Allemagne celles-ci divergent. Le porte-parole de l'ambassade israélienne à Berlin, Yuval Fuchs, exprime un scepticisme à l'égard d'un rôle de médiation allemand⁵⁷¹ tandis que le conseiller de Shimon Peres soutient l'idée d'un plus grand engagement de l'Union européenne avec l'Allemagne, si les Etats-Unis ne jouent pas leur rôle.⁵⁷²

L'élection d'Ariel Sharon au poste de premier ministre le 6 février 2001 a amené avec elle son lot de répressions contre les Palestiniens dans les zones autonomes avec la destruction d'infrastructures, d'hôpitaux, d'arrestations arbitraires. D'autres violences s'ensuivent, accompagnées d'attentats suicides palestiniens contre les civils israéliens, mettant en cause le Hamas, le Djihad islamique et les brigades d'Al Aqsa. En mars 2002, le conflit entre Israéliens et Palestiniens connaît une escalade, le 27 mars un attentat-suicide est perpétré à Netanyu par le Hamas causant la mort d'une trentaine de personnes. L'armée de défense israélienne commence l'opération « defensive shields » en contre-réaction à la vague d'attentats et intervient dans les camps de réfugiés de Jénine et de Naplouse en vue de neutraliser l'infrastructure terroriste en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et de neutraliser Y. Arafat considéré comme le premier des facteurs dans la vague de violence.

⁵⁷¹ - in www.spiegel.online.de « Einmal Vermittler, immer Vermittler. Christoph Schult du 22 août 2001

⁵⁷² - in www.spiegel.online.de : « Fischer spielt eine wichtige Rolle » Christoph Schult du 3 août 2001

2. Le plan en 7 points de Joschka Fischer et le discours au Bundestag du 25 avril 2002.

Le 15 avril 2002 les ministres des Affaires étrangères des Quinze se réunissent pour examiner le plan en 7 points que leur soumet J. Fischer. Le document est un projet pour une action internationale dans le conflit incluant l'Union européenne, l'ONU, les Etats-Unis et la Russie, reflétant un engagement de la politique allemande dans une optique multilatérale et le point de vue partagé globalement selon lequel un effort international concerté pouvait faire avancer le processus de paix. Ce plan en 7 points prévoit la séparation des deux parties au conflit, ce qui implique le retrait israélien de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie, ainsi que la sécurisation de la ligne de démarcation du côté israélien. Dans un intervalle de deux ans les questions du statut de Jérusalem en tant que capitale de l'Etat palestinien et les frontières définitives de celui-ci devront être réglées en conformité avec les résolutions 232 et 338. Le plan exige aussi la reconnaissance mutuelle du droit à l'existence. Le 4^{ème} point s'attache au rôle de la communauté internationale qui sous l'égide du Quartet doit surveiller le processus de paix.

Ce plan n'a pas été appliqué tel quel mais le fait que l'Allemagne prenne l'initiative de le soumettre représente beaucoup. L'affirmation nouvelle de la diplomatie allemande au Proche-Orient ainsi que la volonté allemande de faire avancer la politique étrangère dans la région sont ainsi soulignées.

Plutôt que de réclamer un rôle de leader au sein de l'Europe dans le processus de paix J. Fischer laisse le soin aux Américains de présenter son plan en 7 points comme étant leur initiative. La feuille de route a été introduite par le quartet américano-russo-euro-onusien aux représentants israéliens et palestiniens pour résoudre le conflit israélo-palestinien sur une période de cinq ans.

La première étape prévoit l'arrêt immédiat et inconditionnel des actes de violence palestinienne, la reprise de la coopération dans le domaine de la sécurité entre Israéliens et Palestiniens, l'ébauche d'une constitution palestinienne et la tenue d'élections, le retrait israélien des zones réoccupées après le début de l'Intifada et le gel des colonies. La deuxième phase envisage la création d'un Etat avec des frontières provisoires, soutenu par la communauté internationale et une conférence internationale incluant la Syrie et le Liban mais la stagnation au Proche-Orient et les tensions dans la relation transatlantique et dans les relations entre l'Union européenne et Israël ont ralenti la progression de la feuille de route.

L'assassinat du chef du Hamas, Sheikh Yassine au printemps 2003, événement auquel s'est greffé l'invasion américaine en Irak ont vu s'exprimer un certain scepticisme de l'Europe quant à la poursuite de la feuille de route. Le soutien implicite du président américain Bush au plan israélien d'Ariel Sharon de se désengager unilatéralement de la bande de Gaza tout en annexant les colonies de Cisjordanie a signifié la mort de la feuille de route. Son projet d'enlever l'ensemble des colonies de la bande de Gaza a été bien accueilli en Allemagne mais G. Schröder et J. Fischer continuent de souligner que le désengagement doit se faire en accord avec la feuille de route et en coordination avec les Palestiniens.⁵⁷³

Une évolution intéressante est décelable dans l'annonce du chancelier qu'en dépit des sensibilités héritées de l'histoire qui déterminent ce que l'Allemagne peut ou ne pas faire, une intervention militaire de l'ONU est indispensable pour mettre fin au conflit israélo-palestinien et qu'une participation allemande n'est pas exclue.⁵⁷⁴ Il met en garde contre la tentative de réveiller des vieux tabous, suggérant que les moyens militaires sont parfois nécessaires pour atteindre la paix.⁵⁷⁵

La participation plus active de l'Allemagne dans le processus diplomatique inhérent à la résolution du conflit au Proche-Orient a amené les responsables allemands à se poser la question de savoir s'il fallait aussi envisager la possibilité d'une mission de la Bundeswehr au Proche-Orient dans le cadre de l'ONU.

Le député de la CDU/CSU Edmund Stoiber, s'oppose fermement au déploiement de troupes allemandes en Israël, invoquant l'histoire allemande et les relations particulières avec l'Etat israélien : « *nous sommes prêts à apporter une aide politique et humanitaire, mais avec l'arrière-plan de notre histoire un engagement de soldats allemands sous mandat de l'ONU n'aura pas notre accord* »⁵⁷⁶ Claus Gehrcke du PDS plus critique à l'égard d'Israël exprime son refus d'envoyer des contingents de soldats allemands dans la région.

Le ton du débat du 25 avril 2002 sur la situation au Proche-Orient est équilibré. Les intervenants des différents groupes politiques font part de leur compréhension pour

⁵⁷³ - in die Welt : « Berlin fordert Rückkehr zum Friedensnahostplan » du 17 février 2004

⁵⁷⁴ -in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 14. Wahlperiode 233.Sitzung am 25. April 2002 p.23114A

⁵⁷⁵ Ebenda p.23118 A

⁵⁷⁶ Ebenda p 223118 B

les deux parties mais critiquent l'usage de la violence des deux côtés sans condamner qui que ce soit. Les membres du SPD, du parti des Verts, de la CDU et du FDP soulignent la relation spéciale entre l'Allemagne et Israël fondée sur l'histoire pour atténuer les critiques envers la politique israélienne. Edmond Stoiber, Gert Weisskirchen, Friedbert Pflueger sont plus compatissants pour les besoins de sécurité de l'Etat israélien et sont plus critiques à l'égard des terroristes palestiniens. G. Weisskirchen exprime sa sympathie pour l'action unilatérale de A. Sharon à la lumière des pressions internes et souligne le droit d'Israël à se défendre selon le respect des lois internationales.⁵⁷⁷ Karl Lamers de son côté exprime sa mansuétude pour les sentiments d'humiliation et de frustration que connaissent les Palestiniens tout en précisant que rien ne justifie le terrorisme ni la réponse disproportionnée d'Israël à l'intifada.⁵⁷⁸ Il évoque tout comme W. Gehrcke la notion de responsabilité allemande envers les Palestiniens qui souffrent de la création de l'Etat israélien.⁵⁷⁹

Wolfgang Gehrhardt du FDP relève le fait que la critique d'Israël puisse être possible dans une société démocratique et ne doit pas systématiquement être mise sur le même plan que l'antisémitisme.

Le débat au Bundestag du 25 avril 2002 intervient à un moment où la critique d'Israël s'exprime le plus clairement parmi les politiciens allemands et montre un consensus sur les points centraux du conflit proche oriental : l'établissement d'un Etat palestinien démocratique, ce qui nécessite la condition d'un démantèlement des colonies israéliennes, la fin des attaques terroristes palestiniennes et la renonciation à la violence des deux pays.

Le terrorisme international est, hormis la responsabilité allemande pour le Proche-Orient et Israël, la raison la plus souvent citée pour expliquer pourquoi l'Allemagne s'est engagée dans le processus de paix. G. Schröder, E. Stoiber, J. Fischer et W. Gehrhardt affirment que la poursuite du conflit déboucherait sur une question de sécurité pour l'Europe et l'Allemagne. Le chancelier évoque aussi le fait qu'Israël est un partenaire important et qu'il est le seul Etat démocratique de la région.

⁵⁷⁷ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 14. Wahlperiode 233. Sitzung am 25. April 2002 p 23127 D

⁵⁷⁸ - ebenda p.12132 D

⁵⁷⁹ - ebenda p.23137B

En ce qui concerne la critique de la politique israélienne, certaines ont été véhémentes : le député Norbert Blüm de la CDU a accusé Israël de mener une guerre de destruction massive⁵⁸⁰ ainsi que celle de l'ancien ministre Jürgen Möllemann qui précédemment au débat du 25 avril, parle de terrorisme d'Etat en Israël, et exprime sa compréhension pour les attentats suicides palestiniens, en affirmant que « si l'Allemagne était sous occupation, il répondrait par la violence dans son propre pays et dans celui de l'agresseur ».⁵⁸¹

Si une vague de critiques voit le jour, les déclarations de solidarité avec Israël et les protestations venant de politiciens de tout bord fleurissent et contrebalancent l'effet critique. La responsabilité allemande pour Israël comme raison de l'Etat allemand est régulièrement évoquée. En réponse à J. Möllemann, J. Fischer réplique « *qu'aucun trait ne peut être tiré sur la responsabilité morale et historique dans la destruction de la communauté juive européenne. Elle forme la base de l'obligation spéciale de l'Allemagne pour soutenir le droit à l'existence et la sécurité d'Israël et de ses citoyens. La responsabilité n'est pas une question de constellations politiques mais un principe permanent de la politique allemande. La critique d'Israël est possible sur la fondation solide de la solidarité indélébile* ».⁵⁸²

De nombreux politiques ont rejeté l'idée de sanctions européennes ou d'un embargo sur les armes contre Israël à cause de la responsabilité historique allemande et son partage des valeurs démocratiques, et de l'inefficacité des mesures. Pour G. Schröder, les sanctions mineraient le potentiel des négociations de l'Union européenne et réitère le soutien allemand pour la sécurité d'Israël : « *je vais dire sans équivoque, qu'Israël aura ce dont il a besoin pour le maintien de sa sécurité, et il l'aura quand ce sera nécessaire* ».⁵⁸³

Pourtant un embargo sur les armes, sans aucune déclaration officielle, sous forme d'arrêt d'exportation d'armes à destination d'Israël a été mis en place par le gouvernement allemand pour envoyer un signal à l'Etat israélien à propos de la

⁵⁸⁰ - Yves Pallade p.318 *Germany and Israel 1990's and beyond still a special relation ?* Berlin (Peter Lang) 2005

⁵⁸¹ - in TAZ du 4 avril 2002 « ich würde auch mich wehren »

⁵⁸² - in www.deutsche-aussenpolitik.de « the question facing Germany : can we criticize Israel ? » Joschka Fischer 13 mai 2002 extrait du site daparchive/anzeige du 4 octobre 2009

⁵⁸³ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 14. Wahlperiode 233. Sitzung am 25. Oktober 2002 p 23115 A 2

surréaction de l'armée israélienne dans l'intifada⁵⁸⁴. Il concernait des fusils de tir, des parties électroniques et des composants destinés au char Merkava 4. Il était le seul moyen d'exprimer pour le gouvernement allemand sa désapprobation à l'égard de la politique israélienne sans pour autant dévier de sa politique de soutien. Le temps que le problème soit résolu par la voie de la diplomatie, les USA ont pris le relai puis les envois d'armement ont repris en même temps que la France et la Grande-Bretagne qui avaient aussi opéré un embargo sur les armes.

En septembre 2002, la possibilité d'une intervention américaine en Irak crée un sentiment de malaise au sein de la classe politique allemande. Dans un contexte de période électorale G. Schröder thématise la crise en Irak et déclare que l'Allemagne ne participera en aucun cas à la guerre d'Irak que ce soit avec ou sans mandat de l'ONU. Israël fait connaître à Berlin son souhait de se porter acquéreur de missiles Patriot qui figurent dans les surplus de l'armée fédérale allemande. Le schéma est sensiblement le même qu'en 1990/1991 : avec la menace d'une guerre en Irak, l'Etat israélien peut voir sa sécurité menacée. S'adressant d'abord aux Etats-Unis les représentants israéliens se tournent ensuite vers l'Allemagne. Le chancelier et son ministre des Affaires étrangères ont l'intention de satisfaire la demande israélienne. S'agissant de la sécurité de l'Etat israélien ils ne peuvent passer outre l'engagement originel d'assurer sa sécurité envers et contre tout. L'argument avancé par J. Fischer est celui de la sécurité des citoyens israéliens.⁵⁸⁵ Le chancelier justifie l'aide accordée aux Israéliens par son côté « défensif » alors que la politique en matière d'exportation d'armement interdisait de livrer ce type de matériel.

En novembre 2002, l'Etat israélien renouvelle une demande d'armement auprès du ministère allemand de la défense, cette fois il s'agit de chars de transport type Fuchs et de missiles anti-aériens de type Patriot. Le gouvernement israélien a demandé que lui soient livrés deux systèmes de protection aérienne Patriot qui doivent être livrés sans projectile. L'Etat israélien dispose déjà de missiles aériens de ce type mais son armée craint que l'Irak ne démarre une guerre chimique contre Israël et que la défense aérienne ne soit pas suffisante dans ce cas. G. Schröder essaie de résoudre rapidement le débat qui s'est instauré au sein de la classe politique allemande sur la question des

⁵⁸⁴ - in Yves Pallade p.189 Germany and Israel 1990's and beyond still a special relation ? Berlin (Peter Lang) 2005

⁵⁸⁵ -in www.spiegel.de nr 49/2002 « Die Kosten des Wahlsiegs » 2 décembre 2002

exportations de ces armes. Le chancelier estime que le système Patriot est de nature « purement défensive »⁵⁸⁶, parce qu'il offre une protection contre les attaques de missiles Scud, *«et que la sécurité de l'Etat d'Israël et de ses citoyens est particulièrement de premier ordre pour nous- si le gouvernement israélien a besoin d'augmenter son besoin en sécurité, nous l'aiderons et en temps et en heure, notre obligation historique et morale l'impose »*.⁵⁸⁷

Les groupes politiques sont partagés sur la question de la livraison de chars de transport type Fuchs : les Verts représentés par le spécialiste de la commission sur la sécurité, Winfried Nachtwei et par H.C Ströbele, rejettent l'éventualité d'une livraison, en raison de son incompatibilité avec les lignes directrices en matière d'exportation d'armement.

A. Merkel de la CDU et le député du SPD Reinhold Robbe sont favorables à cette livraison sur la base de la responsabilité historique et parce que *« Israël a un besoin particulier de protection, qui n'est pas théorique mais est bien réel. C'est pourquoi en raison et notre responsabilité historique nous devons assister Israël et livrer aussi bien le système anti-aérien Patriot et les chars de transport de type Fuchs »*.⁵⁸⁸

De son côté l'Autorité palestinienne s'est adressée au gouvernement allemand pour que ne soit pas livrés les chars de transport parce qu'ils pourraient être utilisés dans les territoires palestiniens par l'armée israélienne.

Le président israélien Moshe Katsav en visite officielle à Berlin, permet de clarifier la situation. Il justifie le besoin de cet armement parce que *« l'Etat israélien doit protéger sa population contre la terreur »*⁵⁸⁹.

La discussion sur la livraison d'armement de « nature défensive » prouve en premier lieu qu'il persiste un certain flou dans les lignes de procédure suivies par le gouvernement Schröder en matière d'exportation et que le curseur glisse en faveur d'Israël parce que l'Allemagne ne peut se soustraire à son engagement pour la sécurité d'Israël. En second lieu, les députés n'ont aucun pouvoir de décision dans la question

⁵⁸⁶ - in spiegel online « Streit über Waffen » 26 novembre 2002

⁵⁸⁷ - ebenda

⁵⁸⁸ In spiegel online « Merkel fordert Panzerlieferung an Israel » 30 novembre 2002

⁵⁸⁹ - in der Spiegel 50/2002 « wir vertrauen Deutschland » Interview mit Moshe Katsav. 9 décembre 2002

puisqu'en dernier ressort le conseil fédéral de sécurité décide lors de consultation à huis clos. Si la sécurité d'Israël est toujours privilégiée, l'intérêt d'une désescalade dans la région est pris en compte. A ce sujet, le ministre allemand de la Défense, Rudolf Scharping s'exprime en mai 2002 : « *dans une situation donnée, Israël a besoin qu'un signal, selon lequel nous sommes intéressés à une désescalade, doit lui être envoyé* ». ⁵⁹⁰

L'analyse des différents documents montrent l'ambivalence de la politique allemande. Si le gouvernement allemand entreprend de prendre des sanctions contre l'Etat israélien, il prend bien soin de le faire quand la sécurité d'Israël n'est pas en danger, et il s'avère en même temps l'un des Etats le plus pro-israélien dans le cadre de l'ONU en étant l'opposant majeur contre les sanctions à l'égard d'Israël. Au sein de l'Europe il donne la priorité à son engagement envers Israël. Dans l'élite politique, l'Holocauste demeure l'aspect essentiel de l'engagement allemand, alors que l'opinion allemande montre une certaine tendance à vouloir mettre un terme à la relation spéciale. ⁵⁹¹

J. Fischer s'est révélé être un farouche combattant de l'antisémitisme et a soutenu avec ferveur l'Etat israélien se réclamant de la responsabilité historique et morale non seulement envers le peuple juif mais aussi envers l'Etat d'Israël allant jusqu'à qualifier l'engagement de l'Etat allemand pour la sécurité d'Israël de soutien inconditionnel.

⁵⁹⁰ - in Frankfurter Rundschau du 3 mai 2002

⁵⁹¹ - in Yves Pallade, German and Israel the 1990s and beyond still a special relationship ? Berlin (Peter Lang Verlag) 2005 p.348

CHAPITRE 8 – LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT MERKEL ENVERS ISRAËL 2005- 2009 ENTRE SOUTIEN DE L'ETAT ISRAELIEN ET SOLUTION A DEUX ETATS

Comme dans l'accord de coalition du gouvernement rouge-Verts se trouve inscrite la responsabilité particulière de l'Allemagne envers l'Etat israélien mais en rapport avec la feuille de route du Quartet au Proche-Orient et la solution à deux Etats. La chancelière Angela Merkel s'est emparée de la question israélienne et en comparaison avec les gouvernements de ses prédécesseurs a marqué de son empreinte la relation avec Israël.

La nouvelle chancelière fait preuve d'un engagement spécial envers Israël qui s'articule en termes de morale et de valeurs, privilégiant le dialogue comme instrument de politique. Sans doute son rapport avec Israël est-il influencé par le manque d'opportunités qui se sont présentées à elle pour se confronter personnellement au passé allemand en tant que citoyenne de l'ex-RDA. Elle accorde une grande attention aux relations avec la France, les Etats-Unis et l'Etat israélien dont elle reconnaît le caractère juif. Sa manière de gérer la question de l'intervention militaire au Liban en 2006 dénote le souhait de la chancelière de voir s'installer une normalité dans la relation bilatérale, alors que les débats au Bundestag confirment que les politiciens allemands n'ont pas encore totalement intégré cette notion et préfèrent utiliser le frein de la responsabilité historique, de crainte que la référence au passé ne ressurgisse. Elle donne une nouvelle impulsion aux relations avec Jérusalem en instaurant, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la création d'Israël, des consultations bilatérales de gouvernement pour consolider les relations entre les deux Etats.

I- LA DEUXIEME GUERRE DU LIBAN 12 JUILLET 2006 – 14 AOUT 2006

1. Le contexte géopolitique de la guerre du Liban et la résolution 1701 de l'ONU.

Avec la victoire du Hamas aux élections du Conseil législatif de l'Autorité palestinienne en janvier 2006 s'éloigne la perspective d'une solution pacifique au Proche-Orient, ce qui signifie la sortie du quartet du Proche-Orient, qui définit le cadre de la politique étrangère commune dans la région. Le Hamas ne reconnaît ni le processus de paix, ni la coexistence de deux Etats et s'engage dans la lutte terroriste pour reconquérir le territoire palestinien. L'échec du processus de paix, le manque de perspective

économique, la politique américaine offensive dans la région ont contribué à la montée en puissance des forces islamistes, le Fatah étant armé par les Etats-Unis et le Hamas étant soutenu par l'Iran. Dans ce contexte de difficultés pour le gouvernement israélien, un autre événement vient se greffer. Le 12 juillet 2006, l'enlèvement de deux soldats israéliens par le Hezbollah, milice armée présente sur le territoire libanais, à la frontière entre le Liban et Israël, pour obtenir un échange de prisonniers, met en suspend la politique israélienne de retrait de la Bande de Gaza. La décision de répondre à l'enlèvement des deux soldats par une action militaire tombe rapidement. Le gouvernement de Ehud Olmert refuse de négocier avec le Hezbollah afin de ne pas affaiblir sa position vis-à-vis du Hamas qui détient également un soldat israélien. Les avions israéliens bombardent l'aéroport de Beyrouth, la population civile est la cible, et de l'armée israélienne qui utilise des bombes à sous-munitions, et du Hezbollah qui exploite les civils comme boucliers humains. Le blocus naval et aérien mis en place par le gouvernement israélien vise à empêcher l'approvisionnement en armes du Hezbollah mais exacerbe la crise humanitaire. L'infrastructure libanaise reconstruite après quinze ans de guerre civile est gravement touchée. En dépit de la réponse démesurée d'Israël, l'Allemagne affirme le droit d'Israël à se défendre, calquant sa position sur celle des Etats-Unis. Des divergences sur les moyens d'action apparaissent et le 14 août 2006, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 1701 sur le Liban.

Considérant que le conflit du Liban représente une menace pour la paix mondiale et la sécurité internationale, la résolution 1701 demande « la cessation totale des hostilités entre le Hezbollah et Israël, la cessation immédiate par le Hezbollah de toutes les attaques, la cessation immédiate par Israël de toutes les opérations offensives » mais le désarmement n'est pas la mission initiale de la FINUL.⁵⁹² Au contraire, il est question du processus à l'intérieur du Liban et au sein du gouvernement libanais, dont font partie des membres du Hezbollah.

Le texte de la résolution 1701 se fonde sur le plan sur le Liban en sept points, ou plan Siniora, ⁵⁹³adopté par le gouvernement libanais, à savoir, la libération des otages et des prisonniers israéliens et libanais avec l'intermédiaire de la Croix Rouge, le retrait des troupes israéliennes derrière la ligne bleue, c'est-à-dire la frontière israélo-libanaise, l'élargissement de l'autorité du gouvernement libanais sur tout le territoire

⁵⁹² In www.onu.org S/RES/1701 du 14 août 2006

⁵⁹³ - in www.voltairenet.org « les 7 points du plan Siniora présenté à la conférence de Rome sur le Liban » 28.07.2006

libanais y compris le Sud Liban, le soutien des troupes libanaises par la FINUL et le soutien international pour la reconstruction de l'Etat libanais. Elle proroge le mandat de la Force intérimaire au Liban (FINUL) créée par le Conseil de sécurité en 1978 pour confirmer le retrait des troupes israéliennes du Liban, pour rétablir la paix et la sécurité internationale. Le Conseil de sécurité décide de renforcer la FINUL en augmentant le nombre de ses hommes, ses tâches principales étant d'observer le cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah et l'embargo sur les armes le long des côtes libanaises par la Maritim Task Force, d'aider le gouvernement libanais à restaurer sa souveraineté nationale sur la totalité de son territoire, le Hezbollah contrôlant le sud du pays. Les Etats-membres de l'Union européenne vont devoir fournir des contingents pour grossir les rangs de la FINUL et pour la première fois, l'Allemagne va devoir déployer des forces armées dans une région où Israël était impliqué dans un conflit. Ehud Olmert avait posé comme condition à l'arrêt de l'offensive israélienne, l'intervention immédiate d'une force internationale, à laquelle devaient se joindre des soldats allemands, se représentant cette force d'interposition comme un contingent veillant à la sécurité d'Israël. Selon lui, les soldats allemands devaient participer à la surveillance des côtes maritimes israéliennes : *« je souhaite une participation des soldats allemands. J'ai fait part à la chancelière Angela Merkel que nous n'avions aucun problème avec les soldats allemands au Sud Liban. Pourquoi des soldats allemands tireraient-ils sur Israël ? Il n'y a pour le moment aucune nation qui se comporte de manière aussi amicalement que l'Allemagne envers Israël – si l'Allemagne peut participer à la sécurité du peuple israélien, alors ce serait une tâche profitable pour son pays- Je serais très heureux si l'Allemagne y participait »*.⁵⁹⁴

Les règles concernant l'engagement des contingents prévoient un processus échelonné et décide de la répartition des compétences de contrôle, la déviation des navires, le contrôle à bord, la saisie des armes ou les arrestations.⁵⁹⁵ En outre, la Maritim Task Force doit apporter une aide humanitaire, un soutien au cours du transport aérien, un support à la formation et à l'équipement des forces libanaises.

⁵⁹⁴ - in Süddeutsche Zeitung du 4 août 2006

⁵⁹⁵ - in Drucksache 16/3211 Kleine Anfrage der FDP Fraktion zum Bundeswehreinsatz im Rahmen der UNIFIL p.2 am 30. Oktober 2006

2. Le débat parlementaire sur l'engagement de contingent de la Bundeswehr 19 et 20 septembre 2006.

Les demandes conjointes du Liban et d'Israël comme d'autres Etats arabes qui voient en l'Allemagne un partenaire crédible, pour la participation allemande à la mission de paix placent le gouvernement de coalition devant de nouvelles responsabilités et lancent le débat sur la participation de la Bundeswehr dans la région du Proche-Orient.

Il existe à Berlin un consensus politique : éviter l'engagement militaire à proximité d'Israël.

Le 4 septembre, le gouvernement libanais demande un soutien international pour la sécurité de ses côtes sans aucune autre précision. Le 11 septembre les règles d'engagement pour les phases opérationnelles parviennent à être clarifiées, ce qui fraye le chemin aux décisions du gouvernement le 13 septembre et aux décisions du Bundestag le 20 septembre suivant. Dans le cas du Liban, étaient absentes les instructions sur les paramètres de fond relatifs à la mission. Etant donné le caractère vague de la demande, il était indispensable pour les décideurs allemands de prendre en considération toutes les options possibles. Des points centraux du processus d'organisation faisait partie la responsabilité découlant du passé envers Israël : *«il existe une responsabilité envers Israël due à l'époque la plus sombre de notre histoire. Chaque gouvernement allemand a tout mis en œuvre pour assurer l'existence d'Israël. Rendre possible qu'Israël soit entouré de voisins qui ne remettent pas chaque jour en question son droit à exister, qui n'agisse pas de manière intégriste, voilà en quoi consiste notre devoir »*.⁵⁹⁶

En raison de l'histoire allemande l'option de l'engagement de troupes de combat est aussitôt exclue par le gouvernement allemand mais les missions comme celles des opérations militaires de soutien et la participation à une mission sous l'égide de l'ONU, de l'UE ou de l'OTAN étaient envisageables. Il est apparu de plus en plus clairement que la contribution allemande à une force d'interposition internationale se ferait dans le cadre de la FINUL mandatée par l'ONU.

La réaction des acteurs gouvernementaux est très hétérogène. Le chancelier et son ministre des Affaires étrangères suivent une ligne fidèle qui reflète la déclaration du G8, c'est-à-dire le cessez-le-feu durable et ferme. Ils soutiennent le droit d'Israël à se défendre, demandent la libération des soldats israéliens enlevés, insistent sur la

⁵⁹⁶ In Tagesspiegel du 27 juillet 2006

nécessité pour Israël d'utiliser des moyens justes concernant la force multinationale. Dans le cas d'une alternative, l'Allemagne est confrontée à la question de savoir si elle doit se limiter à des missions de soutien ou participer à une mission de pacification en mettant à disposition des contingents de la Bundeswehr.

Angela Merkel cite les activités de soutien avec lesquelles l'Allemagne pourrait contribuer au Proche-Orient : aides à la formation de la police libanaise ou de l'armée, stabilisation du processus de réconciliation libanais. Plusieurs facteurs plaident en faveur d'activités de soutien, ce qui évitait que soient impliquées les forces armées allemandes dans des affrontements avec les milices du Hezbollah ou avec les soldats israéliens. En outre, l'option d'activités de soutien aurait trouvé un écho favorable sur le plan intérieur.

Pourtant la chancelière décide de ne pas se limiter à des opérations de soutien et opte pour une mission dans le cadre d'une opération militaire internationale. L'une des raisons était la demande de Ehud Olmert d'une participation allemande à une mission de pacification internationale. Cette mission était compatible avec la responsabilité allemande envers Israël. Le refus d'une contribution concrète à la résolution 1701 n'auraient pas rendu crédibles les différentes manifestations de soutien à l'existence de l'Etat israélien. Pour minimiser les risques liés à une mission de la Bundeswehr, l'Allemagne ne veut mettre aucun contingent de l'armée de terre à disposition mais envisage soit l'envoi de troupes de la marine, soit de troupes de l'armée de l'air. Angela Merkel et F.W Steinmeier ont en outre été sollicités par leurs partenaires pour mettre à profit les bonnes relations qu'ils ont avec Israël et les Etats arabes.

La crise offre à l'Allemagne la possibilité de profiter des bonnes relations qu'elle entretient avec les deux camps pour préconiser une solution durable et globale. Frank Walter Steinmeier dialogue sans tarder avec la Syrie avec laquelle ni la France, ni Israël, ni les Etats-Unis ne veulent parler. Parallèlement il fait pression pour relancer le Quartet, sa position de médiation n'est possible que parce qu'il n'a pas trop critiqué le couple israélo-américain ; Il se rend compte qu'une force internationale est nécessaire pour la gestion du cessez-le-feu mais que ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne ne peuvent s'engager au vu de leurs obligations en Irak. Il n'est pas possible pour l'Allemagne de compter sur l'engagement d'autres acteurs et plus de quinze après la réunification, il lui est nécessaire d'assumer sa responsabilité.

L'objectif du gouvernement est de convaincre les parlementaires de se prononcer en faveur de la mission et de la rendre acceptable aux yeux du public.

La motivation de la politique gouvernementale est liée à des considérations d'ordre économique et sécuritaire. Les liens entre la guerre du Liban et le conflit israélo-palestinien, le conflit avec l'Iran et le terrorisme islamiste apparaissent dans les débats parlementaires et les médias.

Le gouvernement justifie son soutien à la participation de la Bundeswehr, par sa responsabilité historique pour la sécurité d'Israël, soulignant que la mission se déroule avec l'accord israélien, ce qui représente « une énorme preuve de confiance ».⁵⁹⁷

Les discussions politiques tournent aussi autour du fait qu'Israël porte une responsabilité considérable dans un conflit qui contredit les normes de la politique étrangère allemande, c'est-à-dire la résolution pacifique des différends et les droits de l'homme.

L'engagement allemand au Liban est-il une conséquence logique du processus entamé par J. Fischer en 1999 lors de la guerre du Kosovo sur la base du principe de « plus jamais Auschwitz » est la question qu'il serait légitime de se poser. Alors qu'Auschwitz était le symbole de l'expansionnisme militaire allemand, il est devenu depuis, un élément primordial qui explique la protection allemande de l'Etat israélien et les missions de pacification. Si la guerre contre la Yougoslavie n'a pas été une mission de paix ou de garantie des frontières mais a été une guerre d'agression pour éviter un nettoyage ethnique à grande échelle au Kosovo, en 2006 il s'agit pour la deuxième grande coalition d'être actif au Proche-Orient, en intégrant une mission dévolue à l'armée européenne. Tout se passe en coopération ou en concurrence avec les Etats-Unis dans un interventionnisme global nourri par une situation internationale chaotique.

Angela Merkel annonce l'engagement au Liban comme un évènement ayant une dimension historique⁵⁹⁸ tandis que son ministre des Affaires étrangères, Frank Walter Steinmeier, défend la décision du cabinet devant le parlement. Le gouvernement a pris une décision responsable qui renforce la crédibilité de la politique extérieure allemande et est une preuve de la reconnaissance d'une certaine normalité⁵⁹⁹. Cette responsabilité doit être mise à profit pour la résolution d'autres conflits dans la région. Le gouvernement mise sur le fait que l'armée libanaise sera en mesure d'assurer la

⁵⁹⁷ - in Welt am Sonntag : « warum sollen unsere Soldaten Frau Merkel ? » 20 août 2006

⁵⁹⁸ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 16. Wahlperiode 50. Sitzung am 20. September 2006 p.4931 A

⁵⁹⁹ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 16. Wahlperiode 49. Sitzung am 19. September 2006 p.4799A

sécurité de ses côtes graduellement. Pour le service des Affaires étrangères, la crise du Liban a un seul facteur déclencheur : l'attaque d'une milice du Hezbollah contre une patrouille frontalière israélienne le 12 juillet 2006 au cours de laquelle deux soldats israéliens ont été enlevés et sept soldats tués. Israël a le droit de se défendre et de répondre par des attaques militaires contre le Hezbollah est le reflet de la position défendue par les Etats-Unis.

La demande conjointe du Liban et d'Israël pour que l'Allemagne engage ses hommes dans la mission de l'UNIFIL arrive à point nommé, le gouvernement Merkel I brigue un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Si l'Etat allemand se montre particulièrement actif, impliqué dans les missions de paix, cela peut s'avérer une opportunité ce qui explique en partie l'empressement du ministre F.W Steinmeier à rallier ses députés.⁶⁰⁰ L'appartenance au Conseil de sécurité scellerait le retour de l'Allemagne comme une puissance mondiale aussi bien sur le plan international qu'intérieur. Cela serait un pas décisif pour la normalisation et l'image que l'Allemagne se fait d'elle-même. La revendication d'une égalité avec ses partenaires sur la scène internationale impliquait également l'engagement de troupes dans les conflits armés.

La réaction des parlementaires est très hétérogène. Une partie partage le point de vue selon lequel l'histoire allemande ne peut pas justifier un désengagement même militaire, l'autre partie au contraire estime qu'il est nécessaire de rester en retrait en raison même de l'histoire allemande. Le parti libéral-démocrate maintient sa position le jour du vote au Bundestag, la participation allemande à la mission de l'UNIFIL pourrait engendrer une perte de confiance et de prestige au Proche-Orient.⁶⁰¹ Son représentant Werner Hoyer demande l'implication des forces modérées du Hamas et du Hezbollah pour parvenir à une solution pacifique.⁶⁰² Si l'Etat allemand s'implique avec l'envoi de contingents dans le cadre de l'ONU comme le met en avant Guido Westervelle, il renonce à sa neutralité⁶⁰³ et le risque que les soldats de la Bundeswehr se voient confrontés à des affrontements avec des soldats israéliens n'est pas inévitable. G. Westervelle aborde les questions de détail sur le plan militaire, dénonce

⁶⁰⁰ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 16. Wahlperiode 49. Sitzung am 19. September 2006 p. 4799 D

⁶⁰¹ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 16. Wahlperiode 50. Sitzung am 20. September 2006. Werner Hoyer p.4802A

⁶⁰² - ebenda p. 4802 A

⁶⁰³ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 16. Wahlperiode 50. Sitzung am 20. September 2006. Guido Westervelle p. 4833 B

le manque de clarté de la mission, de la coopération avec l'armée libanaise et des droits qui incombent aux officiers de liaison, émet des doutes sur l'efficacité de la mission sur le désarmement du Hezbollah. De même Birgit Homburger fait état d'un manque de réponses précises concernant certaines opérations : les soldats allemands ne peuvent saisir les armes du Hezbollah, que se passe-t-il si le navire refuse de se faire contrôler ? G.Westervelle rappelle aussi l'existence « d'une réserve fondamentale » qui empêche l'engagement de soldats allemands au Proche-Orient et pour appuyer ses arguments en défaveur d'une mission de la Bundeswehr dans la région, mentionne la lettre commune des anciens ministres des Affaires étrangères libéraux-démocrates, W.Scheel et H.D H.D Genscher qui se prononcent contre l'envoi de contingents allemands à la frontière israélo-libanaise : *« la reconnaissance du droit d'Israël à exister et de sa sécurité est un engagement constitutif de la politique extérieure allemande. Cela correspond à la responsabilité morale et historique de notre peuple. Cette responsabilité consiste aussi à préserver nos soldats de situation de conflit avec les soldats israéliens et la population civile »*.⁶⁰⁴

La position du groupe die Linke rejoint en partie celle du FDP mais avec une dimension supplémentaire. Pour Gregor Gysi, parce que l'Allemagne n'est pas neutre envers Israël à cause de l'Holocauste, la place des soldats allemands au sein des troupes de l'UNIFIL n'est pas appropriée. Il désapprouve l'hypocrisie de certains de ses homologues en raison de leur double langage envers Israël et de leur tendance à empêcher la critique en la mettant sur le même plan que l'antisémitisme. La politique du gouvernement lui semble déséquilibrée et contradictoire, elle prône le désarmement du Hezbollah tout en continuant de fournir des armements à Israël, y compris des sous-marins. G. Gysi ne nie pas la responsabilité allemande pour l'Etat israélien mais met en cause le manque de position claire de la chancelière qui préfère les compromis aux positions catégoriques. Il se prononce pour la convocation d'une conférence sur le Proche-Orient qui pourrait avoir lieu à Berlin, privilégiant les solutions civiles et diplomatiques à la militarisation de la politique extérieure allemande.⁶⁰⁵

Le groupe des Verts souligne la nécessité d'une intervention multilatérale pour assurer la stabilité dans la région comme le SPD annonce son soutien à l'envoi de soldats allemands au Proche-Orient dans le cadre d'une intervention de l'ONU.

⁶⁰⁴ - in Deutscher Bundestag Plenarprotokolle 16. Wahlperiode 50. Sitzung am 20. September 2006 p. 4833A

⁶⁰⁵ - in Deutscher Bundestag Drucksache 16/2605 p.3 : *« la participation prévue de l'Allemagne ne sera pas une partie de la solution mais une partie du problème »*

L'analyse des résultats est l'expression d'une unanimité sur la question de la participation de soldats allemands à une mission de paix dans le cadre de l'UNIFIL, (452 voix pour, 152 voix contre). L'accord constitue certes une rupture par rapport aux normes comportementales observées jusqu'alors, éviter la militarisation de la politique extérieure dans une région aussi sensible que le Proche-Orient. Contrairement à son prédécesseur A. Merkel calque sa politique au Proche-Orient sur celle des Etats-Unis. Il fallait garantir à la communauté internationale la continuité de son orientation multilatérale. L'intervention est conditionnée par l'argument de la responsabilité historique mais aussi par les conditions de l'intervention. Le gouvernement a justifié la mission par l'objectif de contribuer à la stabilisation d'un Etat démocratique. L'accord des parlementaires reflète la position connue d'après laquelle l'Allemagne est connue pour prendre le parti d'Israël, participer aux efforts internationaux pour solutionner les conflits et alléger la situation humanitaire.

II – LA RELANCE DU QUARTET DU PROCHE-ORIENT -

1. La présidence allemande au Conseil de l'Europe du 1er janvier au 30 juin 2007.

Le cadre multilatéral de la politique européenne au Proche-Orient est compatible avec la tradition allemande du multilatéralisme. Les trois Etats-membres, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne tentent de mettre en place une politique d'équilibre dans la région, qui prenne aussi bien en considération l'intégrité territoriale et la sécurité de l'Etat d'Israël que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien malgré des raisons historiques et stratégiques différentes. A cela s'ajoute le fait que ces trois Etats ont soutenu et conçu ensemble le processus de Barcelone et la politique de voisinage commune dans le cadre des institutions européennes. L'Allemagne juge primordiale une politique unitaire de l'Union européenne dans le cadre de négociations élargi en lien avec les Etats-Unis, l'ONU et la Russie, comme la capacité à mener une politique extérieure constante. De plus, la politique européenne commune privilégie les voies diplomatiques, les incitations économiques et financières.

Au cours de son discours d'entrée devant le Conseil européen, le 17 janvier 2007, la chancelière a souligné l'importance du Proche-Orient pour l'Europe en raison de sa proximité géographique, sa signification stratégique pour l'approvisionnement énergétique : « Au Proche-Orient, l'Union européenne doit faire progresser le processus de paix avec les Etats-Unis, l'ONU et la Russie, en résumé le Quartet du

Proche-Orient, la condition pour de possibles progrès est l'attitude unie de l'Union européenne, pour atteindre la paix, la stabilité et le développement durable au Proche-Orient. Cela est tout aussi valable pour le programme nucléaire iranien. »

Au printemps 2006, l'Union européenne avait gelé les contacts avec le Hamas réduisant la marge de manœuvre de l'Union européenne et du Quartet. Avec la perspective d'un gouvernement d'unité nationale Fatah et Hamas, l'espoir d'une relance du processus de négociation a vu le jour.

En janvier 2007 la chancelière s'est rendue aux Etats-Unis pour s'entretenir avec G.W Bush sur la nécessité de relancer le Comité des Quatre au Proche-Orient et la solution à deux Etats. En février 2007 elle s'est entretenue avec les représentants égyptiens, saoudiens, koweïtiens, des Emirats arabes unis, et en avril 2007 s'est déplacée en Jordanie, en Israël, dans les territoires autonomes palestiniens et le Liban.

En tant que représentante de l'Union européenne au Quartet l'Allemagne a visé l'intégration des Etats voisins arabes. Pour la première fois, la Ligue arabe et la ministre israélienne des Affaires étrangères Tzipi Livni, ont été invités au Conseil européen des ministres des Affaires étrangères pour discuter de l'initiative de paix arabe de 2002. Le plan de paix arabe ou déclaration de Beyrouth à l'occasion du sommet arabe des 27 et 28 mars 2002,⁶⁰⁶ a été adopté collectivement et publiquement par l'ensemble des pays membres de la Ligue arabe. Il réaffirmait la résolution adoptée en juin 1996 selon laquelle une paix juste et globale au Proche-Orient constitue une option stratégique pour les pays arabes. Il demandait à l'Etat israélien de changer sa politique et posait la condition du retrait d'Israël de tous les territoires occupés depuis 1967 contre la création d'un Etat palestinien avec pour capitale Jérusalem- Est pour que le monde arabe normalise ses relations avec Israël.

L'initiative européenne de relancer le plan de paix n'a pas obtenu d'effet à cause de l'attitude israélienne. La chancelière a démontré sa volonté de participer activement au processus diplomatique de paix au Proche-Orient tout en sachant que l'Union européenne n'a pas le poids suffisant pour aboutir à l'instauration d'une paix durable dans la région. Son initiative n'a toutefois pas entamé ses relations avec l'Etat israélien qui compte avec elle un partenaire indéfectible.

⁶⁰⁶ - in www.cairn.info Ghadan El Ezzi, Revue Confluence méditerranéenne 2002/4 n°43, Le plan de paix arabe : genèse, réactions et perspectives.

2. L'intensification des relations avec Israël : l'établissement de consultations bilatérales de gouvernement mars 2008.

A. Merkel a su tisser des liens étroits avec les représentants israéliens si bien qu'à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la création de l'Etat israélien, Ehud Olmert a souhaité imprimer un nouveau mouvement aux relations entre les deux pays en accord avec la chancellerie. Il a été décidé qu'à intervalles réguliers, les gouvernements des deux pays se réuniraient pour échanger les analyses sur la situation internationale, le but de ces consultations étant de consolider le rapport unique par des mesures politiques orientées vers l'avenir. La première réunion s'est tenue en Israël le 17 mars 2008. Les relations sont définies comme particulières, uniques et amicales. Les réunions

La coopération doit inciter à maintenir la densité des relations économiques, scientifiques et culturelles, à renforcer les échanges entre jeunes et développer l'image réaliste de l'autre pays. Une réflexion avait été menée dès 2005 pour créer une fondation « forum germano-israélien pour l'avenir », celle-ci est mise en place en 2008. Ses champs d'action touchent le domaine du politique et la société, de la culture et de la communication. Elle vise à édifier un réseau intense entre la jeunesse des deux pays sur la base de création de projets innovants tournés vers l'avenir. Ce système de coopération rappelle ce qui avait été mis en place dans le cadre de l'Office franco-allemand de la Jeunesse créé par d'un accord gouvernemental émanant du Traité de l'Elysée signé le 4 juillet 1963.

Les consultations bilatérales entre les deux gouvernements israélien et allemand ne sont pas aussi uniques qu'il y paraît puisque ce même procédé mis en place entre l'Allemagne et la France en 1963 prévoyait la tenue de réunions régulières entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays.

L'intérêt de la chancellerie pour Israël est indéniable mais cela n'empêche nullement que soient émises des critiques constructives à l'égard d'Israël, surtout lorsque les décisions prises par les dirigeants israéliens ne sont pas en faveur de leurs intérêts nationaux et internationaux. Toutefois la chancellerie a tendance à calquer la position de son gouvernement sur celle du gouvernement israélien en matière de politique extérieure, en raison du sacro-saint engagement de l'Allemagne pour la sécurité d'Israël. Lorsqu'elle émet des critiques, en diplomate avisée, elle prend bien soin de le faire après que les Etats-Unis aient exprimé leurs propres critiques.

En tenant son discours de clôture devant la Knesset, A. Merkel éveille l'impression qu'elle introduit un nouveau tournant dans sa politique extérieure et semble être en rupture avec ses prédécesseurs, allant plus loin dans son engagement envers l'Etat israélien : « *cette responsabilité historique de l'Allemagne est une partie de la raison d'Etat de mon pays. Cela signifie, que la sécurité d'Israël pour moi en tant que chancelière allemande, n'est pas négociable* ». ⁶⁰⁷

Pourquoi la chancelière s'exprime-t-elle ainsi ? La République fédérale a-t-elle une responsabilité particulière pour la sécurité de l'Etat israélien ?

Cette dimension est discutée dans la société allemande, une partie de la jeune génération réfutant la responsabilité particulière de l'Etat allemand pour l'Etat hébreu. Cette déclaration est accueillie assez froidement en Allemagne. L'ancien chancelier Helmut Schmidt critique A. Merkel et pointe du doigt les conséquences qu'engendre une telle profession de foi. Pour lui, la responsabilité de l'Allemagne réside dans le fait que de tels crimes comme l'Holocauste ne se répète pas. ⁶⁰⁸

Sa déclaration peut être interprétée comme une obligation d'alliance militaire en cas de danger pour l'intégrité territoriale de l'Etat israélien. Or cet aspect de la relation s'est déjà concrétisé à plusieurs niveaux : la livraison de sous-marins à l'Etat israélien à l'occasion de la guerre du Golfe en 1990/1991, le quatrième sera livré en 2014 contre l'engagement de B. Netanyahu de renoncer à sa politique d'implantation des colonies, ce qui n'a pas été le cas. La coopération a été complétée par la formation des forces armées allemandes et israéliennes par le biais d'un accord bilatéral. L'obligation de créer un environnement politique qui permette de réduire les tensions entre Israël et les Etats voisins est l'un des devoirs de la politique extérieure allemande.

Son discours est prononcé dans le contexte du programme nucléaire iranien qui inquiète la communauté internationale. Depuis 2003, la politique allemande, dans le cadre des négociations avec l'Iran, poursuit l'objectif de préserver la sécurité d'Israël, par la limitation des essais nucléaires d'enrichissement de l'uranium, en pleine adéquation avec la politique américaine. La crainte qu'Israël n'intervienne pour détruire les installations nucléaires iraniennes comme ce fut le cas en 1991 pour le réacteur nucléaire irakien, motive peut-être la déclaration de la chancelière.

⁶⁰⁷ - in Verantwortung – Vertrauen – Solidarität, Rede von Bundeskanzlerin Angela Merkel vor der Knesset in Jerusalem am 18. März 2008 p.15

⁶⁰⁸ - Helmut Schmidt Fritz Stern, Ein Gespräch p.50

CONCLUSION

Aujourd'hui encore avec une certaine régularité revient le débat sur la nature des relations bilatérales : sont-elles des relations normales ? A ce jour, il est difficile d'y apporter une réponse tout à fait tranchée.

La relation entre les deux Etats s'est plutôt stabilisée en dépit de quelques zones d'ombre. Aujourd'hui de nombreux jeunes Israéliens de la 3^{ème} ou 4^{ème} génération après l'Holocauste, quittent leur pays pour s'établir en Allemagne, y faire leurs études, voire obtenir un diplôme dans l'histoire de l'Allemagne, et ont une bonne opinion du pays, ce qui permet de parler en faveur d'une normalité établie dans les relations humaines. La capitale allemande exerce une fascination sur les jeunes Israéliens en raison de son multiculturalisme, de son ouverture alors qu'elle est marquée par un passé toujours présent. La mise en place de cours d'allemand dans les écoles israéliennes comme langue étrangère, prévue par un accord signé en 2015 entre le ministère de l'Education nationale israélien, la conférence allemande des ministres de l'Education et des Affaires culturelles, et le ministère des Affaires étrangères semblent confirmer ce fait.

Les fondations politiques des différents partis représentés au Bundestag se sont implantées à partir de la fin des années 70 : la fondation Friedrich Ebert (1979), la Fondation Konrad Adenauer (1982), la fondation Friedrich Naumann (1983), la fondation Heinrich Böll (1998) participent à des projets sociaux et culturels. Aujourd'hui les échanges culturels vont de soi.

Au niveau bilatéral les relations sont intenses, se caractérisent par une proximité et une collaboration sans frein dans les domaines non étatiques. Les programmes d'échanges destinées à la jeunesse des deux pays à partir des années 1950, les jumelages entre villes, ont été conçus de telle manière qu'ils ont participé à l'établissement de relations intenses alors que pour une majorité d'Allemands le thème d'Israël et le thème des relations germano-juives étaient loin d'être une affaire personnelle.

Le seul domaine où la normalisation a semblé difficile et peine à trouver son chemin vers la normalité concerne la politique extérieure allemande au Proche-Orient.

Dans la société allemande il existe la conviction que l'Allemagne devrait se retenir de tout commentaire sur la politique israélienne. Les organisations sociétales telles que

les syndicats, les associations religieuses sont du même avis alors que les partis politiques sont divisés sur la question, ce qui fait coexister soutien et critique.

Les crises de confiance qui ont jalonné les relations bilatérales sont dues aux attentes de l'un ou l'autre camp. La tentative de l'Etat allemand de défendre ses intérêts au Proche-Orient s'est heurtée à l'irritation israélienne, les attentes des politiques israéliens étant conditionnées par l'histoire, incluaient le fait que l'Allemagne ne devait en aucun cas mettre en danger la sécurité de l'Etat israélien ce qui a contraint les politiques allemands à se transformer en équilibristes. Aujourd'hui les attentes de l'Etat allemand que l'Etat israélien puisse faire progresser le processus de paix ne sont pas comblées, l'utilisation de la violence côté israélien contre la population palestinienne a soulevé une vague d'indignation chez les Allemands. La politique israélienne joue un rôle central dans la perception que les jeunes Allemands ont du passé de leur pays, et qu'il est tentant de montrer que les victimes peuvent être à leur tour des criminels. Ce qui rend la relation particulière entre les deux Etats est l'Holocauste qui semble parfois servir d'instrument pour justifier les décisions prises envers Israël, alors même que la responsabilité allemande serait d'ouvrir les yeux des gouvernants israéliens sur leurs erreurs stratégiques qui minent la sécurité de leur Etat.

L'engagement pour la sécurité d'Israël envers et contre tout, semble bien constituer un frein qui empêche la normalité de s'installer dans la politique extérieure allemande mais les relations ne pourront être tout à fait normales que si un jour les Israéliens accepteront de décharger les Allemands de leur obligation historique.

La référence permanente au passé sert-elle ou a-t-elle servi d'idéologie politique, constituée d'interdits ou de règles, pour justifier une politique de retrait côté allemand et ainsi couper court à toute critique émanant des Israéliens, ou pour servir d'autocensure et éviter les critiques intérieures envers l'Etat israélien ?

La toute dernière visite de Sigmar Gabriel, le ministre allemand des Affaires étrangères, en avril 2017 en Israël, pour relancer le processus de paix gelé depuis 2014, s'est soldée par un refroidissement des relations avec le gouvernement israélien, parce qu'il voulait s'entretenir avec deux ONG israéliennes, Breaking the silence et Bet'Selem qui dénoncent la politique d'occupation israéliennes. La chancelière s'est rangée derrière son ministre pour l'assurer de son soutien et a annulé les consultations gouvernementales pour l'an prochain. Cela signifierait-il l'installation d'une certaine normalité côté allemand ?

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

AAPD 1950, Institut für Zeitgeschichte. Rainer A. Blasius (Wiss.Leiter) /Daniel Horst/Michael Feldkamp(Bearb.). Oldenbourg Verlag. München 1997

AAPD 1952, Institut für Zeitgeschichte. Rainer A. Blasius (Wiss. Leiter) / Martin Koopman/ Joachim Wintzer (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2000

AAPD 1963, Institut für Zeitgeschichte. Rainer A. Blasius. Oldenbourg Verlag München 1995

AAPD 1964, Institut für Zeitgeschichte. Rainer A. Blasius. Oldenbourg Verlag München 1995

AAPD 1965, Institut für Zeitgeschichte. Rainer A. Blasius. Oldenbourg Verlag München 1996

AAPD 1967, Institut für Zeitgeschichte. Rainer A. Blasius (Leiter) / Ilse Dorothee Pautsch / Jürgen Klöcker, Matthias Peter (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 1998

AAPD 1970, Institut für Zeitgeschichte. Blasius Rainer Achim (Leit.) / Ilse Dorothee Pautsch/ Daniela Taschler/ Frank Eibl / Frank Heinlein/ Mechthild Lindemann/Matthias Peter (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2001

AAPD 1971, Institut für Zeitgeschichte. Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) / Martin Koopman/ Matthias Peter /Daniela Taschler (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2002

AAPD 1973, Institut für Zeitgeschichte. Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) /Matthias Peter/Michael Kieninger/ Michael Ploetz (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2004

AAPD 1974, Institut für Zeitgeschichte Ilse Dorothee Pautsch. Oldenbourg Verlag München 2005

AAPD 1975, Institut für Zeitgeschichte. Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) /Michael Kieninger/Mechthild Lindemann/Daniela Taschler (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2006

AAPD 1977, Institut für Zeitgeschichte Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) /Amit Das Gupta/Tim Geiger/Matthias Peter /Fabian Hilfrich/Mechthild Lindemann (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2008

AAPD 1978, Institut für Zeitgeschichte Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) / Daniela Taschler/Amit Das Gupta/ Michael Mayer (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2009

AAPD 1979, Institut für Zeitgeschichte. Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) /Michael Ploetz / Tim Szatkowski (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2010

AAPD 1981, Institut für Zeitgeschichte. Ilse Dorothee Pautsch (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2012

AAPD 1982, Institut für Zeitgeschichte Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) /Michael Ploetz/Tim Szatkowski /Judith Michel (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2013

AAPD 1983, Institut für Zeitgeschichte Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) /Tim Geiger/Matthias Peter/ Mechthild Lindemann (Bearb.). De Gruyter Oldenbourg Verlag München 2014

AAPD 1984, Institut für Zeitgeschichte Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) / Daniela Taschler/ Tim Szatkowski (Bearb.) De Gruyter Oldenbourg Verlag München 2015

AAPD 1985, Institut für Zeitgeschichte Ilse Dorothee Pautsch (Leit.) / Michael Ploetz (Bearb.). Oldenbourg Verlag München 2016

AAPD 1986, Institut für Zeitgeschichte. Matthias Peter/ Daniela Taschler (Bearb.) De Gruyter Oldenbourg Verlag München 2017

Archives du Ministère des Affaires Etrangère Berlin

Abt.III ref 206/235 Documents de cabinet R1307 à 1550 du ministère des Finances V/1950 et Vermerk betrefflich Wiedergutmachungsanspruch von Bürgern des Staates Israel du 20.06.1950

B36 -84-00 n° 44 du 15.06.1963

82-00-92-19 du 15.02.1965

B 36 REF III- VS Bd 8825 B 150 Aktenkopien 1967

AA Bd 509 Fernschreiben zur Terroraktion arabischer Freischärler gegen Israel 5.09.1972

AA Bd 509 Aufzeichnung über das Gespräch Staatssekretär Frank mit dem israelischen Botschafter Ben Horin

AA Bd 752 Sprechzettel für den Herrn Minister, Entwurf für das Treffen der EG Außenpolitik

AA 310 B150 Bd 9982 n° 1779 Aktenkopien 1973

AA 310 Bd 135745 ref 510-238-1354

AA 310 Bd 104790

AA 310 Bd 119494 REF 413

AA 310 Bd 135749 310-411 ISR/SB

Bd 135839 Ref 424

Bd 135782 Ref 424

AA 310 Bd 149590

AA 310 Bd 149605 522-181 du 17.10.1985 – App 3291

AA 310 Bd 149587 Abt 3310 31.10 du 20.08.1985

AA 310 Bd 149588

AA 310 Bd 149599 310.411.10 Isr

AA 310 Bd 149605 413-491-09

AA 310 Bd 149750

AA 310 Bd 178620 Aufzeichnung des Bundespresseamt 13.04.1975

AA 310 Bd 178622 Ref 010

AA 310 Bd 178622 Drahtbericht 74

AA 310 Bd 283842

AA 310 Bd 288849

AA 310 Bd 387825

AA 310 Bd 387860

AA 310 Bd 388336

AA 310 Bd 388337

AA 310 Bd 388338

AA 413 Bd 119494

AA ref 010 Bd 17866 Drahbericht 74

Rede von Bundesaußenminister Frank Walter Steinmeier in der Debatte des deutschen Bundestages « 60 Jahre Israel » 29.05.2008

Rede von Bundesaußenminister Steinmeier anlässlich der Festveranstaltung der deutsch-israelischen Parlamentariergruppe 12.11.2008

Bundesarchiv

B 136 Bd 30091/31 Oldenkott an Bundeskanzler 5.08.1977

B 136 Bd 172223 H.D Genscher anlässlich eines Abendessens zu Ehren des Außenminister Moshe Dayan 17.09.1979

B 136 17226 Staatssekretär an das Bundeskanzleramt 25.06.1982

Bundestagsprotokolle

5.Wahlperiode 101.Sitzung 22.09.1965

5.Wahlperiode 96. Sitzung 22.06.1967

5. Wahlperiode 111. Sitzung 5.06.1967

8.Wahlperiode 104.Sitzung 21.09.1978

8.Wahlperiode 222.Sitzung 17 .06.1980

9. Wahlperiode 34. Sitzung 7.05.1981

9.Wahlperiode 105.Sitzung 9 .06.1982

11. Wahlperiode 69. Sitzung 11.03.1988

11. Wahlperiode 118.Sitzung 18 .01.1989

11. Wahlperiode 123.Sitzung 30.01.1989

11. Wahlperiode 171. Sitzung 26.10.1989

12. Wahlperiode 5. Sitzung 30.01.1991

12. Wahlperiode 6. Sitzung 31.01.1991

12. Wahlperiode 52. Sitzung 30.10.1991

12. Wahlperiode 110. Sitzung 8 .12.1992

12. Wahlperiode 140. Sitzung 11.02.1993

14. Wahlperiode 3. Sitzung 10 .11. 1998

14. Wahlperiode 14. Sitzung 6.07.2000

14. Wahlperiode 48. Sitzung 25.06.1999

14. Wahlperiode 126. Sitzung 25.10 2000

14. Wahlperiode 233. Sitzung 25.04. I 2002

15. Wahlperiode 49. Sitzung 19 .09.2006

15. Wahlperiode 50. Sitzung 20 .09.2006

Drucksache 6/2882 Deutsche Kulturwoche in Israel 2.12.1971

Drucksache 7/2857 Frage 131 Abgeordnete Becher CDU/CSU

Drucksache 7/3637 Bericht der Bundesregierung über die 29. Generalversammlung der Vereinten Nationen 15.05.1975

Drucksache 11/2659 Antrag der Fraktion die Grünen 12.07.1986

Drucksache 11/5452 Antrag der Fraktion der Grünen 25.10.1989

Drucksache 12/81 Kleine Anfrage der Abg. der PDS/Linke Liste 14.02.1991

Drucksache 12/535 Antwort der Bundesregierung auf die kleine Anfrage der PDS/Linke Liste 31.05.1991

Drucksache 12/2494 Antrag der Fraktion der SPD 29.04.1992

Drucksache 12/5732 Entschließungsantrag des Abg. Konrad Weiß 29.09.1993

Drucksache 13/745 kleine Anfrage der Fraktion Bündnis 90/ die Grünen U Boote für Israel 08.03.1995

Drucksache 13/1021 Antwort der Bundesregierung U Boote für Israel 30.03.1995

Drucksache 13/7538 Kleine Anfrage der SPD Israel und die deutsch-palästinensische Entwicklungszusammenarbeit 23.04.1997

Drucksache 14/8862 Antrag Eine deutliche gemeinsame europäische Position für eine gerechte Friedenslösung im Nahen Osten 24.04.2002

Drucksache 15/5464 Antrag der Fraktion SPD, CDU/CSU, Bündnis90/Die Grünen, FDP 40 Jahre diplomatische Beziehungen zwischen der BRD und Israel- Im Wissen um die Vergangenheit die Zukunft gestalten

Drucksache 16/197 Antrag der Fraktionen CDU/CSU, SPD, FDP, die Linke, Bündnis 90/die Grünen Existenz Recht ist deutsche Verpflichtung 14.12.2005

Drucksache 16/2572 « Anfrage der Bundesregierung Beteiligung bewaffneter deutscher Streitkräfte an der UNIFIL in Lebanon. 13.09.2016

Drucksache 16/3240 kleine Anfrage der Fraktion die Linke Deutsche Rüstungsexporte nach Israel 02.11.2006

Drucksache 16/3430 Antwort der Bundesregierung 16.11.2006

Bulletin der Bundesregierung

N° 41 « Erklärung zur Lage im Nahen Osten » 09.03.1965

N° 155 du 18.12.1969

N° 59 « Gedenken an den 8.05.1945 – Ansprache des Bundeskanzlers vor dem Kabinett » (08.05.1975) p. 554-555

N° 93 Regierungserklärung des Bundeskanzlers am 13.10.1982 vor dem deutschen Bundestag p. 857- 868

N° 43 Regierungserklärung am 4. 05.1983 vor dem deutschen Bundestag p.397- 412

N°59 « Erklärung zum Gedenken des 8.mai » 554.555

N° 93 Regierungserklärung des Bundeskanzlers vor dem deutschen Bundestag vom 13. Oktober 1982. Koalition der Mitte, für eine Politik der Erneuerung.

N° 35 Rede anlässlich eines Abendessens zu Ehren des israelischen Präsidenten Chaim Herzog 16 .04.1987

N° 35-87 Staatsbesuch des Präsidenten des Staates Israel in Bonn-Ansprache des Bundeskanzlers beim Mittagessen 11.04.1987

N° 42 Rede H.D Genscher anlässlich eines Abendessens zu Ehren des Prinzen Saud Al Faisal Bin Abdullaziz

N°41 du 25 .04.1988

N° 05-89 Gespräch des Bundeskanzlers mit dem Finanzminister des Staates Israel 19.01.1989

N° 27-89 Gespräch des Bundeskanzlers mit dem Präsidenten der jüdischen Organisation B'nai B'rith 15.03.1989

N° 36-89 Beitrag zur Vertiefung der deutsch-israelischen Beziehungen des Bundeskanzlers vor den Teilnehmern 21.04.1989

N° 98-89 Rede des Bundesausenministers vor den Vereinten Nationen 44. Generalversammlung in New York 28.09.1989

N° 16- 1 Rede des Bundesministers des Außenministers Joschka Fischer auf der Nahostkonferenz 1.02.2005

N° 57-1 Rede vom Bundestagspräsidenten Wolfgang Thierse 23.06.2005

N° 57-2 Rede des Präsidenten des Staates Israel Moshe Katsav, zum 40. Jahrestag der Aufnahme diplomatischer Beziehungen 31.05.2005

N° 78-93 Erklärung der Bundesregierung zum Nahostfriedensprozess. Klaus Kinkel. 23.09.1993

Archives européennes COREPER

CM 20579. Procès - verbal des 12 et 15 avril 1965 p.2

CM2 N° 726 du 18 juillet 1966

Fonds Klaus Meyer 0039 Commission européenne 74/24081 du 8 mai 1974

BAC 25/1980 N° 421

BAC 154/1980 N° 1088 Année 1977

BAC 154/1980 N° 1363

Bac 154/1980 n) 1364

BAC 154/1980 N° 1369 Années 1972/1977

BAC 250/1980 N° 678

BAC 79/1982

BAC 48/1984 N° 745 Projet de communication au Conseil concernant les relations commerciales entre la Communauté et les Etats arabes

KM 004001 – Réunion des Ministres des Affaires étrangères à Dublin 13.02.1975

BAC 154/1980 N° 678 -1977

Conseil de l'Europe Documents de séance Assemblée parlementaire Annexe 4

Conseil des CE Archives -Rapport de Londres sur la coopération politique européenne 040575 23 février 1983

Friedrich Ebert Stiftung Fonds archives Helmut Schmidt et Willy Brandt

1.HSAA 006399 Korrespondenz 1977-1982

1.HSAA 700.700.105- ISR 27.11.1975

1.HSAA 007089 Vermerk über das Gespräch des Bundeskanzler mit Premier Minister Yitzhak Rabin

1.HSAA 7089 Fernschreiben vom 27.06.1975

1HSAA 007219 Pressekonferenz des Bundeskanzlers in Riad 31.05.1976

1HSAA 008989 Gespräche im Inland, Korrespondenz 1981-1982

1.HSAA 009682 exklusiv Interview von Yitzakh Rabin mit Yves Cuan

1HSAA 0010203

1.HSAA- 107026 du 27.01.1975

1.HSAA 10574 Pressekonferenz in Abu Dhabi 30.04.1981

A11 15 9 Lettre du parti travailliste à Helmut Schmidt

1HSAA 008751 Bulletin n° 121/5 Besuch des Außenministers 30.11.1977

1HSAA G221 ORR Neumann (2250) 6.11.1980

1HSAA Bulletin 135-109 Rede Knesset du 25.01.1984

Willy Brandt Archiv, A8,53

Archives nationales

5 AG de janvier 1969 : Conseil des ministres des 24 mai et 2 juin 1967

Documents diplomatiques français 1968, Tome I (1 janvier-1 juillet 1968). Sous la direction de Maurice Vaisse. Bruxelles (Peter Lang) 2010

Documents diplomatiques français 1968, Tome II (2 juillet_31 décembre 1968). Sous la direction de Maurice Vaisse. Bruxelles (Peter Lang) 2010

House of commons

Fifth Series of Commons, 747 Cc 102-212 du 31 mai 1967

Fifth Series of Commons, 747 Cc 629-42 du 2 juin 1967

Textes et déclarations

War Emergency Conference, Stephen Wise, Nahum Goldmann, Aryehd Kubovy – Atlantic city 1944. N° 14, Janvier 1945 (World Jewish Congress British section)

Sonderdruck der Rede des Bundespräsidenten Theodor Heuß anlässlich der Feierstunde der gesellschaft für christlich-jüdische Zusammenarbeit in Wiesbaden am 7. Dezember 1949 : « *der Mut zur Liebe* »

Gemeisames Kommuniqué und Erklärung der Bundesregierung zur Aufnahme diplomatischer Beziehungen zwischen der BRD und Israel vom 12. Mai 1965

Regierungserklärung des Bundeskanzlers am 13. Dezember 1966 vor dem deutschen Bundestag in « Behn Hans Ulrich, die Regierungserklärungen der BRD » München 1971 p. 185-204

Regierungserklärung des Bundeskanzlers Willy Brandt vom 28. Oktober 1969 in « die großen Regierungserklärungen der deutschen Bundeskanzler von Adenauer bis Schmidt » München 1979. p.251-281

Regierungserklärung des Bundeskanzlers Helmut Schmidt vor dem deutschen Bundestag am 17.05.1974

Discours de Anouar El Sadate à la Knesset 19.11.1977

Déclaration européenne de de Venise 17.06.1980

Documents relating to the Agreement between the State of Israel and the Federal Republic of Germany. Government Printer Jerusalem.

Déclaration de Séville juin 2002

Déclaration du conseil européen de Copenhague décembre 2002

Ein ergebnisorientierter Fahrplan für eine dauerhafte Zwei Staaten Regelung zur Beilegung des israelisch-palästinensischen Konflikts des Quartetts 2002

Knesset debates

Major knesset debates 1948 – 1981 Netanel Lorch

Volume 3

Volume 4

Volume 6

SOURCES SECONDAIRES

Ouvrages de référence

Archiv der Gegenwart – Deutschland 1949 bis 1999 – Bd 3 bis 9 Bonn (Siegler Verlag) 2000.

Karl Dietrich Bracher / Wolfgang Jäger/Werner Link, Geschichte der Bundesrepublik Deutschland. Republik im Wandel 1969-1974. Die Ära Brandt. Mannheim (DVA FA Brockhaus) 1995.

Anselm Doering-Manteuffel, Die Bundesrepublik Deutschland in der Ära Adenauer : Außenpolitik und innere Entwicklung 1949-1963. Darmstadt (wissenschaftliche Buchgesellschaft) 1983.

Christian Hacke, die Außenpolitik der BRD. Von Konrad Adenauer bis Gerhard Schröder. Frankfurt (Ullstein Verlag) 2003.

Klaus Hildebrand, Geschichte der Bundesrepublik Deutschland. Von Erhard zur großen Koalition 1963-1969. Mannheim (DVA FA Brockhaus) 1984.

Wolfgang Jäger/Werner Link, Geschichte der Bundesrepublik Deutschland. Republik im Wandel 1974-1982. Die Ära Schmidt. Mannheim (DVA FA Brockhaus) 1983.

Peter Graf Kielmansegg, Nach der Katastrophe, die Deutsche und ihre Nation -Eine Geschichte des geteilten Deutschlands. Berlin (Siedler Verlag) Oktober 2000.

Hans Peter Schwarz, Die Ära Adenauer. Geschichte der Bundesrepublik Deutschland 1957-1963. Wiesbaden (DVA FA Brockhaus) 1983.

Ouvrages spécialisés sur la politique étrangère de l'Allemagne

Helga Haftendorn, Abrüstung und Entspannungspolitik zwischen Selbstbefriedigung und Friedenssicherung : zur Außenpolitik der BRD 1955-1973. Hamburg (Bertelsmann Universitätsverlag) 1974.

Helga Haftendorn, Sicherheit und Entspannung. Zur Außenpolitik der BRD 1955-1982. Baden-Baden (deutsche Taschenbuch Verlag) 1986.

Helga Haftendorn, Deutsche Außenpolitik zwischen Selbstbeschränkung und Selbstbehauptung 1945-2000 (deutsche Verlagsanstalt) 2001.

Hans Peter Hinrichsen, der Ratgeber, Kurt Birrenbach und die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland. Berlin (Verlag für Wissenschaft und Forschung) 2001.

Charles Maier, die Gegenwart der Vergangenheit. Geschichte und die nationale Identität der Deutschen. Frankfurt (Campus Verlag) 1992.

Ouvrages spécialisés sur les relations germano-israéliennes

Amir Bar On, Israel und Deutschland, Deutschland und Israel,1982-1998. Frankfurt (Peter Lang) 2008.

Asher Ben Natan, Niels Hansen, Israel und Deutschland dorniger Weg zur Partnerschaft. Köln (Bohlau Verlag) 2005.

Amos Ben Vered, Israel und Deutschland, die Bedeutung der Aufnahme diplomatischer Beziehungen für den jüdischen Staat. In Europa Archiv 13/1965.

Jekutiel Deligdisch, Die Einstellung der Bundesrepublik Deutschland zum Staate Israel. Bonn Bad Godesberg (Verlag neue Gesellschaft) 1974.

Inge Deutschkron, Israel und die Deutschen, das schwierige Verhältnis. Köln (Verlag Wissenschaft und Politik Berend von Nottbeck) 1993.

Lily Gardner Feldmann, The special relationship between West Germany and Israel. Boston (Georg Allen and Unwin) 1984.

Lily Gardner Feldmann, German's foreign Policy of reconciliation, From Enmity to Amity. (Rowen and Littlefield Publishers) 2012.

Yeshayahu Jelinek/ Dan Diner, zwischen Moral und Realpolitik : deutsch-israelische Beziehungen 1945-1965. (Wallstein Verlag) 1997.

Ralf Giordano, Deutschland und Israel : Solidarität in der Bewährung. Bilanz und Perspektive der deutsch-israelischen Beziehungen. Gerl (Bleicher Verlag) 2002.

Constantin Goshler, Schuld und Schulden : die Politik der Wiedergutmachung für NS Verfolgte. Göttingen (Wallstein Verlag) 2005.

Alfred Grosser, Von Auschwitz nach Jerusalem. Hamburg (Rowohlt Verlag) 2009.

Niels Hansen, Aus dem Schatten der Katastrophe : die deutsch-israelischen Beziehungen in der Ära Adenauer und David Ben Gurion – ein dokumentierter Bericht-Geleitwort von Shimon Peres. Düsseldorf (Droste Verlag) Januar 2002.

Andrea Kaiser, Tobias Kriener, Normal ist das Besondere. Streiflichter aus 30 Jahren deutsch-israelischer Beziehungen. Bonn (Wochenschau Verlag) 1996.

Kinan Jaeger, Quadratur des Dreiecks. Die deutsch-israelischen Beziehungen und die Palästinenser. Bonn (Wochenschau Verlag) 1997.

Martin Klokke, Israel und die deutsche Linke- zur Geschichte eines schwierigen Verhältnisses. Hanau (Haag+Herchen Verlag) 1994.

Antje Krüger, Schuld und Sühne als Einflussfaktoren auf die deutsch-israelischen Beziehungen. (Grin Verlag) 1998.

Georg Lavy, Germany and Israel moral debt and national interest. London (Frank Cass) 1996.

Lothar Mertens, Deutschland und Israel- ausgewählte Aspekte eines schwierigen Verhältnisses. Berlin (Duncker&Humboldt) 2006.

Franz Müntering/Anke Fuchs, Israel-Tage anlässlich des 40. Jahrestag der Aufnahme deutsch-israelischer Beziehungen. Bonn (Friedrich Ebert Stiftung) 2005.

Ammon Neustadt, Die deutsch-israelischen Beziehungen im Schatten der EG Nahostpolitik. Haag Herchen 1983.

Yves Pallade, Germany and Israel 1990's. Still a special relation ? Berlin (Peter Lang) 2005.

Avi Primor, Mit Ausnahme Deutschland, als Botschafter in Bonn. Berlin (Ullstein Verlag) 1997.

Rafael Seligman, Mit beschränkter Hoffnung Juden Deutsche Israelis. Hamburg (Hoffmann&Campe) 1991.

Jörg Seilenbach, Die Aufnahme der diplomatischen Beziehungen zu Israel als Problem der deutschen Politik seit 1965, in Marburger Abhandlungen zur Politik Wissenschaft - Bd 19. Meisenheim am Gleibach (Anton Hain Verlag) 1970.

Felix Shinnar, Bericht eines Beauftragten. Die deutsch-israelischen Beziehungen 1951-1966. Mit einem Vorwort von David Ben Gurion und Konrad Adenauer. Tübingen (Reiner Wunderlich&Hermann Leins) 1967.

Shimon Stein, Israel, Deutschland und der Nahe Osten, Beziehungen zwischen Einzigartigkeit und Normalität. Göttingen (Wallstein Verlag) 2011.

Milena Uhlmann, Die deutsch-israelischen Sicherheitsbeziehungen : Vergangenheit, Gegenwart, Zukunft. Berlin (Berliner Wissenschaftsverlag) 2008.

Rolf Vogel, Deutschlands Weg nach Israel. Stuttgart (Seewald Verlag) 1967.

Markus Weingardt, Deutsche Israel und Nahostpolitik. Die Geschichte einer Gratwanderung seit 1949. Frankfurt (Campus Verlag) 2002.

Michael Wolffsohn, Ewige Schuld ? 40 Jahre deutsch-jüdisch-israelische Beziehungen. München (Piper Verlag) 1993.

Michael Wolffsohn, Deutsch-israelische Beziehungen : Umfragen und Interpretationen 1952-1986. München (bayerische Landeszentrale für Bildungsarbeit) 1986.

Ouvrage sur la politique allemande au Proche-Orient

Daniel Gerlach, Die doppelte Front. Die Bundesrepublik Deutschland und der Nahostkonflikt 1967-1973. Berlin (LIT Verlag) 2006.

Susan Hattis Rolef, The middle east policy of the Federal Republic of Germany. Jerusalem (Magneess Press Hebrew University) 1985.

Sabine Hepperle, die SPD und Israel von der großen Koalition bis zur Wende. Frankfurt (Peter Lang) 2000.

Uwe Müllenmeister, die Nahostpolitik der sozial-liberalen Koalition 1969-1982. Frankfurt (Peter Lang) 1988.

Henning Niederhoff, Dialog in Yad Vashem, Palästinenser, Israelis und Deutsche im Gespräch. Berlin (UT Verlag Deutsch-israelische Bibliothek Bd 4) 2010.

Shahram Chubin, Germany and the Middle East Patterns and prospects. London (Pinter Publishers) 1992.

Ouvrages sur l'Etat d'Israël

Yigal Allon, The making of Israel's army. London (Valentine Mitchell editions) 1970.

Bassam Tibi, Conflict, war in the middle East 1967-1971 Regional dynamic and the super powers. Harvard. The center for national affairs) 1993.

David Ben Gourion, Journal 1947-1948 Les secrets de la création d'Israël. Paris (Editions la Martinière) 2012.

Avner Cohen, Israel and the bomb. New York (Columbia university press) 1998.

Moshe Dayan, Histoire de ma vie. Paris (éditions Fayard) 1976.

Ilan Greilsammer, Le sionisme. Paris (Presses universitaire de France) 2005.

Theodor Herzl, l'Etat des Juifs. Préface de Claude Klein. Paris (la Découverte) 2008.

Efrain Inbar, Israel's national security : issues and challenges since the Yom-Kippur war. London (Routledge Taylor and Francis group) 2008.

Shimon Peres, David's sling. Londres (Weidenfeld&Nicholson) 1970.

Shalom Zaki, the role of US diplomacy in the lead up of the Six days war. Balancing moral commitments and nation interests. Portland Oregon. (Sussex Academic Press) 2012.

Ouvrages sur les relations germano-arabes

Udo Steinbach, die deutsch-arabischen Beziehungen. München (Schriften des Forschungsinstitut der DGAP) 1981.

Udo Steinbach, Europäische-arabische Zusammenarbeit. Probleme und Aussichten. Bonn. 1979.

Ouvrages généraux

Adenauers Briefe 1951-1953. Berlin (Siedler Verlag) 1987.

Auswärtiges Amt, die BRD und der Nahe Osten. Bonn 1987.

Rudolf Augstein, Karl Dietrich Bracher, Martin Broszat, Historiker Streit. Eine Dokumentation der Kontroverse um die Einzigartigkeit der Nazi Judenvernichtung. München (Piper Verlag) 1987.

Dominique Bourel, Delphine Bénichou, Le sionisme dans les textes. Paris (CNRS Editions Alpha) 2008.

Jacques Bourrinet, le dialogue euro-arabe- Centre Etudes et Recherches internationales. Université Aix Marseille (Economica) 1979.

Willy Brandt, Reden und Interviews. Hamburg (Hoffmann& Campe Verlag) 1971.

Willy Brandt, Begegnungen und Einsichten. Die Jahre 1960-1975. Hamburg (Hoffmann&Campe Verlag) 1976.

Willy Brandt, ein Volk der guten Nachbarn- Außen und Deutschlandpolitik 1966-1974- bearb. Frank Fischer. Bonn (Verlag J.H.W Dietz) 2005.

Hans Erler, *Erinnern und Verstehen, der Völkermord an den Juden im politischen Gedächtnis*. Frankfurt (Campus Verlag) 2003.

Joschka Fischer, *Die rot-grünen Jahre, die deutsche Außenpolitik vom Kosovo bis zum 11. September 2001*. München (Knaur Taschenbuch Verlag) 2007.

Daniel J. Goldhagen, *Hitlers willige Vollstrecker*. München (Goldmann Verlag Taschenbuchausgabe) 2000.

Olaf Glöckner, Julius H. Schoeps (hrsg), *Deutschland, Israel und der Nahostkonflikt eine Bestandsaufnahme*. Hildesheim (Georg Olms Verlag) 2016.

Jürgen Habermas, *De l'image public de l'histoire- La vision que l'Allemagne a d'elle-même vient d'éclater in Ecrits politiques*. Paris (Flammarion) 1990.

Jenny Hestermann, *Inszenierte Versöhnung Reisediplomatie und die deutsch-israelischen Beziehungen 1957-1984*. Frankfurt (Campus Verlag) 2016.

Kissinger Henry, *Les années orageuses*. Paris (Fayard) 1982.

Martin Klokke, *Israel und die deutsche Linke. Zur Geschichte eines schwierigen Verhältnisses*. Frankfurt (Haag+Herchen) 1994.

Völker Koop, Kai Uwe von Hassel. Köln (Boehlau Verlag) 2007.

Lothar Mertens, *Deutschland und Israel-ausgewählte Aspekte eines schwierigen Verhältnisses*. Berlin (Duncker und Humblot) 2006.

Helmut Schmidt, Fritz Stern, *Unser Jahrhundert - Ein Gespräch*. München (Beck Verlag) 2010.

Ruppert Seuthe, *Geistig moralische Wende ? Der politische Umgang mit der NS Vergangenheit in der Ära Kohl am Beispiel von Gedenkstätten, Museums und Denkmalprojekten*. Frankfurt (Peter Lang) 2001.

Werner Sonne, *Staatsräson ? Wie Deutschland für Israels Sicherheit haftet*. Berlin (Propyläen Verlag) 2008.

Angelika Timm, Zirkel und Davidstern -das gestörte Verhältnis der DDR zu Zionismus und Staat Israel. Bonn (Bouvier Verlag) 1997.

Angelika Timm, *Jewish Claims against Germany Moral obligations and pragmatic policy*. Budapest (Central Europe University Press) 1991.

Walser, Erfahrungen beim Verfassen einer Sonntagsrede. In Frank Schirmacher(hrsg), Die Walser-Bubis Debatte : eine Dokumentation. Frankfurt (Suhrkamp Verlag) 1999.

Moshe Zuckermann, Zweierlei Holocaust : der Holocaust in den politischen Kulturen Israels und Deutschlands. Göttingen (Wallstein Verlag) 2004.

Moshe Zuckermann, Antisemit, ein Vorwurf als Herrschaftsinstrument. Wien (Promedia Verlag) 2010.

Thèses

Abu Samra Dalia, Deutschlands Außenpolitik gegenüber Ägypten : Abbruch und Wiederaufnahme der diplomatischen Beziehungen 1965 bis 1972. Freie Universität Berlin 2002.

Barthos Hélène, Israel-german relations in the years 2000-2006 : a special relation revisited. Oxford University. Faculty of oriental studies. 2007.

Hecker Joëlle, les temps et les modes de la reconnaissance politique : la RFA, Israël et la Claims Conference (1950-1990). Paris IEP. 2014.

Klein Cornelia, Beziehungen beider deutschen Staaten zu Israel 1949- 1963. Dresden 2006.

Lavy George/Julius William, the developpment of relations between FRG and the State of Israel 1952-1975. London School of Economics and Political Sciences. London University 1988.

Dominique Trimbur, La question des relations germano-israéliennes (1949-1956), réflexions, débats et controverses au sujet d'une officialisation difficile. Université de Metz 1996.

Articles de journaux

FRANKFURTER RUNDSCHAU

– « *Unangehme Möglichkeiten* » Hans Herbert Garbel. 31.10.1964

- « *Freundschaft und Kritik* » 15.11.2006

– « *Belastete Beziehungen* » Arno Widman 12.05.2015

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

– « *Birrenbach berichtet Erhard und reist nochmals nach Israel* » 23.03.1965

GENERAL ANZEIGER

- *Interview mit Moshe Arens* 19.06.1989

- *Uneinigkeit in der Bonner Koalition über einen Einsatz der Bundeswehr im Golf*
14.08.1990

SPIEGEL

9/1965 « *Eine Grenze ist nicht mit Botschaftern zu verteidigen* »

31/1965 « *Ich möchte an ein anderes Deutschland glauben* »

25/1967 « *Israel Blitz Feldzug* » 12.06.1967

51/1966 « *Bleibt das deutsche Volk immer ein Nazivolk ?* »

10/1970 « *Nicht normal* » 02.03.1970

35/1971 « *Naher Osten : Aussöhnung mit Bonn ?*

44/1971 « *Die deutschen Waffen töten uns* »

46/1973 « *Wir dürfen uns knieweich zeigen* »

50/1974 « *Bonn Nahost Neutralität in Gefahr* »

9/1977 « *Israel eine zerstörerische Rivalität* » – 21.12.1977

3/1981 « *Interview mit SPD Mdb Annemarie Renger über Panzer Exporte* » 12.01.1981

10/1981 : « *Panzer für Saudi Arabien* » 2.03.1981

19/1981 « *Kanzler Reise. Bundeskanzler nach Saudi Arabien aber vorläufig keine Panzerlieferungen* » 04.05.1981 « *Sorge um die goldene Zukunft am Golf* »

20/1981 « *Deutsche tragen gemeinsam Schuld* » 11.05.1981

20/1981 « *Kniefall wiederholen* » 11.05.1981

34/1981 : « *Deutsche tragen gemeinsame Schuld* »

26/1982 « *Weißer Fuß* » 28.06.1982

27/1982 « *Libanon das lange Sterben* » 05.07.1982

29/1982 « *H.D Genscher im Nahen Osten wolkige Formel* » 19.07.1982

39/1982 « *Wir sind alle Mörder* » 23.09.1982

34/1983 « *Die Israelis haben sich durchgesetzt* »

35/1983 « *Mit einem Auschwitz-Komplex belastet* »

36/1983 « *Späte Geburt* »

7/1984 « *Kohl hat in Israel an Glaubwürdigkeit verloren* »

30/1984 « *Einen schönen Salat hat man euch serviert* » 3.01.1984

37/1985 « *Frankfurt an der Kippe* » 09.09.1985

37/1989 « *Die Aktion blieb geheim* » wie Strauss Waffenschäfte mit Israel einfädelt.

50/1989 « *Ein Volk, ein Reich, ein Führer ?* »

2/1991 « *Der will einfach überleben* » - « *die Deutschen an die Front* »

5/1991 « *Es wird ein schwieriges Jahr sein* »

9/1991 « *Grünes gefriedenes Essen* » 25.02.1991

2/1992 « *Ein anderes Deutschland* »

49/1994 « *Kinkel über Israel empört* »

2/1996 « *Macht es bitte* » 08.01.1996

50/2002 « *Wir vertrauen Deutschland. Interview mit Moshe Katsav* » 09.12.2002

3/2013 « *Was ist Antisemitismus ?* »

SPIEGEL ONLINE

40 Jahre Deutschland und Israel Eine schreckliche normale Beziehung. Henryk M. Broder 17.03.2005

Gefangenaustausch in Nahost Gerüchte über Uhlau Vermittlung 31.08.2006

Controversy swirls around pogrom commemoration speaker 11.05.2010

Israel's Deployment of nuclear missiles on subs from Germany 06.04.2012

Israel bestückt U-Boote aus Deutschland mit Atomwaffen 03.06.2012

Heikler U-Boot-deal mit Israel 03.06.2012

Die deutsche Atomlüge 04.06.2012

Union macht Schröder für U Boot Deal mitverantwortlich 4.06.2012

Einmal Vermittler, immer Vermittler 22.08.2001

Fischer spielt eine wichtige Rolle 03.08.2001

DIE ZEIT

- « *Bonn gibt sich hart* » Robert Strobel 26.02.1965
- « *Und Erhard entschloß sich doch* » Robert Strobel 12.03.1965
- « *Pokerspiel in Nahost* » Robert Strobel 19.03.1965
- « *Schell räumte Israels Misstrauen an* » 16.07.1971
- « *die SPD hat Tradition* » Zeitgespräch mit Egon Bahr. Wolfgang Hoffmann 20.01.1981
- « *Schmidt zwischen den Feuern* » 08.05.1981
- « *Leo II an die erste Ölmacht ?* » 7.10.1983
- « *Nachwehen einer Reise* » Kohl in Israel – Dietrich Strothmann 03.02.1984
- « *Reagan in der BRD die Schuld hat ihr Kanzler* » 1985/17
- « *Schwerter zu Flugscharen* » Wolfgang Hoffmann 01.11.1991
- « *unter der Fuchtel der Furcht* » Dietrich Strothmann. 11.10.1985
- « *Gauck distanziert sich von Merkels Haltung zu Israel* » 30.05.2012

SÜDDEUTSCHE ZEITUNG

« Der deutsche Beitrag, Debatte über mögliche UN Mission » 14 août 2006 p.2

WELT AM SONNTAG

« *Warum sollen unsere Soldaten Frau Merkel ?* » 20.08.2006

LE MONDE

Programme du Likoud – 21.05.1977

Le Monde -25.07.1977

NEW YORK TIMES

- « *Bonn tanks disturb Israelis* » 22.01.1984

- « *Reagan joins Kohl in brief memorial at Bitburg graves* » Bernhard Weinraub.
6.05.1985

- « *Upheaval in the East. East Germany agrees to pay reparations to the Jewish victims of the Holocaust* » 09.02.1990

JÜDISCHE ALLGEMEINE :

« Sich der Geschichte stellen » 26.07.1990

Revues

Revue Pouvoirs 72.1995 Claude Klein « *Etat et religion* »

Internationale Politik Vol 53 N° 12.1998

Das Parlament nr 14 Ludwig Watzal « von Normalität kann noch keine Rede sein » 27 mars 1998

Allemagne d'aujourd' hui 2007 n° 181 juillet-septembre 2007 : Caroline Meledo, Le processus de normalisation de la politique étrangère de l'Allemagne unifiée. L'exemple de l'intervention militaire au Liban.

Allemagne d'aujourd'hui 2016 n° 215 janvier-mars 2016 : Dominique Trimbur, Des relations normales au caractère particulier la RFA, Israël, et le Moyen-Orient dans les années 1980.

Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte : Yeshayahu Jelinek/ Rainer A. Blasius, Ben Gurion und Adenauer im Waldorf Astoria. Gesprächsaufzeichnungen vom israelisch-deutschen Gipfeltreffen am 14. März 1960

SOURCES INTERNET

www.aicqs.org

Michael Brenner, Lily Gardner Feldman, Harald Kindermann, Shimon Stein, Frank Stern, 60 years after the founding of Israel : are German-Israeli relations still « special » ?

www.ajc.org

American Jewish Yearbook 1964, 1968, 1969

American Jewish Yearbook 1974, 1975, 1977, 1980, 1981

www.apuz.de

Michael Wolffsohn, « Endlos nach der Endlösung » Deutsche und Juden B35 36/2002

Deutschland und Israel 15/2005 11.04.2015

www.archives.assemblee-nationale.fr

Séance du 7 juin 1967

www.assembly.coe

Rapport sur le processus de paix 15.01.1993

www.aussenpolitik.net

Christian Hacke, Deutsche Außenpolitik unter Bundeskanzlerin Angela Merkel 22.10.2006

Gregor Schöllgen « deutsche Außenpolitik in der Ära Schröder » 04.03.2009

www.bator.eu/index.php.ddd

Die Anfänge der DDR. Diplomatie im arabischen Raum

www.blaetter.de

« Gemeinsame Werte und gemeinsame Interessen » Rede des Bundespräsidenten Joachim Gauck 29.05.2013

www.bundesregierung.de

Rede vom Bundeskanzler Gerhard Schröder zum 60. Jahrestag der Befreiung der Nazi Lager. 10 avril 2005

Rede vom Bundespräsident Joachim Gauck beim Empfang mit militärischen Ehren durch den Präsidenten Israels Shimon Peres am 29. Mai 2012

www.bundespraesident.de

Antrittsrede von Bundespräsident Richard von Weizsäcker bei seiner Vereidigung im deutschen Bundestag 1.07.1984

Ansprache vom Bundespräsidenten Präsident Roman Herzog anlässlich eines Abendessens gegeben vom Präsidenten Ezer Weizman in Jerusalem. 06.12.1994

Rede Bundespräsident Roman Herzog zum Gedenktag für die Opfer des Nationalsozialismus vor dem deutschen Bundestag. 19.01.1996

Rede von Bundespräsident Roman Herzog : « die Zukunft der Erinnerung » 27.01.1999

Ansprache von Bundespräsident Horst Köhler « deutsche Sicherheitspolitik Stärken, Schwächen, Aufgaben. 27.11.2008

Grußwort von Bundespräsident Johannes Rau bei der Eröffnung der Antisemitismus Konferenz 28.04.2014

Rede vom Bundespräsidenten Joachim Gauck « Tag des Gedenkens an die Opfer des Nationalsozialismus vor dem deutschen Bundestag » 27.01.2015

www.bpb.de

40 Jahre deutsch-israelische Beziehungen

www.cairn.info

Ghadan El Ezzi, Revue Confluences méditerranéennes 2002/4 n° 43. Le plan de paix arabe : genèse, réactions et perspectives.

www.cvce.eu

La Guerre froide (1945-1989) la doctrine Hallstein

Rede Willy Brandt vor dem europäischen Parlament 13 novembre 1971

www.courrierinternational.com

Comment la France livra l'arme atomique à Israël. 1^{er} octobre 2003

www.deutsch-israelische-gesellschaft.de

Charte

www.dgap.org.de

Yakov Hadas-Handelsman, die deutsch-israelischen Beziehungen sind einzigartig. 11.10.2012

www.deutsches-orientinstitut.de

Nahostjahrbuch 1990- 1993

www.ena.lu

Final act of the Paris Conference on reparation with annex

www.france-allemande.fr

Conseil de la défense 046.html

www.fordlibrarymuseum.govt.library

da 0314 15531116

www.history.state.gov

frus 1955-57v17/d4 Editorial note

frus 1955-1957v16/d172 Telegramm from the department of state to the Embassy of Saudi Arabia du 03.09.1955

frus 1955-1957v16/d455 Memorandum at the 302d Meeting of the national security council du 01.11.1956

frus 1964-68v19/d2 Telegram from Embassy in Israel to the Department of state du 15.05.1967

frus 1964-68v19/d38 Telegram from the Department of state to the Embassy in the Soviet Union du 23.05.1967

frus 1964-68v19/d69 Memorandum of conversation du 26.05.1967

frus 1964-68v19/d139 Letter Johnson to the Prime minister Eshkol

frus 1969-76v23/d238 Telegram from Secretary of State Rogers to the Department of State

frus 1977-80v08

www.hsfk.de

Gert Krell, Deutsche Nahostpolitik im Schatten der Vergangenheit 6/2011

www.ifri.fr comité d'études des relations franco-allemandes

Isabel Schäffer, la politique proche-orientale de la grande coalition, 2008

Gisela Dachs, Soixante ans de relations germano-israéliennes. Janvier 2009

www.ifz-muenchen.de

Heftarchiv Kai von Jena « Versöhnung mit Israel ? Die deutsch-israelischen Verhandlungen bis zum Wiedergutmachungsabkommen von 1952 » 1986/4

www.kas.de

Niels Hansen, Geheimvorhaben Frank/Kol p.237 à 246

Andreas Jacob, Deutschland und der Nahe und Mitlere Osten : Standortbestimmung und Handlungsempfehlung. Avril 2001

Michael Wolffsohn « Vertiefte Beziehungen » nr 462 – mai 2008

Marcus Mohr, 60 Jahre Pragmatismus. Sicherheitspolitik in den deutsch-israelischen Beziehungen » 23.06.2008

www.konrad.adenauer.de

Interview mit dem Chef Redakteur der Allgemeinen Wochenzeitung der Juden in Deutschland, Karl Marx. Ausgabe du 25 novembre 1949

Regierungserklärung des Bundeskanzlers in der 165.Sitzung des Deutschen Bundestags zur Haltung der BRD gegenüber den Juden

www.lepoint.fr

« Septembre noir » Entre Amman et l'OLP, une page officiellement tournée. 26 septembre 1970

www.library.fes.de

Julius H. Schoeps « sind die Deutschen Antisemiten » ? 21-26-1986-203

www.medeia.be

Les sommets arabes

www.media-culture-online.de

Déclaration de Kurt Georg Kiesinger 13.12.1966

www.mfa.gov.il

The Khartoum resolution 01.09.2017

President speech to Bundestag 16.01.1996

Adress by Horst Köhler, President of the Federal Republic of Germany, to the Knesset
2.02.2005

www.persee.fr

Jean Salmon, La proclamation de l'Etat palestinien. Volume 34 n° 1. Année 1988.

Cérès Wissa-Wassef, Les relations entre l'Egypte et les deux Etats allemands depuis la
seconde guerre mondiale. 1972 Vol 37 n°5 p. 609-638

www.spdfraktion.de

SPD Pressedienst XXII/66 31.08.1967

Edelgard Buhlmann « Deutschland hat eine besondere Verantwortung das Existenz
Israels zu sichern » 25.05.2011

www.swp-berlin.org

Asseburg Muriel, Jan Busse Deutschlands Politik gegenüber Israel

Asseburg Muriel, 50 Jahre deutsch-israelische diplomatische Beziehungen

Guido Steinberg, Saudi Arabien als Partner deutscher Nahostpolitik. S 35 décembre
2008

www.unispal.org

RES 3379 10.11.1975

29ème assemblée générale A/PV 2268 A/PV 2285 A/PV 2292

Resolution 573 du 4.10.1985

RES 1701 11 août 2006

S/PR/2006/43 30.10.2006

www.voltairenet.org

Les 7 points du plan Siniora présenté à la conférence de Rome 28.07.2006

www.zeitschrift-ip.dgap

Eli Lev, Burghard Brinksmeier, Joscha Schmierer,

« Die deutsch-israelischen Beziehungen : ein gemeinsames Papier » 01.04.2006

Shimon Stein « Es fehlt die Empathie » mai 2005

Peter Wittig « der Libanon Einsatz der Bundeswehr- Ein Tabubruch mit positiven Folgen. Mai 2007

Peter Wittig, « deutsche Blauhelme in Nahost » 5.05.2007

www.zoerv.de

Max Planck Institut, Berichte und Urkunde Deutsche Völkerrechtspraxis 1981

S/PR/2006/52 12.12.2006

Résumé

Le 12 mai 1965 sont établies les relations entre la République fédérale et l'Etat d'Israël. Aujourd'hui le débat sur la nature des relations met en lumière une certaine réalité : les relations sont différentes des autres liens que l'Allemagne entretient avec d'autres Etats.

Agir pour la sécurité et le droit à l'existence de l'Etat israélien est l'engagement constant de la République fédérale ce qui la place dans une position délicate d'équilibre entre la responsabilité morale historique qui la contraint à s'impliquer d'une part et une normalité qui l'obligerait à se distancer.

La question du Proche-Orient est la pierre d'achoppement entre les deux Etats ce qui l'oblige également à trouver un équilibre entre les attentes contradictoires de l'Etat israélien et des Etats arabes.

Dans ces conditions comment la République fédérale adapte-t-elle sa politique extérieure ?

Summary

On 12 May 1965 the diplomatic ties between Israel and Germany were established. Actually the debate on the nature of the bilateral ties highlights a certain reality : the relation between the two states are different from the others.

The steady commitment of Germany to act for the security and the right of Israel to exist constrains Germany to find a balance between its moral, historical responsibility and normality which obliges Germany to take a distance from past.

The question of Middle East is a stumbling block which leads Germany to find a balance between the contradictory expectations of the State of Israel and the Arabian states.

Under these circumstances how does Germany adapt its foreign policy ?

Zusammenfassung

Am 12. Mai 1965 wurden die diplomatischen Beziehungen zwischen Israel und der BRD aufgenommen. Heutzutage hebt die Debatte über die Natur der Beziehungen eine gewisse Realität hervor : die Beziehungen zwischen den beiden Staaten sind verschieden von den anderen Beziehungen, die die BRD mit anderen Staaten unterhält.

Die Sicherheit und das Existenzrecht Israels sind ein ständiges Engagement der deutschen Außenpolitik, was Deutschland in eine Gleichgewichtslage zwischen ihrer historischen, moralischen Verantwortung und einer Normalität stellt.

Die Nahost Problematik ist der Stolperstein zwischen den beiden Staaten, der Deutschland zwingt, ein Gleichgewicht zwischen widersprüchlichen Erwartungen von Israel und den arabischen Staaten zu finden.

Unter diesen Umständen wie passt die Bundesrepublik ihre Außenpolitik an ?

